Commune de la neuville en hez

Premier feuillet

An 1823.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit:

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année 1823.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-deux.

Payen

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, (*un pouce et demi au moins*) la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire:

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

1862
1771
71

Décès

L'an mil huit cent vingt trois. le trois Janvier huit heure Du matin. Par Devant nous Maire officier De l'etat civil De la Commune De la Nouville en bois Canton & arrondissement De Clermont. Departement De l'Oise. Sont comparus Pierre Wallet agé De Cinquante quatre ans, tisserand, prés Du Dessous ci après et Antoine Eloy Billot agé De Vingt cinq ans Instituteur, tous Deux Demeurant Dans Dit la Nouville en bois Lesquels nous ont Declaré que Louis Joseph Auguste Wallet agé De Dix neuf ans fils Dudit Pierre Wallet & De Marie Lucinne Botard Son épouse, est Décédé hier à Sept heure Du Soir en la maison Dudit Wallet Sis en cette Commune rue De Luzarche. de Lecture Leur a été faite.

Wallet

Billot

Deligny maire

Décès

L'An mil huit cent vingt trois, Le trois Janvier une heure Du soir. Par Devant nous maire officier de l'état civil De la Commune De la Nouville en bois. Canton & arrondissement De Clermont Departement De l'Oise Sont comparus Pierre Nicolas Bérin Manouvrier agé De trente quatre ans, prés Du Dessous ci-après & Antoine Eloy Billot Instituteur agé De Vingt Cinq ans tous Deux Demeurant Dudit La Nouville en bois Lesquels nous ont Declaré que Pierre Nicolas Bérin agé De onze ans fils Dudit Pierre Berin & De Bolonine Victoire Salo. Son épouse est Décédé aujourd'hui à onze heure Du matin en la maison Dudit Bérin Sis en cette Commune rue Des Oiseaux. de la comparants ont Signé avec nous Le présent acte après Lecture faite. Ledit Pierre Berin pour a Déclaré ne savoir écrire.

Billot

Deligny maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le trois Janvier huit heures Du matin, Par devant nous Maire officier De l'état civil De la Commune De la Nouville en bois Canton et arrondissement De Clermont Département De l'Oise. Sont comparus Jean Pierre Coquempot agé De soixante un ans Cultivateur prés De la Desunée ci après Nommé Le Antoine Eloy Billot agé De Vingt cinq ans instituteur tous Deux Demeurant audit La Nouville en bois.

Lesquels nous ont Declaré que Josephine Caroline Coquempot agée De six mois et dix neuf Jours fille Dudit Jean Pierre Coquempot et de Veronique Mahieux Sa femme, est Décédé Aujourd'hui a sept heures du matin en la maison Dudit Coquempot sis Grande Rue De Beauvais en cette Commune de la Nouville en bois. de Lecture leur a été faite de tout ce dessus et les Comparants ont signé avec nous le présent acte après Lecture faite. Ledit Jean Pierre Coquempot qui a déclaré ne savoir signer

Deligny maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le quatorze Janvier dix heures du matin. Par devant nous, maire officier de l'état civil de la Commune de la Nouville en bois Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus Louis Leonard Deligny Imprimeur agé de trente deux ans prés Dudessous ci après Nommé Le Antoine Eloy Billot agé de vingt Cinq ans Instituteur tous deux demeurant audit La Nouville en bois, Lesquels nous ont déclaré que François Charlemagne Deligny agé de trois mois fils Dudit Louis Leonard Deligny et de Jeanne Josephe Caroline Amore Waller son épouse, est Décédé Aujourd'hui a Quatre heure du matin en la maison Dudit Deligny sis Grande Rue De Beauvais a Cette Commune de la Nouville en bois. de Lecture leur a été faite de tout ce dessus et les Comparants ont signé avec nous le présent acte après Lecture faite

Billot

Deligny

Deligny maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le quinze de Janvier neuf heures du matin
Cadet par nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en
Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise. ———
Sont comparus Jean Biend Coquempot âgé de soixante dix ans Buberon
profession de la défunte ci après nommée et Antoine Noé Billon âgé de vingt cinq ans
instituteur tous deux demeurants audit La Neuville-en-Bey, ———
Lesquels nous ont déclaré que Marie Victoire Veronique Coquempot âgée de
vingt huit ans fille dudit Jean Biend Coquempot et de Veronique Mathieu ———
sa femme, est décédée à son domicile à deux heures du matin en la maison de Denis
Collier fils marchand commun grande rue de Beauvais à Clermont, sont mêlé ———
et autres comparants signés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur
en a été fait lecture de Jean Biend Coquempot qui a déclaré ne savoir signer. ———

Billon Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le dix sept Janvier heure de midi, Cadet par nous
Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville-en-Bey, Canton et arrondissement
de Clermont département de l'Oise, se sont présentés Célie Cornélie Wallet âgée de vingt six ans
sage femme demeurant en cette Commune, laquelle nous a déclaré que cejourd'hui à
trois heures du matin est né un enfant du sexe féminin en la maison de Charles
Borel tonnelier demeurant en cette Commune grande rue de Beauvais à Clermont
qu'elle nous présente comme tel et a déclaré donner les prénoms de Valentine Augustine
lequel enfant est né de Theodine Theosie Borel fille dudit Charles âgée de vingt quatre
ans demeurant en ladite Commune avec Charles Borel tonnelier son époux commun en
légitime mariage, ladite déclaration faite en présence de Achille Maugin
âgé de vingt six ans propriétaire et Antoine Noé Billon âgé de vingt cinq ans
instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels déclarants et témoins
signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture ———

Billon Célie Wallet Delaye maire
Maugin

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le six février neuf heures
du matin, ———
Cadet par nous Maire officier de l'état civil
de la commune de La Neuville en Bey, Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Hermand garçon
âgé de vingt trois ans quatre mois onze jours, tisserand né en cette Commune le dix sept
Juin mil sept cent quatre vingt dix neuf Buberon demeurant en cette Commune
fils de défunt Jean Baptiste Hermand décédé en cette Commune le vingt cinq frimaire
mil huit cent vingt un et de Marie Jeanne Rose Victoire Angelique Turandot
Jean Baptiste Hermand demeurant audit lieu jamais présents et consentants, d'une part
Et Demoiselle Marie Antoinette Coquempot fille majeure de lui âgée de vingt cinq ans
dix neuf jours tisserande née en cette Commune le dix huit Janvier mil sept cent quatre
vingt trois demeurant en cette Commune, fille de Jean Biend Coquempot
Buberon et de Veronique Mathieu sa femme ici présents et consentants, d'autre part ———
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux dont les publications ont été faites devant la porte de la Maison
Commune dudit La Neuville-en-Bey, Canton la première le dimanche vingt six Janvier
dernier et la seconde le deux février présent mois tous deux à heure de midi ;
aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit
à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du chapitre six titre cinq du code civil, intitulé du mariage, avons demandé
au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement,
Déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste Hermand et Marie Antoinette
Coquempot sont unis par le mariage. Dequoi avons dressé acte en présence
de Simon Evangeliste âgé de trente trois ans, Jacques Antoine âgé de
de Jean Joseph Marie Le Fournier âgé de Vingt

Beaufin d. St Groux. charretier, Jamin Collas
agé de soixante ans, Mr. Laurent Collas fils agé de trente quatre ans
Maréchal, le premier et le fils aussi de St-Jacques
sur Darnetal ont audit Ste Marville en leg. St Jacques
après qu'il leur en a été donné lecture
ont signé avec nous. Et les parties contractantes
après. Lecture faite desdits Jean Baptiste Coquempot
François Marie Ste. Lormier, Veronique Mathieu
& Marie Jeanne Rose Lefebvre Langelin qui ont
déclaré ne savoir écrire, sur ce requis

Jean Baptiste Lormier
marie anne Coquempot Langelier
Collin Collas

Delaizement maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le dix février cinq heures du soir, Pardevant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de Darnetal canton de
Darnetal arrondissement de Rouen département de l'Oise, Se Comparu Jacques
Calais agé cinquante ans manouvrier domicilié en cette Commune
Lequel Nous a présenté un enfant de sexe féminin né cejourd'hui
à Midi de lui déclarant et de Germaine Caroline Fontaine son épouse
auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Caroline Apolline
Ledite déclaration représentation faite en présence de Mr. Henry Barbier
Maire agé de trente huit ans Notaire Royal et Mr. Achille Maupin agé de
vingt sept ans propriétaire tous deux demeurants en cette Commune, lesquels
les père et témoins signés avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur
en a été fait lecture

Maupin Delaizement maire

quatre

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le deux mars quatre heures
après Midi, Pardevant Nous Maire officier de l'état civil
de la commune de Darnetal canton et arrondissement de Rouen département
de l'Oise; Se Comparu Louis Antoine Lanouge agé de vingt quatre ans officier
de santé demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant de sexe
féminin né ce jourd'hui sur le cinq heures du soir de lui déclarant et de Adelaïde
Cornélie Walbert son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms
de Louise Adèle Maria

Ledite déclaration représentation faite en présence de Antoine Noël Billon
âgé de vingt cinq ans instituteur et de Jean Baptiste Durand âgé de cinquante quatre ans
aubergiste tous deux demeurants en cette Commune, le tout pris et témoins signés
avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lanouge
Billon Durand
Delaizement maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le cinq mars neuf heures du matin,
Pardevant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de Darnetal canton
et arrondissement de Rouen département de l'Oise;

Sont Comparus Gabriel Legras Clerc garçon âgé de vingt un ans quatre mois
sept jours tonnelier demeurant en cette Commune né à Etoutteville
arrondissement de Dieppe département de la Seine inférieure le vingt huit
octobre mil huit cent un, fils de Charles Clerc cultivateur demeurant audit
Etoutteville canton et arrondissement Dieppe département susdit et de défunte Genevieve Dubois sa femme décédée audit
commune le vingt trois septembre mil huit cent sept, ledit Charles Clerc
consultant ainsi qu'il résulte du consentement passé devant Me. Masfin notaire audit
Darnetal canton présente commune le vingt trois janvier présent mois, Jourd'hui
Darnetal canton présente commune à Rouen, Jourd'hui
lequel entouré de deux amis ses parents, Jourd'hui

Et Demoiselle Marie Elizabeth Fabrice Devimeux fille âgée de vingt deux ans
six mois sept jours demeurante en cette Commune y étant née le dix sept Jourd'hui

mil huit cent, fille de defunt Stanislas Devimeux a son decès cultivateur
demeurant en cedite commune, y etant decedé le vingt sept juillet mil huit cent
cinq et de Marie Elizabeth Sophie Lequeux sa femme, actuellement sa veuve
demeurant en cedite commune ci presente et consentante, d'autre part

Lesquels nous ont requis de proceder a la celebration du mariage
projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de
la maison commune dudit la Neuville en hez, savoir la premiere le dimanche
vingt trois fevrier dernier et la seconde le dimanche deux de ce mois tous deux
heure de midi; aucune opposition audit mariage ne nous aiant été
signifiée, faisant droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes
les pieces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé
du mariage, avons demandé au futur epoux et a la future epouse s'ils veulent
se prendre pour mari et pour femme: chacun deux aiant repondu
separement et affirmativement, declarons au nom de la loi que Gabriel
Cezar Larive et Marie Elizabeth Silvie Devimeux sont unis par le mariage,
de quoi avons dressé acte en presence d'Auguste Larive garçon agé de vingt trois
ans Batonnier frere de l'epoux, Pierre Dubois agé de cinquante ans cultivateur
oncle de l'epoux, Pierre Alexandre Poulain garçon agé de vingt cinq ans
cultivateur frere de l'epouse, tous trois demeurants audit la Neuville en hez le
Pierre Devimeux agé de soixante ans cultivateur demeurant a Etouy
oncle de l'epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture sont
signés avec nous et les parties contractantes. ~~Devimeux~~ Larive

Silvie Devimeux

Le queux Dubois Poulain
auguste Larive
Louis Jacques Geffroy pierre devimeux
Farrelle vimeux
Lehaye maire adiguet

4. Mars 1823.



Consentement de Mariage, en brevet.

Pardevant Me Henry Marfait Massy notaire royal au Ressort de la justice de paix du Canton de Clermont département de l'oise, résidant à la Neuville en hez, en présence des témoins ci après nommés tous soussignés.

= Est comparu =

Le Sr Charles Larive, cultivateur & voiturier demeurant à la Neuville en hez

Lequel consent que le sieur Gabriel César Larive, tonnellier demeurant audit la Neuville en hez, son fils majeur agé de plus de vingt un ans d'avec feu dame Geneviève Dubois sa premiere femme décédée audit la Neuville en hez, contracte mariage avec Dlle Marie Elizabeth Silvie Devimeux fille majeure agée de vingt deux ans de defunt sieur Stanislas Devimeux en son vivant cultivateur domicilié audit la Neuville en hez et de dame Marie Elizabeth Sophie Lequeux veuve de ce dernier; ladite Dlle domicilée avec ladite dame sa Mère audit la Neuville en hez,

Et pour réiterer ce consentement pardevant l'officier de l'Etat civil, ledit sieur Larive comparant en donne le pouvoir au porteur, même de consentir également toutes publications préalables et nécessaires tant au spirituel qu'au temporel, passer et signer tous actes et généralement faire ce qui sera jugé être utile et convenable pour la célébration dudit mariage.

Fait et passé à la Neuville en hez en l'Etude

En présence de MM. Jean Legay ancien notaire et propriétaire et Fulgence Casimir Cabay, marchand, demeurants à la Neuville en hez témoins requis et suppléant un second notaire,

l'an mil huit cent vingt trois, le quatre Mars,

Et a le comparant signé avec les témoins et Me Massy, notaire mis lecture faite /. Charles Larive

Lehaye Cabaye

Massy



Beaufrand de Lapoyade veuf de Deloid Magnier sa femme, Prime nicolas
Mortier agé de soixante dix ans cultivateur demeurant au bourg de Lapoyade
dudit Bruilh, Jean Joseph Renaud agé de quarante un ans maçon aussi de Lapoyade le dit
Deloid agé de cinquante huit ans cultivateur aussi de Lapoyade tous deux domicilié
audit bourg de Bruilh susdit, lesquels après qu'il leur a été aussi donné lecture
dudit acte, ont déclaré ne savoir lire ni signer, de ce interpellés par nous
soussigné, avec nous Maire des parties contractantes, ont déclaré ne savoir lire ni signer
signés ainsi que ledit acte Adrien Magnier, Jean François Renaud, Louis Joseph
Renaud, Louis Deloid, Deloid Fontaine le Victoire Jeanne ff.

Delachapelle maire

Delaye adjoint

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le onze mars dix heures du matin —
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Teuille dans le
canton et arrondissement de Lesparre département de la Gironde ; —
Jean Compons Jean François Devaseux garçon âgé de vingt quatre ans
huit mois et onze jours manœuvre domicilié à Bulles, y étant né le
huit août mil sept cent quatre vingt dix huit, ainsi qu'il en conste par acte
délivré par Monsieur le Maire dudit Bulles le vingt deux février dernier, fils
de défunt Jean Baptiste Devaseux et de Jeanne Galochet domiciliés audit Bulles ici
présente d'une part ; et Marie Victoire Julie Dignes fille âgée de vingt ans
neuf mois et onze jours sans profession domiciliée audit Bulles, y étant née le vingt
deux novembre mil huit cent vingt deux ainsi qu'il en conste par acte délivré par
Monsieur le Maire dudit Bulles le vingt deux février dernier, fils
de défunt Victoire Julie Dignes fille âgée de vingt ans domiciliée audit Bulles ici
présente et consentante, d'autre part —
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage
projetté entre eux ; Nous avons fait la première publication ce jourd'hui, fait le
premier dimanche vingt trois février dernier, la seconde le dimanche trois mars
dimanche deux dudit mois, et la troisième ce jourd'hui tous deux à heure de midi, tant en la
Commune, qu'en celle dudit Bulles, ainsi qu'il en conste par les certificats
délivrés par Monsieur le Maire dudit Bulles le jourd'hui signé Hardivillier avec
paraphe ; aucunes oppositions audit mariage ne nous ayant été signifiées,
faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toute la pièce, —
ci dessus mentionnée, du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage,
avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme : chacun deux a répondu séparément et
affirmativement, Déclarons au nom de la loi que Jean François Devaseux
et Victoire Julie Dignes sont unis par le mariage, duquel avons dressé
acte en présence de Nicolas Devaseux âgé de quatre vingt quatre ans cultivateur beau père de
l'époux, Nicolas Devaseux aussi âgé de soixante trois ans cultivateur aussi de Lapoyade tous deux
demeurant à Bulles, Nicolas Dignes âgé de cinquante six ans Menuisier demeurant à Bruilh
aussi dudit Bulles, et Thomas Batard âgé de quarante trois ans tailleur demeurant
à Bruilh paroisse de Lapoyade, lesquels après qu'il leur a été aussi donné lecture de
ce dit acte ont signé avec nous et les parties contractantes

Jean François Devaseux — Nicolas Devaseux — Victoire Dignes — Nicolas Devaseux — 55 ans
A. Dignes — Marie Claire Vaillant
Nicolas Dignes — Delaye adjoint

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le onze mars deux heures après midi, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la susdite commune de

Dallerville canton de Lormont arrondissement de Bordeaux département de la Gironde
Jean Compagnes fils Alexandre Bellevue âgé de vingt quatre ans marin
Bordelais demeurant audit Dallerville rue principale ci après nommé le
déclarant lequel Billon âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant audit Lormont
Lesquels nous ont déclaré que Lise Alexandre Bellevue âgé de vingt quatre ans
garçon, fils de premier comparant et de Marie Marguerite Elisabeth Bellevue
fileuse, ses père et mère demeurant en la maison dudit Lise
Alexandre Bellevue comparant sont en outre Commune grande Rue de Beaurein à
Lormont, lesquels comparants signés avec nous représentant dédeux après
lecture leur a été faite

Billon Bellevue Delage maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le vingt six mars quatre heures après midi
Bedevant nous maire officier de l'état civil de la commune de Dallerville canton
arrondissement de Lormont département de la Gironde ; sont comparus Eugène Pascal
Delage âgé de vingt sept ans garçon cultivateur demeurant à Beurein rue de la
Lestonne Lise Billon âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant audit Dallerville
canton, lesquels nous ont déclaré que Lise Lestonne quatre ans garçon âgé de
vingt sept ans fils de Lestonne quatre cultivateur et de Batille d'Angon son femme
demeurant audit Beurein rue, lesquels sont décédé à Beurein rue ce jourd'hui
après midi en cette Commune de Dallerville canton, lesquels comparants signés avec
nous représentant dédeux après lecture leur a été faite

Billon Legay Delage maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le vingt six mars dix heures du matin, Bedevant
nous maire officier de l'état civil de la commune de Dallerville canton de
arrondissement de Lormont département de la Gironde ; sont comparus Jean Baptiste
Fallon âgé de soixante dix huit ans cultivateur demeurant audit Dallerville canton

Beaurein de la dessus ci après nommé le déclarant lequel
Lise Billon âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant audit
Lormont ; Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Fallon,
fille âgée de quatre vingt deux ans quatre mois neuf jours, est décédé ce jourd'hui
à une heure du matin en la maison dudit Jean Baptiste Fallon premier
comparant sont en outre Commune grande Rue de Beaurein, lesquels
comparants signés avec nous représentant dédeux après lecture leur a été
faite excepté ledit Jean Baptiste Fallon qui a déclaré ne savoir lire ni signer

Billon Delage maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt neuf mars
neuf heures du soir. Bedevant nous Marie de la commune
de la Bastide Lise Bordeaux canton & arrondissement de
Lormont département de la Gironde est comparu Pierre
Nicolas Bazard Bordeaux âgé de vingt six ans
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
né aujourd'hui à onze heures du matin de lui déclarant
et de Marie Louise Perrine son épouse et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Nicolas Désiré
Laquelle présentation et déclaration faite en présence
de Simon Archie Maupin âgé de vingt sept ans
propriétaire et Antoine Hector Billon âgé de vingt cinq
ans instituteur tous demeurant audit lieu et ont
témoins signé avec nous le présent acte après lecture faite
par nous de dessus et avons signé

Billon Maupin Delage maire

L'an mil huit cent vingt trois le trente avril
sept heures du soir. Bedevant nous Maire officier

Naissance

De l'état civil de la commune de la Neuville en bz canton & arrondissement de Clermont. Département de l'Oise. Est comparu Louis Nicolas Delamare âgé de trente & un ans manouvrier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né cejourd'hui à deux heures du soir de lui déclarant & de Marie Suzanne Wallet son épouse & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Auguste

Les dites présentation & déclaration faites en présence de Achille Maupin précepteur âgé de vingt sept ans & Antoine Eloy Billot instituteur âgé de vingt cinq ans tous deux demeurant audit lieu, qui ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été faite lecture le tout à déclaré ne savoir écrire ni signer.

Billot Maupin Delaj maire

Naissance

L'an Mil huit cent vingt trois le trois avril huit heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bz canton & arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Jean François Sommereux âgé de cinquante sept ans manouvrier, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin, de lui déclarant & de Marie Madeleine Parker son épouse & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugénie Clémence

Les dites présentation & déclaration faites en présence de Achille Maupin précepteur âgé de vingt sept ans, & Eloy Billot instituteur âgé de vingt cinq ans tous deux demeurant audit lieu, qui ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite le tout déclaré ne savoir écrire ni signer

Billot Maupin Delaj maire

Huit

Naissance

L'an Mil huit cent vingt trois le trois avril huit heures du matin par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bz canton & arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu François Joseph Maugny âgé de vingt trois ans cultivateur demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né aujourd'hui à trois heures du soir de lui comparant & de Marie Louise Joseph Roussel son épouse & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Baptiste Auguste Félix

Les dites présentation & déclaration faites en présence de Achille Maupin précepteur âgé de vingt sept ans & Antoine Eloy Billot instituteur âgé de vingt cinq ans tous deux demeurant en cette commune, qui ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite, le tout déclaré ne savoir signer.

Billot Maupin Delaj maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le vingt Avril cinq heures après midi, par devant Moi Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bz canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus François Joseph Ferrand garçon âgé de vingt deux ans cinq mois cultivateur demeurant à Bailly d'une part

Et demoiselle Marie Marguerite Rose Jamin fille majeure âgée de vingt huit ans sans profession demeurant en cette commune, d'autre part

Lesquels ont déclaré vouloir contracter mariage et pour remplir les formalités prescrites par la loi relativement à la célébration des mariages ils nous ont remis les actes suivants

1° Acte de naissance du futur époux en date du vingt Germinal an deux de la république française, ainsi qu'il en conste par

lucie de naissance delivré par Monsieur le Maire dudit Bussang le neuf dupresent mois, fils de deffunt jean Baptiste famine a soudeé cultivateur demeurant a Bussang, y etant rendu le vingt neuf janvier mil huit cent vingt, ainsi qu'en constate par acte de deces delivré par Monsieur le Maire dudit Bussang le dix sept du present mois ledit Marie Marguerite Gharé fille majeure domestique demeurant audit la Mauvillenotre ici present et consentante d'autre part ——

Lesquels Nous ont requis de proceder a la celebration du Mariage projetté entre eux, a dont les publications ont été faites savoir le premier le dimanche trois de ce mois, le deux du courant et le dimanche dix de ce mois, tous deux a midi dans notre Commune quen celle dudit Bulle, ainsi qu'en constate par les certificats delivrés par Monsieur le Maire dudit Bulle a Soundhaus ici le dix huit avril, et ceux a Gerardmer ou ils sont domiciliés ——

Aucunes opposition audit Mariage ne Nous ayant été signifiés, faisons droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six titre premier du code civil intitulé du Mariage, avons demandé aux futurs époux si la future épouse fille veut prendre pour Mari son époux, chacun deux a ce répondu séparément et affirmativement, desorte avons déclaré que François Joseph Ferrand et Marie Marguerite Gharé famine sont unis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en présence de François Ferrand agé de soixante deux ans propriétaire demeurant a Bulle, ayeul de l'époux, Victor Ferrand agé de cinquante deux ans cultivateur demeurant audit Bulle cousin de l'époux, Alexis chantrelle agé de soixante neuf ans propriétaire demeurant a la cuisine Brind oncle de l'épouse, et Jean François Ferrand ——— Desrempeux agé de vingt neuf ans marechal ferrant demeurant audit Bulle beau frere de l'épouse, lesquels après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte nous ont signés avec nous officier public contractants et hautes parties

J. Ferrand J. Ferrand Marie Marguerite Gharé.
Marguerite Rose famine Marguerite Cecile Delahaye
Delahaye Desrempeux Chantrelle J. François Ferrand
Famine Jean Ferrand Delahaye fils

Nous

Dedés

L'an mil huit cent vingt trois le vingt sept avril — heure du matin — Pardevant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauvillenotre canton de Gerardmer département des Vosges ; sont comparus François Joseph Magnes agé de vingt trois ans fabricant demeurant en cette commune, lequel nous a déclaré que Baptiste Augustin Felix Magnes agé de vingt sept ans fils dudit premier comparant et de Marie Josephe Rouffel sa femme, ses père et mère de cette commune y demeurant, est décédé en sa maison le vingt cinq du présent mois a deux heures du soir, comme il nous est apparu par le certificat de Monsieur le docteur en médecine Bailly ici présent, et nous a requis de dresser acte de ce décès, après que lecture lui en a été faite en présence de Jean Joseph Magnes frère du défunt, tous deux majeurs cultivateurs demeurant en cette commune, qui ont déclaré ne savoir lire ni signer

Bailly Lelorain maire

Dedés

L'an mil huit cent vingt trois le deux mai — heure du matin, Pardevant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Mauvillenotre canton de Gerardmer département des Vosges ; sont comparus Jean Marie Tisserand agé de vingt sept ans le Paul Augustin Tisserand agé de vingt sept ans tous deux cultivateurs demeurant audit la Mauvillenotre fils de deffunt Jean Tisserand vivant cultivateur demeurant audit lieu, lequel nous a déclaré que François Tisserand agé de soixante quatre ans cultivateur demeurant audit la Mauvillenotre est décédé en sa maison ce jourd'hui a deux heures du matin, et nous a requis de dresser acte de ce décès, après que lecture lui en a été faite en présence de Jean Joseph Magnes agé de vingt trois ans fabricant demeurant audit la Mauvillenotre et de Jean Joseph Bailly agé de vingt cinq ans instituteur demeurant audit la Mauvillenotre, tous deux majeurs, qui ont déclaré ne savoir lire ni signer

Lelorain maire

Deces

L'an mil huit cent vingt trois le trois Juin huit heures
du matin pardevant nous Maire officier de l'état civil
de la Commune de la Meuville Canton de Vigan Arondissement
de Clermont Departemt de l'Oise sont comparus
François Nicolas Bonthiaux manouvrier agé de trente
six ans y ou Declarant ci après. Et Antoine Eloy
Gillet Bonthiaux agé de Vingt Six ans tous deux
Demeurans audit la Meuville Canton Vigan lesquels nous
ont Declaré que François Edmond agé de onze
mois fils Dudit Bonthiaux. Et de Victoire
Amable Bernard Son épouse est decedé
aujourd'hui à Six heures du matin en la maison
Dudit Bonthiaux père Situé en cette Commune rue
de Beauvais a Clermont Et ont les Comparans Signé
avec nous le présent acte après lecture faite,

Billon Bonthiaux Delvigne maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le Sept Mai huit
heures du soir pardevant nous Maire officier de l'état civil
de la commune de la Meuville Canton de Vigan Arondissement
de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus
Auguste Pascal Dural garçon agé de Vingt Six ans
Manufacturier Demeurant audit la Meuville Canton Vigan y étant né
le Sept Deux Germinal an Cinq de la Republique Française
Fils des Defunts Sieur François Dural et Dame Jeanne
Marguerite étant Décédé audit lieu le premier Janvier
mil huit cent Deux et Marie Françoise Portier
la mère Décédée audit lieu le Vingt et un Mai
mil huit cent vingt un d'une part.

Et Demoiselle Madeleine Françoise Batté Demeurante audit
lieu agée de Dix neuf ans et neuf mois, étant née en la
Commune de Fitz-James le trois Thermidor an onze de
la République Française, ainsi qu'il résulte
Constaté par un acte de Naissance de ladite ci dessus
le Maire Dudit lieu James le Vingt Six avril Dernier
Signé Guesnet maire et légalisé le même jour par le
Président du Tribunal Civil de première Instance de
Clermont Oise Signé Cazin Fils de Jean Martin Batté
Vigneron et de Marie Anne Michelle Renard Son épouse
demeurants a la Meuville ci dit d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder a la célébration du mariage
projetté entr'eux et dont les publications ont été faites
devant la porte de la maison commune dudit la Meuville
en bre. Savoir la première le Dimanche Vingt Sept avril
Dernier et la Seconde le quatre mai présent mois Sur les
Deux a trois de midi,

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée
faisant droit a leur réquisition après avoir donné lecture
Des actes ci dessus mentionnés et du Chapitre Six
Du titre Du code Civil intitulé Du Mariage, avons demandé
au futur époux et a la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement, Déclarons au Nom de la loi que Auguste
Pascal Dural et Madeleine Françoise Batté sont unis
par le Mariage, Duquel avons dressé acte en présence
De François Dural agé de Quarante deux ans marguinier, père
Dudit époux de Jean Baptiste Nombret agé de Quarante et
de un an Cultivateur, cousin de l'époux, de Cie Renard
Veuve Batté agée de Cinquante ans Marchande Couturière, cousine de
l'épouse et de Nicolas Coribillon tailleur d'habits agé de Vingt
Sept ans, ami de l'épouse tous Demeurants audit la Meuville en bre
Lesquels après que lecture leur a été aussi donné Lecture ont signé
avec nous et les parties contractantes,

Dural auguste Batté Renard
N Batté Dural Coribillon
Delvigne maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois. le quatorze mai
six heures du soir. Pardevant nous Maire officier
de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez
canton & arrondissement de Clermont. Département de l'Oise
Est comparu Nicolas Simon Lagache propriétaire
agé de vingt six ans demeurant en cette commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
né le jour d'hier a dix heures du soir de lui comparant
& de Justine Clemence Sorel son épouse. & auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Joseph.
Lesdites présentation et déclaration faites en présence
des sieurs Achille Maupin percepteur agé de vingt
sept ans. & Antoine Eloy Billot instituteur agé de
vingt six ans tous deux demeurants audit La Neuville en hez
& ont les père & témoins signé avec nous le présent acte
après lecture leur en a été faite

Billot Lagache Maupin Lehay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le dix sept mai
Pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune
de La Neuville en hez. canton & arrondissement de Clermont
Département de l'Oise. Est comparu Pierre Nicolas
Corbillon agé de vingt sept ans tailleur d'habits
demeurant en cette commune lequel nous a présenté un
enfant du sexe masculin né hier a onze heures du soir de
lui comparant & de Alexandrine Caroline Descoulleurs
son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Louis Modeste Alfred.
Lesdites présentation & déclaration faites en présence
des sieurs Achille Maupin percepteur agé de vingt sept ans
& Antoine Eloy Billot instituteur agé de vingt six ans
tous deux demeurants audit lieu. et les père & témoins signé
avec nous le présent acte après lecture faite

Billot Maupin Corbillon Lehay maire

Décès

L'an Mil huit cent vingt trois. le vingt quatre
juin, Pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de
la commune de La Neuville en hez. canton & arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, sont comparus
Clément Lequeux menuisier agé de soixante & onze ans
époux de la deffunte ci après, & Antoine Eloy Billot
instituteur agé de vingt six ans tous deux demeurant audit
lieu lesquels nous ont déclaré que Marie Rose Buchemin
agée de soixante dix ans épouse dudit Lequeux, est
décédée ce jour d'hui a l'heure de midi en sa maison sise
sur la place dudit lieu, & ont les comparans signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Billot Lequeux Lehay maire

Naissance

L'An mil huit cent vingt trois le vingt six juin huit
heures du soir, Pardevant nous maire officier de l'Etat civil
de la commune de La Neuville en hez canton & arrondissement
de Clermont Département de l'Oise. Est comparu Maurice
Onésime Haquin propriétaire agé de quarante & un ans
demeurant en cette commune lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin né ce jourd'hui a sept heures
du soir de lui comparant & de Thérèse Clementine
Saguier son épouse & auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Thérèse Léontine
Lesdites présentation & déclarations faites en présence
de Antoine Eloy Billot instituteur agé de vingt six
ans. & Louis Marie Victor Bonnefoy agé de trente ans
propriétaire tous deux demeurant audit La Neuville en
hez & ont les père & témoins signé avec nous le présent
acte après lecture faite,

Billot Onésime Haquin Bonnefoy Lehay maire

Mariage

L'an Mil huit cent Vingt trois le Vingt trois juillet
heure de midy. Par devant nous Maire officier de l'état
de la commune de la Mouille arrondissement
du Second Département de l'Oise, sont comparus Mi
Lepellettier Cloy. garçon Tailleur De long demeurant en
commune agé de Vingt huit ans quatre mois demeurant
en cette dite commune le Vingt trois mars mil huit cent qua
Vingt quatorze (14 germinal an deux) fils de Jean Bapt
Cloy. Tailleur et de Marie Victoire Wallet. ses
Demeurant en dit lieu d'une part.

Et Marcisse Caroline Dubuc Demeurante audit lieu
agée de Vingt sept ans étante née en la commune
d'Ourscamp le Vingt trois germinal An cinq ainsi qu'il
est constaté par son extrait de naissance délivré par
le Greffier du Tribunal de première instance de Ba
le onze juillet mil huit cent Vingt trois signé Collet
et légalisé le même jour par le Président dudit Tribu
signé Danse, fille de Pierre Dubuc Cultivateur de
Marie Anne Barbe Sechehal sa femme demeurant en
la Mouille ses Père et mère présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du Mariage projetté entr'eux. Et dont les publications
ont été faites devant la porte de la maison commune dudit
lieu, savoir la première le Dimanche Vingt juillet mil h
cent Vingt trois et la seconde le Vingt de même mo
dudit an à l'heure de midi

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été
signifiée, faisant droit à leur réquisition après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées
et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé
du Mariage Nous demandé au futur époux et
à la future épouse Si tous veulent se prendre pour

t. signatures et consentants.

douze

Mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement. Déclarons au Nom de
la loi que Michel Lepellettier Cloy. et Marcisse
Caroline Dubuc sont unis par le Mariage. En quoi
nous dressé acte en présence de Caroline Germinia Dubuc
Cloy. garçon âgé de Vingt quatre ans Tailleur habitant
cette Commune de Pierre Romain Germinia âgé
de Vingt cinq ans Sellier De long Beauvais Delamare
Et Antoine Cloy Billet instituteur âgé de Vingt deux
ans ami de l'époux tous trois Déclarants ne savoir
comme, et de François Gabriel Vergé Tailleur âgé de
trente Sept ans Demeurant à Cloy ami de la
future Lesquels après avoir été interpellés de
donner lecture du présent acte de mariage
Dont lecture leur a été faite par nous Maire
contractant après la future Marcisse Caroline Dubuc
après Pierre Caroline Germinia Dubuc Cloy. et Gabriel
Marie Victoire Wallet. qui ont déclaré ne savoir
écrire pour signer. Michel Cloy Lepellettier

Dubuc Marmina Cloy

François Vergé Billet Delamare

Mariage

L'an mil huit cent Vingt trois le Vingt quatre Juillet Mus heure du soir, Pardevant
Nous Maire officier de l'état Civil de la commune de la Mouille Canton de Clermont
Département de l'Oise ; sont comparus François Alexandre Salez garçon
Tailleur de long demeurant en cette Commune âgé de Vingt deux ans cinq mois trois jours
étant né en cette Commune le Vingt un février mil huit cent un fils de Jean Baptiste Salez
Boucher demeurant en dit lieu et de défunte Marie Anne Sophie Caron sa femme décédée en dit lieu
Commune de ces présentes mil huit cent quatre, Gabriel Jean Baptiste Salez son père absent, Jean pre
Commune de ces présentes mil huit cent quatre, Gabriel Jean Baptiste Salez son père absent, Jean pre
Le Mariage Madeleine Catherine Delahaye fille domestique demeurant en dit lieu
âgée de Vingt ans onze mois dix huit jours étant née en cette Commune de laquelle elle
Brainval arrondissement de Clermont département de l'Oise ainsi qu'il en conste par son acte de naissance

delivré par monsieur le maire dudit Rémérangle le vingt un de ce mois signé Bouteille, fille
deffunt Joseph André Delihu et de marie madeleine Raisin sa femme tous deux décédés audit Rémé-
rangle le trente un décembre mil huit cent dix sept et la seconde le six juillet mil huit cent quatorze
ainsi qu'il est constaté par l'extrait des actes de décès délivré par ledit sieur maire de Rémérangle
sous vingt un juillet présent mois, d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entr'eux et dont les
publications ont été faittes devant la porte de la maison commune dudit la Neuville en bas
la première le dimanche treize et la seconde le vingt du présent mois tous deux à l'heure de midi

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée. faisant droit
leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre
six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement, déclarons au nom de la loi que françois Alexandre Salot et marie
madeleine catherine Delihu sont unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en présence
françois Amable Salot garçon agé de vingt six ans Bucheron frère de l'époux, Louis
agé de quarante un ans Bucheron oncle de l'époux, tous deux demeurants audit la Neuville
en bas, Pierre Raisin agé de soixante deux ans tisserand entoillé oncle de l'épouse, Louis
André orget agé de quarante cinq ans Cabaretier parain de l'épouse à cause de sa femme
tous deux demeurants à Rémérangle, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné
lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes excepté lesdits françois Alexandre
Salot et Louis de l'isle qui ont déclaré ne savoir lire pour signer.

françois Sollot
catherine delihu
SALOT
Raisin orget Lehaye maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le vingt neuf juillet dix heures du matin, par devant
nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en bas canton et arrondissement
de Clermont département de l'oise; sont comparus françois Amable Salot, garçon

Bucheron agé de vingt six ans huit mois et six jours étant né en cette
commune le vingt trois novembre mil sept cent quatre vingt seize et y demeurant,
fils de Jean Baptiste Salot Bucheron demeurant en cesdite commune ci présent et
consentant et de deffunte marie Cécile soutenant sa femme décédée en ladite commune le
dix sept février mil huit cent quinze, d'autre part

Et marie Natalie Wallet fille demeurante en cette commune agée de vingt cinq
ans six mois et dix sept jours y étant née le douze janvier mil sept cent quatre vingt dix
huit (vingt trois nivose an six) fille de Pierre Wallet tisserand entoillé et de marie Lucienne
Batard sa femme demeurants en cesdite commune ci présents et consentants, d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entr'eux et dont
les publications ont été faittes devant la porte de la maison commune de cette commune,
savoir la première le dimanche treize et la seconde le vingt du présent mois tous deux à l'heure de midi

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit
à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et
du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur
époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons
au nom de la loi que françois Amable Salot et marie Natalie Wallet sont
unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Jean Baptiste
hermand; soutenant oncle de l'époux à cause de sa femme agé de trente trois ans Bucheron,
françois Deguerre agé de soixante quatorze ans Bucheron parain de l'époux, françois
Batard agé de cinquante ans marchand briquetier, oncle de l'épouse, et Emmanuel Wallet
agé de quarante ans tisserand entoillé oncle de l'épouse, tous quatre demeurants audit
la Neuville en bas, lesquels après qu'il leur en a aussi donné lecture l'ont signé avec nous et les
parties contractantes ont déclaré ne savoir lire pour signer ainsi que ledit françois Deguerre

SALOT Wallet
Wallet nature
Sallot Lucienne Batard
Hermand Hubert Wallet Lehaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt huit septembre
cinq heures du soir.
Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville cy bey. canton de Arzonville arrondissement
de Chinon Département de Indre. Est comparu
Jean Baptiste Bernard agé de Vingt huit ans Cultivateur demeurant audit Lieu
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à Soundray ce jourd'hui
sur les dix heures du matin, duquel Comparant a déclaré vouloir donner les Prénoms de Jean
Baptiste Alphonse; Lecture présentation et déclaration faite, enfant présent a été signé
Billon Instituteur agé de Vingt six ans et Louis Maire Victor Bonnefoy propriétaire
agé de trente ans tous trois demeurants audit Soundray, par ce que le père interpellé
a déclaré ne savoir signer et ne le savoir de ce interpellé suivant la loi. Ainsi signé
en la minute des présentes Louis Bonnefoy

Billon Delhay maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le vingt trois septembre huit heures du matin
Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville canton
canton et arrondissement de Chinon département d'Indre et Loire; sont comparus Victoire
Bonnefoy agé de soixante onze ans huit mois et deux jours étant né en la commune
de Thizay canton de Ste Maure de Vingt un Avril mil sept cent cinquante deux ainsi qu'il
en conste par l'acte de naissance délivré par l'adjoint au maire dudit Thizay le
Vingt six Novembre mil huit cent vingt légalisé par Monsieur le Président du tribunal
civil de Chinon visé le trente dudit mois, Cultivateur demeurant audit Thizay, fils
de défunts Claude Bonnefoy et de Marie Brice ses père et mère, veuve
de Marie Anne Bernard ses femme décédé audit Thizay le premier Mars mil huit
cent vingt et un ainsi qu'il en conste par l'acte de décès délivré par le dit
maire de la Commune de Thizay le sept de ce mois, d'une part —

Et Marie Jeanne Victoire Jallot agé de quarante neuf ans — 49 —
Dix mois et trois jours étant née en cette Commune le Vingt Novembre mil sept cent
soixante trois ainsi qu'il en conste, fille de Jean Baptiste Jallot son profession
demeurant aussi en cette Commune ici présents et consentant et de défunte Marie
Jeanne Jallotte ses femme décédé en cette Commune le onze Juillet mil huit cent neuf
Vues de mêmes de hors audit Commune de la Chapelle aux Naux le dix Juin mil
huit cent vingt un ainsi qu'il en conste d'acte de décès délivré par Monsieur
le Maire de la susdite Commune le vingt neuf Juillet dernier, d'autre part —

Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration de mariage projetté entre
eux dont les publications ont été faites tant en cette Commune que celle de Thizay devant
la porte de la maison de Commune, savoir la première le dimanche trois dont de la susdite
le dix huit mois tout deux allemand et vingt, ainsi qu'il en conste par le certificat
délivré par l'adjoint au maire dudit Thizay le sept de ce mois —

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié faisant droit à leur
requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnés et du
chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé si ils veulent épouser
et la future épouse si elle veut prendre pour mari et époux l'un et l'autre chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement, Déclarons au nom de la loi que ledit
Bonnefoy et Marie Jeanne Victoire Jallot sont unis par le mariage, duquel
acte dressé acte en présence de Maître Bonnefoy agé de soixante neuf ans cultivateur
propriétaire de Thizay, Bruno Lachaise agé de vingt huit ans Manouvrier Maçon de Thizay
tous deux demeurants audit Thizay, Amable Bernard agé de vingt cinq ans Cultivateur
oncle de l'époux et Louis Joseph Durenge agé de trente ans Cultivateur tous deux demeurants
audit la Neuville, desquels après qu'il leur a été aussi donné lecture
l'acte signé avec nous et les parties contractantes, témoins Victoire Jallot veuve Bonnefoy
Bruno Lachaise Bernard Louis Joseph Durenge qui ont déclaré ne savoir signer

Victoire Jallot Bonnefoy
Bruno Lachaise Bernard
Delhay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le vingt huit septembre heure de midi, Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Lez, canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparus Nicolas Simon Lagache agé de vingt six ans propriétaire et Antoine Eloy Billot agé de vingt [illegible] instituteur tous deux demeurants audit la Neuville-en-Lez, lesquels nous ont déclaré que Pierre Joseph Lagache garçon agé de quatre mois et quatorze jours fils dudit Nicolas Simon Lagache premier comparant et de Justine Clemence Sorel [illegible] est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en la maison de sesdits père et mère sise audit la Neuville-en-Lez en la rue du Chateau, et ont les comparans signés avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faitte

Lagache

Billot Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le six octobre neuf heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Lez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparus François Joseph Ferrand agé de vingt trois ans cultivateur demeurant à Bulles gendre de la deffunte ci après nommée et Antoine Eloy Billot agé de vingt six ans instituteur demeurant audit la Neuville-en-Lez; lesquels nous ont déclarés que Marie Marguerite Warée agée de cinquante deux ans veuve de Jean Baptiste Fanin est décédée ce jourd'hui à sept heures et demie du matin en sa maison sise en cette commune grande rue qui conduit de Beauvais à Clermont, et ont les comparans signés avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faitte

François Ferrand

Billot

Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt quatre octobre onze heures du matin Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Lez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, est comparu

Joseph Constantin Richard agé de trente deux ans manœuvre demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise en la grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Adelaïde Julienne Boucher son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise

Lesdites déclaration et présentation faitte en présence de Narcisse Maillard agé de vingt trois ans instituteur et de Louis Marie Victor Bonnefoy agé de trente ans propriétaire tous deux demeurants audit la Neuville-en-Lez, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faitte excepté ledit Joseph Constantin Richard qui a déclaré ne savoir lire pour signer

Louis Bonnefoy

Maillard

Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le vingt cinq octobre neuf heures du matin Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Lez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparus Medard Sommereux agé de cinquante deux ans Bucheron époux de la deffunte ci après nommée et Joseph Duverger agé de quarante quatre ans Bucheron frère de la dite deffunte, tous deux demeurants audit la Neuville-en-Lez; lesquels nous ont déclarés que Henriette Duverger agée de cinquante ans femme dudit Sommereux est décédée le jour d'hier à six heures du soir en sa maison sise en cette commune grande rue qui conduit de Beauvais à Clermont près le Calvaire, et ont les comparans signés avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faitte excepté ledit Medard Sommereux qui a déclaré ne savoir lire pour signer

Duverger

Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le six novembre dix heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Lez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise; est comparu Henry Jean Baptiste Aubourg

agé de vingt huit ans menuisier demeurant en cette Commune
Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre
heures du matin en sa maison fils en légitime mariage, dudit déclarant et
de Elizabeth Sibrie Bâtard son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les
Prénoms de henry fulgence

Ledite déclaration et présentation faites en présence de françois Joseph Bâtard
agé de cinquante un ans marchand tuilliès et marisse Maillard agé de vingt
ans instituteurs tous deux demeurants audit Lasserville ambz, de ce requis par
témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Delay maire Aubourg Bâtard Maillard

L'an mil huit cent vingt trois le onze Novembre huit heures du matin, Pardevant
Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville ambz canton d'Aunay
département de Loire, Inférieure soussigné a comparu françois Boulanger agé de
quarante deux ans cordonnier fils de la défunte et après femme de marisse Maillard
agé de vingt huit ans instituteurs tous deux demeurants audit de la Nouville ambz ;
lequel nous a déclaré que Genevieve desirée agé de soixante quatre ans sans
profession Boulanger Jardinier demeurant en cette Commune est décédé ce jourd'hui
six heures du matin en sa maison fils en légitime mariage grand fils qui lui a déclaré
a ce requis et ce les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il
leur en a été fait lecture

Boulanger Maillard

Delay maire

L'an mil huit cent vingt trois le onze Novembre cinq heures après midi, —
Pardevant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville ambz canton d'
Aunay département de Loire Inférieure soussigné a comparu Louis Joseph Boulanger
agé de trente trois ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui onze heures après midi en sa maison fils
en légitime mariage de lui déclarant et de honorine Jeremie de ses femme auquel
il a déclaré vouloir donner les Prénoms de françois Jean Baptiste

Ledite déclaration et présentation faites en présence de françois Joseph
Bâtard agé de cinquante un ans marchand tuilliès et marisse Maillard agé de vingt trois
ans instituteurs tous deux demeurants audit Lasserville ambz, de ce requis par témoins
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture,
Louis Joseph Boulanger père qui a déclaré ne savoir écrire ni signer,

Delay maire Bâtard Maillard

L'an mil huit cent vingt trois le Dix sept Novembre huit heures du matin, Pardevant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville ambz canton d'Aunay département
de Loire, Inférieure soussigné a comparu françois Alexandre Jalon agé de vingt deux ans
cordonnier demeurant en cette Commune, lequel nous a déclaré que Marie Madeleine Catherine Delisle
femme en ménage ce jourd'hui dix heures du matin en sa maison fils en légitime mariage
de lui déclarant, d'un enfant du sexe masculin mort né de lui déclarant, ledite déclaration faite
en présence de Celie Wallet agé de vingt deux ans sage femme et de marisse Maillard agé de vingt deux
ans instituteurs tous deux demeurants audit la Nouville ambz, et ont les déclarants signé avec
nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture Sallot

Celie Wallet Maillard Delay maire

L'an mil huit cent vingt trois le Vingt quatre Novembre dix heures du matin, —
Pardevant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville ambz canton d'
Aunay département de la Loire Inférieure soussigné a comparu Celie Cornelie Wallet agé
de vingt six ans sage femme demeurant en cette Commune, laquelle nous a déclaré que
ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison est accouché du sexe féminin en la maison de maire
Louis huit mois sept mois de légitime mariage grand fils
de Bonnaire absents qui lui a déclaré donner les Prénoms
de Catherine Octavie auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms
de Marie Modeste fille de défunt Pierre Antoine Bâtard Maître de Bonheur ouvrier de
Mortidrie fille de Marie Modeste Bâtard domestique
de déclarante ledite déclaration faite en présence de Marisse Maillard agé de vingt trois ans instituteur
rue de Louis françois Grevin agé de quarante neuf ans cultivateur tous deux demeurant audit la Nouville
ambz, lesquels déclarants témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Celie Wallet Delay maire Grevin Maillard

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt deuxième Neuf heures du
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise. Se Compar Jean
Baptiste Hernand agé de vingt quatre ans Bucheron demeurant en cette Commune
lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à onze
du soir en sa maison sis en cette Commune lieu dit le grand Bout de Beauvais à
Marie antoinette Coquempot son épouse à laquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Jean Baptiste

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Narcisse Maillard âgé
vingt trois ans instituteur et Denis François Grevin agé de quarante neuf ans
cultivateur tous deux demeurant audit la Neuville-sous-Orry, lesquels déclarant
ce Témoins signés avec Nous et le présent acte de Naissance après que lecture leur en a
été faite Jean Baptiste Hernand

Grevin Maillard

Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent vingt trois le vingt cinq décembre neuf heures du matin
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous-Orry
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Hernand
âgé de vingt quatre ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a
déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin est décédé en sa maison
Marie Antoinette Coquempot sa femme âgée de vingt trois ans
institutrice demeurant en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que Jean
Baptiste Hernand âgé de cinq jours fils dudit Jean Baptiste Hernand premier comparant
et de Marie Antoinette Coquempot sa femme décédée ce jourd'hui à trois heures du matin
en la maison dudit premier Comparant sis grand Rue de Beauvais à cette commune
Comparants signés avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite
que de tout dont acte Jean Baptiste Hernand

Maillard

Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt cinq décembre heure de midi
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, se Comparu
Jean Arnaud Ambroise Jourdain agé de trente trois ans propriétaire cultivateur
en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui
à dix heures du matin en sa maison sis en cette Commune lieu dit le Grand
Bout de Beauvais de lui déclarant et de Dame aimée Josephine Devaux son épouse à laquelle il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Ange Barthélemy

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Honoré Hubert âgé de trente-
huit ans manouvrier et de Denis François Grevin agé de quarante neuf ans, tous deux
tous deux domiciliés en cette Commune, témoins pour et témoins signés avec Nous, le
présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Delsaux maire Jourdain Grevin Hubert

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt cinq décembre quatre heures après midi
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous-Orry canton et
arrondissement de Clermont département de l'Oise, se Comparu Denis Joseph Ange
âgé de vingt six ans maçon demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un
enfant du sexe Masculin né à Jourdain à deux heures après midi en sa maison sis
Grand Bout de Beauvais à cette commune de lui déclarant et de Marie âgée opportune Boulenger sa femme
auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Noel

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Honoré Hubert âgé de trente huit
ans manouvrier et Denis François Grevin âgé de quarante neuf ans cultivateur tous deux
domiciliés en cette Commune, témoins pour et témoins signés avec Nous le présent acte de
naissance après que lecture leur en a été faite Ange Grevin

Delsaux maire Hubert

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois le vingt cinq décembre quatre heures après midi
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous-
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, se Comparu Denis Joseph
Ange âgé de vingt six ans maçon demeurant en cette Commune, lequel Nous a

présente mes enfans du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures moins
après midi en sa Maison sise grande Rue de Beauvais, a nommé Delin Delorain
marié agé d'environ trente ans auquel il a déclaré Vouloir donner
le Prénom de Louis Frédéric Marcelin

Ledits Déclaration et présentation faites en présence de Honoré Hubert agé de Trente
trois ans, Marmonnier habitant François Grevin agé de quarante deux ans Cultivateur
tous deux domiciliés en cette Commune et autres pris et nommés par
présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Hubert Augot Grevin Delay

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt sept Décembre deux heures après midi
Par devant nous, Maire officier de l'état civil de la commune de Neuville chef lieu
canton et arrondissement de Montdidier département de l'Oise ; Se sont présentés Jean
François Derasse agé de vingt cinq ans marchand Tonnelier demeurant en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui heure de midi
en sa Maison sise grande Rue de Beauvais, a nommé Delin Delorain et de Victoire
Dignier son épouse auquel il a déclaré Vouloir donner le Prénom de François
Théophile ; Ledits Déclaration et présentation faites en présence de Honoré Hubert
agé d'environ trente ans Marmonnier habitant François Grevin agé de quarante deux ans
Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, Témoins pris et nommés par
nous à cet effet par acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Hubert Jean François Lesrat Grevin Delay

Naissance

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt huit décembre heure de midi, Par devant Nous Maire
officier de l'état civil de la commune de Neuville chef lieu canton et arrondissement de Montdidier
département de l'Oise ; Se sont présentés Antoine Noël Billot agé de vingt six ans marchand tonnelier
demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui
vingt heures du matin en sa Maison sise grande rue de Beauvais, a nommé Delin Delorain et
Coralie Désirée Marie son épouse auquel il a déclaré Vouloir donner le Prénom de Camille Amarante
Ledits Déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de quarante
ans Cultivateur et Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette
Commune, Témoins pris et nommés par nous à cet effet par acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Billot Delay Grevin Maillard

Mariage

L'an mil huit cent vingt trois le vingt neuf décembre quatre heures après
Par devant nous, Maire officier de l'état civil de la commune de Neuville chef
canton et arrondissement de Montdidier département de l'Oise ; Se sont comparus Louis Frédéric
agé de trente deux ans trois mois dix jours né en la commune de Neuville chef
en constaté par acte de Naissance de lui par nous Maire officier de l'état civil
instance de Delin Delorain et de Victoire Dignier son épouse, fils de défunt François
Marie Delorain, et de défunte Marguerite Noël décédé à Neuville susdit
Juin mil huit cent vingt ainsi qu'il en constaté par acte de décès, délivré par
le même jour dix neuf octobre dernier, Majeur

Et Marie François Bajard fils agé de cinquante ans trois mois vingt
Commune et y étant né le neuf janvier mil huit cent soixante trois fils de défunt
Bajard décédé en cette Commune le quinze Brumaire an cinq de la République française et de
Marie Antoinette Rousset Jadis femme aussi décédé en cette Commune le vingt trois
de la présente, d'autre part

Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux
publication en a été faite en cette Commune le dimanche vingt trois Novembre
deux à Neuville Midi ; aucune opposition audit Mariage ne Nous ayant été jusqu'à ce
Nous avons requis lecture après avoir donné lecture de toute la pièce et des Actes
chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage avons demandé aux futurs époux
futur époux fils, Veulent épouser pour Mari et pour femme chacun de leur
séparément et affirmativement, Déclarons au Nom de la loi que dorénavant
le Mari François Bajard sont unis par le Mariage, Depuis avons donné acte aux époux
de Brind Ambroise Walter agé de cinquante six ans, Jean Baptiste Bidal
tous deux tisserand entre eux amis de l'époux ; Brind Nicolas Bajard agé de cinquante
tisserand entre eux frère de l'époux de Brind Nicolas Bajard fils agé de vingt
de l'époux tous quatre demeurants audit Neuville chef canton, lesquels après
avoir donné lecture Nous signé avec Nous et les parties Contractantes, Témoins
Bajard époux et Brind Nicolas Bajard fils qui ont déclaré ne savoir le faire pour signer de ce
Journellement.

Louis Frédéric Marcelin

Billot

Bajard

Delay Maire

Table des actes compris au present registre

Naissances

Debergue, Jean ... 25. 7bre
Noel ... 26. 7bre
Aubourg, Henry Eulgence ... 6. 9bre
Bajard, Nicolas Desiré ... 29. mars
Billot, Adelaide amarante ... 28. 7bre
Borel, Valentine Eugenie ... 17 janvier
Boulanger, Francois Jean Baptiste ... 11. 9bre
Cabay, Silvie Caroline Apoline ... 10. fevrier
Camenge, Louise Adelaide Maria ... 2. mars
Corbillon, Louis Modeste Alfred ... 17. mai
Delarivaux, Louis auguste ... 2. avril
Dagin, Therese Leocadie ... 26. juin
Herrmand, Jean Baptiste ... 20. 7bre
Jean Baptiste alphonse ... 18. 7bre
Jourdain, Ange Barsaie ... 26. 7bre
Lagache, Henri Joseph ... 14. mai
Magne, Baptiste auguste felix ... 6. avril
Petit, Catherine octavie agapie ... 21. 9bre
Richard, Marie Louise ... 22. 8bre
Sommaccy, Eugenie clemence ... 3 avril

Mariages

Batte, Madeleine Francoise ... 7 mai
Bajard, Jean Francois ... 29. 7bre
Coquenpot, Marie Antoinette ... 6. fevrier
Delahaye, Marie Madeleine Antoinette ... 24. Juillet
Devinemy, Marie Elizabeth Silvie ... 5 mars
Dupuis, Victor Julien ... 11. mars
Dubois, Narcisse Adolphe ... 29. Juillet
Duval, Auguste Victor ... 7 mai
Mr. Michel Appolline ... 23. Juillet

Jamin, Marie Marguerite Rose ... 16.
Jerrard, Francois Joseph ... 16.
Grigaut, Louis ... 29.
Herrmand, Jean Baptiste ... 6. fevrier
Grimard, Marie Anne Victoire ... 6. mars
Lariye, Gabriel Leon ... 5. mars
Levasseur, Jean Francois ... 11. mars
Magnier, Pierre Denis ... 6. mars
Normand, André ... 23. 7bre
Salon, Francois Alexandre ... 24. Juillet
Francois Amable ... 29 Juillet
Marie Jeanne Victoire ... 23. 7bre
Waller, Marie Natalie ... 29 Juillet

Décès

Bruhesme, Marie Rose ... 24. Juin
Coquenpot, Josephine caroline ... 10. fevrier
Marie Victoire Veronique ... 16. Janvier
Deligny, Francois Charlemagne ... 14. fevrier
Duvergey, Henriette ... 25. 8bre
Gallois, Marie Anne ... 26. mars
Herrmand, Jean Baptiste ...
Herin, Pierre Nicolas ...
Lagache, Pierre Joseph ...
Leferre, Genevieve ...
Magne, Baptiste Auguste felix ...
Routhiaux, Francois Simon ... 5. mars
Vallery, Leon Alexandre ... 17. mars
Guerin, Pierre Victoire ... 19 mars
Normand, Francois ... 2 mars
Waller, Henri Joseph auguste ... 3. fevrier
Warrin, Marie Augustine ... 5. 3.

Commune de Clermont-Oise

Timbre sec

An 1824.

Premier feuillet

D

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit:

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS des citoyens de la commune de Clermont-Oise pendant l'année 1824.

Ledit registre contenant dix-huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-trois.

Payen

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, (*un pouce et demi au moins*) la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire:

NAISSANCES. (Le sexe de l'enfant.)

DÉCÈS. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

MARIAGES. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Naissance

L'an Mil huit cent Vingt quatre le Cinq janvier [illegible]
heures de soir pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la
Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise est Comparu Auguste pastoral Durand âgé
de vingt six ans Marguisier Demeurant en cette Commune lequel
nous a présenté un enfant de sexe Masculin né ce jourd'hui à
heures de matin en sa maison sise rue de l'Eglise de la présente
Commune de cet présent mois et de Madeleine françoise Joseph Gratté son épouse
Déclarant et de Madeleine françoise Gratté son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis
Dite déclaration et présentation faite en présence de
Marcelle Maillard âgé de vingt trois ans Instituteur
Louis françois Grevin âgé de cinquante ans Cultivateurs
tous deux domiciliés en cette Commune et ont les
et témoins signé avec nous le présent acte de naissance
par lecture à été fait lecture. Duval auguste Maillard

Lelay[illegible] Grevin

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le dix neuf Janvier trois heures après midi
Pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la commune de la neuville en
Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Est Comparu Pierre
Antoine Bouteiller âgé de quarante trois ans garde champêtre demeurant en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à trois heures du
matin en sa maison sise rue de l'église de lui déclarant et de Sophie Adélaïde garde sage
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Hippolyte Armand
Ledite déclaration représentation faite en présence de Marcelle Maillard
âgé de vingt trois ans instituteur et de Louis françois grevin âgé de
cinquante ans cultivateurs tous deux domiciliés en cette Commune, et
ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de naissance et lecture
Bouteiller père a déclaré ne savoir lire ni signer après que lecture leur a
été faite Maillard grevin

Lelay[illegible]

Décès

L'an mil huit cent Vingt quatre le Neuf janvier huit heures du matin,
Pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en



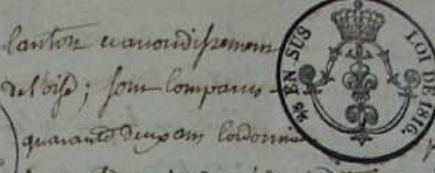

Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus
François Boulanger âgé de
quarante deux ans Cordonnier père nourricier du déclarant ci après nommé
Marcelle Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux demeurant à cette
La neuville en Hez, lesquels nous ont déclaré que Antoine Henri Flor
garçon âgé de trois mois et trois jours Né à Bailleval le vingt Novembre dernier
fils de Louis Antoine Flor et de Josephine Clementine Pinteau son épouse demeurant
à Bailleval rue des grands Vingts N°. 1. ; Et de ce à nous dit et trois heures du matin
en la Maison dudit François Boulanger sur grande rue ci avant déclarée, lesdits
Comparans signé avec Nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Maillard Boulangé

Lelay[illegible]

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le dix neuf Janvier onze heures du matin, Pardevant
Nous Maire officier de l'état Civil de la commune de la neuville en Hez
Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Est Comparu Pierre
Louis Marie Waller âgé de Vingt
cinq ans Tisserand entretenu demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un
Enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison sise
grande rue de Beauvais, de lui déclarant et de Marie Hélène françoise
Boulanger son épouse, auquel il a déclaré Vouloir donner les Prénoms de
Désiré Théodore ; Ledite déclaration représentation faite en présence de
Louis françois grevin âgé de cinquante ans Cultivateur et de Marcelle Maillard
âgé de Vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et lesdits
père et témoins ont signé avec Nous le présent acte de naissance Pierre Louis
Marie Waller père qui a déclaré ne savoir lire ni signer après que lecture leur a été
fait

Maillard grevin

Lelay[illegible]

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le dix neuf Janvier quatre heures après midi
Pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en

Mariage

Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Le Cinquante
François Alexandre Duval agé de vingt trois ans marchand tuilier demeurant
cette Commune, lequel nous a produit un brevet militaire portant
deux heures après midi en notre maison fut grande rue de Beauvais a comparu
Delle Declarant ede Marie Rose Pillion sa femme a laquelle il a declaré vouloir
donner les Prenoms de François Alexandre Defunt. ——————

Lesdits Declaration et presentation faites en presence de Louis François Grevin
agé de cinquante ans Cultivateur et de Marie Maillard agé de vingt trois ans
instituteurs tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les pere et
temoins signé avec nous apres lecture et mention faite que lenfant a été fa

Duval Maillard Grevin
Delaye maire

L'an mil huit cent vingt quatre le vingt quatre février dix heures du matin
Par devant Nous Maire officier de letat civil de la Commune de Rosneuville en la
en arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus François Ma
Joseph Batard garçon agé de vingt deux ans et demi tuilier demeurant aud
de Rosneuville en la ; et Mlle Le vingt cinq decembre mil huit cent un, fille de Jean
Joseph Batard aussi tuilier et de feue Mlle Bullens sa femme demeurant en
cette Commune, son pere en mon cabinet présent et consentant, d'une part ——

Et demoiselle, Marie Louise Pelagie Demortaine fille agée de vingt
ans quatre mois et dix jours singuliere demeurant audit Rosneuville en la Com
née en la Commune de Fouquenolle Canton de Mouy département de l'Oise
le quatorze octobre mil huit cent un, ainsi quil en conste par acte de
Naissance delivré par Monsieur le Maire dudit Fouquenolle le vingt huit janvier
dernier, signé Delafaye Maire, fille de Victor Demortaine cultivateur
demeurant audit Fouquenolle ici présent et consentant et de defunte Marguerite
Fruitier sa femme decedée audit Fouquenolle le sept avril mil huit cent six ainsi
quil en conste par acte de deces delivré par Mr dudit lieu Maire de Fouquenolle

le vingt huit janvier dernier [illegible] dument paraphé ——— Vers

Lesquelles Noms ont requis deprocéder a la celebration
du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites
savoir la premiere le Dimanche Cinq de ce mois et la seconde le cinq du mois
de Mardi tant en cette Commune qu'en celle dudit Fouquenolle ainsi qu'il en
conste par les certificats delivré par Monsieur le Maire dudit Fouquenolle en date
de ce mois, signé Delafaye Maire. ——————

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit
a leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées
ensemble du chapitre six titre cinq du code civil intitulé du Mariage, avons demandé
aux futurs époux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme, chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement ——
Declarons au nom de la loi que François Noel Joseph Batard et Marie Louise
Pelagie Demortaine sont unis par le Mariage, duquel avons dressé acte ——
en présence de Louis François Grevin agé de cinquante ans cultivateur ami de l'époux
parent de l'épouse, François Joseph François agé de quarante ans marchand ——
ami et parain de l'époux tous deux demeurants audit Rosneuville en la Mairie
Maillard agé de vingt trois ans instituteur demeurant audit Rosneuville en la Mairie ami de l'époux
de François Clement Lequeux agé de quarante un ans Monsieur demeurant audit lieu
ami de l'épouse ; lesquels après qu'il leur en a été fait donné lecture l'ont signé
avec Nous et les parties Contractantes ainsi que ledit audit François Joseph Batard
Victor Demortaine cultivateur pere de l'épouse

Noel Batard
Pelagie Demortaine
Bullens Batard Demortaine François
Lequeux Grevin Batard
Maillard Touche Wallet
Dubois
Delaye maire



+ quatre février huit heures du soir
M L
B L
+ au deux de la République
M L
B L
a fondé ces Mémoires demeurant audit lieu de la Vingt sept avril mil huit cent dix sept ainsi qu'il en constaté par l'acte de décès délivré par Monsieur le Maire dudit le Neuf Prairial — le Vingt quatre de ce Mois signé Caron Maire
M L
B L
M L
françoise
M L
B L L
M L

Mariage

L'an dix huit cent vingt quatre le vingt + ~~cinq février~~ ~~dix heures du matin~~ Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparus Stanislas Magnez garçon agé de vingt neuf ans et dix mois Ménuisier demeurant à la rue Saint Pierre y étant né le dix neuf Germinal, fils de Baptiste Magnez # et de Marie Madeleine # de la rue sa femme demeurant audit rue Saint Pierre ses pere et mere ~~ici présent et consentant d'une part et demoiselle~~ ladite Maire Madeleine de la rue ici présente et consentante, d'une part

et demoiselle Marie françoise Josephine Lepinette fille Couturière agée de vingt trois ans neuf mois et deux jours demeurant audit la Neuville en hez y étant né le deux prérial en huit de la république fille de françois Lepinette décédé à paris à l'opital Saint Louis le vingt trois ventose en onze de la république et de Marie Elizabeth Lepinette sa femme à présent femme de isaac philbert Boitel aubergiste demeurant en cette dite Commune la dite Lepinette de son Mari autorisé pour ce présent et consentant d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites savoir la première le dimanche ~~premier de ce mois~~ et le huit de ce mois et la seconde le quinze tous deux à l'heure du midi tant en cette Commune qu'en celle dudit la rue Saint Pierre ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur le Maire dudit la rue Saint Pierre le jour d'hier. Signé Caron Maire. Aucun apposition audit Mariage ne nous ayant été signifiés faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun deux ayant répondu séparement et affermativement, déclarons au nom de la loi que

Stanislas Magnez et Marie françoise quatre Josephine Lépinette sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de pierre françois de la rue agé de quarante trois ans Manoudrier oncle de l'époux Antoine le fèvre agé de cinquante deux ans Tourbier aussi oncle de l'époux à cause de sa femme tous deux demeurant audit la rue Saint Pierre pierre Lépinette agé de soixante ans Tonnellier — demeurant à Montlet oncle de l'épouse et de Narcisse Maillard agé de vingt trois ans Instituteur demeurant audit la Neuville en hez ami de l'épouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes ainsi que lesdits et dites isaac Boitel et Marie Madeleine françoise de la rue et Marie Elizabeth Lépinette, excepté Marie Marie Madeleine françoise de la rue qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Dix neuf mots dans le cours des présentes rayés comme nul

M L
B L
L B
L
M

Mangnez
Boitel
Marie Elisabeth Lespinette
Josephine Lépinette
Pierre Lepinette
Delarue
Lefevre
Maillard
Lehoy maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt quatre le vingt cinq février huit heures du soir Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparus Pierre gallien garçon agé de quarante trois ans et deux mois Ecuyer de Voltige demeurant en cette Commune étant né au bourg de Brehal arrondissement de Coutance département de la Manche le vingt six décembre mil sept cent quatre vingt ainsi qu'il en constaté par l'acte de naissance délivré par ladjoint

au Maire dudit Brehat le vingt et un mai mil huit
cent vingt trois legalisé par le president du tribunal
civil de Coutance le vingt huit dudit Mois fils de Defu
Richard gallien decede audit Brehat le dix huit avril
mil huit Cent quinze ainsi qu'il est constaté par l'a
de deces delivré par huit adjoint au maire dudit Brehat
le vingt et un mai mil huit cent vingt trois legalisé
par dudit président du tribunal civil de Coutance le
vingt huit dudit Mois, et de Marguerite nicolle sa
femme ses pere et mere ladite Nicolle consentante
ainsi qu'il resulte de l'acte passé devant Monsieur
Dumont Notaire au bourg de Brehat le vingt trois m
mil huit cent vingt trois enregistré au Mont Castre le trois
jour et legalisé par Monsieur le president du tribu
civil de Coutance le vingt huit dudit mois, lequel
au bredit demeurera annexé à la presente pour
Et Demoiselle Genevieve Adelle Lavie fille agée de vingt
trois ans sept mois quinze jours fille de Jacques Demurand
en cette Commune, y est née le dix juillet mil huit cent
fille de Charles Lavie cultivateur demeurant en cette comm
ici present et consentant, et de Defunte Genevieve Dubo
sa femme decedée en cette dite Commune le vingt trois
septembre mil huit cent sept les pere et mere d'autre part,
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du
Mariage projeté entre eux, et dont la publication a été
faite en cette Commune savoir la premiere le Dimanche
quinze de ce mois et la seconde le vingt deux dudit Mois
Vu le tout à l'heure de midi aucune opposition audit
Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requ
après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus
Mentionnées du chapitre six du titre du Code Civil intitulé
du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épou
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun deux
ayant répondu séparément et affirmativement de vouloir
nous de la loi que pierre gallien et Genevieve adelle Lavie
unis par le Mariage ce qu'ici avons Dressé acte en presence de

---

17 Mai 1823.

Contentement

Par devant Me Dumont Notaire
Royal, residant au bourg de Brehal, Chef lieu
de Canton, arrondissement de Coutances
Département de la Manche, soussigné.

Fut Présente: Dame marguerite
Nicolle, ancienne Cultivatrice, Veuve de Richard
Gallien, demeurant & domiciliée en Cette
Ville commune de S.Brehal

Laquelle a par ces présentes
Consenti que le Sieur pierre Gallien,
Cultivateur de Voltigeur, né en Cette Commune de
S.Brehal, le vingt-sept Sept cent quatre vingt et
de son légitime mariage avec ledit feu sieur
richard Gallien, actuellement domicilié à la
Heuville, Département de Seine
Contracte mariage avec la personne
qui lui conviendra;
Et autant que besoin est ou serait la dite
Dame Comparante donne pouvoir au porteur
du présent Contentement formel et authentique
de se retirer devant tout officier de l'Etat
de se retirer devant tout officier de l'Etat
prêter tout Contentement, assister à la
Célébration dudit Espéré mariage tant
Civile que religieuse, signer les Contrats
Et actes, et généralement faire à l'effet
de ce que dessus tout ce qui sera utile et
necessaire, exprimé ou non exprimé,

Dont acte
Fait et passé en l'Etude audit Brehal
l'an mil huit cent vingt trois le vingt trois

Mai, Jeanne Desfeuvre, épouse Charles
le Blondel, tonnelier, et Jacob Brionet, Brunet
Demeurant Domicilié, tous dit à Brehal
Témoins qui ont signé avec ledit notaire
Lecture faite, la dite comparante a déclaré ne
savoir écrire ni signer, de ce interpellée, en
a requis
lecture faite et requis
Brionet

Enregistré à Brehal le vingt deux Mai 1823, f° 11
R° case 5, reçu deux francs vingt centimes 10e compris. /.

Vu par nous Président du tribunal civil de l'arrondissement de Coutances pour légalisation de la signature de Dumont Mre au bourg de Brehal.

Coutances le 28 Mai 1823,

TRIBUNAL CIVIL DE COUTANCES

Deux mots nuls comme surchargés
Lecture faite

Naissance

Jean Gallien âgé de quarante cinq ans Cultivateur
Jean Gallien âgé de quarante cinq ans Cultivateur
Jean Gallien âgé de quarante cinq ans Cultivateur



et auquel Me a declaré donner les Prenoms de Jean Baptiste —
lequel Enfant est né dudit Jean Baptiste Bastellier actuellement militaire commun étant
tombé pour former le contingent du Remplacement de l'armée de l'année mil huit cent vingt
trois ; et de Marie françoise Belangé sa femme demeurante en cette commune
Ladite declaration faitte en presence de Louis françois grevin agé de cinquante ans —
cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt trois ans instituteur tous deux —
demeurants audit La Neuville-en-hez ; et ont les declarans et temoins signés avec nous
le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Clelie Hallet — Maillard
Grevin — Lelaÿ p.mier

Décès

L'an mil huit cent vingt quatre le sept mars huit heures du matin, Pardevant
nous Marie officier de l'etat civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement
de Clermont departement de l'oise ; sont comparus Stanislas Mahieux proprietaire
agé de soixante huit ans demeurant en cette commune pere du deffunt ci après nommé —
et Narcisse Maillard agé de vingt trois ans instituteur demeurant en ladite commune —
Lesquels nous ont declaré que Victor Auguste Mahieux agé de vingt deux ans —
cleau d'ebroué fils dudit Stanislas Mahieux premier comparant et de Angelique Eleonard
Rousselle de Roanny sa femme est decedé ce jourd'hui a sept heures du matin en la maison
dudit premier comparant sise Rue des orfevre, et ont les comparans signés avec nous
le present acte de decès après que lecture leur en a été faitte

Maillard — Mahieux
Lelaÿ p.mier

Mariage

L'an mil huit cent vingt quatre le neuf mars dix heures du matin, Pardevant
nous Marie officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement
de Clermont departement de l'oise ; sont comparus Lucien hubert hen garçon agé —
de vingt quatre ans quatre mois et neuf jours marechal ferrant demeurant en la commune
de Litz y étant né le premier novembre mil sept cent quatre vingt dix neuf ainsi qu'il est
constaté par l'acte de naissance delivré par Monsieur le Maire dudit Litz le huit de ce mois —

signé Gautier avec — paraphe fils de Lucien — Hen —
Marmouvier — demeurant audit Litz et de Marie rose —
Angot sa femme ses — pere et mere ci presents et consentants, d'une part
Et Demoiselle Marie — Agnés Duru fille agée de vingt sept ans huit —
mois et vingt deux jours continuant demeurante audit La Neuville-en-hez y étant —
née le seize juin mil sept cent quatre vingt seize fille de Charles Duru garde forestier —
et de Marie Louise Maxence Pillon sa femme demeurante en cette commune ses pere —
et mere ci presents et consentants d'autre part —

Lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du mariage projetté —
entre eux et dont les publications ont été faittes savoir la premiere le dimanche —
vingt deux fevrier dernier et la seconde le vingt neuf dudit mois tous deux a l'heure de midy
tant en cette commune qu'en celle dudit Litz ainsi qu'il est constaté par le certificat —
delivré par Monsieur le Maire dudit Litz le huit de ce mois signé Gautier avec paraphe —

Aucune opposition audit Mariage ne nous aiant été signifié, faisant droit
a leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées —
et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage, avons demandé —
au futur epoux et a la future epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour —
femme chacun d'eux aiant repondu separement et affirmativement, declarons
au nom de la loi que Lucien hubert hen et Marie agnés Duru sont —
unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en presence de Pierre Laurent
hen agé de quarante neuf ans charpentier demeurant a Bulles ; charles
hen agé de quarante quatre ans manoeuvrier demeurant en cette commune
tous deux oncle de l'epoux et charles duru agé de quarante deux ans
cultivateur demeurant a Saint felix frere de l'epouse et Jean Baptiste
duru agé de cinquante six ans aubergiste en cette commune cousin de
l'epouse. lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture
l'ont signé avec nous et les parties contractantes et temoins ainsi
que les pere et mere des epoux excepté le sedit et dite lucien charles
hen, Marie rose Angot qui ont declaré ne savoir ecrire pour signer

Lucien hen — Agnes Duru
Duru — Pillon — Pierre hen — Bonnefoy
Duru — Duru — Balard
Lelaÿ p.mier

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le quatorze Mars neuf heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la commune de Villeneuve-sur-
Canton et arrondissement de Sens département de l'Yonne ; Est Comparu
Jean Baptiste Delille agé d'environ trois ans, Batelier demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin Né cejourd'hui
a une heure du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais de lui
déclarant et de Marie Maxeme Duverger sa femme et auquel il a
déclaré vouloir donner les Prénoms de Louis
Ledits déclaration et présentation faites en présence de Louis François
Grevin agé de cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt
trois ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les dits témoins
signé avec nous le présent acte de naissance et ledit Jean Baptiste Delille père de l'enfant
interpellé de ce faire par nous après qu'il en a eu lecture

Lelièvre maire Maillard Grevin

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le vingt cinq mars dix heures du matin, Par devant
nous Maire officier de l'état Civil de la commune de Villeneuve-sur-Canton ar-
rondissement de Sens département de l'Yonne ; Est Comparu François Joseph
Magnez agé de Vingt quatre ans fileur demeurant en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe Masculin Né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa
maison sise grande rue de Beauvais à la main droite de celui déclarant et de Marie
Joseph Rouselle sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Auguste
Félix ; Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
agé de cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt trois ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les dits témoins
signé avec nous le présent acte de naissance et dit François Joseph Magnez père a
déclaré ne savoir lire ni signer après qu'il en a eu lecture

Maillard Grevin Lelièvre maire

Décès

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le Vingt six Mars heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état Civil de la commune de Villeneuve-sur-Canton ar-
rondissement de Sens département de l'Yonne ; Est Comparu Honoré Jacques Caron âgé de Vingt huit ans manœuvre
fixé à demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin Né ce jourd'hui à quatre heures après midi en sa maison sise grande rue
de Beauvais à la main droite de celui déclarant et de Rose Aubry Veuve Villain sa femme
auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Victoire Josephine
Ledites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de Vingt trois ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les présents témoins
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lelièvre maire Maillard Caron Grevin

Décès

L'an mil huit cent Vingt quatre le vingt neuf du mois de Mars heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état Civil de la commune de la Villeneuve-sur-Canton ar-
rondissement de Sens département de l'Yonne ; Est Comparu Etienne Edme Marminia âgé d'environ
Marminia âgé d'environ six ans fileur demeurant en cette Commune, lequel
nous a présenté le corps sans vie de Narcisse Maillard âgé de Vingt trois ans instituteur
Commune, lequel nous a déclaré que Marie Geneviève Victoire Walter âgée
de soixante deux ans femme de Jean Baptiste Eloy Espérand demeurant en cette Commune
lui décédé ce jourd'hui à trois heures du matin après avoir reçu les Sacrements
de ce que les Comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Marminia Lelièvre maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt quatre le douze Avril heures du matin,
Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de Villeneuve-sur-

canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; son Compagnon
dudit Compiegne âgé de soixante trois ans cultivateur demeurant à Thury canton
de Moris, grade de dessus ci après nommé le Marisse Maillard âgé de vingt trois ans
instituteur demeurant en ladite Commune ; lesquels nous ont déclaré que
Jean Baptiste Salon âgé de soixante dix huit ans sans profession veuf de défunte
Jeanne Salotte demeurant en ladite Commune est décédé ce jourd'hui à une heure du
matin en sa maison scise grande rue de cet endroit à Clermont, lecture des comparans
faite, ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait de
lecture

Maillard Bonneau Delaiy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le quinze avril huit heures du soir,
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-Roy canton et
arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Se sont présentés François Nicolas
Bonthieux Menuisier âgé de trente huit ans demeurant en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin né le jour d'hier à six heures du soir en sa
maison scise audit Laneuville entre, delà déclarant et de Victoire aimable Demeaux
son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Cecile Emerite
Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de
cinquante ans cultivateur et de Marisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur
tous deux domiciliés en cette Commune, en ont ledits témoins après lecture faite,
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Grevin Maillard Bonneau Delaiy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le vingt un Avril neuf heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville-entre-deux-Eglises canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Se Comparu Jean Louis Demoris
âgé de vingt six ans demeurant et logeant Commune dudit La Neuville-entre-deux-Eglises lequel
nous a présenté un enfant du sexe Masculin né le jour d'hier à deux heures après midi
en sa maison scise et logeant dudit La Neuville et déclaré et de Marie Louise Hedegrain sa femme auquel

Naissance

Il a déclaré vouloir donner le Prénom de Louis Joseph
Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante ans cultivateur et de Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune
lecture par nous témoins faite, signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Louis Joseph Grevin Maillard Delaiy maire

L'an mil huit cent vingt quatre le vingt trois Avril septième du soir
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-entre-deux-Eglises canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Se Comparu
Sebastien Soutain âgé de cinquante ans cultivateur demeurant audit
La Neuville-entre-deux-Eglises lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison scise Rue de l'Eglise, de lui
déclarant et de Marie Jeanne Baucher sa femme auquel il a déclaré
vouloir donner les Prénoms de Clemence Justine
Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante ans cultivateur et de Marisse Maillard âgé de vingt trois ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lecture par témoins
signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture

Delaiy maire Maillard Soutain Grevin

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le trente Avril neuf heures du matin, Par devant
nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-entre-deux-Eglises canton et arrondissement
de Clermont département de l'Oise ; Se Comparu Joseph Christiane Saballoff âgé de
trente ans chartier demeurant audit La Neuville-entre-deux-Eglises, lequel nous a présenté un enfant
du sexe Masculin né ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison scise chartier de
lui déclarant et de Marie anne Bellanie Demoris, sa femme auquel il a déclaré

Vouloir donner les prénoms de Eugène charles Augustin

Ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante ans instituteur et Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en ladite commune, lesquels témoins signés avec nous lecture faite de tout ci après dont lecture leur a été faite lecture faite

Deux mots rayés comme nuls

Joseph christine Caballoff a déclaré ne savoir lire pour ce signer de ce interpellé

Maillard Grevin Delay maire

Déclés

L'an mil huit cent vingt quatre le trente avril sept heures du soir ; par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Villeneuve-sur-Cher canton et arrondissement de Romorantin département de Loir ; sont comparus François Joseph Magne âgé de vingt quatre ans sans profession demeurant audit Villeneuve ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux demeurant en cette commune ; lesquels nous ont déclaré que Augustin Félix Magne âgé de un mois et cinq jours fils de Berthier comparant et de Marie Louise Joseph Rousselle sa femme ici décédée ce jourd'hui à trois heures du matin en la maison dudit François Joseph Magne sise paroisse de Villeneuve à Romorantin vers le Calvaire, et ont les comparants signé avec nous lecture faite de dédé baptême dudit François Joseph Magne qui a déclaré ne savoir lire pour ce signer après que lecture leur en a été faite

Maillard Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le trente mai huit heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Villeneuve-sur-Cher canton et arrondissement de Romorantin département de Loir ; le comparant Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur demeurant audit Villeneuve, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né ce jourd'hui à trois heures du soir en la maison sise sur la paroisse dudit Villeneuve de lui déclarant et de Marie Adélaïde Rochon son épouse à laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de Narcisse Adolphe ; ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante ans instituteur et de Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en ladite commune, lesquels témoins signés avec nous lecture faite de tout ci après dont lecture leur a été faite

Aubas Delay maire Maillard Grevin

Déclés

L'an mil huit cent vingt quatre le vingt mai six heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Villeneuve-sur-Cher canton et arrondissement de Romorantin département de Loir ; sont comparus François Joseph Magne âgé de quarante ans instituteur demeurant audit Villeneuve ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur dudit commune ; demeurant

Lesquels nous ont déclaré que François Clément Legueux âgé de quarante un ans huit mois onze jours manœuvre demeurant audit Villeneuve fils de François Clément Legueux manœuvre décédé le jour d'hier à neuf heures du soir en sa maison sise sur la paroisse et de Marie Anne Gabrielle Pannier sa femme ici décédée le jour d'hier à neuf heures du soir en sa maison sise sur la paroisse, et ont les comparants signé avec nous lecture faite de dédé après que lecture leur en a été faite

Maillard Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le onze mai huit heures du soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Villeneuve-sur-Cher canton et arrondissement de Romorantin département de Loir ; le comparant François Amable Salor âgé de vingt cinq ans Bucheron demeurant audit Villeneuve, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du soir en sa maison sise sur la paroisse dudit Villeneuve de lui déclarant et de Marie Adélaïde Wallet sa femme auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Clotilde Adolphine

Ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante ans instituteur et de Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en ladite commune, lesquels témoins signés avec nous lecture faite de tout ci après dont lecture leur a été faite

François Amable Salor a déclaré ne savoir lire pour ce signer après que lecture leur en a été faite

Maillard Grevin Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt quatre le treize mai six heures du soir, Baudoran Mores maire officier de l'état civil de la commune de la Mouille canton de Voiron arrondissement de Lemonot département de l'Isère, est comparu Jean Baptiste Boulanger cultivateur demeurant en Mas, âgé de vingt sept ans lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin en sa maison d'habitation au dit lieu de Mas et nous a déclaré que cet enfant est né de lui déclarant et de Augustine Florentine Boulanger sa femme et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean Charles Auguste. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Gregen âgé de cinquante ans cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de vingt trois ans tailleur tous deux domiciliés en la dite commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Maillard Louis JB Mallet

Lelièvre maire

Décès

L'an mil huit cent vingt quatre le sept juin deux heures après midi, — Baudoran Mores maire officier de l'état civil de la commune de la Mouille canton arrondissement de Lemonot département de l'Isère, sont comparus par devant nous Jean François Lespine âgé d'environ cinq ans manouvrier et Jean Maillard âgé de vingt trois ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que François Théophile Lespine âgé de cinq mois environ fils de Jean Lespine manouvrier et de Victoire Julie Dejean sa femme est décédé ce jourd'hui à l'heure de midi en la maison de Jean Marie Vallet cultivateur demeurant en cette commune où il était en nourrice sur quoi nous nous sommes transportés

Dequoi avons dressé acte en presence de François Boulanger agé de soixante-
Dix ans jardinier, Joseph Boulanger agé de soixante trois ans Bucheron tous deux de
Delignons, Louis Delaid agé de quarante quatre ans bucheron paroissien de Lhopital le Jean Baptiste Delaid
de Lhopital, Louis Delaid agé de quarante quatre ans bucheron paroissien de Lhopital le Jean Baptiste Delaid
agé de trente trois ans bucheron tous deux demeurant audit Lhopital et quatre domiciliés en cette Commune
Lesquels après qu'il leur en a été donné lecture l'ont signé avec Nous, le
parties contractantes ainsi que ledit Joseph Boulanger, Louis Delaid, le Jean Bap
Delaid ont déclaré ne savoir de ce signer

Boulanger Delaid ainé Delaid

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le Dix sept Juin huit heures du soir, Par devant
Nous, Maire officier de l'état civil de la Commune de Lasmerville canton
canton et arrondissement de Lesmont département de l'Aube; Se sont présentés Ed-
gar Wallet agé de vingt huit ans cultivateur demeurant en cette Commune
Lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux
heures du Matin de sa Maison scise Rue de Lyon dudit Lasmerville de lui déclarant et de
Rosalie Sophie Borel sa femme auquel il a déclaré vouloir donner
les Prénoms de Aimé Prudent

Ladite déclaration et présentation faite en présence de dame François Grevin âgé
de soixante ans cultivateur et de Maurice Maillard âgé de vingt trois ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé avec Nous
signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Wallet Maillard Grevin
Delaid ainé

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le quatre Juillet sept heures du soir, Par devant
Nous, Maire officier de l'état civil de la Commune de Lasmerville canton et arrondisse-
ment de Lesmont département de l'Aube, Se sont présentés Charles Josephe Agé de soixante-
un ans Cordonnier demeurant audit Commune, lequel Nous a présenté un enfan

du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heures après midi en sa Maison
sise grande Rue de Beaurois audit Commune, de lui déclarant et de Victoire
Josephine sa femme auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Joseph Henry Alexandre

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Maurice Maillard
agé de vingt trois ans instituteur et de Ambroise Jourdain agé de trente huit
ans propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé
signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Josephe Jourdain Maillard Grevin Delaid ainé

Mariage

L'an mil huit cent Vingt quatre le Dix neuf Juillet Dix heures du Matin,
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Lasmerville canton
canton et arrondissement de Lesmont département de l'Aube; Sont comparus
François Joseph Daufet garçon agé de vingt neuf ans quatre mois et vingt jours
marchand de vins demeurant en la Commune de Beaumont les Nonains canton
d'Anglure arrondissement de Beaurois y étant né le Vingt huit Novembre an
onze de la République ainsi qu'il en conste par acte de naissance délivré par
Monsieur Coffin Maire dudit Beaumont les Nonains le jour deux mois, fils d'Eloffin
fils de Jean François Daufet marchand de vins le de Maindame Clotilde
Propice sa femme demeurants audit Beaumont les Nonains se pour eux ici
présents et consentants, d'une part

Et Demoiselle Marie Celestine Bonnefoy fille agé de Dix huit ans quatre
mois vingt jours ménagère demeurante audit Lasmerville canton y étant né
le Dix sept mars mil huit cent six fille de défunt Bonnefoy Victor et de
Marie Josephine Sophie Borel sa femme demeurants en cette Commune Lesquels
Mere ici présente et consentant, d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage
projetté entr'eux ensuite les publications ont été faites devant la première
le Dimanche six Juin dernier et la seconde le Dimanche
de Midi tant en cette Commune qu'en celle dudit Beaumont les Nonains ainsi

qu'il en constat par le certificat delivré par monsieur le maire de dite
Beaumont les Tournais le sept decembre signé Caffin avec paraphe

aucune opposition audit Mariage ne nous a dont été signifié
faisons droit a leur requisition après avoir donné lecture de toutes pieces
ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage
avons demandé auxdites epoux s'ils veulent prendre pour
mari et pour femme chacun d'eux a repondre separement et affirmativement
Dubois a dit qu'il a connaissance de la loi que François Joseph Dauset et Marie Celestine
Bonnefoy ont mis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en presence de
Jean Louis Lebourg agé quarante ans Cultivateur oncle de
Epoux et de Jean Louis Marette agé de trente ans tonnelier
Epoux et de Jean Louis Marette agé de trente ans tonnelier
Cousin Germain de l'epouse tous deux demeurant audit
Beaumont les Tournais ferdinand Cornu agé de vingt quatre
ans demeurant audit Beaumont les Tournais et Charles Durand agé
de trente ans manouvrier oncle de l'epouse et Charles Durand agé
de soixante dix ans Garde forestier ami de l'epouse tous
deux demeurant en cette Commune lesquels apres avoir
eux aussi été donné lecture ont signé avec nous les
parties Contractantes et après ladite Marie Josephine Bonnefoy
Dauset qui a declaré ne savoir signer

Dauset - C Bonnefoy

Dauset
Marie Vve Veuve S. Bonnefoy
Cornu

Durand

J J Marette
Jean Louis Lebourg Lebon maire

Dixième

Dixième

Dixième

Naissance

des d'ite ; le Compare francois stanislas fournival agé de trente
huit ans manouvrier demeurant en ced Commune, lequel nous a pre
un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a onze heures du matin
en sa maison sise Rue de l'Eglise de lui declarant et de marguerite
victoire hermond sa femme a laquel il a declaré vouloir donner
les prenoms de desiré Edouard

Ledite declaration et presentation faite en presence de Louis Joseph
Villez agé de trente trois ans fabriquant de bas et de Narcisse Maillard
agé de vingt quatre ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune
et ont les pere et temoins signé avec nous le present acte de naissance
après quelecture leur en a été faite

Villez fournival
Maillard Lelorain maire

Naissance

L'an mil huit Cent Vingt quatre le Dix
Septembre par devant nous
Maire officier de l'état civil de la Commune de
Nerville en chef Canton et arrondissement de Clermont de l'Oise
département du Loiset est Comparu pierre fournival
agé de vingt deux ans manouvrier demeurant en
Cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
du Sexe feminin, né à une heure du matin
en la maison sise en Cette dite Commune Rue de
Lazarete, de lui declarant et de marie louise urbain
Noblet son épouse, auquel il a déclaré vouloir
donner les prenoms de Louise agrafi

Naissance du Matin

Maillard

Ledite presentation et declaration faite en
presence de Sieur Louis francois Redin agé de
Cinquante ans et de Narcisse Maillard Instituteur
tous deux demeurant audit Nerville en chef
qui ont signé avec nous le present acte de
naissance après lecture faite, le pere a declaré
ne savoir signer

Maillard Lelorain maire

Décès

Lan mil huit Cent Vingt quatre le Dix sept Septembre huit heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de Nerville en
Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont
Comparus charles hen agé de quarante quatre ans manouvrier demeurant
en cette Commune pour le declarant ci après nommé de Narcisse maillard agé
de vingt quatre ans instituteur demeurant en cette Commune, lesquels nous
ont declaré que Lucelie hen fille agée de quatre ans dudit charles hen premier
Comparant et de Marie victoire delaide degon sa femme, est decedé en son domicile
a six heures du matin en la maison dudit premier Comparant sise grande rue
de Beauvais a clermont, et ont les Comparants signés avec nous le present acte
de décès après qu'il leur en a été fait lecture par ledit charles hen qui a declaré
ne savoir de ce signer pour signer

Maillard

Lelorain maire

Naissance

Lan mil huit Cent Vingt quatre le dix Neuf Septembre onze heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de Nerville
en chef Canton et arrondissement de clermont département de l'Oise, les Comparus
Eleni Nicolas delamarre agé de trente deux ans manouvrier demeurant en
Cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui
a Minuit de lui declarant et de Marie Antoinette Walter sa femme a laquel
il a declaré vouloir donner les prenoms de Auguste

Ledite declaration et presentation faite en presence de Louis francois Redin
agé de soixante ans instituteur et de Narcisse Maillard agé de vingt quatre
ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé
avec nous le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture et a declaré
ne savoir de ce signer pour signer

Maillard Redin

Lelorain maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt quatre le Vingt quatre Septembre huit heures
de Matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville
Canton et arondissement de Clermont Département de l'Oise ; sont Comparus
Charles Etienne Bourgeois âgé de cinquante six ans Fermier Voisin de la défunte
ci après Nommé le Marisp Maillard âgé de vingt quatre ans instituteur tous
Demeurant en cette Commune. Lesquels Nous ont déclaré que l'Estafrie Baquin
âgée d'onze ans fille de Jean Jacques Baquin propriétaire demeurant
Thury a déclaré Constant Boncl soupçonné demeurant en cette Commune
le dixhuit de Courant a huit heures du soir en la maison dudit Jean
Jacques Baquin par quoi sur grand chemin de Beauvais a Clermont,
le tout les Comparants signés avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur
a été fait lecture Bourgeois Maillard

Delaye maire

L'an mil huit cent Vingt quatre le Vingt quatre Septembre sept heures du soir
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en
Canton et arondissement de Clermont Département de l'Oise ; sont Comparus
Bienaimé Marie Walter âgé de vingt cinq ans tisserand en toile, ci après Nommé
Décès Desaffum ci après Nommé, le Marisp Maillard âgé de vingt quatre ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune ; Lesquels Nous ont
déclaré que Bienaimé Célestin Brian âgé de deux mois fils de Bienaimé Edouard ligotier
Brian cultivateur demeurant a Clermont et de Célestine Léodoye
son épouse, le dixhuit a Courant heures après midi en la maison dudit
Premier Comparant sur grand chemin de Beauvais a Clermont, le tout les
Comparants signés avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur a été
fait lecture par ledit Bienaimé Walter qui a déclaré ne savoir de ce signer

Maillard Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt quatre le cinq octobre onze heures après midi
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en
Canton et arondissement de Clermont Département de l'Oise ; sont Comparus
Augustin Boucher âgé de trente trois ans maçon prochain de la défunte ci après Nommé
le Marisp Maillard instituteur âgé de vingt quatre ans tous deux domiciliés en cette
Commune ; Lesquels Nous ont déclaré que Marie agnès Bourbier âgée de trois ans
trois mois fille de premier Comparant et de Marie Cécile Augustine Jacquemard, le dixhuit
a courant heures du matin en la maison dudit Louis Augustin Boucher fils
grande rue de Beauvais a Clermont, le tout les Comparants signés avec Nous le présent acte
de décès après qu'il leur a été fait lecture Boucher Maillard

Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le vingt cinq octobre onze heures du matin ;
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en
Canton et arondissement de Clermont Département de l'Oise ; Est Louis François
Bourdeville âgé de trente sept ans manouvrier demeurant en cette Commune
Lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui a deux heures
du Matin en sa maison sise rue tortue Delui déclarant ne de Marie Augustine Mary
son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Cloïde Ubertine
Ladite déclaration et présentation faites en présence de Louis Augustin Boucher
âgé de trente trois ans maçon et de Marisp Maillard âgé de vingt quatre ans instituteur
tous deux domiciliés en cette Commune, le tout les Père et témoins signés avec Nous
le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture et Compris ;

Bourdeville Boucher Maillard
Delaye maire
Grosjean

Naissance

L'an mil huit cent Vingt quatre le Premier Novembre huit heures du soir, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Caumont Canton et arondissement
de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Etienne Desage âgé de trente cinq
facteur de chemin demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant

du sexe feminin né ce jourdhuy a Thenu de matin en sa maison fise rue de l'Eglise de lui declarant et de Marie Catherine Justine Bonhomme son épouse auquel il a declaré Vouloir donner le Prenom de Victorine Virginie

Ladite declaration en presentation faitte en presence de Louis François Grevin agé de Cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard instituteur agé de Vingt quatre ans tous deux domiciliés en cette Commune et tous les deux temoins figés Signés de nous et de Maisonneuve après qu'il leur en a été fait lecture

Grevin Maillard Le Sage fils

Lelièvre maire

Dècès

Lan mil huit cent Vingt quatre le trois decembre huit heures du matin, Baderan Notre Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville en bay Canton et arondissement de Neufchatel département de l'Oise; sont comparus François Germain Fellot agé de quarante cinq ans Manouvrier et Jean Baptiste Leriche agé de trente quatre ans instituteur demeurant en cette Commune le Narcisse Maillard agé de Vingt quatre ans instituteur demeurant en cette Commune; lesquels Nous ont déclaré que Marie Elizabeth Eleonore Deriville agé de quarante quatre ans épouse du premier Comparant est décédée ce jourdhuy a huit heures du matin en sa maison fise rue de l'Eglise de cette Commune; de ce fait et dont ils nous requis acte que nous leur avons octroyé pour servir et valoir ce que de raison en présence des témoins majeurs domiciliés en cette Commune, Savoir Louis Grevin cultivateur et Narcisse Maillard instituteur tous deux voisins du défunt lesquels après lecture faite du présent acte ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi

Maillard

Lelièvre maire Sattot

Naissance

Lan mil huit cent Vingt quatre le Vingt Decembre quatre heure après midi, Baderan Notre Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville en bay Canton et arondissement de Neufchatel département de l'Oise; Se comparu Lucien Hubert Henry agé de Vingt Cinq ans Manouvrier et Jeanne Germaine Leriche agé de Vingt cinq ans Maîtresse d'école tous deux demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant du sexe feminin né ce jourdhuy a onze heures du matin en sa maison fise rue de l'Eglise de lui declarant et de Marie Elizabeth Victoire Delaye son épouse auquel il a declaré Vouloir donner les Prenoms de Victorine Eliza

Naissance

Ladite declaration en présentation faitte en presence de Louis François Grevin agé de Cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt quatre ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lelièvre maire Maillard Grevin fils

Lan mil huit cent Vingt quatre le Vingt cinq Decembre dix heures du matin Baderan Notre Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville en bay Canton et arondissement de Neufchatel département de l'Oise; Se comparu Jean Baptiste Leriche agé de trente six ans instituteur demeurant en cette Commune lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourdhuy a huit heures du matin en sa maison fise rue de l'Eglise de lui declarant et de Marie Elizabeth Victoire Delaye son épouse auquel il a declaré Vouloir donner les Prenoms de Noel

Ladite declaration en présentation faitte en presence de Louis François Grevin agé de Cinquante ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt quatre ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture Le Sicle Maillard Grevin

Lelièvre maire

Naissance

Lan mil huit cent Vingt quatre le trente un decembre cinq heures du soir, Baderan Notre Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville en bay

Canton a accouché en sa commune de cet arrondissement du département de l'Oise ; les Comparants Michel Lepetit Eloy âgé d'environ trente ans, fabricant de velours, commune de Liancourt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le jourd'hui à sept heures du soir en sa maison, rue de la Source de cette dite commune et de Marie Caroline Dubus, sa femme, en légitime mariage, il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Fulgence.

Ladite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Perrin, âgé de cinquante ans, cultivateur, et de Marie Maillard, âgée de vingt quatre ans, institutrice, tous deux domiciliés en cette dite commune, le tout a été certifié par nous, officier de l'état civil susdit, après lecture faite.

Eloy Maillard Perrin

Lebaigt maire

Le présent registre a été coté et paraphé par nous maire officier de l'état civil de la commune de Laversine, canton d'Estrées-Saint-Denis, ce vingt huit décembre mil huit cent vingt quatre.

Lebaigt

Table des actes compris au présent registre

Naissances

Noms et Prénoms	Datte
Boudeville, Eloïde ubertine	25. octobre
Bourtellier, hypolite amand	19. janvier
Bourtellier, Jean Baptiste	2. mars

Noms Prénoms	Datte
Caron, Sabine Josephine	26. mars
Delamarre, Auguste	19. septembre
Delille, Louis emile	15. mars
Demoiry, Louis Joseph	21. Avril
Duval, francois alexandre desiré	19. février
Duval, Louis	6. janvier
Eloy, Auguste fulgence	31. decembre
fourmier, louise aspasie	13. septembre
fourmival, desiré edouard	6. septembre
hen, victorine eliza	20. decembre
lesage, victorine virginie	1. Novembre
levasseur, prosper henry alexandre	4 juillet
levieil, Noel	25. decembre
Magnez, Auguste felix	25. mars
Maillard, narcisse adolphe	5. mai
Massy, honoré louis charles auguste	13. mai
Montmirail, rose amelie	15. Avril
sabaloff, eugene charles augustin	30. Avril
salor, gustine alphosine	11. mai
sourtain, clemence gustine	23. Avril
Waller, aimé prudent	12. Juin
Waller, desiré theodore	9 février

Mariages

Noms, Prenoms	datte
Batard, framois Noel Joseph	24. fevrier
Bonnefoy, Marie Celestine	19. Juillet
Boulanger, honoré Nicolas	10. Juin
Dausse, framois Joseph	19. Juillet
Demorlaine, Marie Louise Pelagie	24. fevrier
Dunn, Marie agnés	9. mars
Galien, Pierre	26. fevrier
hen, Lucien hubert	9 mars
Larive, Genevieve adel	25 fevrier
Lepinette, Marie framoise Josephine	24. fevrier
Magnez, stanislas	24. fevrier
Roussel, Marie rose augustine	10. Juin

Décés

Boucher, Marie agnés	5. octobre
Derville, Marie Elizabeth eleonore	3. decembre
flot, Antoine henry	9. fevrier
haquin, Astassie	24. septembre
hen, Emelie	17. septembre
Lefevre, Marie marguerite	18. Aout
Lequeux, framois clement	7. mai

dix sept 81

Noms Prenoms	datte
Levasseur, framois theophile	7. Juin
Magnez, Auguste felix	30. Avril
Mahieux, Victor auguste	7. mai
Priart, Pierre Celestin	24. septembre
Salot, Jean Baptiste	12. Avril
Villez, Celestine Carmeline	6. septembre
Wallet, Marie genevieve Victoire	31. mars

Commune de la neuville en hez

Premier feuillet

Air 1825.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance*.

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de la neuville en hez pendant l'année 1825.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-quatre.

Payen

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le premier janvier huit heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, sont comparu Pierre Simon Bonnefoy agé de soixante ans propriétaire et Louis Marie Victor Bonnefoy agé de trente un ans tous deux domiciliés en cedite commune, lesquels nous ont declaré que Marie Françoise Saint Omer agée de soixante douze ans épouse du premier comparant est decédé ce jourdhui a trois heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais a Clermont, et ont les comparans signés avec nous le present acte de décès après que lecture leur en a été faitte

Bonnefoy

Louis Bonnefoy

Lelioy maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le premier janvier deux heures après midi, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise sont comparus Pierre François Duval agé de quarante cinq ans tisserand demeurant en cette commune et Felix Theodore Sorel agé de trente cinq ans instituteur demeurant a Clermont oise tous deux gendre du deffunt ci après nommés, lesquels nous ont declarés que Jean Baptiste François Lesieur agé de soixante cinq ans époux de Marie Madeleine Demarc cordonnier demeurant audit la Neuville en hez est décédé ce jourdhui a neuf heures du matin en ladite commune, et ont les comparans signés avec nous le present acte de décès après que lecture leur en a été faitte

Sorel

Duval

Lelioy maire

Naissance



L'an mil huit cent vingt cinq le sept janvier dix heures du matin pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise; est comparu, Gabriel Cezar Larive agé de vingt trois ans tonnelier demeurant en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhui a trois heures du matin en sa maison sise rue Tantot de lui declarant et de Marie Elizabeth Silvie Devimeux sa femme et auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de Gabriel Silvain Cazimir

Lesdites declaration et presentation faitte en presence de Louis François Grevin agé de cinquante un ans cultivateur et de Marcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cedite commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Larive

Maillard

Lelioy maire

Grevin

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le onze janvier cinq heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'oise; est comparu, Louis Joseph Auguste Bonhomme agé de vingt deux ans sieur de long demeurant en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhui a quatre heures après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais a Clermont de lui declarant et de Elizabeth Caceville sa femme et auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de Louis de Sir

Lesdites declaration et presentation faitte en presence de Louis François Grevin agé de cinquante un ans cultivateur et de Marcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cedite commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Bonhomme

Maillard

Grevin

Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le trente un Janvier neuf heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de clermont departement de l'oise, est comparu Pierre frederic Dufossé agé de vingt sept ans facteur en la forest de bez demeurant en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a cinq heures du matin en sa maison sise au coin de la place de lui declarant et de Marguerite Julie grevin sa femme et auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de Jule frederic

Lesdites declaration et presentation faitte en presence de Louis francois grevin agé de cinquante ans cultivateur et de Marisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cedite commune, et ont les pere et temoins signés avec nous le present acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lebay [illegible] Maillard Dufossé Grevin

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le sept fevrier huit heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de clermont departement de l'oise, est comparu Lucien charles Julien trois oeufs agé de trente cinq ans tisserand en toille demeurant en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a cinq heures du matin en sa maison sise rue de l'Eglise de lui declarant et de Marie Elizabette hennard sa femme et auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de Alexandre ustave

Lesdites declaration et presentation faitte en presence de Louis francois grevin agé de cinquante ans cultivateur et de Marisse Maillard instituteur agé de vingt cinq ans tous deux domiciliés en cedite commune, et ont les temoins signés avec nous le present acte de Naissance et le pere a declaré ne savoir lire pour signer après que lecture leur en a été faitte

Grevin

Maillard Lebay [illegible]

Mariage



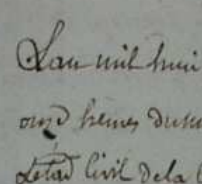

Lan mil huit cent vingt cinq le quatorze fevrier onze heures du matin, Pardevant nous maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en bez canton et arrondissement de clermont departement de l'oise, sont comparus Charles francois Autin garçon agé de vingt un ans deux mois ~~[illegible]~~ cordonnier demeurant a thury canton de Mouy y etant né le vingt cinq frimaire au douze de la republique ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance delivré par Nicolas hennelle adjoint au maire dudit thury le douze de ce mois signé Nicolas hennelle adjoint fils de charles francois Autin presumé decedé militaire et de defunte Marie Geneviève Antoine Villain sa femme decedée audit thury le vingt un octobre mil huit cent treize ainsi qu'il est constaté par l'acte de decés delivré par ledit adjoint ledit jour douze de ce mois, assisté de Sr. Alexis René Villain agé de soixante neuf ans cultivateur demeurant audit thury son ayeul maternel cy present et consentant et attestant le decés presumé dudit charles francois Autin militaire d'une part

Et Julie Augustine orget fille continuelle demeurante en cette commune agée de vingt quatre ans et dix mois etant née en cedite commune le vingt trois germinal au huit de la republique fille de ~~Jean Baptiste~~ Louis orget marmourier et de Marie anne Belanie grevin sa femme demeurant audit lieu tous deux ci presents et consentants, d'autre part

Lesquels nous ont requis de proceder a la celebration du mariage projetté entr'eux et dont les publications ont etés faitte savoir la premiere le dimanche trente Janvier dernier et la seconde le six de ce mois tous deux a l'heure de midi tant en cette commune qu'en celle dudit thury ainsi qu'il est constaté par le certificat delivré par ledit adjoint au maire dudit thury le douze de ce mois signé Nicolas hennelle adjoint ~~[illegible]~~

Aucune opposition audit Mariage ne Nous ayant été signifiée faisant droit aleur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé auxdites époux en la présence épouse fils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de leur nom de la loi que Charles François Antoine et Julie Augustine orgets susnommés pour le mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Alexis Villain cultivateur âgé de trente sept ans oncle de l'époux George desmoucaux âgé de vingt quatre ans cultivateur oncle de l'épouse aussi de Josephine Villain sa femme tous deux demeurants audit Thuisy de même qu'eux et âgé de trente quatre ans domestique de Monsieur oncle de l'épouse et de Marcille Maillard âgée de vingt quatre ans aussi de l'épouse domiciliée en cette commune lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé avec nous et ladite Julie Augustine orget. Alexis René Villain Jean Baptiste Louis orget et Marcille Maillard ayant dit et déclaré Charles François Antoine époux Marianne Bellannie Pétain et François orget y assistant déclarés ne savoir écrire ont signé avec nous

Augustine Julie orgete Villain
Jean orget Desmoucaux
orgett
Landot Villain
Delaye jeune
Maillard

Lan mil huit cent vingt cinq le Dix sept février sur les dix heures du matin par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Lafauche

Mariage





canton en ce non dispensé [illegible] de la majorité
de l'oise ; Jean Louis [illegible] de la commune de [illegible] François Joseph Lefèvre
garçon âgé de vingt sept ans [illegible] quatre mois Cultivateur demeurant
en cette Commune ; Et étant Mr le Vingt sept Ventôse an onze de la République
(18. 8bre 1797.) fils des défunts Jean Baptiste François Lefèvre et de
Marie Elizabeth Dupil sa femme tous deux décédés en cette Commune le
Premier, le Premier Janvier dernier et le second le dix sept Avril mil huit
cent douze, duement par

Et Josephine Alexandrine Borel fille de mineurs de cette Commune sans
profession âgée de dix neuf ans Huit mois trois jours Native de cette dite
Commune le Vingt cinq Brumaire an treize de la République (16. Juin 1805)
fille de Charles Borel tonnelier et de Marie Louise Josephe Collin sa femme
demeurants en cette dite Commune ici présents et consentants, dument par

Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage
projetté entre eux et dont les publications ont été faites savoir la première
le dimanche six février présent mois et la seconde le treize dudit mois tous deux
au devant de la porte de la maison Commune dudit de Thuisy et
l'autre le Mardi

Aucune opposition audit Mariage ne Nous ayant été signifiée
faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé
du Mariage, avons demandé auxdites époux et à la future épouse fille
veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement, de leur nom et au nom de la loi
que François Joseph Lefèvre et Josephine Alexandrine Borel sont

mois par les témoins, desquels avons dressé acte en présence de [illegible]
Duval âgé de quarante cinq ans [illegible] domicilié de la commune,
Félix Théodore Josel âgé de trente cinq ans instituteur demeurant à Beaumont
Boulanger Desforges, et de Simon Bonnefoy âgé de cinquante
Desforges Voisins demeurant sur cette Commune ainé de tous
Ferdinand Comy âgé de cinquante deux ans cultivateur
De Jean Baptiste Brunet dit Jean âgé de soixante ans
De Jean Baptiste Brunet dit Jean âgé de soixante ans
Bordeaux demeurant en cette Commune et oncles de l'enfant
Bordeaux demeurant en cette Commune et oncles de l'enfant
ci devant de leur apposer les noms et prénoms lesquels après qu'il leur en a été
ci devant de leur apposer les noms et prénoms lesquels après qu'il leur en a été
donné lecture ont signé avec nous et les parties
donné lecture ont signé avec nous et les parties
Contractantes excepté Lizeth Marie Louise Sophie Collin
Contractantes excepté Lizeth Marie Louise Sophie Collin
qui a déclaré ne savoir écrire pour ce requis.

Alexandrine Bord Bonnefoy
Edmond Comy
Bord Pontier Lamsay
Jouet

Bord Delavigne maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le dix huit février huit heures du matin, Baderonne Marie Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville canton canton de Mouchamps département de la Vendée, sont comparus Joseph Constantin Richard âgé de trente trois ans manouvrier demeurant en cette Commune le Maréchal Maillard âgé de vingt quatre ans instituteur demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Richard fille âgée d'un an cinq mois fille de la première comparante et de Adelaïde Julienne Bouchet son femme ici décédée cejourd'hui à quatre heures du matin en la maison de ses père et mère grande rue de Beaumont, à laquelle les comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite excepté ledit Joseph Constantin Richard qui a déclaré ne savoir de ce requis.

Maillard Delavigne maire

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt trois mars à neuf heures du matin, Baderonne Marie Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville canton de Mouchamps département de la Vendée, sont comparus Célie Wallet âgée de vingt huit ans sage femme demeurante en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison est née une fille du sexe masculin de Marie Célie Wallet trois cinq ans sans profession et de Pierre Bertin cultivateur demeurant en cette commune grande rue de Beaumont, à laquelle nous présente un enfant auquel elle a déclaré donner les prénoms de Pierre

Naissance

Legrand enfant est né de ladite Marie Célie Wallet trois cinq, ladite déclaration faite en présence de Louis Jérôme Grain âgé de cinquante ans instituteur et de Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Célie Wallet Maillard Grain Delavigne maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le premier mars quatre heures après midi Baderonne Marie Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville canton canton de Mouchamps département de la Vendée, sont comparus Joseph Boulanger âgé de soixante trois ans Bucheron propriétaire domicilié après Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Boulanger âgé de trente cinq ans Bucheron propriétaire domicilié en cette commune est décédé cejourd'hui à deux heures après midi en sa maison sise rue de l'église et que les comparants signé avec nous le présent acte de décès excepté ledit Joseph Boulanger premier comparant qui a déclaré ne savoir de ce requis après lecture leur a été faite

Maillard Delavigne maire

2

Mariage

L'an mil huit cent vingt cinq le trois mars dix heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Varenne
canton et arrondissement de Lezinnes département de l'Oise ; sont comparus
Athanase Louis Bocquet garçon âgé de vingt deux ans dix mois fabricant de
boutons demeurant à la Brigne canton de Lezinnes arrondissement de la même
Oise ; d'une part ; le quel nous a dit l'an mil huit cent deux (onzième floréal an dix de
la république) ainsi qu'il en conste par l'acte de naissance délivré par monsieur
le maire dudit la Brigne le premier de ce mois signé de nous
fils de Louis François Bocquet marchand de boutons et de Marie Victoire Sophie
Mazet sa femme demeurants audit la Brigne, ici présents et consentants d'une part
et Eugène Madeleine Decorbeau fille sans profession demeurante en cette
commune âgée de vingt deux ans sept jours ; d'autre part ; le quel nous a dit l'an
mil huit cent (onze vingt six plutôse an onze de la république) fille de défunts
Etienne Decorbeau et de Marie Louise Jubé Balard sa femme tous deux décédés
en cette dite commune le premier le quatorze décembre mil huit cent onze et la
dernière le onze novembre même année, d'autre part. —

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté
entr'eux et dont les publications ont été faites savoir en la commune dudit
la Brigne le premier dimanche trois février dernier à midi le vingt
du même mois tous deux à l'heure de midi ainsi qu'il en conste par le certificat
délivré par monsieur le maire dudit la Brigne le premier de ce mois signé
de nous maire, et en cette commune le premier dimanche vingt février
dernier à midi et le vingt sept dudit mois tous deux à l'heure de midi. —

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié
faisons droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du
mariage, avons demandé aux futurs époux s'ils veulent s'avouer fils



Veulent se prendre pour
chacun d'eux ainsi
affirmatif, de laquelle
Louis Bocquet et Eugène Madeleine Decorbeau sont unis par le mariage,
de quoi avons dressé acte en présence de François Petit âgé de cinquante huit ans
Menuisier demeurant à Montbard paroisse de Saint Jean Louis de Montbard âgé de soixante
quatre ans tisserand et Nicolas Corbillon âgé de vingt huit ans tailleur d'habits beau père de l'époux et Jean Baptiste
Balard âgé de quarante ans manouvrier oncle de l'épouse ainsi de la femme tous deux
demeurants en cette commune, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture
ont signé avec nous et les parties contractantes excepté Eugène Madeleine
Decorbeau, ainsi qualifié Marie Victoire Sophie Mazet qui a déclaré ne savoir
le faire pour ce faire Bocquet fils

François Petit sa cité
Corbillon
Balard
Wallet
Nicolas Chambrelent
Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le quatre mars huit heures du matin,
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Varenne canton
canton et arrondissement de Lezinnes département de l'Oise ; sont comparus Jean
Baptiste Cervial âgé de trente huit ans tisserand et Eugène Madeleine Decorbeau âgé de vingt
le Marié Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette
commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Victoire Durupt âgée de

fesant ans resid de Nicolas Boyard ne dud. lieu ans dhuy ans hans dud.
en sa maison sise rue dud. Commune entre Jean Dubois obeuf hom. de Compagn.
signé ave Nous le présent acte de deces après quil leur a été fait lecture. —

Maillard Le Sieur Delsiaux maire

Naissance L'an mil huit cent vingt cinq le six mars dix heures du matin,
Pardevant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Clermont chef
Canton et arondissement de Clermont Département de l'Oise; Se Compareu
Antoine Eloy Billon agé de vingt sept ans marchand épicier demeurant
en cette Commune, lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin né
ce jourdhui a Neuf heures du matin de sa maison sise grande rue des Beaunés a
Clermont de lui déclarant et de Cornélie Désirée Waret sa femme auquel
il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Antoinette Joséphine Désirée —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
agé de cinquante ans Littérateur et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans
instituteurs tous deux domiciliés en cette Commune, le tout en présence de deux
témoins signés avec Nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite —

Grevin Billon Maillard Delsiaux maire

Naissance L'an mil huit cent vingt cinq le six mars deux heures après midi Pardevant
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Clermont chef Canton et
arondissement de Clermont Département de l'Oise; Se Compareu Jean Baptiste
Hermand dit Boudonnet agé de vingt cinq ans Boucher demeurant en cette
Commune, lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin né ce jourdhui
a midi en sa maison sise grande rue de Beaunés a Clermont de lui déclarant
et de Marie Antoinette Loquempoix sa femme auquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Amélienne Justine —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de
cinquante ans Littérateur et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteurs
tous deux domiciliés en cette Commune, le tout en présence de deux témoins signés avec Nous
le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite Louis Bonnefoy

Maillard Grevin Delsiaux maire

Naissance L'an mil huit cent vingt cinq le sept mars deux heures de relevée, Pardevant
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Clermont chef Canton et arondissement
de Clermont Département de l'Oise; Se Compareu Honoré Nicolas Boulanger
agé de vingt trois ans Boucher demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté
un Enfant du sexe féminin né ce jourdhui a deux heures du soir en sa maison sise grande
Rue de Beaunés a Clermont de lui déclarant et de Marie Rose Augustine Rousset
sa femme auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Rose Victorine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Marie Victor Bonnefoy

âgé detrente deux ans marchand boulanger et de Marie Josephe maillard âgée de vingt cinq ans instituteurs tous deux domiciliés en cette Commune de ce dernier lieu — signés avec nous le présent acte et ledit Jean Marie Boulanger pour déclaré ne savoir ainé pour signer après que lecture leur a été faite.

Jules Bourmeyer Maillard Lehuy maire

Deces

L'an mil huit cent vingt cinq le dix neuf mars sept heures du matin, — Cadeven Maire officier de l'état civil de la Commune de Lanrivoaré canton et arrondissement de Lesneven département du Finistère, sont comparus — François Boulanger âgé de quarante quatre ans cordonnier prédécédé et après nommé et Marie Josephe maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Therese — Adelaïde Boulanger fille âgée de sept ans du premier comparant et de Anne Therese Alexandrine Brion sa femme décédée le jour dhier à huit heures du soir — en la maison dudit François Boulanger fils et Pierre Calvarin laboureur tous les comparants signés avec nous le présent acte dressé après qu'il leur a été fait lecture.

Boulanger Maillard Lehuy maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt cinq le dix neuf mars cinq heures du soir, — Cadeven Maire officier de l'état civil de la Commune de Lanrivoaré canton et arrondissement de Lesneven département du Finistère, Ont comparu — Louis Marie Glinel garçon âgé de trente deux ans six mois vingt deux jours — marchand tanneur demeurant à Brest y étant né le vingt cinq Août mil sept cent quatre vingt deux ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire dudit Brest le six février dernier fils de Jean Baptiste Glinel marchand tanneur et de Marie Madeleine Tabouret sa femme décédés audit Brest — Lequel nous a fait exhiber l'acte respectueux fait le quatorze février dernier



par Me Rotel Notaire royal audit Brest patente de troisième classe — duquel acte il nous a fait apparoir dûment en forme — Et Jean Baptiste Glinel marchand tanneur — et Madeleine Tabouret sa femme ses père et mère, demeurant — Et aussi comparu — Alexandrine Victoire Flamand fille âgée de trente ans huit mois dix sept jours domestique à Brest y demeurant de cette Commune y étant née le deux juillet mil sept cent quatre vingt quatorze fille de Jean Jacques Flamand décédé en cette Commune le six mai mil huit cent onze et de Marie Victoire Thoris aussi y actuellement sa veuve demeurant audit Brest — 23 — présente et consentante, dont acte — Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux dont les publications ont été faites sans avis en la Commune dudit Brest le premier de ce mois et le trois sans avis dudit mois, dont l'acte de notoriété délivré par Monsieur le Maire dudit Brest le sept de ce mois, Lettre de Beaucourt le vingt sans avis dudit mois dont l'acte de notoriété délivré par Monsieur le Maire dudit Brest le sept de ce mois, et en cette Commune le même jour vingt sans avis dudit mois dont l'acte de notoriété délivré par Monsieur le Maire dudit Brest le sept de ce mois, Nulle autre opposition n'étant parvenue audit mariage, Vu — lacte respectueux mentionné ci dessus, desquels il résulte que les formalités — requises par la loi ont été remplies et que le délai fixé est expiré, — Faisant droit à ladite requisition, après avoir donné lecture aux parties — Contractantes et aux quatre témoins ci dessous dénommés, de tout ci dessus relaté et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé à chacun des futurs époux s'ils veulent prendre pour mari — et pour femme; chacun d'eux a successivement affirmativement répondu, — Déclarons au nom de la loi que Louis Marie Glinel et Alexandrine Victoire — Flamand sont unis par le mariage; Le susdit époux a déclaré — qu'il est né deux enfants issus de son légitime mariage avec la susdite — Commune suivant acte du vingt deux mil huit cent dix neuf à ce sujet de — Marie Alexandrine, laquelle il reconnoissant pour leur fille, dont acte — de Marie Alexandrine, laquelle il reconnoissant pour leur fille, dont acte —

Delorme a avons dressé acte en présence de Louis François Grevin âgé de
cinquante deux ans cultivateur, Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur
tous deux domiciliés en cette commune, et François Bourdeville âgé de trente cinq ans
et Jean Baptiste Hennard âgé de trente cinq ans instituteur tous deux amis de l'époux
tous quatre domiciliés en cette commune, lesquels après qu'il leur en a été donné
lecture ont signé avec nous et les parties contractantes les jour, mois et an susdits
Victoire Flamand la mariée n'ayant su ce requis de ce interpellé suivant la loi
signer

Louis Marie Estienne Grevin
Maillard Hennard
Boudeville Lelièvre main

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt trois mars neuf heures du matin
par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-
Caillouet canton de Pont-Sainte-Maxence département de l'Oise ; se sont présentés François
Jean Baptiste Hennard âgé de trente six ans instituteur demeurant en cette commune,
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à sept heures du soir en sa
maison sise rue de Lagny de lui déclarant et de Marie Josephine Victoire Flamand son
épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Melanie Hennard Josephine

Ledits déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante ans cultivateur et Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans
instituteur tous deux domiciliés en cette commune, et nous lesdits témoins signés
avec nous le présent acte de naissance et ledit François Jean Baptiste Hennard père a
déclaré ne savoir de ce interpellé suivant la loi pour signer après que lecture lui en a été faite

Maillard Grevin Lelièvre main

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le six avril à trois heures du matin
par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-
Caillouet canton de Pont-Sainte-Maxence département de l'Oise ; se sont présentés Charles

Stanislas Mathieu âgé de [illegible] ans maçon
demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin né à sept heures du matin en sa maison
fief Rondeau de lui déclarant et de Marie Josephine Victoire Flamand
son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Thirza Amarante

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante ans cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans
instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont signé
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lelièvre main Maillard Grevin Mathieu

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt avril sept heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-
Caillouet canton de Pont-Sainte-Maxence département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste
Denoroz âgé de vingt cinq ans manouvrier demeurant en cette commune, lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin né à onze heures du soir en sa maison
fief Rondeau de lui déclarant et de Geneviève Lemaire son épouse auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Aimé Maximilien

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de
cinquante ans cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur
tous deux domiciliés en cette commune, et nous lesdits témoins signés avec nous le
présent acte de naissance et ledit Jean Baptiste Denoroz père a déclaré ne savoir
pour signer après lecture faite

Maillard Grevin Lelièvre main

Mariage

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt avril huit heures du matin
par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-
Caillouet canton de Pont-Sainte-Maxence département de l'Oise ; se sont présentés
Nicolas Bernard Aguillon garçon âgé de trente ans majeur né et domicilié

Bruhon demeurant audit la Neuville-sur-Oise, étant ici en la commune de Laversine Canton de Saint Leu-d'Esserent, dûment divorcé de dame Victoire Angot, aux termes de la loi publiée française ainsi qu'il en conste par acte de mariage par lui présenté en date du quatre pluviôse an deux de la République française une et indivisible, enregistré à Senlis le quatre suivant, folio 2 verso, case 4, fils de Nicolas Léguillon Marinier demeurant audit Laversine et de Marie Geneviève Le Maire alors sa femme, lequel nous ayant exhibé l'acte respectueux fait à leurs mère, père et aïeul maternel par Me Jean Thierry Notaire royal audit Saint Leu, passé en présence de témoins, à dressé audit Nicolas Léguillon son père, à effet d'obtenir de lui son consentement pour son mariage avec Pulchérie Bruhon demeurant en cette commune autorisant ladite Marie Geneviève Le Maire à présent sa femme demeurant avec lui et tous deux ici présents et consentants, duquel acte il nous a été fait lecture par nous, Officier public soussigné, et aussi comparu Marie Victoire Adelaïde Angot fille âgée de vingt-six ans neuf jours sans profession demeurant en cette commune, y étant née le vingt du germinal an sept de la République française fille des défunts Marguerite Bruhon Angot et de feu Nicolas Angot, lesquels tous deux décédés en cette commune le trente un floréal mil huit cent dix et le vingt six février mil huit cent vingt, majeure, dûment pour

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux après les publications ordonnées par la loi qui ont été faites en cette commune la première le vingt et la seconde le vingt six février mil huit cent vingt, dûment pour

Lesquels nous avons

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le dix huit mai neuf heures du matin, — Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Louis François Gervais âgé de cinquante trois ans cultivateur et Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le dit jour d'hier à quatre heures du soir en sa maison rue de Bourgogne est décédé Jean Baptiste Richard sébastien Dahaye militaire pensionné demeurant à Bois Rambaut veuf de Marie Marguerite Rose Anne Geneviève Dejardin âgé de soixante douze ans, — Et nous ont requis de nous transporter à l'effet de dresser acte de ce décès, ce que nous avons fait et nous sommes transporté en la maison susdite, et avons reconnu le décès dudit Jean Baptiste Richard Dahaye, et nous avons rédigé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après lecture faite.

Gervais Maillard Delion maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le dix huit mai trois heures du matin, — Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Desclers âgé de trente ans Bucheron demeurant en cette Commune et Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Florence Desclers âgée de neuf ans fille de la comparante et de Geneviève Boignage sa femme est décédée ce jourd'hui à Minuit en la maison dudit Jean Baptiste Desclers sise grande rue de Beauvais à Clermont, et nous ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Desclers Maillard Delion maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt mai deux heures après midi Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Denise Hubert sans profession âgée de Vingt cinq ans mariée à Jean Baptiste Desclers âgé de Vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Desclers âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant en cette Commune, est décédé ce matin à quatre heures en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, et nous ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Delion maire

Jean Baptiste Desclers âgé de quatre vingt quatre ans sans profession veuf de Marguerite Mathieu demeurant en cette Commune est décédé ce jourd'hui à Minuit en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, et nous ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Desclers Maillard Delion maire

xtes

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt mai cinq heures après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus François Alexis Flambermont âgé de soixante ans non présent Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Flambermont âgée de trente ans fille du premier Comparant et de Marie Hervin sa femme est décédée ce jourd'hui à Minuit en la maison dudit François Alexis Flambermont sise rue de Beauvais, et nous les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture Et ledit François Alexis Flambermont qui a déclaré ne savoir lire ni signer

Maillard Delion maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt quatre mai une heure après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Pierre Honoré Marminia âgé de vingt sept ans jardinier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à onze heures du matin en sa maison sise rue de Beauvais et à lui déclaré par Geneviève Victoire Pelagie Roy sa femme, auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Maria Olimpe

Ledit Pierre Honoré Marminia a requis de nous de lui donner acte de la présente déclaration et présentation faite en présence de Jean Baptiste Eloy âgé de soixante trois ans tisserand et de Narcisse Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Eloy

Delion maire Maillard Marminia

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt huit mai heure de midi, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, se sont présentés Célie Cornelie Wallet âgée de vingt neuf ans sans profession femme de Raimond Maillard de cette commune, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui à minuit est née un enfant du sexe féminin non de Josephine Sommereux sa dite âgée de trente quatre ans demeurant en cette dite commune Rue du chatel en sa dite maison — Laquelle déclaration a été reçue en présence de Jean Baptiste Cloy âgé de soixante trois ans tisserand et de Marie Maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette commune et ont les comparans et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture

Célie Wallet — Cloy — Maillard

Delloye maire

Décès

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le dix sept Juin huit heure du soir, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; se sont présentés Jean Charles Mathieu âgé de trente six ans Boulanger demeurant en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né aujourd'hui à six heure du soir en sa maison sise Rue du four de lui déclarant et de Josephine Mathieu son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Bruden Lucien

Ledites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Greviu âgé de cinquante trois ans cultivateur et de Marie Maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette commune, et ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de naissance quand à Jean Charles Mathieu père il a déclaré ne savoir lire ni pour signer après que lecture leur en a été faite

Greviu — Maillard — Delloye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt quatre Juin deux heures après midi Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus

Jean Charles Mathieu âgé de trente six ans Boulanger et Marie Maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Jean Bruden Lucien Mathieu âgé de trois jours fils du premier comparant et de Josephine Mathieu sa femme ici présente est décédé aujourd'hui à onze heure du soir en la maison dudit Jean Charles Mathieu sise Rue du four, et ont les comparans signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été donné lecture

Jean Charles Mathieu qui a déclaré ne savoir lire ni pour signer après que lecture leur en a été faite

Maillard — Delloye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt six Juin sept heure du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus Brind Antoine Boutellier âgé de quarante quatre ans garde moulin pour nourrice de la défunte ci après nommée et Marie Maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Alexandrine Adolphine Delpeche âgée de dix mois sept jours fille de Alexandrine Adolphine Delpeche demeurant à Paris paroisse de Saint Jean Saint Gille Quartier Saint Antoine n° 21. est décédé aujourd'hui à quatre heure du matin en la maison dudit Brind Antoine Boutellier ou elle était en nourrice, fille de la mère, et ont les comparans signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite

Brind Antoine Boutellier qui a déclaré ne savoir lire ni pour signer après que lecture leur en a été faite

Maillard — Delloye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt sept Juin neuf heure du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus Brind Antoine Boutellier âgé de quarante cinq ans garde moulin pour nourrice de la défunte ci après nommée et Marie Maillard âgée de vingt cinq ans institutrice tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Hippolite Armand Boutellier âgé de dix sept mois neuf jours fils de

Premier Comparant Sebastien gardon Sa femme, Lesquels
Jourdhui a Minuit en la Maison dudit Cesar antoine Bontellier fils dudit
Laurent, Le onzes Comparans Signé avec Nous Lepresent acte de Décès Lecture
Cesar Antoine Bontellier qui a déclaré ne Savoir de ce Requis pour Signer
Lecture leur a été faite

Maillard Lelorain maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Premier Juillet cinq heures du Soir, Pardevant
Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamenitte en
arondissement de Lemans Département de la Sarte ; Sont Comparus Cesar
Bontellier agé de quarante quatre ans garde Moulin Demeurant dudit Lieu
après Nommé le Marié Maillard agé de Vingt cinq ans Instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune, Lesquels Nous ont déclaré que Cesar Bontellier
Son père Cesar Antoine Bontellier Cultivateur Demeurant en cette Commune
Veuf de Dame Marie Magdeleine Bontellier Son épouse Décédé en son
Domicile le Vingt Sept Juin mil huit cent trente deux Enregistré Sur les
Registres de Décès de la Commune de Lamenitte le Lendemain Vingt huit
Juin Mil huit cent trente deux Folio 1332 Le Décédé ce Jourdhui a quatre heures
après midi en la Maison dudit Cesar Antoine Bontellier ainé Veuf
Pardevant Nous Comparans Signé avec Nous Lepresent acte de Décès
Lecture dudit Cesar Antoine Bontellier qui a déclaré ne Savoir de ce Requis
après Lecture leur en a été faite

Maillard Lelorain maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Dix Juillet heure dudit, Pardevant Nous Maire
officier de l'état Civil de la Commune de Lamenitte-aux Coudrais arondissement de Lemans
Département de la Sarte ; Sont Comparus Lucien Charle Julien trois ans agé de trente Six
Jours Enfant Légitime dudit Lieu de Lafosse ci après Nommé le Marié Maillard agé de Vingt cinq ans Instituteur
tous deux domiciliés en cette Commune, Lesquels Nous ont déclaré que de Lafosse Lucien
trois ans Sept mois agé de onze ans quatre mois neuf Jours fils du premier Comparant et de
Marie Elizabeth Desmond Son épouse, Le Décédé ce Jourdhui a dix heures du matin en la Maison
dudit Lucien Charle Julien trois ans fils Lieu de Lafosse, Le onzes Comparans Signé avec
Nous Lepresent acte de Décès Requis par le premier Comparant qui a déclaré ne Savoir
après Lecture leur en a été faite

Maillard Lelorain maire

L'an mil huit cent Vingt cinq le Dix huit Juillet Sept heures du Soir — Décès
Pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamenitte-aux Coudrais
arondissement de Lemans Département de la Sarte ; Sont Comparus Louis Marie
Victor Bonnefoy agé de trente deux ans marchand Epicier Demeurant dudit Lieu ci après
Nommé le Marié Maillard agé de Vingt cinq ans Instituteur tous deux domiciliés
en cette Commune, Lesquels Nous ont déclaré que Fortune Celeste Bonnefoy
agé de quatre mois neuf Jours fille du premier Comparant et de Celeste Ellon
Son épouse, Le Décédé ce Jourdhui a trois heures après midi en la Maison de Sebastien
Jouteau Cultivateur Demeurant en cette Commune fils dudit Lieu ou Maitre en
Nourrice, Le onzes Comparans Signé avec Nous Lepresent acte de Décès après
Lecture leur en a été faite

Maillard Louis Bonnefoy

Lelorain maire

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt Juillet Sept heures du Matin, Pardevant Nous
Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamenitte-aux Coudrais arondissement de
Lemans Département de la Sarte ; Sont Comparus Etienne Mathieu agé de Soixante Deux
ans propriétaire Veuf de Dame Jeanne Madeleine ci après Nommé le Marié Maillard agé de Vingt cinq
ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune ; Lesquels Nous ont déclaré que
Marie Amarante Mathieu agé de trois mois quatre Jours fille de Charle Etienne
Mathieu marchand Serrurier et de Adele Sabatier Son épouse demeurant en cette Commune
en Décédé le Jourdhui a onze heures du Soir en la Maison dudit Charle Etienne Mathieu
fils Lieu de Décès, Le onzes Comparans Signé avec Nous Lepresent acte de Décès après
Lecture leur en a été faite

Maillard Mathieu

Lelorain maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt Juillet Sept heures du Soir, Pardevant
Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamenitte-aux Coudrais en
arondissement de Lemans Département de la Sarte, Le Comparant Sieur

Edouard Eulalie Jourdain âgé d'environ quatre ans propriétaire demeurant
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
ce jourd'hui à une heure après midi en sa maison sise audit La Teuille-rubis
valogrand rue de Provence à clermont de Lodève Eulalie Edouard ainée
Josephine Lévêque son épouse en laquelle il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Louise Josephine Desirée

Naissance

Ledits déclaration et présentation faites en présence de Desirée Joseph Jean Lévêque
Lévêque âgé de cinquante huit ans commissaire priseur demeurant à
clermont de Lodève rue de Marengo Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur demeurant audit
La Teuille-rubis, le tout les père et témoins signés avec nous lecture faite du
tout requise et mention faite.

Lévêque Jourdain

Maillard Delsaux

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt Juillet huit heures du soir, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Teuille-rubis Canton de
Clermont de l'Hérault département de l'Hérault ; sont comparus Louis Charles
Julien trois ans âgé de trois jours fils au déclarant et de défunte
ci après nommée et Marie Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Genevieve Désirée
trois ans âgé de trois ans neuf mois, enfant Jean Joseph
trois ans rue de Marengo Jeanne Rose Durenge sa femme actuellement par devant
demeurant en cette Commune, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du soir
en la maison de la dite Marie Jeanne Rose Durenge sise Place de l'Eglise, le tout
les comparants signé avec Nous lecture faite de dits Décès Louis Charles
Julien trois ans qui a déclaré ne savoir écrire pour signer après quelecture leur
en a été faite

Décès

Maillard Delsaux

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt cinq Juillet neuf heures du matin
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de Lacamp rue
canton de Clermont département de l'Hérault, les Comparus Louis Joseph Bourcher
âgé de trente huit ans marchand demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un
enfant du sexe féminin né ce jourd'hui sur les six heures du matin de lui déclarant et de
Henriette Victoire Hubau son épouse en laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de aînée Victoire
il a déclaré vouloir donner les prénoms de aînée Victoire

Naissance

Ledits déclaration et présentation faites en présence de Jean Honoré Hubau âgé de
quarante ans marchand et Marie Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur
tous deux domiciliés audit Lacamp rue, les père et témoins signés avec Nous, lecture
présente faite de Naissance après quelecture leur en a été faite

Bourcher Maillard Hubau Delsaux

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt neuf juillet dix heures du matin, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de La Teuille-rubis Canton et arrondissement de Lodève
département de l'Hérault, sont comparus Jean Baptiste Devèze âgé de trente huit ans propriétaire
père de la défunte ci après nommée et Marie Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Victoire Stephanie Devèze
âgé de trois ans fille du premier comparant et de Marie Elisabeth Victoire Delsaux
sa femme en ce décédé ce jourd'hui à sept heures du matin en la maison dudit Jean Baptiste
Devèze sise Rue des Ormeaux à Lacamp, le tout les comparants signé avec Nous lecture faite de dits Décès
après quelecture leur en a été faite

Le Devèze

Maillard Delsaux

L'an mil huit cent vingt cinq le sept dix heures du matin, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Teuille-rubis canton et arrondissement
de Clermont département de l'Hérault ; sont comparus Louis Joseph Augustin Bourcher
âgé de vingt trois ans peintre demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté

Le Maréchal Maillard agé de vingt cinq ans instituteur demeurant en cette Commune
lequel nous a déclaré que Louis Désiré Bonhomme agé de sept mois fils
de présent comparant et de Elizabeth Camille Josserand son épouse
Demeurant ensemble en cette maison dudit Louis Joseph Auguste Bonhomme fils
grand oncle de l'enfant, a nommé, lesdits Comparans signé avec Nous le présent acte
de déclaration après quelecture leur en a été faite
Bonhomme Maillard
Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le neuf octobre neuf heures du matin, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Beine Canton et arrondissement de
Clamecy département de l'Yonne ; sont comparus Jean François Moutier agé de quarante huit ans
tailleur d'habits garde de la dépouille ci après nommé le Maréchal Maillard agé de vingt cinq ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que Jeanne
Victoire agé de soixante dix huit ans veuve de Jean François Bonvalet est décédée
ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise audit la Neuville en cette Rue de l'Eglise, —
lesdits Comparans signé avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite —
Lelay maire Maillard Moutier

Décès

Maisons

L'an mil huit cent vingt cinq le neuf octobre huit heures du matin, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Beine Canton et arrondissement de
Clamecy département de l'Yonne ; Est comparu Louis Augustin Boucher agé de trente six
ans Maçon demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant du sexe
féminin né ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison sise grande Rue de
Beauvais à la mort de laquelle déclaration a été Marie Cécile Augor femme maçon
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adèle Leonie _____

Décès

Ledites déclaration représentation faites en présence de Louis François Grenier agé
de cinquante un ans cultivateur et de Maréchal Maillard agé de vingt cinq ans instituteur
tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels par et témoins signé avec Nous
le présent acte de naissance après quelecture leur en a été faite
Boucher
Grenier Maillard Lelay maire

L'an mil huit cent vingt cinq le dix neuf octobre huit heures du matin, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Beine Canton et arrondissement de la
département de l'Yonne ; sont comparus Lucien charles Julien trois ans agé de trente six ans le présent
acteille ou la défunte ci après nommé le Maréchal Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que Berthe trois ans agé de cinq mois
fille naturelle de Marie Cécile trois ans pour de Rien dudit cette Commune
fut décédé ce jourd'hui à huit heures du soir en la maison de la dite Marie Cécile trois ans fut grande Rue
de Beauvais à la mort, lesdits comparans signés avec Nous le présent acte de décès lecture lui
a été faite Lucien charles Julien trois ans qui a déclaré ne savoir lire ni pour signer après quelecture leur en a été faite
Maillard
Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt quatre trois heures du matin, Par devant Nous Maire officier de
l'état civil de la commune de la Neuville en Beine Canton et arrondissement de la commune département de l'Yonne
sont comparus Jean charles Mathieu agé de trente six ans Cultivateur ci après nommé
et le Maréchal Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune ; lesquels Nous
ont déclaré que Louis Modeste Mathieu agé de trois ans quatre mois fils du présent Comparant et de
Josephine Mathieu sa femme, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du soir en la maison de dite Jean charles
Mathieu sise Rue des Ecoles, lesdits Comparans signés avec Nous le présent acte de décès lecture lui
Jean charles Mathieu qui a déclaré ne savoir lire ni pour signer après quelecture leur en a été faite
Maillard Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt quatre février onze heures après midi, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire, se sont présentés Elie Cornélie Wallet âgé de vingt huit ans sage femme demeurant en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin en la maison de Marie Anne Defaye veuve Mazelin en cette commune lequel nous a été présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Pierre Auguste

Lequel déclarant et Mlle Marie Rose Clara Delarue fille âgée de vingt sept ans de cette commune Delarue soussignons demeurant en cette commune ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés

Lecture faite de la présente déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grivin âgé de cinquante trois ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune témoins requis

Grivin Maillard Elie Wallet Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le premier septembre onze heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire; sont comparus François Joseph Daufet marchand de vache âgé de vingt deux ans gendre du défunt ci après nommé et le Marquis Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Simon Bonnefoy âgé de cinquante quatre ans vitrier demeurant en cette Commune époux de Marie Josephine Sophie Dorel est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison sise rue du chatard, nous les comparans signé avec nous le présent acte de décès, après que lecture leur en a été faite

Maillard Daufet Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le quatre septembre sept heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire; sont comparus Sébastien Fortunat âgé de cinquante ans cultivateur propriétaire de la défunte ci après nommée et le Marquis Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Sophie Auxaigneux âgée de cinq mois et cinq jours fille de Pierre Jean Jacques Auxaigneux artiste dramatique demeurant à Paris rue de Matha

Mze

N° 14. est décédé Joseph Marie Josephine Jurisprudence fils âgé de trois ans à neuf heures du soir en la maison de son père sise rue du Chatard ce jourd'hui sont comparus Sébastien Fortunat Rue du Chatard et Maillard instituteur tous deux voisins du défunt lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés après lecture faite du présent acte de décès

Delaye maire Fortunat Maillard

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le six septembre deux heures après midi, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire; sont comparus Pierre Antoine Bartellin âgé de quarante quatre ans garde moulin, plus voisin de la défunte ci après nommée et le Marquis Jules Théodore Joseph Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Léonard François Claude âgé de cinq mois et demi fils légitime de Léonard François Claude journalier et de Marie Anne Rose Chomel son épouse est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin en la maison de son père sise rue du Chatard; nous comparans signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Delaye maire Bartellin Maillard

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le six septembre six heures du soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire, se sont présentés François Joseph Magnet âgé de vingt cinq ans fermier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à trois heures du matin en la maison sise rue du Chatard, et nommé Jules Antoine Joseph Léonard auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rosalie sa femme auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rosalie

Sur cette déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grivin âgé de cinquante trois ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune témoins requis signés avec nous le présent acte de naissance quand à Magnet père il a déclaré ne savoir signer de ce interpellé après lecture faite

Grivin Maillard Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le six septembre six heures du soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Seauve sur Semène canton d'Yssingeaux département de la Haute Loire; sont comparus François Joseph Magnet âgé de vingt cinq ans fermier demeurant en cette commune et le Marquis Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune; lesquels nous ont déclaré que le défunt Magnet fils du premier comparant âgé de trois jours Joseph Rosalie sa femme ici présente est décédé ce jourd'hui à six heures du soir en la maison de son père sise rue du Chatard; nous comparans signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Grivin Maillard Delaye maire

clermont, le onze lequel comparant signé avec nous le présent acte de décès après quelecture lui en a été faite lecture dudit acte françois Joseph Magnier qui a déclaré ne savoir de ce interpellé signé

Maillard Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le quatorze septembre cinq heures du soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous canton et arrondissement de clermont département de l'oise ; sont comparus Lucien charles Julien troisième agé de trente six ans rentier domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du matin de lui déclarant et de justine clémence Josel son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jacques Lucien charles Julien troisième, lequel nous a déclaré que ledit enfant est né de ladite justine clémence Josel son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Achille henry

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois grevin agé de cinquante un ans rentier et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune le comparant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quelecture leur a été faite

Lagache Maillard grevin Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le dix neuf octobre sept heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous canton et arrondissement de clermont département de l'oise ; sont comparus Louis françois grevin agé de cinquante un ans rentier et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Nicolas Josel agé de soixante six ans ancien boulanger et Marie louise Augustine Cinger sa femme sans profession tous deux domiciliés en cette commune, sont décédés hier à onze heures du soir en la maison sise rue de Beauvais à clermont, le comparant et témoins signé avec nous le présent acte de décès après quelecture leur a été faite

Maillard grevin Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le quatorze octobre sept heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous canton et arrondissement de clermont département de l'oise ; sont comparus Jean Baptiste Hermand agé de trente ans cultivateur le comparant Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Alphose Hermand agé de deux ans neuf mois fils dudit Jean Baptiste Hermand premier comparant et de Rose Gabrielle Bol son épouse sans profession sont décédé hier à onze heures du soir en la maison dudit Jean Baptiste Hermand sise rue du clos à bœuf, le comparant et témoins signé avec nous le présent acte de décès après quelecture leur a été faite

HARMAND Maillard Delaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le dix sept septembre sept heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sous canton et arrondissement de clermont département de l'oise, est comparu Nicolas simon dagache propriétaire agé de vingt huit ans demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du matin de lui déclarant et de Justine clémence Josel son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Achille henry

Dit Lagache — 89 — 123

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois grevin agé de cinquante un ans rentier et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune le comparant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quelecture leur a été faite

Lagache Maillard grevin Delaye maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt neuf octobre dix heures après midi — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Martinville-ès-bois canton arrondissement de Lisieux département du Calvados; sont comparus Louis Mallart — âgé de soixante cinq ans six mois sans profession demeurant à Ecoville ci dit mil sept cent cinquante quatre ainsi qu'il en conste par l'acte de naissance de lui par devant le maire dudit Ecoville le vingt six décembre mil sept cent cinquante quatre ainsi qu'il en conste par l'acte de décès délivré par le maire dudit Ecoville le sept novembre dernier le fils de défunts Louis Mallart et de Marie Millard sa femme tous deux décédés audit Ecoville le premier vingt huit avril mil sept cent soixante deux et la seconde le treize septembre mil sept cent soixante trois ainsi qu'il en conste par les actes de décès délivrés par monsieur le maire dudit Ecoville le sept novembre dernier, d'une part —

Et Augustine Belagie cerclier sans profession demeurante en cette commune âgée de quarante neuf ans six mois dix jours à Ecoville le vingt trois avril mil sept cent soixante trois fille majeure veuve en secondes noces de François Augustin décédé en cette commune le dix neuf thermidor mil huit cent dix neuf, fille des défunts Nicolas Berlin décédé le vingt mai mil huit cent quatorze et de Marie anne Judith Debray sa femme décédée le sept avril mil huit cent six tous deux en cette commune, d'autre part —

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux dont les publications ont été faites tant en cette commune que celle d'Ecoville les premier et dimanche neuf et seconde de ce mois et trois et dimanche neuf et seconde de ce mois à onze heures du matin ainsi qu'il en conste par le certificat délivré par monsieur le maire dudit Ecoville le sept novembre présent mois signé Mathieu Maine; aucune opposition audit mariage ne nous a été signifiée faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a répondu séparément et affirmativement —

Déclarons au nom de la loi que Louis Mallart et Augustine Belagie cerclière sont unis par le mariage, dont avons dressé acte en présence de Nicolas Thomas Berthaume âgé de soixante six ans menuisier, Jean Baptiste Hernand âgé de trente huit ans cultivateur tous deux amis de l'époux, Jacques Langelin âgé de soixante dix huit ans

Décès

L'an mil huit cent vingt cinq le vingt cinq octobre six heures du soir, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Martinville-ès-bois canton et arrondissement de Lisieux département du Calvados; sont comparus Jean Baptiste Louis Auger âgé de quarante neuf ans manouvrier époux de la défunte ci après nommée le Marquis Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Marie anne Victoire Grenier âgée de soixante ans épouse de premier comparant est décédée à son domicile à cinq heures après midi en sa maison, sont les comparants figués avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Auger Maillard orgt

Delahaye maire

L'an mil huit cent vingt cinq le dix novembre dix heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Martinville-ès-bois canton et arrondissement de Lisieux département du Calvados; sont comparus Pierre Bienaimé Marminia âgé de vingt sept ans journalier domicilié en cette commune, lequel nous a requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre lui et Marie Victoire Waller âgée de soixante quatre ans sans profession veuve de Laurent Augustin Thomas décédé à Lisieux le vingt huit août mil huit cent dix huit domiciliée en cette commune, lesquels nous ont déclaré que leur mariage projetté a été publié en cette commune et en celle de Lisieux les premier et dimanche neuf et seconde de ce mois à onze heures du matin ainsi qu'il en conste par le certificat délivré par monsieur le maire de Lisieux le sept novembre présent mois signé Mathieu Maine; aucune opposition audit mariage ne nous a été signifiée faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a répondu séparément et affirmativement —

Déclarons au nom de la loi que Pierre Bienaimé Marminia et Marie Victoire Waller sont unis par le mariage, dont avons dressé acte en présence de Jean Baptiste Auger époux de la défunte ci après nommé le Marquis Maillard âgé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, Jean Baptiste Hernand âgé de trente huit ans cultivateur et Jacques Langelin âgé de soixante dix huit ans tous deux amis de l'époux, sont les comparants figués avec nous après que lecture leur en a été faite

Auger Maillard Marminia

Delahaye maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt cinq le quatorze novembre quatre heures après midi, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Martinville-ès-bois canton et arrondissement de Lisieux département du Calvados, est comparu Jean Alexandre Jallot cultivateur âgé de vingt cinq ans époux de Marie Madeleine Catherine Delahaye sans profession demeurant ensemble en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin de lui déclarant et de la susdite son épouse auquel il a déclaré donner les prénoms de Joseph Alexandre

Et les dits comparants ont présenté ledit enfant à nous Maire susdit officier de l'état civil lequel a reconnu que la naissance dudit enfant a eu lieu en présence de Jean Baptiste Auger âgé de vingt cinq ans cultivateur et de Jean Baptiste Hernand cultivateur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels ont signé avec nous et le père après que lecture leur en a été faite

Jallot père Auger Maillard Hernand

Delahaye maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt huit Novembre cinq heures du soir, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-sous-Montreuil canton d'Hucqueliers département de l'Oise ; sont comparus Jean Baptiste Sallot agé de soixante ans Cultivateur demeurant à Neuville susdite, lequel nous a déclaré que Fulgence Eulalie Sallot âgée de Vingt cinq ans Couturière demeurant en cette Commune ; Laquelle nous a déclaré que Fulgence Eulalie Sallot âgée de Vingt cinq ans, fille du premier comparant et de défunte Marie Josephine Maillard sa femme, est décédée aujourd'hui à quatre heures après midi en la maison de ladite partie comparante sise grande rue de Beauvais à Lemont, Lecture faite des présentes aux comparants, ils ont signé avec nous, le présent acte de décès, après qu'icelui leur a été fait

Sallot Maillard

Delaisement maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt huit Décembre dix heures du matin, Par devant nous Baudrenghien Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-sous-Montreuil canton d'Hucqueliers département de l'Oise ; sont comparus Charles Desfossez âgé de Vingt quatre ans Cultivateur demeurant à Lemont, et Brigitte Maillard âgée de Vingt huit ans Cultivatrice demeurant à Neuville susdite, lesquels nous ont déclaré que Marie Marguerite Baligue âgée de Vingt huit ans Cultivatrice demeurant à Neuville susdite, est décédée aujourd'hui à neuf heures du matin en la maison de la dite Baligue sise grande rue de Beauvais à Lemont, Lecture faite des présentes aux comparants, ils ont signé avec nous le présent acte de décès, après qu'icelui leur a été fait

Delaisement maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt cinq le Vingt Décembre dix heures du matin, Par devant nous Baudrenghien Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-sous-Montreuil canton d'Hucqueliers département de l'Oise, Est comparu Jean François Desfossez âgé de Vingt Sept ans Marchand Tanneur demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à neuf heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais en cette Commune de la Neuville-sous-Montreuil de lui déclarant et de Victoire Julie Digeon son épouse à laquelle il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Zoé Lucinde Désiré

Ledit déclaration représentation faite en présence de Louis Thomas Gravier âgé de cinquante deux ans Cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de Vingt cinq ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, témoins pères et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'icelui leur a été fait

Jean Desfossez Delaisement maire Maillard

Le présent registre a été clos et arrêté par nous soussigné Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-sous-Montreuil ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent Vingt cinq Delaisement

Table des actes Contenus au Registre

Naissances

Noms et prenoms	dattes des actes
Billot, Antoinette Josephine desiré	6. mars
Bonhomme, Louis desiré	11. Janvier
Bonnefoy, hortance celeste	9. mars
Bouchez, Adele Leonie	11. Aout
Bouchez, Aimé Victorine	21. Juillet
Boulanger, Marie rose ortome	17. mars
Delarue, fulgence auguste	24. Aout
Desmoroy, Pierre maximilien	14. Avril
Dufossé, Jule frederic	31. Janvier
hermand, Lucienne tarsice	6. mars
hermand, Melanie Leonord Josephine	23. mars
Jourdain, Louise Josephine desiré	20. Juillet
Lagache, Achile, henry	11. 8bre

Larive, Gabriel silvain Cazimir ..... 7. Janvier

Levasseur, zepherine desiré 30. 7bre

Magnez, Adelaide 6. 7bre

Mahieux, hirma amarante ..... 6. Avril

Mahieux, Jean prudent lucien ..... 17. Juin

Marminia, Maria olimpe ..... 24. mai

Sallot, Joseph alexandre 14. 9bre

trois œufs, Alexandre ustave ..... 7. fevrier

trois œufs, Bertin ..... 23. fevrier

Mariages

Angot, Marie victoire adelaïde ..... 20. Avril

Autin, charles francois ..... 14. fevrier

Boquet, Athanase louis ..... 3. mars

Borel, Josephine alexandrine ..... 17. fevrier

Descouleurs, Prudence marceline ..... 3. mars

flamand, Alexandrine victoire ..... 19. mars

Glinel, Louis Marie ..... 19. mars

Leguillon, Nicolas dormand ..... 20. Avril

Lesieur, francois Joseph ..... 17. fevrier

Mallart, Louis 21. 8bre

orget, Julie augustine ..... 14. fevrier

Revelin, Augustine pelagie 21. 8bre

Décés

Angot, Jean Baptiste ..... 20 mai

Auxaigneaux, Sophie 4. 7bre

Batique, Marie Marguerite 28. 7bre

Baude, Eleonord francoise 6. 7bre

Bonhomme, Louis desire ..... 7. Aout

Bonnefoy, hortance Celeste ..... 18. Juillet

Bonnefoy, Simon 1. 7bre

Borel, Nicolas 12. 8bre

Boulanger, Louis Joseph ..... 1. mars

Boulanger, therese adeline ..... 19. mars

Boutellier, hypoliste amand ..... 27. Juin
Compagnon, marie elizabeth ..... 20. Avril
Deflers, Geneviève florame ..... 18. mai
Delpeche, Alexandrine adolphine ..... 26. Juin
Duverger, marie anne victoire ..... 4. mars
Eloy, Jean Baptiste 10. 9bre
flambermont, marie louise ..... 20. mai
Gerardot, Louis 5. 8bre
Grevin, Marie anne belanie 25. 8bre
hermand, Jean Baptiste alphose 14. 8bre
Lahaye, Adelaide clara ..... 13. mai
Lesieur, Jean Baptiste framois ..... 1. Janvier
Lestuvée, Joachine ..... 9. Aout
Levieil, victoire stephanie ..... 29 Juillet
Louzin, Isidor felix ..... 1. Juillet
Magnez, Adelaide 6. 7bre
Mahieux, hirma amarante ..... 20. Juillet

Mahieux, Jean prudent Lucien ..... 24. Juin
Mahieux, Louis Modeste ..... 24. Aout
quidon, marie anne rose ..... 16. Aout
Richard, marie louise ..... 18. fevrier
saint omer, Marie framoise ..... 1. Janvier
sallot, fulgence, hubin 21. 9bre
suisse, Jean Baptiste Jules 14. 7bre
trois œufs, Bertin ..... 19 Aout
trois œufs, Geneviève desiré ..... 20. Juillet
trois œufs, desiré lucien ..... 10. Juillet

Commune d [illegible]

An 1826.

Premier feuillet

89

50.c



ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la commune de [illegible] pendant l'année 1826.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-cinq.

Payen

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Mariage

L'an mil huit cent vingt six le douze janvier neuf heures du matin
Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Chaussée
canton et arrondissement de Blois, Loire Inférieure, sont comparus Jean
François amable Montagnat garçon âgé de vingt deux ans profession de
Marechal ferrant demeurant a Clemont cette ville d'une part et
au nom de la république française (ou vingt un décembre mil huit cent vingt)
arrivé qu'il est constaté par acte de naissance délivré par monsieur Christian
de Beaumont maire dudit Clemont le dix sept Novembre mil huit cent vingt
trois signé Chretien de Beaumont, fils de Jean Montagnat marechal ferrant
demeurant en cette ville de Clemont cette ici présent et consentant et défunte
Marie rose Descoteaux sa femme décédée audit Clemont le neuf mai mil huit
cent douze ainsi qu'il en conste d'un acte de décès délivré par monsieur Denis
greffier du tribunal de premiere instance dudit Clemont en date du neuf
dudit mois d'une part ——

Et Louise aglaée Collier agée de dix huit ans huit mois et onze jours fille
sans profession demeurante en cette commune ici présente Marie
huit cent sept fille de Louis Collier manouvrier propriétaire et de Marie
Antoinette Bourgeois femme dont demeurants en cette commune ici
et mere ici présente et consentante, d'autre part ——

Lesquels Nous ont requis de procéder a la célébration du mariage
projetté entre eux a cet effet les publications ont été faites tant en cette commune
qu'en celle dudit Clemont le premier et dimanche Decembre présent
mois et a la porte de la maison commune de cette ville le dimanche huit dudit mois a dix heures du matin
ainsi qu'il en conste d'un certificat délivré par Monsieur Leriand de la dite ville
de Clemont en date du onze décembre présent mois signé Chretien de Beaumont ——

Aucune opposition audit mariage ne Nous ayant été signifiée
faisons droit a leur requisition après avoir donné lecture de toutes les





pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre cinq du Code
civil intitulé du Mariage, avons demandé aux futurs
époux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme ——— chacun d'eux ayant répondu ———
séparément et affirmativement, Déclarons au Nom de la loi que
Jean François amable Montagnac et Louise aglaée Collier sont
unis par le mariage, dequoi avons dressé acte en présence de Louis
Joseph Sauvager âgé de quarante et un ans oncle de l'épouse
Pierre Bucheron Jean Baptiste Bruno Soulain agé de soixante et un
ans ami de l'épouse Louis Collier tainé agé de soixante huit ans
aieul de l'épouse sans profession et Charles Duval agé de
cinquante deux ans cousin germain de l'épouse Marechal
ferrant tous quatre demeurant en cette dite Commune, le tout
après qu'il leur en a été donné lecture ont signé
avec nous et les parties contractantes excepté ladite Marie
Anne Antoinette Bourgeois et ledit Louis Joseph Sauvager
qui ont déclaré ne savoir écrire pour signer.

aglaée collier Montagnat

Montagnat Collier.

Charles Nicolas Duval Soulain Collier Sauvager

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le vingt un janvier cinq heures du soir,
Par devant Nous maire officier de l'état civil de la commune de la Chaussée canton
et arrondissement de Clemont département de Loire, Inférieure, sont comparus
Louis Joseph Braude agé de vingt neuf ans fondeur de cloches demeurant en cette Commune
lequel Nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a trois heures
après midi en sa maison sise grande rue de Beaumont, a Clemont de laquelle

ede Augustine Josephine Laquemporte femme manuel il a declaré vouloir donner les Prenoms de Jean Baptiste Joseph

Ledit declaration et présentation faite en présence de Louis Francois Grevin agé de cinquante deux ans Cultivateur et de Marisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en ledit Commune, et nous les dits témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard

Joseph Baues

Grevin

Delaye maire

Dédés

L'an mil huit cent vingt six le vingt huit février huit heures du matin Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Louis Francois Grevin agé de cinquante deux ans Cultivateur et Marisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en ledit Commune, lesquels Nous ont déclaré que Marie Josephine Laquemporte épouse dudit Grevin est accouchée ce jourd'hui à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin qu'ils nous ont déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste Joseph fils de Jean Angelique Richard Cultivateur et de ladite Marie Josephine Laquemporte son épouse ici présents, auquel enfant ils ont déclaré vouloir donner pour parrain Jean Baptiste Hermand propriétaire et pour marraine Marie Josephine Salon épouse de Louis Francois Grevin susnommé, lesquels ont signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard

Grevin

Delaye maire

Dédés

L'an mil huit cent vingt six le premier jour du mois de mars huit heures du matin, Par devant Nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus François Jean Baptiste Hermand agé de vingt sept ans



Profession peu de la défunte ci après nommé

le Marisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en ledit Commune, lesquels Nous ont déclaré que Melanie Leonard Josephine Hermand agé de onze mois huit jours fille de présents comparans de Marie Josephine Salon épouse Hermand née dudit François Jean Baptiste Hermand ici présent de ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison dudit François Jean Baptiste Hermand père de la défunte, lesdits comparans signé avec Nous Maire dudit lecture de l'acte François Jean Baptiste Hermand qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé pour signer après que lecture leur a été faite de présent acte de décès

Maillard

Delaye maire

Dédés

L'an mil huit cent vingt six le trois mars sept heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Louis Joseph Angot agé de cinquante sept ans maçon propriétaire susnommé et ci après Nommé le Marisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en ledit Commune, lesquels Nous ont déclaré que Joseph Maxime Angot agé de vingt ans huit mois garçon fils de présents comparans et de Marie Therese Commerye épouse Hermand ce jourd'hui à six heures du matin en la maison dudit Louis Joseph Angot fils grand rue de Beauvais à Clermont lesdits comparans signé avec Nous Maire dudit Louis Joseph Angot qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé pour signer après que lecture leur a été faite de présent acte de décès

Maillard

Delaye maire

Dédés

L'an mil huit cent vingt six le cinq mars sept heures du matin, Par devant Nous maire officier civil de la Commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; sont comparus Jean François Devaseux agé de

Vingt sept ans manouvrier paroissien de la défunte ci après nommé le
Marie Maillard agé de vingt six ans interrogé tous deux domiciliés en cette
commune, lesquels nous ont déclaré que la présente défunte Levasseur
agé de deux mois six jours fille du premier comparant et de Victoire Julie Digeon
sa femme ici décédé le jour d'hier a huit heures du soir en la maison du dit Jean
François Levasseur sise grande rue de Beauvais a cette commune, lecture
faite signé avec nous le présent acte de décès après quelle leur a été faite

Maillard Levasseur

Delaizement maire

Déces

L'an mil huit cent vingt six le dix mars trois heures après midi, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en cette canton et arrondissement
de cette commune département de l'Oise ; sont comparus Louis François Grevin âgé de
cinquante deux ans cultivateur le Marié Maillard agé de vingt six ans instituteur tous
deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que François Isabey âgé
de soixante trois ans sans profession tous deux décédés à Amblainville a
cette commune après midi en sa maison sise grande rue de cette commune, et
les comparants signé avec nous le présent acte de décès après quelle leur a été faite

Grevin Maillard Delaizement maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le trente mars quatre heures après midi
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en cette
canton et arrondissement de cette commune département de l'Oise ; les Comparants
François Thimoté Thiercelin âgé de vingt trois ans Manufacturier demeurant en cette
commune, lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin Né à Amblainville
à deux heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais, cette commune
déclaré Déclarant en cette qualité être son enfant et auquel il a déclaré vouloir



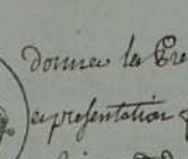

donner les Prénoms de Grevin Déclaration
Présentation faite en présence de deux témoins majeurs
de cinquante deux ans cultivateur et de Marié Maillard âgé de vingt six
ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lecture en ayant été faite
signé avec nous le présent acte de naissance quand aux dits témoins
trois ainsi il a déclaré ne savoir lire ni signer après lecture leur
a été faite Grevin Maillard Delaizement maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt six le six Avril six heures du matin, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en cette canton et
arrondissement de cette commune département de l'Oise ; sont comparus Pierre Charles
Blerd garçon âgé de trente un ans cinq mois vingt jours, charretier demeurant à la
Rue sainte Pierre y étant né à Vingt six Vendémiaire an trois de la République
ainsi qu'il en conste par l'acte de naissance délivré par Monsieur Chantrelle Maire
dudit lieu sus sain Pierre légalisé de ce mois signé Chantrelle maire, fils de Pierre
Antoine Blerd cultivateur demeurant audit lieu sus sain Pierre, ici présent et consentant
et de défunte Marie Victoire Soutain sa femme décédé audit lieu sus sain Pierre
le dix Neuf Novembre mil huit cent sept ainsi qu'il en conste par l'acte décès
délivré par Monsieur Jean Chantrelle maire dudit lieu sus sain Pierre ledit jour quatre de
ce mois signé Chantrelle maire, d'une part ——

Et Marie Cécile Clémence Bouchez fille sans profession âgée de trente deux
ans huit mois dix sept jours demeurant en cette commune y étant née le
Vingt Juillet mil sept cent quatre vingt treize fille de Clément Bouchez cultivateur
demeurant en cette Commune ici présent et consentant et de défunte Marie Françoise
Douche sa femme décédé audit la Neuville en cette le dit Neuf Avril mil huit

Cent Vingt, Dixneuf pour ——

Lesquels Nous ont requis de proceder a la celebration du Mariage projetté entre eux dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de la Chaussée Bleud, la premiere le Dimanche Jour de Carnaval Vingt six mars dernier et la seconde le Dimanche Deux Avril present mois tous deux a Heure de midi ainsi qu'il en conste d'après le Certificat delivré par Monsieur le Maire de ladite Chaussée Bleud le quatre de ce mois signé Chantelle maire ——

Aucune opposition audit Mariage nous ayant été signifié faisant droit a leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre premier du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur epoux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a tour répondu séparement et affirmativement ; de leur consentement avons au nom de la loi prononcé que Pierre Charles Bled le Marie avec Clemence Bouchez sont unis par le Mariage, dont nous avons dressé acte en presence de François Joseph François, agé de quarante deux ans Marchand meunier Maillard, agé de vingt cinq ans Instituteur tous deux amis de l'époux demeurant audit la Rouillerie chez de Pierre Augustin Boucher agé de trente trois ans Beau frere de l'épouse demeurant en cette de la Commune et Jean François Leplaingueur agé de quarante neuf ans Cultivateur demeurant a Sitz Cultivateur Fermier de l'époux, lesquels après que lecture leur en a été faite donné lecture sont signé avec nous et les parties Contractantes

Bled Pierre Bled

Maillard Bauché François

Leplaingueur

Delaunay maire Boudrau

Bouchez

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le vingt six Avril huit heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Rouillerie canton de Varennes département de l'Oise ; Jean Benjamin Etienne trois ans agé de vingt trois ans Menuisier pour de la défunte ci après Nommé le Marié Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jeanne trois ans agé de Neuf Jours fille du premier Comparant et de Jeanne Rose sa femme est décédé ce jourd'hui a quatre heures après midi en la Maison de ladite premier Comparant fils grande rue des Beauvais allemont, lecture des Comparants signés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait Lecture fait trois mots qui a été déclaré nul avec nous le Maire Etienne trois ans qui a déclaré ne savoir signer

signés Delaunay maire Maillard

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le Neuf Avril huit heures du Matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Rouillerie canton de Varennes département de l'Oise ; Jean Comparant Sebastien Soutain agé de cinquante deux ans Cultivateur pour de la défunte ci après Nommé le Marié Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Clemence Justine Soutain agé de deux ans moins quatre Jours fille du premier Comparant et de Marie Jeanne Boucher sa femme est décédé ce jourd'hui a six heures du matin en la Maison de ladite premier Comparant fils rue de l'Eglise, lecture des Comparants signés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été faite

Maillard Delaunay maire

Soutain

L'an mil huit cent Vingt six le vingt deux Avril huit heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Rouillerie canton de

Décès

arondissement de Clermont département de l'Oise ; sont Comparus Joseph Boulangre âgé de soixante huit ans Bucheron veuve de la défunte ci après Nommé le Marisse Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Marie Anne Boulangre âgé de soixante dix huit ans veuve de Jean Joseph Boulangre est décédé ce jourd'hui a sept heures du matin en sa maison sise Rue de Senlis, Nous les Comparans signés avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite Joseph Boulangre qui a déclaré ne savoir lire pour signer

Maillard

Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le dix sept mai huit heures après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Conty arondissement de Clermont département de l'Oise ; sont Comparus Jean Baptiste Hermand âgé de vingt sept ans Bucheron pere Nourrice du défunt ci après Nommé le Marisse Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Bera Lion âgé d'un mois fils de Isaac Lion patissier et Rosalie Sarah Langevin Nos 20. a Rue Grabé Gandelain son épouse, est décédé ce jourd'hui a deux heures du midi en la maison dudit Jean Baptiste Hermand sise en cette Commune grande Rue de Beauvais, a laquelle on a élu domicile en Nourrice, Nous les Comparans signés avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Maillard Jean Baptiste Hermand

Delsaux maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le vingt quatre mai sept heures du soir, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Conty arondissement de Clermont département de l'Oise ; est Comparu Pierre Nicolas Maugier âgé de trente six ans fermier en la ferme de Mr. Lemercier en cette Commune, lequel Nous a présenté



un enfant du sexe féminin né a cette heure en sa maison sise grande Rue de Beauvais a cette Commune de lui déclarant et de Marie Nicolle Josephine Camuset sa femme a laquelle il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Silvie Adeline

Ledit déclarant a présenté ledit enfant en présence de Louis Francois Gervais âgé de cinquante deux ans Cultivateur et de Marisse Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, Nous les Comparans signés avec Nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite et ledit déclarant a déclaré ne savoir signer

Maillard Maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le vingt cinq mai sept heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Conty arondissement de Clermont département de l'Oise ; sont Comparus Pierre Honoré Marminia âgé de vingt huit ans Jardinier demeurant de long pere Nourricier de la défunte ci après Nommé le Marisse Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Marguerite Barbe Jacob âgé de trois mois fille de Jacob et de Marguerite Desaurillier son épouse demeurant a Paris Rue Quincampoix No. 20. est décédé ce jourd'hui a quatre heures du Matin en la maison dudit Pierre Honoré Marminia sise Rue de Lorraine ou elle était en Nourrice, lesquels Comparans signés avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

Maillard Marminia

Delsaux maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le vingt six mai sept heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sous Conty arondissement de Clermont département de l'Oise ; sont Comparus Pierre Honoré Marminia âgé de vingt huit ans Jardinier demeurant de long pere Nourricier de la défunte ci après Nommé

le Maréchal Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en
cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Virginie Jeannette Caillaud
agée de deux mois fille Naturel de Rosalie Caillaud Célibataire demeurant
à Bois de Breuil page N° 11 est décédé le jour d'hier à onze heures du soir
en la maison dudit Sieur Maréchal Maillard fils grand Lieutenant ouillé
et ont en même, le tout les comparans signés avec Nous Représentant de Maisprand
après que lecture leur a été faite

Marminiac

Caillaré

Delaisement

Dits

L'an mil huit cent vingt six le trois Juin six heures du soir, Par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de Lalleuville canton canton d'Epernon
département d'Eure et Loir ; sont comparus sieur Alexandre Paul Candide Charles
Derainville propriétaire âgé de quarante trois ans demeurant à Paris pour des affaires ci après nommé
le sieur Charles Joseph Victor Lefeuvre âgé de quarante ans demeurant
cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Mr. Georges Warin Négociant demeurant
à Londres Rue de Marine N° 18 département de la Tamise Epoux de Candide Françoise
Charlotte Charlier Derainville ici présente absente dûment autorisée par acte passé
devant Alexandre Paul Candide Charlier Derainville premier comparant, dont le comparant signé
avec Nous Officier susdit après que lecture leur a été faite

Mariage

Marlier de Derainville Delaisement

L'an mil huit cent vingt six le huit Juin huit heures du matin, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Mare Autenil canton d'Epernon
département d'Eure et Loir ; Est comparu François Joseph Lefeuvre âgé de
vingt huit ans cultivateur demeurant cette Commune, lequel nous a présenté un
enfant de sexe Masculin né ce jourd'hui à quatre heures du soir en présence de
grand père et témoin à l'effet de déclarer sous le prénom Alexandrine Paul



agée de vingt un ans profession [illegible] en cette Commune
Voulois donner les Prénoms de [illegible] Charles Joseph

Ledit déclaration et présentation faites nous avons de suite
François Grevin âgé de cinquante deux ans cultivateur et Maréchal Maillard âgé
de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous
ont témoins signés avec nous Représentant de Maisprand après que lecture leur a été faite

Delaisement Grevin Lefeuvre Caillaré

L'an mil huit cent vingt six le dix neuf Juin dix heures du Matin, Par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de Lalleuville canton canton d'Epernon
département d'Eure et Loir ; sont comparus sieur Alexandre Narcisse Napoléon
Leblanc garçon âgé de vingt deux ans cinq mois vingt deux jours Cordonnier
demeurant en la ville de Mare arrondissement de Chartres ici étant né le vingt Juillet
mil huit cent trois ainsi qu'il est constaté par acte de Naissance délivré par Monsieur
Briebesque Maire de la ville de Mare le dix sept de ce mois signé Briebesque,
fils de Jean Louis Leblanc aussi Cordonnier et de Marie Anne Victoire Estellier
sa femme demeurants ensemble en ladite ville de Mare, ici présents et consentants, d'une part

Et Marie Alexandrine Pépin fille sans profession âgée de vingt trois ans
quatre mois dix neuf jours demeurant en cette Commune d'une part et Mare ; étant
née le trente un Janvier mil huit cent trois fille de Jean Pépin Jardinier et de Marie
Angélique Devreux sa femme demeurants ensemble en ladite Commune, ici présents
et consentants, d'autre part

Mariage

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté
entr'eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de
la ville de Mare le premier et quatre Juin présent mois et de ce jourd'hui à
trois heures de relevée ainsi qu'il en est constaté par les certificats délivré par
Monsieur Le Maire de ladite ville de Mare le dix sept de ce mois, signé —

Publique avec parapher

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié faisons droit
à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur
époux si il veut prendre pour sa femme et épouse ici présente Marie Joseph
ayant répondu affirmativement ; Déclarons au nom de la loi que
Alexandre Marie Napoléon Le Blanc et Marie Alexandrine Bize sont unis par
le mariage, depuis avons fait acte de la présente de Jean Michel Victor Le Blanc âgé
de Vingt six ans Cultivateur fils de Alexis, et de Victoire Dubois âgé de Vingt six
ans tabletier aussi de Alexis ayant tous deux domicile dit lieu, de Jean Baptiste Delisle âgé de trente six
ans ci devant Delisle âgé de trente ans tous deux demeurant en cette
commune Brassac de Alexis, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture
l'ont signé avec nous et les parties contractantes hormis lesdits enfants Jean Bize
Michel Victor Le Blanc, Jean Baptiste Delisle, Francois Delisle le Maire
Angelique Lerond qui ont déclaré ne savoir lire pour signer

Piget Le Blanc Le Blanc aine Bize
Dubois Dubar Chapron Cortier Delisle maire

Naissance de Deux

L'an mil huit cent vingt six le vingt Neuf Juin cinq heures du soir, Par devant
nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville canton de
Aubusson département de la Creuse ; est comparu François Joseph
Magne, âgé de vingt six ans fabricant demeurant en cette Commune, lequel
nous a déclaré que le fourteen a onze heures du matin Par la maison de la grande

Rue de Brassac a Clermont est né un enfant
du sexe Masculin de lui — Et de Jeanne
Pouget son épouse agée de vingt
sept ans, Lesdits Déclarant
fait en présence de Louis Francois Grevin agé de cinquante deux ans Cultivateur et
Marie Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette
Commune et ont lecture faite, en nous la présente déclaration et lecture Francois Joseph
Magne a déclaré ne savoir lire pour signer après quelecture leur en a été faite

Grevin Maillard Delisle maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le cinq Juillet huit heures du matin, Par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Nouville canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise ; sont comparus Charles Durut âgé de soixante quatre
ans mari de la défunte ci après nommé, ainsi que Sortie retraité le Marie Maillard
agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune ;
Lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Marcelle Billon agée de soixante trois
ans épouse du premier comparant est décédée aujourd'hui a cinq heures du matin en la
Maison dudit Charles Durut sise Rue de l'Eglise, de tout les comparants signé avec nous le
présent acte décès après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Delisle maire Durut

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le douze Juillet huit heures du soir, Par devant nous Maire
officier de l'état civil de la commune de la Nouville canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise ; est comparu Honoré Stanislas Corson agé de trente six ans marchand fabricant
demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
le jour d'hier a neuf heures du soir en sa maison sise grande Rue de Brassac a laquelle
déclaré déclarant a donné les prénoms de Eugénie Constantia
Voulant donner les prénoms de Eugénie Constantia

Ladite déclaration et présentation faites en présence de Louis Francois Grevin agé de
Cinquante deux ans Cultivateur et de Marie Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune, témoins pour et témoins signés avec nous la présente acte de
Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Delisle maire Grevin Caron

Naissance

L'an mil huit cent Vingt six le treize Juillet huit heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de Montreuil département de l'Oise, Est comparu Célie Cornélie Wallet agé de vingt huit ans sans profession demeurant même commune, laquelle Nous a déclaré que cejourd'hui a trois heures du matin en sa maison de Victoire Lizy aux fins de sa grossesse, elle a mis au monde un enfant du sexe féminin et à sa maison de Victoire Lizy aux fins de sa grossesse, elle a mis au monde un enfant du sexe féminin et à ladite déclarante présente déclare vouloir donner les prénoms de Marie Philiberte Clémence, lequel Enfant est de Marie Anne Victoire Charlotte Clémence fille agé de vingt cinq ans veuve de Jacques Clémence et à ladite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin agé de cinquante deux ans cultivateur et de Messire Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés audit Neuville, le comparant déclarant et témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Grevin

Célie Wallet Lelioy maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt six le trente Juillet heure de midi, Par devant Nous officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu François Joseph Fontaine agé de vingt huit ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin lui appartenant en cette Commune, lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin lui appartenant jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais, a déclaré de lui déclarant et de Marie Anne Julie Dorlene agé de trente huit ans sa femme avec laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joséphine Céleste

Ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin agé de cinquante deux ans cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesdits Témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Fontaine Grevin Maillard

Lelioy maire

L'an mil huit cent Vingt six le Dimanche Vingt huit du mois d'août, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de

Décès





L'an mil huit cent Vingt six le vingt septembre deux heures après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Sont comparus Jean Baptiste Benoit Demorcy agé de vingt sept ans fils de feu Messire Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels Nous ont déclaré que Jean Baptiste Benoit Demorcy garçon agé de vingt sept ans Marmouzier fils de défunt Benoit Demorcy et de Marie Thérèse Denoix sa femme actuellement sa veuve demeurant en cette commune lui décédé hier soir dix heures du soir en la maison de ladite Denoix sa mère fils huitantes, les ont comparants signé avec Nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite lecture faite de Jean Benoit Demorcy qui a déclaré ne savoir écrire ni signer

Lelioy maire Maillard

Naissance

L'an mil huit cent Vingt six le vingt septembre deux heures après midi, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu Auguste Demorcy agé de vingt sept ans Bucheron demeurant en cette commune de la garde de cette commune, lequel Nous a présenté un Enfant de sexe masculin lui appartenant né aujourd'hui à onze heures du matin en sa maison sise audit lieu de la garde déclarant de déclare de sophie Lizy agé de vingt quatre ans sa femme avec laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Auguste Désiré

Ledite déclaration représentation faite en présence de Louis François Grevin agé de cinquante deux ans cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, les susdits témoins signé avec Nous le présent acte de naissance, quand à Auguste Demorcy interpellé a déclaré ne savoir écrire ni signer après lecture faite

Grevin Maillard Lelioy maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le vingt septembre six heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sous Montreuil canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Sont comparus

Charles Devaseux agé de cinquante trois ans Cordonnier demeurant
en cette Commune pere du defunt ci après nommé de Marie Maillard
agé de vingt six ans instituteur demeurant meme Commune, Lesquels
nous ont declaré que Prosper henry Alexandre Devaseux agé de Deux ans
Deux mois vingt Jours fils du Premier Comparant et de Clotilde Doral sa femme
est decedé le Jourd'hier a Une heure de midi en la Maison dudit Charles Devaseux
fils grand Rue de Beaurain a lemmon, le tout les Comparans signés avec Nous
Lesdites declarations apres qu'elles leur a été faites

Devaseux Maillard

Delay maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le Vingt cinq Septembre Sept heures du Matin,
Par devant Nous Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville-sur-
Canton et arrondissement de Lemmon Departement de l'Oise; sont Comparus
Louis Joseph Berlin agé de quarante ans Facteur en chef demeurant en cette
Commune Veuf de la defunte ci après nommé et assisté de Marguerite Antoinette
Denise sa femme le Maréchal Maillard agé de vingt six ans instituteur demeurant
en cette Commune, Lesquels Nous ont declaré que Marie Suzanne Denise agée
de soixante dix neuf ans et deux mois fille sans profession de Jeffrey, Homme Comme
Denise et de Catherine Suzanne Dardenne sa femme, est decedé ce jourd'hui a Une heure
minuit en la Maison dudit Louis Joseph Berlin premier Comparant fils de la defunte
Declarant, Lesquels Comparans signés avec Nous Lesdites declarations apres qu'elles leur ont été faites

Berlin Maillard Delay maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le cinq Octobre six heures du Soir, Par devant Nous
Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville-sur-Canton de
arrondissement de Lemmon Departement de l'Oise; sont Comparus Louis Francois

Prosper agé de cinquante deux ans Cultivateur et Marie
Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux demeurant en cette
Commune, Lesquels nous ont declaré que Louis Mallart agé de
soixante douze ans sans profession époux de Augustine Celagie Berlin
sa femme est fils de defunt Louis Mallart et de Marie Millies sa femme
est decedé ce jourd'hui a quatre heures après midi en sa Maison sise Rue
des oseres, le tout les Comparans signés avec Nous Lesdites declarations
après qu'elles leur a été faites

Prosper Maillard

Delay maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt six le Vingt octobre neuf heures du Matin, Par devant
Nous, Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville-sur-Canton et
arrondissement de Lemmon Departement de l'Oise; les Comparans François Joseph
Cazier agé de vingt six ans Tailleur d'habits demeurant en cette Commune, Lequel
nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'hui a onze heures du soir en
sa maison sise grand Rue de Beaurain a lemmon de lui Declarant et de Victoire
Alexandrine Rosalie Poutrieux son épouse agé de vingt ans sans profession
a declaré Vouloir donner le Prenom de Victoire Eliza

Lesdites declarations et presentation faites en presence de Louis François Prosper
agé de cinquante deux ans Cultivateur et de Marie Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, Temoins par Nous requis, signés
avec Nous Lesdites declarations et naissance après qu'elles leur ont été faites

Maillard Prosper L. Cazier Poutrieux

Delay maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt six le Vingt octobre six heures du Matin, Par devant
Nous, Maire officier de l'etat Civil de la Commune de la Neuville-sur-Canton et

arrondissement de lemont département de loire, sont comparus —
Lucien charles Julien trois ans sept agé de trente huit ans manouvrier
pere nourricier de la défunte ci après nommé le Narcisse Maillard agé de
vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels
nous ont déclaré que Esther louise schmidt fille agée de huit mois
six jours de Guillaume schmidt et de Marie alida de Rieve son épouse
demeurant à Paris est décédé hier vingt quatre heures après midi en la
maison dudit Lucien charles Julien trois ans sept rue de l'église ou elle étoit
en nourrice, le on les comparans signé avec nous le présent acte de décès, hapté
ledit Lucien charles Julien trois ans qui a déclaré ne savoir lire de ce interpellé
après que lecture leur a été faite

Maillard Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le vingt quatre octobre huit heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en
canton nord arrondissement de lemont département de loire ; sont comparus —
Simon francois grevin agé de cinquante trois ans cultivateur et Narcisse Maillard
agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune ;
lesquels nous ont déclaré que simon Langelin agé de soixante dix ans
huit mois galochier époux de marie anne Berelin est décédé le jour d'hier
huit heures du soir en sa maison sise en cette commune grande rue des roures
ce nombre, en nous comparans signé avec nous le présent acte de décès après
que lecture leur en a été faite

grevin Maillard

Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le vingt huit octobre huit heures du matin
Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville

mize

en nord canton de arrondissement de lemont département de loire
sont comparus Lucien charles Julien trois ans sept agé de trente sept ans
tisserand en toile pere de la défunte ci après nommé le Narcisse Maillard agé de
vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune ; lesquels nous
ont déclaré que Alexandre restave trois ans garçon agé d'un an huit mois
fils du premier comparant et de Marie Elizabeth hermand sa femme hier décédé
ce jourd'hui a trois heures du matin en la maison dudit Lucien charles Julien
trois ans sept rue de l'église, le on les comparans signé avec nous le présent acte
de décès après que lecture leur en a été faite hapté ledit Lucien charles Julien
trois ans qui a déclaré ne savoir lire de ce interpellé après que lecture

Maillard

Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent vingt six le trente octobre huit heures du matin, par devant
nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en nord canton de
arrondissement de lemont département de loire, sont comparus François Joseph
Lazies agé de vingt six ans tailleur d'habits pere de la défunte ci après nommé le
Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette
commune, lesquels nous ont déclaré que Victoire Eliza Lazies agée de vingt
trois jours fille du premier comparant et de Victoire Alexandrine Josèphe Bouthéon
sa femme hier décédée ce jourd'hui a trois heures du matin en la maison du dit Lazies
père grande rue des roures ce nombre, le on les comparans signé avec nous
le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite

F. Lazies père Bouthéon

Delaye maire Maillard

L'an mil huit cent vingt six le trente octobre huit heures après midi, par devant
nous maire officier de l'état civil de la commune de la neuville en nord canton de
arrondissement de lemont département de loire, se comparu Alexandre
Narcisse Napoleon de Blanc agé de vingt trois ans cordonnier demeurant en
la ville de Mans arrondissement de Sarthe, lequel nous a présenté un enfant

du sexe feminin né ce jourdhui a theure de Minuit en la maison de
Jean Bigey son beau pere Jardinier demeurant en cette Commune grande
de Beauvais a lenvon delui declarant et de laquelle Alexandrine Bigey
agé de vingt trois ans, lequel il a declaré vouloir donner les
Prenoms de fortunée Alexandrine ; Ledite, declaration et presentation
faitte en presence dudit Jean Bigey agé de soixante ans Jardinier et Marie
Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette
Commune, temoins pere et temoins signés avec Nous le present acte de
Naissance après quelecture leur en a été faitte lecture faite ledit Jean Bigey qui
a declaré ne savoir de ce signer

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le vingt six Novembre huit heures du Matin
Par devant Nous Maire officier de letat Civil de la Commune de la Neuville en hez
canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ; Est comparu Nicolas
Edmond Leguillon agé de trente un ans Instituteur demeurant en cette Commune
lequel Nous a presenté un enfant du sexe Masculin né ce jourdhui dix sept heures
du soir en sa maison size au village de la Neuville dudit declarant et de laquelle Victoire
Adelaïde Augustine femme agé de vingt sept ans a laquelle il a declaré
vouloir donner les Prenoms de Francois Joseph

Décès

Ledite declaration et presentation faitte en presence de Louis François
Grevin agé de cinquante deux ans Cultivateur et de Marie Josephe Maillard agé de
vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune temoins
pere et temoins signés avec Nous le present acte de Naissance après quelecture
leur en a été faitte

Naissance

L'an mil huit cent vingt six le sept decembre sept heures du soir, Par devant

Nous Maire officier de letat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu
Athanase Louis Bocquet agé de vingt trois ans fabriquant
de Bulteaux demeurant en cette Commune, lequel Nous a presenté un
enfant du sexe Masculin né ce jourdhui a six heures du soir en sa maison
sise Rue de la Croix de bois dudit declarant et de Prudence Moreau son épouse
agé de vingt trois ans, lequel il a declaré vouloir donner les
Prenoms de Hegesipot fortuné

Ledite declaration et presentation faitte en presence de Louis François Grevin agé
de cinquante deux ans Cultivateur et de Marie Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, temoins pere et temoins,
signés avec Nous le present acte de naissance après quelecture leur en a été faitte

Bocquet Maillard Grevin

Delroy maire

L'an mil huit cent vingt six le vingt quatre decembre mil huit cent vingt
midi, Par devant Nous Maire officier de letat Civil de la commune de la
Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise
sont comparus les sieurs Alexandre Barthelemy Charles de Pierrille
agé de quarante neuf ans, propriétaire et Henry Barsan Massy agé de
quarante ans Notaire Royal tous deux domiciliés en cette Commune et Voisins
du défunt ci après nommés ; Lesquels Nous ont declaré que sieur
Prosper Maquin propriétaire agé de quarante neuf ans époux de dame
Therese Adelaïde Constant Boucal est decédé ce jourdhui a onze heures du
Matin en sa maison sise en cette Commune grande Rue de Beauvais, a laquelle
declaration les comparans signés avec Nous le present acte de décès après quelecture
leur en a été faitte

Charles de Pierrille

Delroy maire

Le present registre a été clos et arreté par nous soussigné Maire officier de l'etat civil de la commune de la Neuville en chez ce jourdhui trente un decembre mil huit cent vingt six —

Le Hay

Table des actes Contenus au present Registre —

Naissances

Noms et prenoms	dattes des actes
Baude, Jean Baptiste Joseph	21. Janvier
Bocquet, hegesipt fortuné	16. decembre
Caron, eugenie Constatia	12. Juillet
Cazier, Victoire Eliza	7. octobre
Demoriy, charles auguste desir	4. septembre
Flamand, Marie Philiberte	13. Juillet
Le Blanc, fortuné alexandrine	30. octobre
Leguillon, françois Joseph	26. Novembre
Lesieur, charles felix Joseph	8. Juin
Magnez	29. Juin
Maigret, silvie adelfine	24. mai
Fontaine, Josephine Celeste	30. Juillet
trois oeufs, felicité	30. mars

Mariages

Noms et prenoms	dattes des actes
Bled, Pierre charles	6. Avril
Boucher, Marie Cecile clemence	6. Avril
Collier, Louise aglaée	12. Janvier
Le Blanc, Alexandre Narcisse Napoleon	19. Juin
Montagnac, Jean françois amable	12. Janvier
Piget, Marie alexandrine	19. Juin

Décés

Angot, Joseph Maxime	3. mars
Batique, Marie anne	22. Avril
Caillaux, Virginie jeannette	26. mai
Cazier, Victoire Eliza	30. octobre
Denizet Marie susanne	25. septembre
DeMorroy, Jean Baptiste Pierre	1. Aout
Haquin, Prosper	24. decembre
Hermand, Melanie eleonore Josephine	1. mars
Jacob, Marguerite barbe	25. mai
Labez, françois	10. mars
Langelin, Simon	24. octobre
Levasseur Prosper henry alexandre	20. septembre
Levasseur, zephirine desiré	5. mars

Lion, Pera ---------- 17 mai

Mallan, Louis ---------- 5. octobre

Pillon, Marie Louise Maxence ---------- 5 Juillet

Rochard, Ange amedé ---------- 28 fevrier

Schmidt, Ester louise ---------- 20. octobre

Fontain, Clemence gustine ---------- 9. Avril

trois oeufs, Alexandre ustave ---------- 28. octobre

trois oeufs, felicité ---------- 8. Avril

Warin, Georges ---------- 3. Juin

quatorze

8

Commune de la neuville-sur-Oise

An 1827. Premier feuillet

EN SUS LOI DE 1816

50 c

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit:

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès, des citoyens de la commune de la neuville-sur-Oise pendant l'année 1827.

Ledit registre contenant dix-huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard Ledicte-Duflos Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-six.

Ledicte-Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire:

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Naissance

L'an mil huit cent Vingt sept le Dix Neuf Janvier huit heures du matin
Baderon Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-
Canton et arondissement de Clermont département de l'Oise ; Est comparue —
Cécile Cornelie Wallet agé de trente ans sage femme demeurant en cette —
Commune, laquelle Nous a déclaré qu'Elle venoit d'être accouchée en —
sa demeure d'un enfant du sexe féminin et de Nous requis de lui donner —
Les Prénoms de Stéphanie Marie Cécile Trois actes ; duquel Enfant elle a déclaré être —
présumée de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de —
Marie Cécile Trois actes agé de Trente sept ans, ladite déclaration faite en —
présence de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de —
Narcisse Maillard agé de Vingt six ans instituteurs tous deux domiciliés en cette —
Commune ; Et ont Les dits Grevin et Maillard signé avec Nous Et Le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture Cécile Wallet

Grevin Maillard Delaisy maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt sept le Vingt un Janvier huit heures du matin —
Baderon Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-
Canton et arondissement de Clermont département de l'Oise ; Sont Comparus Louis
François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur Le Narcisse Maillard —
agé de Vingt six ans instituteurs tous deux domiciliés en cette Commune et ami de
Defunt ci après nommé, Lesquels Nous ont déclaré que Jean Baptiste Durand
agé de Soixante ans Cultivateur époux de Marie Antoinette —
Gérard fils des défunts Antoine Simon Durand et de Marie Louise Buquet
Est décédé à Son dit domicile à trois heures du matin en Sa maison Située en cette Commune
grande rue de Beauvais, ordonnée, Lecture faite Comparans Signés avec Nous Le présent
acte de décès après que lecture leur en a été faite

Grevin Maillard Delaisy maire

Décès



L'an mil huit cent Vingt sept le Vingt huit Janvier huit heures du matin, Baderon
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Cauton et
arondissement de Clermont département de l'Oise ; Sont Comparus Pierre Nicolas Bajard agé de
Trente ans Bucheron fils des défunts ci après Nommés Le Narcisse Maillard —
agé de Vingt six ans instituteurs tous deux domiciliés en cette Commune, Lesquels
Nous ont déclaré que Pierre Nicolas Bajard agé de Cinquante cinq ans —
Tisserand veuf de Marie Victoire Salon Sa seconde femme est décédé Le sept
Février à sept heures du matin en Sa maison Située en cette Commune Rue Impériale
Les ont les Comparans Signés avec Nous Le présent acte de décès après que lecture leur
en a été faite Excepté Le dit Pierre Nicolas Bajard premier Comparant qui a déclaré ne savoir lire
pour de ce Interpellé

Maillard Delaisy maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt sept Le Dix Février Dix heures du matin, Baderon
Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Cauton et
arondissement de Clermont département de l'Oise ; Sont Comparus Pierre Nicolas
Bortellier agé de Quarante six ans Domestique de Marie Jacques de la Défunte —
ci après Nommé Le Narcisse Maillard agé de Vingt six ans instituteurs tous deux
domiciliés en cette Commune, Lesquels Nous ont déclaré que Marie —
Françoise Belangé agé d'environ Vingt quatre ans Epouse de Jean Baptiste
Bortellier agé de Vingt trois ans militaire du Contingent de l'année —
l'année mil huit cent Vingt trois dans la Compagnie Régiment d'Infanterie —
de ligne, Est décédé à Son dit domicile à Neuf heures du matin en la Maison de dite —
Pierre Antoine Bortellier fixe en cette Commune Rue de Beauvais, Lecture —
Comparans Signés avec Nous Le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite —
Excepté Le dit Pierre Antoine Bortellier premier Comparant qui a déclaré ne savoir lire
pour de ce Interpellé

Maillard Delaisy maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le quinze février neuf heures du matin
Baderon Nous maire officier de l'état civil de la Commune de Villemilan
entre le canton et arrondissement de Romorantin département de Loire, En
Compagnie François Boulanger agé de quarante six ans Cordonnier à
Villemilan en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant de sexe
Masculin né le vingt deux à dix heures du soir en sa maison scis grande rue de Villemilan
Nous ont avis de la déclaration de lui Déclarant et de Anne Thérèse Alexandrine
Brion sa femme auquel il a donné pour noms de Prénoms de
Hippolyte Eugène ; ladite déclaration a présentation faite en présence de
Louis François Grevin agé de cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse
Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune
Lesquels ont signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il
leur en a été fait lecture

Boulanger
Maillard
Grevin Delaiz maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le vingt deux février dix heures du matin
Baderon Nous maire officier de l'état civil de la Commune de Villemilan entre le canton
et arrondissement de Romorantin département de Loire ; En Compagnie Jean Louis Demoiz
agé de vingt sept ans Bucheron demeurant à la Garde Commune de Villemilan entre
lequel nous a présenté un Enfant de sexe féminin né le vingt deux à sept heures du soir
du dit mois en sa maison scis au dit lieu de la Garde, de lui Déclarant et de Marie Louise
Prédaquin sa femme agé de vingt huit ans auquel Enfant il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Marie Louise ; ladite déclaration a présentation faite
en présence de Louis François Grevin agé de cinquante quatre ans Cultivateur et
de Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette
Commune Lesquels ont signé avec Nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard
Louise Demoiz
Grevin Delaiz maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le vingt cinq février neuf heures du matin
Baderon Nous maire officier de l'état civil de la Commune de Villemilan entre le canton
et arrondissement de Romorantin département de Loire, En Compagnie Jean Charles Mathieux agé de trente huit ans
Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant
de sexe Masculin né ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison scis Rue
des Orfevres de lui Déclarant et de Josephine Mathieux sa femme agé de trente ans
auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Louis Casimir

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin
agé de cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, de ont les pere et témoins
signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait
lecture et interpellation faite au père déclarant de donner un prénom à son enfant
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Casimir

Grevin Maillard Delaiz maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le douze mars deux heures après midi, Baderon Nous
maire officier de l'état civil de la Commune de Villemilan entre le canton et arrondissement
de Romorantin département de Loire, En Compagnie Jean Baptiste Borel agé de vingt sept
ans Menuisier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
de sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du soir en sa maison scis
grande rue de Villemilan de lui Déclarant et de Marie Elizabeth
Boubain sa femme agé de vingt trois ans auquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Emmas Sidonie

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin
agé de cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, Lesquels pere et témoins signé
avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Delaiz maire Grevin Borel Maillard

Naissance

L'an mil huit cent Vingt sept le dix neuf mars six heures, du soir —
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de Noyemont-
sur-Serre, canton nord dépendant de l'arrondissement de Laon, département de l'Aisne ; —
Est comparu François Etienne trois cent agé de vingt quatre ans Manufac-
turier demeurant en cette commune, lequel Nous a présenté un enfant du sexe —
Masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin en sa maison sise grande
rue de Beauvais à l'effet de lui donner ce de ses prénoms et de sa femme
agé de vingt cinq ans auquel il a déclaré vouloir donner les —
Prénoms de Joseph Constantin —

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François —
Grevin agé de cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de
vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont
ledits témoins signé avec Nous le présent acte de naissance à ledit enfant —
Etienne trois cent sus par a déclaré ne savoir de ce interpellé après lecture
leur a été faite Grevin Maillard Delaizy maire

Décès

Reconnaissance d'enfant

L'an mil huit cent Vingt sept le Vingt un mars six heures du matin, par devant
Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Serre canton de
Laon dépendant de l'arrondissement de Laon département de l'Aisne ; Est comparu Paul Auguste
Tronsart agé de trente ans cultivateur garde de la dessus ci après nommé à cause de la minorité
Joseph Simon son fils, le Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune ; lesquels Nous ont déclaré que Marie Rose Augustine
agée de cinquante cinq ans épouse d'Etienne Bonnefoy vitrier demeurant en cette
commune en décédé le jour d'hier à cinq heures du soir en la maison dudit Etienne
Bonnefoy sise grande rue de Beauvais en cette commune, lesdits comparants signé avec Nous
le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture par ledit Paul Auguste
Tronsart qui a déclaré ne savoir de ce interpellé

Maillard Delaizy maire

Naissance



L'an mil huit cent Vingt sept le trente mars six heures du soir —
Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Serre
canton de Laon département de l'Aisne, Est comparu Michel —
Septime Eloy agé de trente trois ans fileur demeurant en cette commune —
lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heures —
du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais, à l'effet de lui donner ce de —
Narcisse Caroline Dubus son épouse agé de vingt sept ans auquel il a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Jean Baptiste Caroloe —

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin agé
de cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans —
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesdits père et témoins signés
avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture

Eloy Grevin Maillard Delaizy maire

L'an mil huit cent Vingt sept le Vingt Avril heure de midi, par devant Nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Serre canton de Laon arrondissement
de Laon département de l'Aisne ; Est comparu Jean Baptiste Caroloe agé de
trente trois ans quatre mois sans profession demeurant en cette commune, laquelle
nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe Masculin qui nous a été
présenté le dix septembre mil huit cent dix sept et que nous avons inscrit sur les registres
de l'état civil sous les noms d'Antoine Prosper, ledit déclaration faite en présence
de Louis François Grevin agé de cinquante quatre ans, et Narcisse Maillard agé de vingt six ans
tous deux domiciliés en cette Commune, avons la déclarante et témoins signés avec
Nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture par ledit Maillard instituteur
honoriné Salon qui a déclaré ne savoir de ce interpellé

Grevin Maillard Delaizy maire

Mariage

L'an mil huit cent vingt sept le cinq Avril sept heures du soir — Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Seyne canton et arrondissement de Toulon département du Var ; sont Comparus — Jean François Alexis Ambroise fantier âgé de vingt trois ans un mois vingt sept jours Manouvrier demeurant a Tits, j'étant né à Seyne le vingt quatre Mars mil sept cent quatre vingt quatorze ainsi qu'il en conste par acte de naissance délivré par ledit adjoint au maire dudit Tits le quatre décembre signé Sollier adjoint, vue de laquelle acte Joseph Antoine Mallian sa première femme décédé audit Tits le dix Neuf Novembre mil huit cent vingt six ainsi qu'il en conste par acte de décès délivré par ledit adjoint au maire dudit Tits ledit jour quatre décembre mil huit cent vingt six signé Sollier adjoint, et fils des défunts Jean Baptiste fantier et Geneviève Delamorre sa femme tous deux décédés audit Tits le premier Octobre mil sept cent quatre vingt quatorze (vingt trois Vendémiaire an deux de la république) et le second le quatre Novembre mil huit cent quinze ainsi qu'il en conste par les actes de décès délivrés par ledit adjoint au maire dudit Tits ledit jour quatre décembre mil huit cent vingt six signé Sollier adjoint, d'une part —

Et Geneviève Honorine Falot agée de trente trois ans quatre mois quinze jours fille sans profession demeurant en cette Commune y étant né le vingt Novembre mil sept cent quatre vingt treize (vingt Neuf Brumaire an deux de la République) fille de Jean Baptiste Falot Boulanger demeurant en cette Commune de la Seyne ici présent et consentant et de défunte Marie Cécile Jourdan sa femme décédé en cette Commune le dix sept février mil huit cent quinze, d'autre part —

Lesquels Nous ont requis de procéder a la célébration du mariage projetté entre eux dont les publications ont été faites tant en cette Commune que celle de Tits savoir en cette Commune le dimanche onze et dix huit février dernier et en celle de Tits le Dimanche vingt huit janvier et quatre février dernier tous à l'heure de midi ainsi qu'il est constaté par le Certificat délivré dudit Tits le adjoint au maire dudit Tits le quatre décembre signé Sollier adjoint.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de tous les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils voulaient se prendre pour mari et femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de la manière ordonnée par la loi que Jean François Alexis Ambroise fantier et Geneviève Honorine Falot sont unis par le mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Elie Julien agé de vingt neuf ans Maréchal ferrant receveur de l'Enregistrement et des Domaines de Marine résidant à Seyne de Jean Michel Falot sa femme François Joseph Castier agé de vingt six ans tailleur d'habits le premier demeurant à la Commune de Tits et le second en cette Commune, aimable François Falot agé de trente ans et François Alexis Espandre Falot agé de vingt cinq ans tous deux Boulanger demeurant en cette Commune, frère de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé avec nous et les parties Contractantes après lecture faite ladite Geneviève Honorine Falot et ledit aimable François Falot qui ont déclaré ne savoir écrire pour de ce requis.

Julien Falot Castier Sollier Adjoint Maire

Décès

L'an mil huit cent vingt sept le huit Avril sept heures du matin, Par devant Nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Seyne canton et arrondissement de Toulon département du Var ; sont Comparus — Marie Hyacinthe Dubourdel âgé de quarante ans sans profession demeurant en cette Commune, femme de Pierre François Soudonis

aussi son profession a orain depuis plusieurs années le mort de la défunte ci-après nommée le Marié Maillard âgé de vingt six ans instituteur demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Victoire apolline Jandonin âgé de cinq ans natif de Rozembray arrondissement de Beauvais fille dudit Bienfaimé François Jandonin et de Catherine Marie Hyacinthe Dubois leur deux présentement décédé, veuve de Thierry Antoine Pierre Lefebvre marchand chaussonnier demeurant en cette Commune Rue de la Corne, le corps duquel nous a été représenté décédé après quelle nous a été faite la déclaration Marie Hyacinthe Dubois qui a déclaré ne savoir lire de ce interpellée

Maillard Lelay maire

Décès

L'an mil huit cent vingt sept le trois mai trois heures après midi le comparant Baderan Maire officier de l'état civil de la commune de Marseille canton arrondissement de Clermont département de l'Oise, Marie Maillard âgé de vingt six ans instituteur Benoit François Grevin âgé de cinquante quatre ans cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Benoit François Grevin âgé de vingt quatre ans cultivateur époux de Marie Agathe Josephine Walle fille de François Fournier et de Marie Agathe Josephine Josephine Walle tous domiciliés en cette Commune hier décédé à sept heures après midi en sa maison sise rue de la Corne, lesquels comparants signés avec nous Maire susdit et dénommé après que lecture leur a été faite

Maillard Grevin

Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le cinq mai trois heures du matin, par devant Baderan Maire officier de l'état civil de la commune de Marseille canton arrondissement de Clermont département de l'Oise ; a comparu Paul Emile Bienaimé âgé de vingt six ans cultivateur demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais de lui déclarant et de Josephine Marie Anne Mariotel sa femme âgée de vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante quatre ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé avec nous Maire susdit et dénommé après que lecture leur a été faite

P. Eugène Maillard Grevin

Lelay maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le Dix neuf mai six heures du matin, par devant Baderan Maire officier de l'état civil de la commune de Marseille canton arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Benoit Charles Bled cultivateur âgé de trente deux ans demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais de lui déclarant et de Marie Aimée Charlotte Bouchez sa femme âgée de trente trois ans auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Louis

Ledite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante quatre ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels ont signé avec nous Maire susdit et dénommé après que lecture leur a été faite

Maillard Grevin

Lelay maire

Bled

Décès

L'an mil huit cent vingt sept le vingt un mai huit heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Maillerie canton
et arrondissement de Versailles département de Seine et Oise, sont comparus Jean
âgé de soixante ans portier demeurant audit commune lequel nous a déclaré que
Marie Maillard âgé de vingt six ans institutrice demeurant aussi audit commune
lequel nous a déclaré que Marie Marguerite Mignet âgé de cinquante huit ans
épouse en premières noces de Pierre Lebrun décédé à son domicile à cinq heures du matin
en la maison sise grande rue de Beauvais à cet endroit, lesquels comparants signés
avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait
lecture

Rouzet Maillard Lebrun maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le vingt sept mai huit heures du matin
Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Maillerie canton
et arrondissement de Versailles département de Seine et Oise, sont comparus
François Joseph Magne âgé de vingt six ans fabricant demeurant audit
commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui
quatre heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à cet endroit
de lui déclarant et de Marie Louise Joseph Rouzet son épouse
âgé de vingt neuf ans et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Marcelline Félicie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante quatre ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt
six ans institutrice tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé
avec nous le présent acte de naissance, quant audit François Joseph Magne
celui a déclaré ne savoir écrire pour signer après lecture faite

Grevin Maillard Lebrun maire

Décès

Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Maillerie canton
et arrondissement de Versailles département de Seine et Oise, sont comparus Pierre
Boulain âgé de soixante ans garçon cultivateur fils de la défunte ci après nommée et Marie Maillard
âgé de vingt six ans institutrice tous deux demeurant en cette commune,
lesquels nous ont déclaré que Marie Elizabeth Sophie Legrand âgé de
cinquante six ans veuve en premières noces de Pierre Boulain et épouse de
François Frontas demeurant ci devant à Versailles rue de Satory en
sa maison sise Rue Lantaton, lesquels ont les comparants signés avec nous le présent
acte de décès après qu'il leur en a été fait
lecture

Pierre Boulain Maillard Lebrun maire

Naissance

Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Maillerie canton
et arrondissement de Versailles département de Seine et Oise, sont comparus
François Nicolas Bonthieux âgé de quarante un ans manufacturier demeurant audit
commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui
à huit heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à cet endroit
de lui déclarant et de Victoire Aimable Durrecard son épouse, auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Sophie Marcelline

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante quatre ans cultivateur et de Marie Maillard âgé de vingt six ans
institutrice tous deux domiciliés en cette commune, et ont les parents et témoins
signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Grevin Maillard Bonthieux Lebrun maire

Mariage

L'an mil huit cent Vingt sept le seize Juin huit heures du Matin, — Par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Canton canton d'Janvry département de l'Oise, sont comparus — Jean Edmond Aubrion Jourdain agé de trente six ans propriétaire ayant — demeuré en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe — Masculin né aujourd'hui a quatre heures du matin en sa maison sise audit — la Neuville-sur-Canton grande rue de Brouvais, a nommé de lui déclarant a donné — ainsi Josephine Desfosses son épouse auquel il a déclaré vouloir — donner les Prénoms de Pierre Louis Virgile —

Ledit déclaration et présentation faite en présence de Jean Joseph — Jonson Desfosses agé de soixante dix sept ans commissaire priseur demeurant a — Jean sus nommé et Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur — demeurant audit la Neuville-sur-Canton, et tous les pere et témoin signés avec — nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Maillard — Desfosses — Jourdain — Delaye

Naissance

L'an mil huit cent Vingt sept le vingt cinq Juin sept heures du Matin — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Canton canton d'Janvry département de l'Oise; sont comparus — Jean Joseph Jacquet agé de trente huit ans perruquier demeurant audit — commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe Masculin né ce jourd'hui — a deux heures après midi en sa maison sise grande rue de Brouvais, a — dénommé de lui déclarant et de Clarisse Felicité Therese Coulbe son femme — agé de trente trois ans a auquel il a déclaré vouloir donner les — Prénoms de Eugène Maxie —

Ledit déclaration et présentation faite en présence de Louis François —



Décès

Timbre

Grevin agé de cinquante quatre ans cultivateur et de — Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux — domiciliés audit commune, lesquels nous ont déclaré que — le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Delaye maire — Jacquet — Maillard Grevin

L'an mil huit cent Vingt sept le sept Juillet huit heures du Matin, — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Canton canton d'Janvry département de l'Oise; sont comparus Louis — François Grevin agé de cinquante quatre ans cultivateur et Narcisse Maillard agé — de vingt six ans instituteur tous deux demeurant audit commune, lesquels — nous ont déclaré que Jean François Dabreux agé de dix mois fils de Claude — Antoine Dabreux et de Anne Duval son épouse demeurant a Bois sur — Quinquempoix le 7e. Et de ce requis et sommé a trois heures du matin en la Maison — de honorable Desfosses veuve de Louis Joseph Boulanger fixé en cette commune sur — de l'église, tous les comparants signés avec nous le présent acte de décès après que — lecture leur en a été faite

Maillard Grevin — Delaye maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt sept le cinq Juillet huit heures du Matin, — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-sur-Canton canton d'Janvry département de l'Oise; sont comparus — François Nicolas Berthier agé d'environ un an Mineur fils de défunt et de — Nommé le Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux demeurants — en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Sophie Madeleine Berthier — agée de vingt neuf jours fille du premier comparant et de Victoire Aimable —

Derreau sa femme ses père et mère les décédés ce jourd'hui à cinq heures du matin en la maison de sa première comparante sise grande rue de Beauvais à clermont, et ont les comparans signés avec nous lecture faite et dédits après que lecture leur en a été faite

Lehaÿ maire Maillard Soulliard

Dédits

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept juillet huit heures du matin, — Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de Montmille canton nord disant clermont département de l'Oise ; sont comparus Julien Charles Julien trois ans agé de trente huit ans tisserand et voisin de dessus ci après nommé le marié Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux demeurants en cette commune ; lesquels nous ont déclaré que Abel paul Brunel agé de dix jours fils d'agathe Brunel ouvrier demeurante à Bois rue qui se compose N°. 20. les décédé le jour d'hier à onze heures du soir en la maison de honorine Desfleurs veuve de Louis Joseph Boulanger sise en cette commune rue de l'église ou il était en nourrice, sont les comparans signés avec nous lecture faite de dédits après que lecture leur en a été faite excepté ledit Julien Charles Julien trois ans qui a déclaré ne savoir écrire pour signer

Maillard Lehaÿ maire

Dédits

Extrait des registres destinés à inscrire provisoirement les actes authentiques de naissances Mariages et décès des citoyens de la commune de Marissel pendant l'année 1827.

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept juillet, Par devant nous Jean Marie Julien Maire officier de l'état civil de la commune de Marissel Canton de Beauvais département de l'Oise, sont comparus Louis Delille agé de quarante cinq ans et Jean Baptiste Delille agé de trente six ans tous deux Bucherons



Mairie

mars 1827

et domicilié en la dite commune de la Neuville-en-Hez canton de clermont ci et fils du défunt ci après ; lesquels nous ont déclaré que Geneviève Lemercier agée de soixante douze ans veuve de Vincent Delille Bucheron domicilié en ladite commune de la Neuville en Hez est décédé ce jourd'hui en cette commune à deux heures du matin en la maison de sa fils Louis Delille sur la route royale de clermont à beauvais canton de Chaumont, lesdits déclarans ont signé avec nous lecture faite de dédits après que lecture leur en a été faite, ainsi signé aux registres Louis Delille et Jean Baptiste Delille et Lucien Maire

Pour expédition conforme délivré, enregistré délivré le 22. Delabe Civil par nous Maire officier de l'état civil de la commune de Marissel Beauvais soussigné à Marissel le 18. Juillet 1827. Le Maire de Marissel Beauvais signé Lucien

Enregistré par nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez ce jourd'hui dix huit juillet mil huit cent vingt sept huit heures du soir

Lehaÿ maire

L'an mil huit cent vingt sept le vingt sept Juillet dix heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton nord disant clermont département de l'Oise ; les comparus François Joseph Monfard agé de vingt sept ans Boucher demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le jour d'hier à deux heures après midi en sa Maison sise grande rue de Beauvais de lui déclarant et de Rosalie Flore Monnoye agée de vingt neuf ans sa femme à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Flore Geneviève Lemercier le susdit et déclarant voulait donner les prénoms de sa femme ci dessus

Laissant

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Gerain agé de cinquante quatre ans instituteur et de Marissel Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels ont signé avec nous lecture faite de dédits après que lecture leur en a été faite

Maillard

Grevin Maillard Lehaÿ maire

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept, le trente et un juillet, dix heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Louis Joseph Angot agé de vingt neuf ans maçon demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin nés ce jourd'hui à trois heure et demie du matin, en sa maison dite grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Marie agnes opportune Boucher sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Julienne opportune

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les pere et témoin signé avec nous après avoir pris que lecture leur en a été faite

Angot Maillard Grevin

Décès

L'an mil huit cent vingt sept le quatre dix sept heures du matin, — par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise; sont comparus Louis François Grevin agé de cinquante quatre ans cultivateur et Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Achille Joseph Lemaire agé de quatre mois fils de Jean Nicolas Lemaire Manouvrier et de Rosalie Eustache Walter sa femme demeurant à Beaumont sur Oise décédé ce jourd'hui à heure du matin en la maison de Marie Louise Catherine Dieux veuve de Charles Augustin Walter son ayeule maternel sise en cette commune grande rue de Beauvais à clermont, lesquels comparans signés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Lelong maire Maillard Grevin

Naissance

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept dix heures du matin, Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de clermont département de l'Oise; sont comparus Jean Baptiste Germain Brandonne agé de vingt huit ans propriétaire demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'hui à une heure du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à clermont de lui déclarant et de Marie antoinette Loquenpoix sa femme agé de vingt huit ans en cette il a déclaré vouloir donner les prénoms de hortance agnes

Ledite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin agé de cinquante quatre ans cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, lesquels ont les pere et témoin signé avec nous après qu'il leur en a été fait lecture

Jean Baptiste Germain Grevin Maillard Lelong maire

Décès

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept dix heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-hez canton et arrondissement de clermont département de l'Oise; sont comparus Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur et Jean Baptiste Germain Brandonne agé de vingt huit ans propriétaire tous deux demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Eugenie Constance Caron agé de trois mois fille de présente Comparante et de rose Eulalie Vaillant sa femme ici décédé ce jourd'hui à onze heures du soir en la maison dudit Germain Brandonne sise grande rue de Beauvais à clermont, lesquels comparans signés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Caron Maillard Lelong maire

Naissance

L'an mil huit cent Vingt sept le onze septembre sept heures du Matin
Cardevant Nous Maire officier de l'etat civil de la Commune de la Neuville-aux
Canton et arondissement de Clermont departement de l'oise ; Se comparu
Jean Baptiste Lerieil agé de quarante ans Manouvrier demeurant en cette
Commune, lequel Nous a presenté un enfant du sexe feminin Né ce jourd'hui
a deux heures après midi en sa maison sise grande rue de Breuil a clermont
de lui comparant et de Marie Elizabeth Victoire Delaizon sa femme a laquelle il a
declaré vouloir donner les Prenoms de Emelienne Stephanie
Ledit declaration et presentation faite en presence de Louis francois grevin
agé de vingt quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, Le tout les pres et temoins
signés avec Nous le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Grevin

Le Sille

Naissance

L'an mil huit cent Vingt sept le vingt septembre onze heures du Matin, Cardevant
Nous Maire officier de l'etat civil de la Commune de la Neuville-aux Cantons et
Canton et arondissement de Clermont departement de l'oise, Se comparu Louis Joseph Auguste Bonhomme agé de Vingt
cinq ans ficeur de bas demeurant en cette Commune, Lequel Nous a presenté un enfant du sexe
feminin Né ce jourd'hui a quatre heures après midi en sa maison sise grande rue de Breuil
a clermont de lui declarant et de Elizabeth Louville sa femme agé de vingt trois ans a laquelle
il a declaré vouloir donner les Prenoms de Appoline

Ledit declaration et presentation faite en presence de Louis francois grevin agé de
vingt quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans instituteur tous deux
domiciliés en cette Commune, Le tout les pres et temoins signés avec Nous le present acte de
Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Lelaizant grevin Maillard Bonhomme

Décès

L'an mil huit cent Vingt sept le deux octobre quatre heures après midi
Cardevant Nous Maire officier de l'etat civil de la Commune de la Neuville-aux Cantons et
arondissement de Clermont departement de l'oise, sont comparus Louis francois grevin
agé de vingt quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans
instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont declaré que
francois fourrier marchand chaussier agé de soixante neuf ans demeurant en cette
Commune depuis de mois a gardevant Victoire Deschamps Veuve de a Pierre
Delisle en sa maison sise rue de Lebroid, Le tout les comparans signés avec Nous le present acte
de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard

Lelaizant grevin

L'an mil huit cent Vingt sept le quatre octobre sept heures du Matin, Cardevant
Nous Maire officier de l'etat civil de la Commune de la Neuville-aux Cantons et
Canton et arondissement de Clermont departement de l'oise, sont comparus
auguste Lavire agé de vingt huit ans Batonnier demeurant en cette Commune
Veuve de la deffunte ci après nommé, Narcisse Maillard agé de vingt six ans
instituteur demeurant audit la Neuville-aux, lesquels nous ont declaré que
Marie Madeleine Victoire Gabrielle Lavire agé de soixante neuf ans veuve de
Antoine Angot demeurant en cette Commune ce decedé ce jourd'hui a
sept heures du soir en sa maison sise rue de Lyonne, Le tout les comparans signés
avec Nous le present acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

auguste Lavire Maillard

Lelaizant

L'an Mil huit Cent vingt Sept, le 30e Novembre, dix heures
du Soir, Pardevant Nous adjoint au Maire, à cause de son

infirmité, de la Commune de la Neuville en hez Canton et
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus
Jean Baptiste Magnez, Garçon âgé de vingt et un ans Cinq Mois
Vingt Sept Jours, Sieur de long demeurant en cette Commune
y étant né le onze mai mil huit Cent six fils de Pierre François
Magnez, aussi Sieur de long, et de Marie Josephine Denorroy son
femme ici père et mère tous deux demeurants en cette
Commune ici présents et Consentants
Et Marie anne victoire Charlotte Flamand fille sans profession
âgée de vingt six ans dix mois Vingt huit Jours demeurante
en cette dite Commune y étant née le dix neuf frimaire an neuf
fille de defunt Jacques Flamand décédé en cette Commune
Six mai mil huit Cent onze, et de Victoire Broi aussi sa
mère ici présente et Consentante.

Lesquels a dit que le dit Jean Baptiste Magnez nous a
exibé Comme jeune Soldat de la classe de Mil huit Cent neuf
six du Canton de clermont oise de la permission qu'il a
obtenue de Monsieur le Maréchal de Camp Commandant de
la Cinquième subdivision de la première division militaire
à Beauvais le six octobre mil huit Cent vingt sept, laquelle
est demeurée annexée au présent qu'il la en Certifié véritable
Nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre eux, et dont les publications ont été faites
devant la principale Porte de la Commune, savoir la
première le Dimanche quatorze octobre dernier et la seconde
le Dimanche Vingt et un toutes deux à heure de midi.

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été
Signifiée faisant droit à leur requisition, a fait savoir Lecture
faite de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre
six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé
au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre

Mariage

Naissance

Extrait du Code Civil

son mari et son femme, chacun des quels a répondu l'affirmative
et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste
Magnez, et Marie Anne Victoire Charlotte Flamand sont unis
par Mariage, et aussitôt les dits époux ont déclaré qu'il
est né de leur union un enfant inscrit sous le registre de l'état Civil de
Cette Commune, en date du treize Juillet Mil huit Cent Vingt
six, sous les noms de Marie Philiberte laquelle ils
reconnoissent pour leur fille. Dont tout avons dressé acte en
Présence de Jean Baptiste Hermand âgé de trente sept ans
Bucheron Narcisse Maillard âgé de vingt six ans Instituteur
tous deux demeurants en cette Commune amis de l'époux Louis
Martin Batté âgé de soixante six ans perruquier et de Jean
François Montier tailleur d'habit tous deux demeurants
aussi en cette Commune amis de l'épouse, lesquels après qu'il
leur en a été aussi donné lecture ont signé avec nous et les
parties Contractantes excepté les dit Jean Baptiste Magnez et
ladite Marie Anne victoire Charlotte Flamand qui ont déclaré
ne savoir signer.

Maillard Batté
Hermand Magnez Montier
Flamand

L'an Mil huit Cent vingt sept le premier Decembre
onze heure du matin, par devant nous maire officier de
l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et
arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est
Comparu Célie Cornélie Wallet âgée de trente ans sage

femme, demeurante en Cette Commune laquelle nous a déclaré que Cejourd'hui à Deux heures du matin est né un enfant du Sexe Masculin, en la maison de Honorine Jeverine Desflèze Veuve de Louis Joseph Boulanger, Demeurante en Cette dite Commune Sise rue de l'Eglise que Elle nous a Présenté, et auquel elle a déclaré donner le Prénom de Louis Auguste - - - -

Lequel enfant est né de ladite Honorine Jeverine Desflèze agée de trente six ans, ladite Déclaration faite en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard Instituteur agé de vingt six ans, tous Deux domiciliés en cette dite Commune, et ont la déclarante et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Mlle Wallet Maillard Simard
greffier adjoint

L'an Mil huit Cent vingt Sept, le vingt deux décembre trois heures après midi, Pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Jean Baptiste Magnez, agé de vingt deux ans Sieur de long demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né Cejourd'hui à Deux heures d'après midi, en la maison de Victoire Trois cent femme de Desiré Jean Flamand, Sise rue de Luzarche, de lui déclarant et de Marie Anne Victoire Charlotte Flamand, sa femme agée de Sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean Baptiste - - - - -

Naissance

adjoint au Maire

Vingt

Maillard

Naissance

Original au

Le

Ledite Déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt Six ans Instituteur tous Deux Domiciliés en cette dite Commune, qui ont Signé avec nous le présent acte de Naissance, quant à ledit Jean Baptiste Magnez, icelui a déclaré ne savoir écrire ni signer après lecture faite.

Grevin Maillard

Simard
adjoint

L'an Mil huit Cent vingt Sept, le trente et un décembre huit heures du matin, Pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu François Noel Joseph Batard agé de vingt Six ans Briquetier demeurant en Cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant Jumeau du Sexe féminin né Ce Jourd'hui à Une heure après midi, en sa maison Sise Sur la Place, de lui déclarant et de Marie Louise Selagie Demortaine sa femme agée de vingt Six ans, et auquel il a déclaré Vouloir Donner le Prénom de Léontine Sophie - - - - -

Ledite Déclaration et Présentation faite en Présence de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt Six ans Instituteur, tous Deux Domiciliés en Cette Commune, et ont le Père et témoins Signé avec Nous le Présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Batard Maillard Simard
adjoint

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Sept, le trente et un Décembre huit heures du matin, Pardevant Nous + Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Departement de l'Oise est Comparu françois Noel Joseph Batard agé de Vingt Six ans Briquetier demeurant en cette Commune lequel nous a Présenté un enfant Jumel du Sexe feminin né Cejourd'hui à Cinq heures du matin en sa maison sise sur la place, de lui déclarant, et de Marie Louise Pélagie Demorlaine sa femme agée de vingt six ans et auquel il a déclaré vouloir donner les Prenoms de Louise Augustine

Adjoint au [illegible]

Lesdites déclaration et Présentation faites en Présence de Louis françois Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard agé de Vingt ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune et ont le Père et témoins signé avec nous le Présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Batard Maillard Grevin

Minard adjoint

Le présent registre a été Clos et arrêté Par nous Soussigné adjoint officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Cejourd'hui trente et un decembre mil huit Cent Vingt Sept.

Minard adjoint

Table des actes contenus au présent registre...

quatorze

Noms et prenoms	dates des actes
Boulanger, Alfrède Eusédé	15 fevrier
Borel, Emmas Sidonie	12 Mars
Beaurin, Eugène	5 mai
Bled, françois remy	19 Mai
Bonhomme, appoline	20 Septembre
Batard, Leontine Sophie	31 Décembre
Batard, Louise Augustine	31 Decembre
Angot, Julienne opportune	31 Juillet
Demouy, Marie louise	22 fevrier
Deflers, Louis Auguste	1er Décembre
Eloy, Jean Bte Carolus	30 Mars
hermand, hortance Aspasie	6 Août
Jourdain, Pierre Louis Virgile	16 Juin
Jacquet, Ugène Maxie	25 Juin
Mahieux, Louis Casimir	9 Mars
Magnez, Modestine félicie	27 Mai
Mansard, flore Geneviève ismérie	27 Juillet
Magnez, Jean Bte	22 Decembre
Ponthiaux, Sophie Marceline	7 Juin
Trois œufs, Stephanie	19 Janvier

Troisœufs, Joseph Constantien ..... 19 Mars
Vieille, Emélienne Stephanie ... 11 Septembre

Mariages.

Noms et prenoms ..... Dates des actes

Magnez, Jean Bte ..... 7 Novembre
Sentier, Abroise Alexis 5 Avril
Salot, Geneviève honorine ... 5 Avril
Flamand, Marie anne Victoire charlotte ... 7 Novembre

Décès

Angot, Marie rose ..... 21 Mars
Bayard, Pierre Nicolas ... 28 Janvier
Delangé, Marie françoise .... 10 fevrier
Brunet, abel Paul ... 6 Juillet
Caron, Ugenie Constantia ... 17 Août
Duru, Jean Bte ... 21 Janvier
Fourgnier, Pierre ... 3 Mai
Fourgnier, françois ... 2 Octobre
Jeaudoin, Victoire appoline ... 8 Avril

quinze 4d

Legueux, Marie Elisabeth Sophie 29 Mai
Laruel, Jean françois ... 4 Juillet
Lamare, Achille Joseph ... 4 Août
Larive, Marie Madeleine Christine Gabrielle ... 4 Octobre
Mignet, Marie Margueritte ... 21 Mai
Ponthiaux, Sophie Marceline ... 5 Juillet
Sommereux, Geneviève ... 17 Juillet

Commune d [illegible]

Premier feuillet

An 1828.

TIMBRE ROYAL. 70c



ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès, des citoyens de la commune de [illegible] pendant l'année 1828.

Ledit registre contenant [illegible] feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard Ledicte-Duflos, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-sept.

Ledicte Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Décès

L'an Mil huit cent vingt huit, le Neuf Janvier huit heures du matin, Pardevant nous Adjoint officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton ~~de Clermont~~ et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Nicolas Alexandre Legay agé de quarante trois ans Cultivateur demeurant à Rémérangles, fils du deffunt ci après nommé, et Cosme Antoine Alexandre Beauvais agé de Cinquante sept ans Cultivateur demeurant à fouilleux Gendre du deffunt, lesquels nous ont déclaré que Jean Legay Maire de Cette Commune, agé de soixante treize ans, époux de Marie Marguerite Plé, est décédé le jour d'hier à huit heures du soir en sa maison sise sur la place, et ont les Comparans signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Ancien Notaire et

Legay

Beauvais

Legay

Beauvais

Minard
adjoint

Naissance

L'an Mil huit cent vingt huit, le douze Janvier Cinq heures du soir, Pardevant nous Adjoint officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Jean Pierre Denorroy agé de vingt huit ans manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe feminin né Cejourd'hui à neuf heures du matin en sa maison sise rue tantot de lui déclarant, et de Geneviève Lemaire sa femme agée de trente deux ans auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de Silvie Adelline

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de deux Louis françois Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de vingt six ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, et ledit Jean Pierre Denorroy Père a déclaré ne savoir écrire pour signer après lecture faite.

Grevin Maillard Minard
adjoint

Naissance

L'an Mil huit cent vingt huit, le dix sept Janvier huit heures du matin, Pardevant nous Adjoint officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Narcisse Maillard agé de vingt six ans Instituteur demeurant en cette Commune, lesquels nous a présenté un enfant du sexe feminin né Cejourd'hui à trois heures du matin, ~~de lui déclarant~~ en sa maison sise sur la place, de lui déclarant, et Baltilde honorine Choquet sa femme agée de vingt six ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoinette Clémentine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois Grevin agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Nicolas Romain Ponthieux agé de soixante six ans Menuisier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont lesdits déclarant et témoins signé avec nous le présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Ponthieux Maillard Grevin Minard
adjoint

Décès

L'an Mil huit cent vingt huit, le dix neuf Janvier huit heures du matin, Pardevant nous Adjoint Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont Comparus françois Noel Joseph Batard agé de vingt six ans Briquetier, Père de la deffunte ci après nommée, et Narcisse Maillard agé de vingt six ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que

Louise

Léontine Sophie Batard agée de dix neuf jours fille du premier Comparant, et de Marie Demoulaine sa femme, ses père et mère, est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin en la Maison dudit Premier Comparant sise sur la place, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur a été faite.

Maillard Batard

Simare
adjoint

Décès

L'an Mil huit Cent vingt huit, le huit fevrier huit heure du matin, pardevant nous Adjoint officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Sieur Louis tallon agé de soixante quatre ans Bucheron demeurant en cette Commune Epoux de la deffunte ci après nommée, et Narcisse Maillard agé de vingt six ans Instituteur demeurant aussi en cette Commune. Lesquels nous ont déclaré que Marie Antoinette Pufeux agée de soixante dix huit ans, épouse du premier Comparant est décédée ce jourd'hier à cinq heures du soir en sa Maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparans signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur a été faite.

Maillard

Simare
adjoint

Mariage

L'an Mil huit cent vingt huit, le six mars huit heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Emmanuel françois xavier Sénéchal, Garçon agé de dix neuf ans dix mois treize jours, Garçon Marchand

de chevaux demeurant à Bulles Canton de Clermont trois lieues, étant né le vingt trois avril mil huit cent huit, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur ferrant Maire dudit Bulles le cinq de ce mois, signé ferrant Maire fils Naturel de Josephine Sénéchal sa mère demeurant à Bulles ici présente et Consentante d'une part.

Et Demoiselle Marianne Gabrielle Larive fille sans Profession agée de vingt quatre ans dix mois quinze jours, étant née en cette Commune le vingt avril mil huit cent trois, fille de Charles Larive ancien Cultivateur demeurant en cette Commune ici présent et Consentant, et de deffunte Geneviève Dubois sa femme décédée en cette Commune le vingt trois septembre mil huit cent sept, ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder, à la Célébration de leur Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites savoir, la première le Dimanche vingt quatre fevrier dernier et la seconde le deux de ce mois, toutes deux à l'heure de Midi, tant en cette Commune qu'en celle de Bulles, ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré par ledit Maire de Bulles le cinq de ce mois, signé ferrant.

Aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant signifiée faisant droit à leur requisitions, après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé cette future epoux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, declarons au nom de loi que Emmanuel françois Sénechal et Marie Anne Gabrielle Larive sont unis par le marage. De quoi avons dressé acte en présence de Jean françois Sénechal Marchand

de Chevaux demeurant à Lit ouncle du futur Soyons
agé de quarante neuf ans, Simon Martin Marguinier
Demeurant à Bulle ouncle du futur agé de Quarante
neuf ans, Louis Martin Batelier Serrurier, demeurant à
la Neuville en hez, agé de soixante sept ans, et Jean
Baptiste Hermand Boulanger agé de trente huit ans
Demeurant a la Neuville en hez, tous deux amis de l'époux
Après que lecture leur a été donnée de l'acte ci dessus
mentionné, l'ont signé à l'exception des Sieurs Martin
qui a déclaré ne le savoir de a interpellé avec nous
Maire, et les Parties Contractantes, à l'exception de la
Mère de Comparante qui a aussi déclaré ne le savoir

Sénéchal Emmanuelles Simonard
Marie Anne Sophie
Chorel, Larue
Hermand Balle
Simard
Maire

L'an mil huit Cent Vingt huit, le treize mars quatre
heure après midi, pardevant nous Maire officier de
l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, et
Comparu Alexandre Talot agé de Vingt Sept ans Sieur
de Long demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté
un enfant du Sexe féminin né Ce jourd'hui à onze
heure du Matin en la maison Sise rue de
Turcope, de lui déclarant, et de Marie Madeleine
Catherine Delahaye sa femme, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les Prénoms de Célestine Désirée
Ledit Dite déclaration et présentation, faite

Naissance

en présence de Louis François Grevin agé de
Cinquante quatre ans Batelier ami de Maillard agé de Vingt Six ans Instituteur tous deux
Domiciliés en cette Commune, et ont les Dits
témoins Signé avec nous le présent Acte de Naissance
après que lecture leur en a été faite /.

grevin Maillard Talot
Simard
Maire

L'an mil huit Cent Vingt huit, le quinze mars, Sept
heure du Soir, pardevant nous Maire officier de l'état Civil
de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise est Comparu François Jean
Baptiste Hermand, agé de Quarante ans Boulanger
Demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté un
enfant du Sexe féminin né Ce jourd'hui à quatre heure
d'après midi, en la maison Sise rue de Turcope, de lui
déclarant, et de Marie Josephine Talot sa femme agée de
quarante deux ans, auquel il a déclaré Vouloir donner les
Prénoms de Louise Alexandrine

Naissance

Ledit déclaration et présentation faite en présence
de Louis François Grevin agé de Cinquante quatre ans Batelier
et Maillard agé de Vingt Six ans Instituteur
tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les Dits
témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance, et Marie
François Jean Baptiste Hermand père a déclaré ne savoir
Signer de ce requis de lecture lui en a été faite /.

Maillard grevin
Simard
Maire

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Dix Sept mars huit heure
du matin pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de

Naissance

Clermont Département De l'Oise, est Comparu Jean François Deveaux âgé de trente ans marchand tanneur, Demeurant en cette Commune, Lequel nous a déclaré un enfant du sexe Masculin né hier à trois heures Du matin en sa maison située rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Victoire Julie Diquet Sa femme âgée de trente un ans auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de François Emile. Ladite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de Cinquante quatre ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de Vingt six ans Instituteur, tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les Père et témoins Signé avec Nous le Présent acte de Naissance après qu'il leur en a été donné lecture.

Grevin Maillard Deveaux

Pinard
maire

Décès

L'an mil huit cent Vingt huit, le Vingt et un Mars huit heures du Matin, Par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Joseph Duverger âgé de quarante sept ans Bucheron Demeurant en cette Commune, fils de la Défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard âgé de Vingt six ans Instituteur Demeurant à la Neuville en hez, Lesquels nous ont déclaré que Marie Charlotte âgée de quatre vingt deux ans veuve de Joseph Duverger Demeurante en cette Commune, est décédée Le jour d'hier à six heures du Soir, en sa maison située rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous le Présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard

Duverger

Pinard
maire

L'an mil huit cent Vingt huit, le Vingt sept Mars, huit

Cinq 118

heure du Soir, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean François Decamme Laboureur âgé de Cinquante cinq ans Propriétaire Demeurant au hameau de Beaucourt Commune de Breuillet vert, Lequel nous a déclaré que Jean Baptiste Decamme Laboureur âgé de Cinquante ans Propriétaire Demeurant au hameau de Beaucourt Commune de Breuillet vert, est décédé en son domicile le quatre Octobre mil sept cent soixante Douze, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de naissance délivré par l'Adjoint au maire dudit Breuillet le quinze Août mil huit cent vingt six, signé Delormel Adjoint, fils de Défunt Jean Decamme Laboureur et de Marie Marguerite Lespriet Sa femme tous deux décédés au hameau de Beaucourt Commune de Breuillet vert, le premier le dix sept Germinal an sept de la République et la seconde le sept Ventôse mil huit cent Douze, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de décès délivré par ledit Adjoint au maire de Breuillet ledit huit Décembre mil huit cent Vingt quatre, Dûment fait.

Mariage

Et Dame Marie Antoinette Gérard âgée de quarante deux ans veuve de Jean Baptiste Duval en son vivant Aubergiste à la Neuville en hez, décédé le vingt et un Janvier mil huit cent Vingt sept Nièce Vingt huit avril mil sept cent quatre vingt dix, ~~en la Commune~~ Et Erchies Commune de Fouquenies Arrondissement de Beauvais ainsi qu'il est Constaté par Acte de naissance délivré par le maire de Fouquenies le vingt sept de Janvier Signé Minel Maire fille de Joseph Gérard Charpentier ancien Fouquenies Et Prépetue Catherine Lenfant, Décédée audit Erchies le dix neuf Août mil sept cent quatre vingt douze, ainsi qu'il est Constaté par Acte de Décès délivré par le maire de Fouquenies le vingt sept de Août Signé Minel Maire, D'autre part ... Lesquels nous ont requis de donner la Publication du Mariage projeté entre eux, et dont les Publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Breuillet, le Dimanche Sept vingt trois de ce Mois Toutes Deux à l'heure de midi, ainsi qu'il est Constaté par les Certificat délivré par le Maire dudit Breuillet le vingt Six Mars dernier Signé Lorchon Maire

Aucune Opposition ne nous ayant été Signifiée audit Mariage faisant droit à leur Requisition, après avoir donné

lecture de toutes les pièces y dessus mentionnées, et du
Chapitre IV du titre du Code Civil intitulé du Mariage
demande en faire réponse à la future épouse, laquelle
se reconnue tous Mari et sous femme, Sharon Denys ayant
tous deux prêté serment et affirmativement déclaré
de sa bouche que Jean François Decannettecourt, et Marie
Catherine Mlle Gerard, sont unis par les Mariages, desquels
acte a été dressé acte en présence de Jean Joseph Gerard
âgé de cinquante deux ans Cultivateur, demeurant à Grincourt
Commune de Neuilly-sur-Seine, Jean François
Decannettecourt âgé de trente ans Cultivateur, demeurant à
Cannettecourt Commune de Neuilly-sur-Seine, Pierre François Boyard âgé de quarante neuf ans Marguiller
demeurant à Neuilly-sur-Seine et Joseph Gerard âgé de
trente deux ans Cultivateur demeurant à Bailleul-sur-Seine
frère de l'épouse, Le quel acte après qu'il leur en a été
donné lecture ont signé avec nous et les Parties Contractantes

De Cannettecourt Jeune Mle
M. Gerard Decannettecourt
De Cannettecourt Jean François
Gerard Joseph
Gerard Boyard
Simard
maire

Naissance

L'an Mil huit Cent vingt huit, Le vingt et un Avril
huit heures du matin Par devant Nous Maire Officier de l'Etat
Civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, a Comparu Louis Joseph
Duverger âgé de Quarante trois ans Bucheron demeurant
en cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du
Sexe Masculin né ce jour d'hui à Onze heures du matin
En sa Maison Sise Cette rue de Beauvais à Clermont, de lui
Déclarant et de Emilie Constance Desmarets, sa femme âgée

De Quarante et un ans, Duquel il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Désiré Auguste
Et desdites Déclaration et Présentation faites en présence
De Louis François Grevin âgé de Cinquante quatre ans
Cultivateur, et Marquis Maillard âgé de Vingt sept ans
Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune et
ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de
Naissance, et ledit Louis Joseph Duverger père a déclaré
ne savoir signer après que lecture leur en a été faite.

Maillard Grevin
Simard
maire

Naissance

L'an Mil huit Cent vingt huit, Vingt huit Avril huit
heures du Matin, Par devant Nous Maire Officier de l'Etat Civil
de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Honoré
Louis Marie Caron âgé de trente quatre ans, Marchand Rôtisseur
demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté un
enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui à dix heures du soir,
en sa Maison Sise Rue de Beauvais à Clermont de lui
Déclarant, et de Lui Sa Épouse Gabrielle Vaillant sa femme âgée
de trente quatre ans, auquel il a déclaré vouloir donner
les Prénoms de Onésime Alphonse
Lesdites Déclaration et Présentation faites en présence
De Louis François âgé Cinquante Cinq ans Cultivateur,
et de Marquis Maillard âgé de vingt Sept ans Instituteur,
tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les
Déclarant et Témoins signé avec Nous le présent acte
de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Grevin Maillard Caron
Simard
maire

L'an Mil huit Cent vingt huit, le trente avril huit heures
du soir, Par devant Nous Maire Officier de l'Etat Civil de la

Commune de la Neuville en Ver, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, et Compagnie
Alexandre Joseph Duval âgé de Vingt Sept ans
Maréchal ferrant demeurant en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né Cejourd'
hui à une heure après midi en sa Maison Ville
grande rue de Beauvais à Clermont, de lui Déclarant
et de Marie Celeste Villain sa femme âgée de Vingt huit ans
et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms
de Jean François Désiré

Naissance

Ledite Déclaration et Présentation faite en présence
de Louis François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur
et de Narcisse Maillard âgé de vingt Sept
ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune
et ont les Déclarant et Témoins signé avec nous le Présent
acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Maillard Duval grevin

Simard
Maire

L'an Mil huit Cent vingt huit, le premier Mai quatre
heures après midi, par devant Nous Maire Officier de l'état
Civil de la Commune de la Neuville en Ver Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Joseph Désiré
Mouflet, âgé de trente et un ans garde Champêtre demeurant
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe
Masculin né ce jourd'hui à sept heures du Matin, en la Maison Ville
grande rue de Beauvais à Clermont de lui Déclarant, et de Victoire
Pruvost sa femme âgée de vingt huit ans et auquel il a déclaré
vouloir donner les Prénoms de Eugène Célestin

Naissance

Ledite Déclaration et Présentation faites en présence de
Louis François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur,
et de Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur,
tous deux domiciliés en cette Commune et ont les Déclarant et
Témoins signé avec nous le Président acte de Naissance après
qu'il leur en a été fait lecture.

Mousset

grevin Maillard

Simard
Maire

Fo 44

L'an Mil huit Cent vingt huit le deux Mai, onze heures
du Matin, par devant Nous Maire Officier de l'état Civil de
Commune de la Neuville en Ver, Canton et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, est Comparu Celie Waller
âgée de trente et un ans sans profession femme demeurante en cette Commune
laquelle nous a déclaré que l'Accouchement d'hui à huit heures du Matin est
né un enfant du Sexe féminin en la Maison de Joseph Boulanger
Bucheron en cette dite Commune si le Déclarante de Narcisse Maillard
Clermont, qu'elle nous a présenté, et auquel elle a déclaré vouloir
donner les Prénoms de Céline Thérèse

Naissance

Lequel enfant est né de Soudance Thérèse Boulanger, âgée de trente
trois ans fille dudit Joseph Boulanger, laquelle Déclaration faite
en présence de Louis François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur
et de Narcisse Maillard âgé de vingt Sept ans Instituteur tous
deux domiciliés en cette dite Commune et ont les Déclarant et Témoins
Signé avec nous le Président acte de Naissance après qu'il leur en a été
fait lecture.

grevin Maillard Celie Waller Simard
maire

L'an Mil huit Cent vingt huit le Six Mai huit heures du
Matin, par devant Nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en Ver, Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise, est Comparu Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de trente
Six ans Marchand Epicier demeurant en cette Commune, lequel nous
a présenté un enfant du Sexe Masculin né Cejourd'hui à Six heures
Du Matin, en sa Maison Ville grande rue dite Beauvais à Clermont
de lui Déclarant, et de Marie Célestine Villain sa femme âgée de
Vingt Cinq ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms
de Joseph Constant

Naissance

Ledite Déclaration et Présentation faites en présence de Louis
François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et de Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux domiciliés en
Cette Commune et ont les Déclarant et Témoins signé avec Nous
le Président acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

grevin Maillard Simard
Bonnefoy Le maire

L'an Mil huit Cent vingt huit, le Sept Mai, dix heures du

Mariage

Matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Alexandre Stanislas Grevin Garçon agé de vingt ans, un mois, quatorze jours, tailleur d'habits demeurant audit la Neuville en hez, y étant né le vingt deux mars mil huit cent huit, fils de Louis François Grevin cultivateur demeurant au même lieu, ci présent et consentant, et de deffunte Adélaïde Henriette Pallas sa femme, décédée en cette Commune, le vingt quatre mai, mil huit cent treize, ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Marie Scolastique Virginie Régimbart agée de vingt ans et deux mois couturière demeurante audit la Neuville en hez, étant née à la poterne Saint André faubourg de Beauvais, le sept mars mil huit cent huit, ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Greffier du tribunal de première instance de Beauvais, le trois ~~mai~~ de ce mois, signé Tellier Greffier, fille de Pierre Louis Nicolas Régimbart, jardinier demeurant en cette dite Commune, ci présent et consentant, et de deffunte Scolastique Duprel, sa femme décédée à la dite Poterne Saint André, le quatre décembre mil huit cent quinze, ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivré par Mondit sieur Greffier du Tribunal de première instance de Beauvais, le trois de ce mois d'autre part.

Lesquelles nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, savoir la première le Dimanche vingt sept avril, et la seconde le quatre de ce mois, toutes deux à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement. Déclarons au nom de la loi que Alexandre Stanislas Grevin et Marie Scolastique Virginie Régimbart, sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Louis Brunet agé de cinquante ans, menuisier parrain de l'Epoux demeurant à Montreuille sur Brèche Canton de Froissy, François Joseph Batard agé de cinquante cinq ans, tuillier oncle de l'Epouse demeurant en cette Commune, Michel Claude Potier agé de trente neuf ans, Garde champêtre amis de l'Epouse demeurant à Beauvais,

et François Joseph Noel Batard, agé de vingt six ans, tuillier demeurant en cette Commune, amis de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes, ainsi que ledit Louis François Grevin père et ledit Pierre Louis Nicolas Régimbart.

Grévin Alexandre

Brunet pin. régimbart

Batard Virginie régimbart

potier

N. Batard

Grevin

Dubois

Grevin

Minard

Maire

L'an mil huit cent vingt huit, le huit mai huit heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Gervais Joseph Duval Garçon agé de vingt et un ans, un mois quinze jours Maréchal ferrand demeurant audit la Neuville en hez, y étant né le vingt deux mars mil huit cent sept, fils de Charles Noel Duval, aussi Maréchal, et de Marie Agnès Diguet sa femme, demeurante en cette dite Commune, ses père et mère ci présent et consentant, d'une part.

Mariage

Et Demoiselle Marie Pauline Sallot, agée de dix neuf ans cinq mois et huit jours blanchisseuse demeurante en cette Commune, y étant née le premier décembre mil huit cent huit, fille de Jean Baptiste Sallot Bucheron demeurant en cette Commune, ci présent et consentant, et de deffunte Marie Soutain sa femme décédée en cette dite Commune le dix sept février mil huit cent quinze, ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, savoir la première le Dimanche vingt sept avril dernier, et la seconde le quatre de ce mois toutes deux à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement. Déclarons au nom de la loi que Gervais Joseph Duval, et Marie Pauline Sallot, sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Antoine Diguet agé de soixante trois

Duc Remuzat, Oncle de l'Epoux, François Alexandre Sarlat, agé de Vingt Sept ans Marechal, frère de l'Epoux, Louis Joseph Bonhomme, agé de Vingt Sept ans, Sieur de Belay, Voisin de l'Epoux, et Alexandre Sallot agé de Vingt Sept ans frère de l'Epouse, Buckeron, tous quatre domiciliés en cette dite Commune, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture, ont signé avec Nous et les Parties Contractantes.

Durel père Sallot Bonhomme Gervais Durel
Durel Jacques Sallet Pauline Sallet
Simard Sindic

Mariage

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Dix Sept Mai, Sept heures du Soir, Pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Nerville en bas, Canton et Arrondissement de Sisteron Département de Basses Alpes, sont Comparus Marie Antoine Duverger Cultivateur agé de Vingt trois ans et huit Mois, Sieur de long domicilié audit la Nerville en bas, y étant né le Seize Septembre Mil Huit Cent quatre, fils de Marie Antoine Duverger, Tailleur d'habits, et de Marie Seraphine sa femme, demeurant en cette dite Commune, Majeur et Mineur présent et Consentant, d'une part.

Et Demoiselle Marie Marcelline Sommereux agée de Vingt quatre ans onze Mois et Sept jours sans profession demeurant en cette Commune y étant née le Dix Juin Mil Huit Cent Trois fille de Mr Bernard Sommereux Cultivateur demeurant aussi en cette Commune, présent et Consentant, et de feue Marie Benedicte Duverger sa femme, décédée en cette dite Commune le Vingt Cinq Octobre Mil huit Cent Vingt trois, Majeure et Mineure d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, savoir, la première le Dimanche Quatre, et la seconde le onze du présent mois toutes deux à l'heure de Midi.

Aucune opposition audit Mariage ne Nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus Mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour

Mari et leur femme Chacun d'eux ayant requis la lecture et affirmation, Déclarons au Nom de la Loi que Marie Antoine Duverger, et Marie Marcelline Sommereux sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Charles Seraphin Sagé de Cinquante Six ans Cordonnier, Oncle de l'Epoux, Pierre Germain Cognin agé de Cinquante ans Buckeron, oncle de l'Epoux, à cause de Victoire Duverger sa femme, Louis Joseph Bonhomme agé de Cinquante Neuf ans Sieur de long ami de l'Epoux, et Joseph Duverger agé de quarante Sept ans Buckeron, oncle de l'Epouse, tous quatre demeurants en cette Commune, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec Nous et les Parties Contractantes, excepté ledit Pierre Germain Cognin qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, ainsi que ladite Marie Marcelline femme Duverger

Duverger père Duverger
Bonhomme
Sallet Cognin
Simard

Mariage

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le dix Sept Mai huit heures du Soir, Pardevant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Nerville en bas, Canton et Arrondissement de Sisteron Département des Basses Alpes, sont Comparus Jean Baptiste Marobet Garçon agé de Vingt un ans trois Mois et Sept jours Marchand Cultivateur demeurant à Verberie, Canton de Sisteron Arrondissement et Département des Basses Alpes, fils de Jean Marobet Cultivateur, Canton de Reigy, Commune d'Ormoy Village de Sisteron Département de la Haute Saône, présent et Consentant, et de Marguerite Duchesne sa femme demeurante audit Verberie, Majeur et Mineure présente et Consentante d'une part.

Et Demoiselle Geneviève Adelaïde Delille agée de Dix Sept ans deux Mois et huit jours, sans profession demeurante en cette Commune y étant le Neuf Mai Mil huit Cent trente fille de Louis Delille Buckeron, et de Marie Michelle Sallot sa femme demeurante aussi en cette Commune, Majeure et Mineure présente et Consentante, d'autre part.

Lesquels nous ont requis

De procéder à la Célébration du Mariage projetté entre
ce[lui] dont les Publications ont été faites Savoir en la
Commune de Verberie le Dimanche quatre et onze du Courant
mois, ainsi qu'il est constaté par le Certificat délivré par Monsieur
Maire adjoint dudit Verberie, le quatorze de ce Mois signé Bonnet
Deffoint avec paraphe, et en cette Commune Savoir la première
le Vingt Sept Avril dernier, et la seconde le quatre du Courant
mois Heure de midi à l'heure de Midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été
signifiée, Publication faite à tous Requisitoires, après avoir donné lecture
de tout le Titre 5e de sept Mentionnés, et du Chapitre 6e
du Titre du Code Civil Intitulé du Mariage, avons demandé au
futur époux s'il veut prendre pour
Epouse et femme légitime celle présente, à laquelle demande
il a répondu qu'il y consentait, et ensuite
Mariage
Marc Aubin Duvergier âgé de Cinquante huit ans Cultivateur
Veuf de Defunte Marie Anne Maillard âgé de Vingt Sept ans
Institutrice, ami de Nous, Jean Baptiste Delille âgé de trente
Six ans Bucheron ainé de Defunte et François Nicolas
Bayard âgé de Vingt Cinq ans Bucheron ami de Defunte
tous quatre domiciliés en cette dite Commune, lesquels après
qu'il leur a été aussi donné lecture, ont signé avec Nous
et les parties Contractantes, excepté Jean Baptiste
Marbot à déclaré ne savoir signer.

Duvergier Geneviève Delille
Marbot per Duverger
Maillard DELILE lille
François Nicolas Bayard
Simard
maire

Déc[ès]

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Vingt Sept Mars
quatre heures après midi, par devant Nous Maire Officier de
l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et
Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont

Déc[ès]

Comparus Joseph Duverger âgé de quarante Sept ans, Cultivateur
Demeurant en cette Commune Beau père de la Déclarante
et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur Domicilié
Demeurant en cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne
Duverger âgée de Cinquante Neuf ans fille Demeurante à la Neuville en Hez
est Décédée ce jourd'hui à deux heures après midi en la Maison du dit
Joseph Duverger, Sise Rue de l'Eglise et ont les Comparants
Signé avec Nous le présent Acte de Décès, lequel après qu'il leur en a
été donné lecture.

Duverger Maillard Simard
maire

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Deux Juin heure de Soir, par devant
Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton
et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus
Louis Severe, âgé de quarante huit ans Cultivateur Demeurant
à Silly, lequel nous a dit être né le quatorze Juillet mil Huit Cent Soixante dix Sept à Silly,
qu'il a été constaté sont Acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire
de Silly, le Sept de ce Mois, Signé Gautier Maire, Veuf de Geneviève
de Silly, le Sept de ce Mois, Signé Gautier Maire, Veuf de Geneviève
Poteau, en première noces, décédée audit Silly, le quinze Mars Mil huit
Cent Vingt huit ainsi qu'il est constaté par l'acte de Décès délivré par ledit
Monsieur le maire de Silly, ledit jour huit de ce mois Signé Gautier Maire,
et Père de Defunte Etienne Severe, et de Marie Sophie Garit, sa
femme sans Deux décédés en la Commune d'Elincourt Sainte Marguerite,
Canton de Saint Just, le Sept de Trente et un Janvier, mil huit Cent
Vingt Quatre, et le Deux de Février mil huit Cent Vingt,
Vingt Quatre, ainsi qu'il est constaté par les Actes de Décès délivrés par Monsieur
Officier Public de la dite Commune d'Elincourt Sainte Marguerite, le Sept de ce Mois, Signé
le Maire d'Elincourt Sainte Marguerite le Sept de ce Mois, Signé
Debrié, Noble avec paraphe, d'une part.

Et Geneviève Sophie Boulanger, âgée de trente Six ans et Sept
Mois, fille sans Profession Demeurant en cette Commune, y étant née le
Neuf Novembre mil Sept Cent quatre Vingt Quatre, fille de Louis Joseph
Boulanger, Laboureur Demeurant en cette dite Commune, et de Marie
Boulanger, Sans Profession Demeurant en cette dite Commune, sa femme
et Conjointe, et de Defunte Marie Adelaïde Magnez, sa femme
décédée décédée en cette Commune, le Neuf Janvier mil huit Cent Dix Sept,
d'autre part.

Lesquels Mariés ont requis de procéder à la Célébration du
Mariage projetté entre eux, dont les Publications ont été faites tant
en cette Commune qu'en celle de Silly, le Dimanche précédent, et huit
de ce Mois, tout Deux à Heure de Midi ainsi qu'il est constaté par le
Certificat délivré par le maire de Silly, le Dix de ce mois signé Gautier Maire,

Aucune

Opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant
droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du Code Civil
intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la
future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme
chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons
au nom de la loi que Louis Leverve, et Geneviève Sophie Boulanger
sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en
présence de Lucien Warré agé de vingt neufans Marchand
Mercier amis de l'Epoux, Narcisse Maillard agé de vingt
sept ans Instituteur amis de l'Epoux, tous deux demeurant
en cette Commune, Joseph Magnez, agé de cinquante cinq ans
tailleur d'habits demeurant à Hermes parain de l'Epouse,
et Jean Baptiste hermand agé de trente huit ans Bucheron
demeurant à la Commune de la neuville en hez, Cousin de l'Epouse,
lesquels ~~tout signé~~ après qu'il leur en a été aussi donné lecture
l'ont signé avec nous et les parties contractantes excepté ladite
Geneviève Sophie Boulanger qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer./.

LEVERVE

Warré — Maillard

hermand — magnez

Simard
Maire

Naissance

L'an Mil huit cent vingt huit, le vingt deux juin, trois
heures après midi, pardevant nous maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de
Clermont département de l'Oise, est comparu Gervais Joseph
Duval, agé de vingt et un ans, maréchal ferrant demeurant
en cette Commune, lesquels nous a présenté un enfant du sexe
féminin né ce jourd'hui à deux heure du matin en sa maison
sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant,
et de Pauline Sallat sa femme agée de dix neufans, et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Appolinaire
Ephémie.

Marie

Simard
Maire

Lesdites déclaration et présentation faites en présence
de Louis françois Grevin agé de cinquante cinq ans

Cultivateur, et de Narcisse Maillard agé de vingt sept
ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune, et ont
les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de
naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Duval — Maillard — Grevin — Simard
Maire

Naissance

L'an Mil huit cent vingt huit, le vingt deux juillet, huit
heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de
Clermont, département de l'Oise, est comparu françois Etienne Trois
Oeufs agé de vingt cinq ans Menuisier demeurant en cette Commune, lesquels
nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heures
du matin en sa maison sise rue du Chateau, de lui déclarant et de
félicité Rose femme agée de vingt huit ans, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Désiré fleuris.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis
françois Grevin agé de cinquante cinq ans Cultivateur, et de
Narcisse Maillard agé de vingt sept ans Instituteur tous
deux domiciliés en ladite Commune, et ont lesdits témoins
signé avec nous le présent acte de naissance, quant audit françois
Etienne Trois Oeufs père, a déclaré ne savoir signer, après
que lecture leur a été faite./.

Maillard — Grevin — Simard
Maire

Naissance

L'an Mil huit cent vingt huit, le vingt sept juillet, huit
heures du matin, pardevant nous maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise, est comparu Louis françois Bouderille
agé de quarante ans Manouvrier demeurant en cette Commune,
lesquels nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce
jour d'hier à sept heures du soir en sa maison sise rue tantôt, de lui
déclarant, et de Marie Augustine Mary sa femme auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Désiré fleuris.

Dudit Déclaration et Présentation faites en Présence de Louis François Germain âgé de Cinquante cinq ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept Ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les Père et témoins Signé avec Nous le Présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Simard

Bouderseil

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le deux Août, dix heures du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Louis Antoine Cenonge âgé de trente ans officier de Santé demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant du Sexe féminin né Ce jourd'hui à dix heures du Matin en la Maison de Sieur Jean Jacques Bouderseil Cultivateur, et de Dame Marie Françoise Nicolle son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le Prénom de Augustine Josephine, de laquelle Déclaration et Présentation faites en Présence de Louis François Germain âgé de Cinquante cinq ans Cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les Père et témoins Signé avec Nous le dit Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Simard

Cenonge

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le quatre Août huit heures du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Jean François Levasseur âgé de trente ans Marchand Tanneur, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux demeurant en cette Commune lesquels ont déclaré que François Desquerres âgé de Soixante Dix ans Journalier, est décédé ce jourd'hui à Onze heures du Soir en sa Maison Située à la Neuville en bez grande Rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous, le Président Acte de Décès après lecture faite.

Levasseur Maillard Simard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Vingt et un Août quatre heures après midi, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean François Levasseur âgé de Trente Cinq Marchand Tanneur, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels Nous ont déclaré que Jean François Eugène Dunn âgé de un Mois Cinq Jours, fils de Nicolas Dunn, et de Josephine Bouteloupe demeurant à Paris Rue Christine N° 3 est décédé ce jourd'hui à deux heures après midi en la Maison de Sonorine de Sparke Veuve de Louis Joseph Montanger, Sise en cette Commune Rue de l'Eglise et dont les Comparants ont signé avec Nous le Président acte de Décès après que lecture leur en a été faite.

Levasseur Maillard Simard

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Vingt Cinq Août huit heure du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Nicolas Jerel âgé de quarante trois ans Cultivateur Oncle de la défunte ci après nommée, Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux demeurant en cette Commune lesquels Nous ont déclaré que Marguerite Elida Groux âgée de dix huit mois fille de Nicolas Groux et de Florence Damaine, est décédé ce jourd'hui à Cinq heure du Matin en la Maison de Marie Anne Charlotte Heure de Charle Damaine Domaine Sise en cette Commune Grande Rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous le Président Acte de Décès après que lecture leur en a été faite.

Jerel Maillard Simard

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le premier Septembre huit heure du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Joseph Boileau Cultivateur âgé de Vingt Cinq ans Beau frère de la défunte ci après nommée et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux demeurant en cette Commune lesquels Nous ont déclaré que Pierre Marie Eugène Boileau âgé de un an Trois Mois fils de Pierre Joseph Boileau Cultivateur et de Victoire Josephine Bouteloupe sa femme demeurant à Paris Rue Christine N° 3 est décédé ce jourd'hui à Sept heure du matin en la Maison de Dudit Comparant Sise en cette Commune

Et Ont le Déclarant signé avec Nous le Présent Acte de Décès
Dressé sur le champ lecture leur en a été faite et persté le Dit François
Etienne Caillard qui a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce
interpellé.

Caillard — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Deux Septembre, onze heures
du Matin, par devant Nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en bez Canton et Arrond.t de Clermont, Département
de l'Oise, sont Comparus Louis Mr Victor Bonnefoy âgé de
Trente deux ans Marchand Epicier et Narcisse Maillard âgé de
Vingt sept ans Instituteur tous deux Demeurants en cette Commune
Lesquels Nous ont déclaré que Mr Bonnefoy âgé de
Soixante trois ans rentier Epoux de la Dame Victoire Delaleu
de la Paroisse de la Neuville en bez est Décédé Ce Jourd'hui à neuf heures
du Matin en la Maison de sa Résidence de l'Eglise, et ont les
Comparants signé avec Nous le présent acte de Décès après lecture faite.

Bonnefoy — Caillard — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le dix Septembre onze heures
du matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en bez, Canton et Arrond.t de Clermont, Département
de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Corneille âgé de quarante
six ans, Manouvrier Veuf de la défunte Ci après Nommée et Narcisse
Maillard âgé de Vingt sept ans Instituteur tous deux Demeurants
Cette Commune, Lesquels Nous ont déclaré que Emilienne Stephanie
Corneille âgée de vingt ans fille du premier Comparant, et de Marie
Elisabeth Victoire Delaleu son Epouse, est Décédée Ce Jourd'hui à huit
heures du Matin, en la Maison de dit Comparant Rue de Lodi à
Paris, et ont les Comparants signé avec Nous le présent acte de Décès
après lecture faite.

Maillard — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Dix Septembre huit heures
du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de
la Neuville en bez, Canton et Arrond.t de Clermont, Département de
l'Oise, est Comparu Augustin Joseph Duval âgé de trente et un ans
Marguinier demeurant en cette Commune, Lequel Nous a déclaré que
l'enfant du Sexe Masculin né Ce Jourd'hui Neuf heures du soir, en la
Maison Sise Rue de Lorraine de lui déclarant, et de Madeleine Françoise
Delle Lefebvre, âgée de Vingt huit ans et auquel il a
déclaré vouloir donner les Prénoms de Casimir Marie
Victor, Déclaration et Présentation faites en Présence de Louis
François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur et Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux Domiciliés
en cette Commune, et ont les Déclarant et Témoins signé avec Nous

Le présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Duval — Grevin — Maillard — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Dix huit Septembre huit heures du
matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en bez Canton et Arrond.t de Clermont, Département de l'Oise,
sont Comparus Louis Antoine Canonge âgé de trente ans
Officier de Santé de la Résidente Ci après Nommée, et Narcisse Maillard âgé de Vingt deux
ans Instituteur tous deux Domiciliés en cette Commune, Lesquels Nous ont
déclaré que Angeline Joséphine Canonge âgée de un Mois Seize jours est
décédée Ce Jourd'hui à une heure après midi fille du premier Comparant et de
Célie Cornelie Mallet sa femme, en la Maison de dit Comparant, Sise Grande
Rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous le présent
acte de Décès après lecture leur en a été faite.

Maillard — Canonge — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Dix Neuf Septembre dix heures
du soir, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en bez, Canton et Arrond.t de Clermont Département
de l'Oise, sont Comparus Louis Antoine Canonge âgé de trente ans
Officier de Santé Ci après Nommé et Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans tous Demeurants en cette Commune
Lesquels Nous ont déclaré que Célie Cornelie Mallet âgée de trente ans
Sage femme, épouse du premier Comparant, est Décédée Ce Jourd'hui
à Cinq heures après midi en la Maison Sise Grande Rue de Beauvais
à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous le présent acte
de Décès après lecture leur en a été faite.

Canonge — Maillard — Jumard

L'an Mil huit Cent Vingt huit, le Vingt trois Octobre huit heures
du matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en bez, Canton et Arrond.t de Clermont, Département
de l'Oise, est Comparu Marc Antoine Camerger âgé de Vingt quatre ans
Tisserand demeurant en cette Commune, Lequel Nous a déclaré un
enfant du Sexe Masculin né Ce Jourd'hui à neuf heures du soir
en la Maison Sise Grande Rue de Beauvais de Clermont de lui déclarant
et de Marie Marcelline Pommeraye sa femme âgée de Vingt Cinq ans
et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Antoine
Le Dit Déclaration et Présentation faites en Présence de Louis
François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux Domiciliés

La dite Commune, et ont le Déclarant et témoins le signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Simard

Vu

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Douze Novembre, heure de midi par devant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Jean Baptiste Boitel âgé de Cinquante Cinq ans laboureur demeurant à cette Commune, Veuf de Dame Marie Françoise Maillard décédée en cette Commune le vingt sept du présent mois, lequel nous ont déclaré que Marie Adélaïde Julie Maillard, fille majeure de lui déclarant et de sa dite défunte épouse, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la Maison Scise rue de Clermont à Beauvais, lesdits ont le Comparant signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Boitel Maillard Simard

Mariage

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Dix huit Novembre Dix heures du matin, par devant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Joseph Amable Bernard Garçon âgé de Vingt trois ans Cinq mois Boucher demeurant à dite la Neuville en bez, y étant né le trente Mars mil huit Cent Cinq, fils de François Bernard Boucher demeurant au même lieu, ci présent et consentant, et de défunte Thérèse Augustine Hoppon sa femme décédée en cette Commune, le trois Novembre Mil huit Cent sept. Ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Aimable Eléonore De Saint âgée de Vingt Sept ans et quatorze jours sans profession fille demeurant aussi audit la Neuville en bez, fille de défunt François De Saint décédé en cette Commune le quinze Octobre mil huit Cent Vingt deux et de Marie Anne Antoinette Berdant demeurant au même lieu, ci présent et consentant d'autre part.

Lesquelles Parties nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, et avoir la première le Dimanche deux et la seconde le Neuf de ce mois courant deux à 1 heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée pendant deux à leur réquisition, j'ai procédé à avoir donné lecture de tous les actes ci dessus mentionnés, et du chapitre Six du titre du Code Civil intitulé Du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et Femme, chacun d'eux a répondu l'un après l'autre, Oui, Je veux.

Nous avons ensuite déclaré au nom de la loi que les Parties sont unies par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de Jean Baptiste Bernard âgé de trente huit ans Boucher beau frère de l'époux, François Bernard âgé de quarante ans Boucher frère de l'époux, Louis Joseph Boucher âgé de quarante et un ans beau frère de l'épouse et François Boulanger Jardinier Cousin de l'épouse, domiciliés en cette Commune, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture ont signé avec nous et la dite Aimable Eléonore De Saint Jean Baptiste Bernard, Louis Joseph Boucher, François Boulanger, quant aux dits et dite Joseph Amable Bernard époux, Marie Anne Antoinette Berdant, François Bernard père de l'époux, François Bernard qui ont déclaré ne savoir écrire pour signer.

Le tout

Simard F. Boulanger Bernard

Boucher

Vu

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Vingt quatre Novembre quatre heures après midi, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Louis Nicolas Catherine et Narcisse François Gerrintage de Vingt Sept ans Instituteur tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine De Lille Veuve de soixante dix ans Veuve de Lucien Wallet demeurante en cette Commune, est décédée ce jourd'hui à deux heures après midi en la Maison dite rue de la Paroche et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Simard

Vu

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Dix huit Décembre sept heures du soir par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Maigret âgé de trente huit ans facteur en la forêt de bez demeurant en cette Commune, lequel nous a déclaré et fait connaître en notre Mairie de la Neuville en bez, ce jourd'hui à sept heures du soir, que Marie Adélaïde Julie Maillard, fille majeure de Jean Baptiste Maillard et de défunte Françoise Marie Boitel, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la Maison dite rue de Clermont à Beauvais, ledit déclarant a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Maillard Simard

Vu

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Dix huit Décembre sept heures du soir par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Maigret âgé de trente huit ans facteur en la forêt de bez demeurant en cette Commune, lequel nous a déclaré et fait connaître en notre Mairie de la Neuville en bez, ce jourd'hui à sept heures du soir, que Marie Adélaïde Julie Maillard, fille majeure de Jean Baptiste Maillard et de défunte Françoise Marie Boitel, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la Maison dite rue de Clermont à Beauvais, ledit déclarant a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Maillard Simard

Vu

L'an mil huit Cent Vingt huit, le Dix huit Décembre sept heures du soir par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Maigret âgé de trente huit ans facteur en la forêt de bez demeurant en cette Commune, lequel nous a déclaré et fait connaître en notre Mairie de la Neuville en bez, ce jourd'hui à sept heures du soir, que Marie Adélaïde Julie Maillard, fille majeure de Jean Baptiste Maillard et de défunte Françoise Marie Boitel, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la Maison dite rue de Clermont à Beauvais, ledit déclarant a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Maillard Simard

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt sept ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Grevin Maillard Maire

Simare

Le présent Registre a été Clos et arrêté par nous soussigné Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, ce trente et un Décembre mil huit Cent Vingt huit. Simare

TABLE des actes contenus au Registre

Naissances

Noms et prénoms	dates des actes
Boulanger, Adéline Phrasie	2 Mai
Bonnefoy, Joseph Constant	6 Mai
Boudeville, Désiré fleuris	27 Juillet
Caron, onésime Alphonse	28 Avril
Canonge, Augustine Josephine	2 Aout
Denorroy, Silvie Adelline	12 Janvier
Duverger, Aimé Auguste	21 Avril

Duverger, Antoine	23 Octobre
Duval, Jean François Désiré	30 Avril
Duval, Appoline Ephémie	22 Juin
Duval, Casimir Marie	17 Septembre
Hermand, Louise Alexandrine	15 Mars
Levasseur, François Emile	17 Mars
Maillard, Antoinette Clémentine	17 Janvier
Maigret, Lucien Alphonse	18 Décembre
Rousselet, Eugène Célestin	1er Mai
Sallot, Célestine Désirée	13 Mars
Trois œufs, Désiré fleuris	22 Juillet

Mariages

Boulanger, Geneviève Sophie	11 Juin
Decannettecourt, Jean François	27 Mars
Duval, Gervais Joseph	8 Mai
Duverger, Marc Antoine	17 Mai
Delille, Geneviève Alexandrine	17 Mai
Desaint, Aimable Eléonore	18 Novembre
Gérard, Marie Antoinette	27 Mars

Grevin, Alexandre Stanislas ..... 7 Mai
Hermand, Joseph Amable ..... 18 Novembre
Larive, Marie Anne Gabrielle ..... 6 Mars
Leverve, Louis ..... 11 Juin
Morobet, Jean Baptiste ..... 17 Mai
Regimbart, Marie Scolastique Virginie 7 Mai
Sénéchal, Emmanuel François Xavier 6 Mars
Sallot, Marie Pauline ..... 8 Mai
Sommereux, Marie Marceline ..... 17 Mai

Décès

Batard, Léontine Sophie ..... 19 Janvier
Brun, Jean François Eugène ..... 21 Août
Bonnay, Charles ..... 2 Septembre
Canonge, Augustine Josephine ..... 18 Septembre
Ducreux, Marie Anne ..... 27 Mai
Deguerre, François ..... 4 Août
Delille, Marie Catherine ..... 24 Novembre
Groux, Marguerite Elisa ..... 25 Août
Legay, Jean ..... 9 Janvier

Seize 1818

Levieille, Emelienne Stéphanie 10 7bre
Puleux, Marie Antoinette ..... 8 Février
Tarlier, Marie ..... 21 Mars
Trois œufs, Désiré Fleuris 1er 7bre
Wallet, Clélie Cornélie 19 7bre
Vaillant, Marie Adélaïde Julie ..... 12 Novembre

Commune de la neuville entre

Premier feuillet

An 1829.

TIMBRE ROYAL. 70c

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès, des citoyens de la commune de la neuville entre pendant l'année 1829.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard Ledicte-Duflos, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-huit.

Ledicte Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

Premier

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Deux Janvier huit heures du Matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Nouville en hier, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Pierre Jean Baptiste Vaillant âgé de trente Deux ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel Nous a présenté un enfant du Sexe féminin Né Cejourd'hier à deux heures du Soir en la maison Scise Rue tante de lui déclarant, et de Sophie Sidard âgée de Vingt Neuf ans sa femme, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Olympe Clémentine Le dit de Déclaration et présentation faite en présence de Louis François Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, Baptiste Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux demeurant aussi en cette Commune et Parents de la Comparant et témoins signé avec Nous les présents acte de naissance après lecture lecture en a été faite /. Maillard.

Vivre Coulain greffier
Grevin
Minard
maire

Deuxième

Mariage

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le huit Janvier huit heure du Soir pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hier, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Lucien Agricolas Marie Garçon âgé de trente cinq ans Négociant et Neuf Josephine Marchand Sans Profession demeurant en cette Commune né en la Commune de Sitz, Le Neuf Messidor an Six de la République) Vingt Neuf Juin Mil Sept Cent quatre Vingt dix huit, ainsi qu'il est Constaté par acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire dudit Sitz le six de ce Mois signé Gallet Maire fils de défunt Lucien Marie et de Marie Stéphe Delaroye sa femme tous deux décédé audit Sitz, le premier le Sept Août Mil huit Cent treize, le second le Vingt quatre Mars Mil huit Cent dix huit, ainsi qu'il est Constaté par le acte de décès délivré par le Sr Maire de dit Sitz, ledit Jour six de ce mois signé Gautier Maire, D'une part.

Et Demoiselle Marie Elisabeth Sidard âgée de Vingt huit ans Couturière demeurante en cette Commune y étant née le Sept Janvier Mil huit Cent six, fille de Nicolas Sidard décédé en cette Commune, le Sept Février Mil huit Cent quatorze, et de Marie anne Adelaïde Sallot, actuellement femme de Marie Vaillant tailleur d'habits demeurant en cette dite Commune, ici présente et Consentante, D'autre part /.

Le Signalé

Troisième

Naissance

Nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entr'eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, la première le Vingt huit Décembre Dernier, et la seconde le Quatre de ce Mois, toutes Deux à Midi, Aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus Mentionnées, et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future Epouse s'ils voulaient se prendre pour Mari et pour femme chacun deux ayant répondu Séparément et affirmativement, Déclarons au Nom de la Loi, que Lucien Agricolas Marie, et Marie Elisabeth Sidard, sont unis par le Mariage Dequoi avons dressé acte en présence de Ce Antoine Eloi Sallot âgé de trente et un ans propriétaire demeurant à Sitz, Beau frère de l'Epouse de Corneille Marie sa femme Louis Fabrie Theron âgé de trente six ans Tourneur en Cuivre demeurant à Paris rue Charetine Beau frère de l'Epouse à Cause de Josephine Marie sa femme, Charle Vaillant âgé de Soixante Deux ans Tailleur d'habits Beau père de l'Epouse, à Cause de Marie anne Adelaïde Sallot sa femme, et Louis François Theron âgé de Soixante dix sept ans perruquier, ami de l'Epoux de tous Deux Domiciliés en cette dite Commune, Lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture sont signé avec Nous et les parties Contractantes excepté ladite Marie anne Adelaïde Sallot qui a déclaré ne savoir signer /.

M E Sidard Marie Theron
Billot
Vaillant
Minard
maire

Quatrième

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le quinze Janvier huit heure du Matin, Pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hier, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Louis Antoine Canonge âgé de trente cinq ans officier de Santé demeurant en cette Commune, Lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à Cinq heure du matin, est né un enfant du Sexe féminin en la Maison de Pierre François Delarue Buchoron en cette dite

Commune, dite grande rue de Beauvais à Clermont, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Félicité Joséphine auquel enfant est né de Cet fille Wallet âgé de trente sept ans, fille de Dumbraille Wallet, et de Michelle fontaine ses père et mère, ladite déclaration faite en présence de Voisin Narcisse Gourmageon de Cinquante cinq ans Cultivateur, et Jean Narcisse Maillard âgé de Vingt sept ans Instituteur tous deux domiciliés en Cette dite Commune, et ont les déclarant et témoins signé avec Nous le présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé Maillard Narcisse Vinard maire

Quatrième Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Vingt huit Janvier huit heures du matin, pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Joseph Fontaine âgé de Soixante et un ans Rentier, père Veuf de la défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que ladite Louise Eugénie âgée de Six mois Vingt trois jours fille de François Gustave Commis Négociant Demeurant à Paris rue de la Michodière N° 29 et de Anne Monthéart son épouse est décédé Ce jourd'hui à Deux heures du matin en la Maison dudit Joseph Fontaine Sise grande rue de Beauvais à Clermont, sur laquelle Constat les dits Comparans ont signé avec Nous le présent Acte de Décès après que lecture leur en a été faite et Ont déclaré ne savoir écrire pour signer. Signé Maillard Vinard maire

Cinquième Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Trois février Dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Germain dit Notre Dame âgé de Soixante Neuf ans, Propriétaire fils de la défunte ci après nommée, et Lucien Charles Julien Voisin Cadet âgé de quarante ans Tailleur d'habits tous deux

Sixième Décès

domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Elle est décédée ce jourd'hui en la maison du premier Comparant dont le nom suit sont ses enfans Ledit enfant est âgé de un mois quinze jours né du dit Constat et de la femme dont le prénom est également inconnu, Marchand Tailleur d'habits demeurant à Paris Boulevard de la Bonne Nouvelle au fond la Théâtre Madame et ont les Comparans signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite. Signé Maillard Germain Vinard maire

Sept Mariage

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le dix février Dix heures du matin pardevant nous Adjoint au Maire de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Pierre Marie Salvat Garçon âgé de Vingt quatre ans et neuf mois Employé à la préfecture de police de Paris y demeurant Rue du Vieux Colombier N° quatre Dixième arrondissement, étant né en la Commune de Saint Domet le Chateau Canton de Saint Georges en Couzan, Arrondissement de Montbrison, Département de la Loire le Dix neuf Floréal an douze y Dix mai mil huit Cent quatre ainsi qu'il est Constaté par l'acte de naissance, délivré dans le

Mairie dudit Saint Bonnet le Neuf mai mil huit Cent Vingt Sept. Légalisé par le président du tribunal Civil de Montbrison Le Dix Mai mil huit Cent Vingt Sept, fils de Antoine Saturat propriétaire et Chargeatier demeurant de la dite Commune de Saint Bonnet, Consentant ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Monsieur Charbat Notaire au Mesnet sur le Cinq Janvier de la dite Année enregistré à Roanne le dix du même mois et légalisé par Monsieur le président du tribunal Civil de Montbrison, le quatorze Janvier Mil huit Cent Vingt Neuf. Lequel en bierre est demeuré annexé à la présente, et de Dame Marguerite Majesté décédée en la Commune de Saint Bonnet le Courreau, le Onze Décembre mil huit Cent Vingt Sept ainsi qu'il est Constaté par l'acte de Décès délivré par Monsieur le Maire de la dite Commune, le Vingt Novembre mil huit Cent Vingt huit légalisé par Monsieur le président du tribunal Civil de Montbrison le premier Décembre mil huit Cent Vingt huit Son père et mère d'une part.

Et Demoiselle Marie Victorine Dubur âgée de Dix Sept ans et Dix mois demeurante à Paris Cour de la Dragon N° quatre étant née à la Commune de la Neuville en hez, le Sept Avril Mil huit Cent Onze, fille de Sieur Dubur Chanson, et de Marie Anne Sachelle Son père et mère ici présent et Consentant d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite en cette Commune, le quatorze et Vingt et un Décembre mil huit Cent Vingt huit heure Deux à l'heure de midi, en la ville de Paris ont été faites dans la même forme que dessus le Dimanche Vingt Cinq Janvier dernier, et premier Jour de ce présent mois, ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré par l'Adjoint du maire du Dixième Arrondissement de la ville Paris et Certifié par Monsieur le juge du tribunal Civil de cette ville le quatre de ce mois, et en la Commune de Saint Bonnet le Courreau les Dimanche quatre et Onze Janvier de la dite année, ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré par le dit maire de Saint Bonnet, et légalisé par Monsieur le Préfet du Département de la Loire, le quatorze Janvier dernier; Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée

faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces et de tous mentionnés et du Chapitre Six du titre du 3e Code civil intitulé du Mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant déclaré séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre Marie Saturat et Marie Victorine Dubur sont unis par le Mariage duquel avons dressé acte en présence des témoins Joseph Taizac âgé de Vingt Neuf ans Tailleur demeurant à Paris Cour de Dragon N° quatre ami de l'époux Jean Joseph Eloi Labitte garde du roi âgé de soixante Sept ans demeurant en cette Commune ami de l'épouse, Philibert Boitel âgé de Cinquante huit ans aubergiste parrain de l'épouse et Michel Eloi Lepetitet âgé de Trente Cinq ans Boucheron Beau frère de l'épouse de cause de Caroline Dubur sa femme tous demeurant en cette Commune, Lesquels après que lecture en a été faite lecture ont signé avec nous et les parties Contractantes

Victorine Dubur
Saturat
Labitte
Taizac
Boitel
Lepetitet
Eloi
Sénéchale

Le Maire
Français
Adjoint

Mariage

Huit

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le dix Sept Janvier Dix heures du matin par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus Louis Auguste Corby, Garçon âgé de Vingt Cinq ans et Vingt jours profession demeurant en cette Commune y étant né le Six Pluviose An Douze, Vingt Sept Janvier Mil huit Cent quatre fils de Joseph Nicolas Corby Cultivateur, et de Marie Lucienne

Augt sa femme, Demeurante en cette Dite Commune
les parents soussignés présents et Consentant Dune part.
Et Demoiselle Marie Geneviève Honorine Mansard agée de
Vingt sept ans Demeurante à la Neuvillette hez ses parents née
le Vingt quatre Nivose an Dix de la République Française
Mil huit cent Deux fille de Défunt Nicolas Mansard
Vivant Vigneron en la Ville de Reil, le Dix sept Juillet Mil huit cent
Sept, Ainsi qu'il est Constaté par l'Acte de Décès délivré par
Monsieur le Adjoint au Maire de la dite Ville de Reil, le
Quinze de ce mois signé Levasseur Adjoint, et de Marguerite
Henriette Rochette Veuve de Louis Elie Boidet
Voiturier Demeurante en cette dite Commune, ici présente et
Consentant d'autre part.
Lesquelles nous ont requis de procéder à la Célébration du
Mariage projeté entre eux, et dont les publications
ont été faites en cette Commune, les Dimanche premier
et huit de ce mois toutes Deux à Midi heure de suite Qu'aucune
Opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée
Faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
De toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six
du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé
au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre
pour Mari et pour Femme, Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi
que Louis Auguste Leroy, et Marie Geneviève Honorine Mansard
sont unis par le Mariage, Dequoi avons dressé acte en
Présence de Louis Joseph Boucher agé de Quarante et un ans
Macon garçon de Bureau Etienne Bonnefoy agé de Soixante
Deux ans Peintre chez le Défunt tous Deux amis de l'Epoux Augt
Sa femme, Francoise Joseph Marsault agé de Vingt
Neuf ans Pourlier épouse de l'Epoux Narcisse Maillard
agé de Vingt Sept ans Instituteur amis de l'Epouse tous
Quatre Domiciliés en cette dite Commune, Lesquels Sont signé
avec nous après qu'il leur en a été donné lecture, et les parties
Contractantes après que ladite Marie Lucienne Augt qui a
déclaré ne savoir écrire pour signer

Louis Auguste Leroy Le Vol M. J. h. Mansard
Mansard Boucher Maillard Bonnefoy Louis Boidet Marguerite Rochette Veuve Boidet
Maillard Simard

Neuf

TIMBRE ROYAL 70c

Seize

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le huit Avril huit heures
Matin, par devant nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune
De la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise Sont Comparus Joseph Denable Restaurateur
âgé de Cinquante Sept ans propriétaire Voisins de la Défunte
Ici après nommée et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans
Instituteur tous Deux Demeurants en cette Commune lesquels nous
ont déclaré que Geneviève Honorée âgée de Soixante six ans
Epouse du premier Comparant est décédée Ce jourd'hui à Cinq heures
Du matin en sa Maison Sise rue du Château, et ont les Comparants
Signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur
en a été fait lecture

Maillard Restaurateur

Simard

Dix

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le onze Avril huit heures du
matin, par devant nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune
De la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise Est Comparu François Noel Joseph
Batard âgé de Vingt Sept ans Négociant demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
né Ce jourd'hui à Cinq heures du matin, en sa maison Sise rue
Sus dite, de lui déclarant et de Marie Louise Pélagie Dumontier
Sa femme âgée de Vingt Sept ans et auquel il a déclaré vouloir
Donner les prénoms De Pauline Alexandrine, sus dites Déclaration
et présentation faites en présence de Louis François
Grevin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous Deux
Demeurants en cette dite Commune, et ont les Comparants et
Témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait lecture

Simard Maillard Grevin N. Batard

onze

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le treize Avril Dix heures
Du Matin, par devant nous Marie Officier de l'état Civil
De la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement

1816
1829

Naissance

De Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Louis Désiré Batard âgé de Vingt Cinq ans Berger sur Commune en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né le jour d'hui à Neuf heure du matin, en sa maison Sise sur la place, de lui déclarant, et de Elisabeth Rebel, sa femme, agée de Vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénoms de Martine Désirée ce dit acte déclaration et présentation faite en présence de Louis François Guerin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur et Narcisse Maillard âgé de Vingt sept ans Instituteur, tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont le Comparant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Guerin Maillard Batard

Mairie

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Deux Mai huit heure du matin, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparu Jean Louis Bonhomme, âgé de Cinquante ans, Cultivateur, gendre du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de Vingt sept ans Instituteur, tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Auguste Barthomme âgé de Vingt sept ans, époux de Elisabeth Rebel, est décédé hier jour d'hui à quatre heure du matin, en sa maison Sise en la Commune Clermont à Beauvais et ont le Comparant signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. Un Mot rayé, approuvé Nul. Bonhomme Maillard Minard maire

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Dix huit Mai huit heure du soir, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Victor Honoré Harmonia âgé de trente et un ans Serrurier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, né ce jour d'hui à Dix heure du matin



quatorze

Décès

+

ancien Vicaire de Monsy

Renvoi approuvé et deux Mots rayés nuls

Mathieux

Charlier Desvrainville

Minard

quinze

Décès

En sa maison Sise rue de Luzarche. De lui déclarant et de Genevière Delagie Victoire Eloi sa femme âgée de quarante Ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis amable. — Lecture dite déclaration et présentation faite en présence de Louis Jeanne Guerin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de Vingt sept ans Instituteur, tous deux demeurant en cette dite Commune et ont le Comparant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Harmonia Maillard Minard maire

Greux

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Dix huit Mai huit heure du soir, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparu Stanislas Mathieux âgé de soixante seize ans, et Télesphore Paul Candide Charlier Desvrainville âgé de Cinquante deux ans, tous deux propriétaires demeurant en cette Commune, et amis du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Monsieur Odilon Bertrand âgé de quatre Vingt sept ans, est décédé hier jour d'hui à quatre heure après midi, en sa maison Sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont le Comparant signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Charlier Desvrainville Minard maire

Mathieux

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Vingt et un Mai huit heure du matin, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparu Pierre Olivier Boulain âgé de trente trois ans Cultivateur, et Jean Jacques Desfontaines âgé de Vingt sept ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Gabriel César Lorine âgé de Vingt sept ans Tonnelier, époux de Marie Elisabeth Selme Berthomas, est décédé hier jour d'hui

à Sept heures du matin, en la Maison Sisieme de [illegible]
et ont le Comparant Signé avec Nous le présent acte de
Décès après qu'il leur en a été donné lecture /

Foulain Maillard
maire Jumare

Seize
Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf. Le trente Mai Sept heures du soir
pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de
la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont,
Département de l'Oise, est Comparu François Joseph Magnes
âgé de Vingt Neuf ans Sixième Domestique demeurant en la
Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin Né
Ce jourd'hui 2 deux heures après Midi en la Maison Sise Grande Rue de
Beauvais à Clermont De lui Déclarant et de Marie Louise Joseph
Rose Post sa femme âgée de trente et un ans, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Louis Auguste, ce dit Déclarant
et présentation faite en présence de Louis François Perrin
âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé
de Vingt Sept ans Instituteur tous deux demeurant en cette dite
Commune, et ont le témoin signé avec nous le présent acte de Naissance
Les dits Magnes père, a déclaré ne savoir écrire pour signer
après que lecture leur en a été faite /

Maillard
Jumare greffier

Dix sept
Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf. Le trente Mai Sept heures du soir
pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de
la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise, sont Comparu François Joseph Magnes âgé de Vingt Neuf
ans Sixième de ce lieu et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur
tous deux demeurant en cette dite Commune, lesquels nous ont déclaré
que Louis Auguste Magnes, fils du premier Comparant et de Marie
Louise Joseph Rose Maillard Sa femme, né Ce jourd'hui et décédé en
la Maison dudit premier Comparant Sise Grande rue de Beauvais
à Clermont et ont le Comparant signé avec Nous le présent
acte de Décès après que lecture leur en a été faite, excepté
ledit François Joseph Magnes, qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer /

Maillard Jumare
maire

Dix huit
Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf. Le Deux Juin huit heures du
Matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise sont Comparu Louis Désirée Batard
Mommié, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans
Instituteur tous deux demeurant en cette Commune lesquels
nous ont déclaré que Martine Désirée Batard fille du premier
Comparant et de Elisabeth Lebot sa femme ladite Martine
Désirée Batard âgée de Deux Mois, est Décédé ce Jourd'hui à Cinq
heures du Matin en la Maison du premier Comparant Sise sur la
place, et ont le Comparant signé avec Nous le présent acte
de Décès après qu'il leur en a été fait lecture /

Batard Maillard
Jumare
maire

Vingt
Décès

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf. le trois Juin huit heure du Matin
pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la
Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise, sont Comparu Pierre François Dubois âgé de Cinquante
Six ans Aubergiste en cette dite Commune, et Narcisse
Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur, tous deux demeurant
en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Thérèse
âgée de trente et un ans Domestique, Epouse de Joseph Magnes, est
Décédé ce Jourd'hui à Cinq heures du Matin en la Maison Sise rue
de Turpeche, ont le Comparant signé avec Nous le présent acte
de Décès après qu'il leur en a été fait lecture /

Maillard
Dubois
Jumare
maire

Vingt
Mariage

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf. Le Seize Juin Dix heures du
Matin pardevant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune
de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise. Sont Comparus Napoléon François Joudain
Garçon âgé de Vingt Cinq ans et Dix Sept jours Serrurier, Demeurant
Demeurant en cette Commune, Né en la Commune de Rambouillet
troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise
le huitième jour du Mois de Germinal an douze, Vingt

Mai mil huit Cent quatre, fils de Sébastien Fontain Cultivateur et de Marie Jeanne Beauchet Sa femme Demeurants en Cette de la Commune de Ségnes et Mariés présents et Consentants d'une part.

Et Demoiselle Adeline Josephe Levasseur agée de dix neuf ans quatre Mois et dix jours Demeurante aussi en Cette Commune, y étant Née le Six Février mil huit Cent Dix, fille de Charles Levasseur Cultivateur Demeurant au même lieu, présent et Consentant, et de défunte Marie Marguerite François Sallot Décédée en Cette Commune, le Vingt et un Avril mil huit Cent treize Ses père et mère D'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites en Cette Commune, le Dimanche dix Sept et Vingt quatre Mai dernier, toutes deux à l'heure de Midi, aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus Mentionnées, et du chapitre Six du titre du Code Civil intitulé Du Mariage, avons demandé au dit futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu Séparément et affirmativement, déclarons au Nom de la loi que Napoléon François Fontain, et Adeline Josephe Levasseur sont unis par le Mariage, dont acte qui a été fait en présence de Ambroise Hallet âgé de Soixante deux ans Cultivateur oncle de l'Epoux à cause de Michel Fontain Sa femme, Jean Baptiste Germain âgé de quarante ans Bucheron oncle de l'Epoux à cause de Anne Adelaïde Fontain Sa femme, Jean Marie Trois sœurs âgé de trente Cinq ans Bucheron Cousin Germain de l'Epouse, Narcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Cousin de l'Epouse, tous quatre Demeurants en Cette dite Commune, Lesquels, après qu'il leur en a été aussi lecture ont Signé avec nous et le partie Contractante et exprès les dits et dits Jean Marie Trois sœurs, Adeline Joseph Levasseur, Marie Jeanne Beauchet qui ont déclaré de savoir écrire pour signer.

Napoléon Faillin

Fontain

Maillard Hallet Germain.

Vinare
maire

Vingt et un

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Six Juillet Sept heures du Matin, par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu François Joseph Mansard âgé de Vingt Neuf ans Bourlier Demeurant en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant de sexe Masculin né Ce jourd'hui à dix heure du soir en sa Maison Sise grande Rue de Beauvais à Clermont de lui Declarant, et de Rosalie Flore Monnoyer âgée de Vingt Quatre ans Sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de François Auguste. Ladite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Guérin âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune lesquels ont le père et témoins Signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Mansard Maillard

Vinare
maire

Vingt deux

Décès

Ce jourd'hui

Maillard

Mansard

Vinare
maire

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Six Juillet Sept heures du Matin par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus François Joseph Mansard âgé de Vingt Neuf ans Bourlier demeurant en cette Commune, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Sept ans Instituteur demeurant au même lieu lesquels Nous ont déclaré que François Auguste Mansard fils du premier Comparant, et de Rosalie Flore Monnoyer est décédé en la maison dudit premier Comparant Sise Grande Rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants Signés avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Mansard Maillard

Vinare
maire

Vingt trois

L'an Mil huit Cent Vingt Neuf, le Vingt quatre Juillet Cinq heures après midi par devant Nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton

Décès

Et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jean Pierre Honoré Hubart agé de quarante quatre ans Manouvrier, fils du défunt ci après nommé, et Louis Boucher agé de quarante deux ans Macon Gendre du défunt ci après nommé, tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Pierre Hubart agé de soixante dix neuf ans, Veuf de Marie Elisabeth Compagnon, est décédé ce jourd'hui à quatre heures après midi, en la maison du premier Comparant sise sur la place, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Simare Boucher Hubart
maire

Vingt quatre

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le douze Août huit heures du soir pardevant nous Maire officier de l'état de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu François Etienne Trois oeufs, agé de Vingt six ans Menuisier demeurant en cette Commune, lesquels nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Cinq heures du Matin, en sa maison sise rue du Chateau de lui déclarant et félicité Rose sa femme agée de Vingt neuf ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de Flore Virginie ——

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune et ont lesdits témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, quant audit François Etienne Trois oeufs père, a déclaré ne savoir signer après qu'il leur en a été fait lecture./

Maillard Grevin

Simare
maire

Vingt Cinq

TIMBRE ROYAL 70c

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le dix neuf aout huit heures du matin pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Joseph Amable Hermand agé de Vingt quatre ans Bucheron demeurant en cette Commune, lesquels nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Aimable Eléonore Desaint sa femme agée de Vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine François ——

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur et de Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, quant audit Sieur Joseph Amable Hermand père a déclaré ne savoir écrire pour signer, après qu'il leur en a été fait lecture./

Grevin Maillard Simare
maire

Vingt six

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le Vingt six aout ~~huit~~ quatre heures après midi pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Boniface Boucher agé de soixante quatorze ans Macon Beaufrère du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune, lesquels nous ont déclaré que Etienne Boucher agé de soixante dix huit ans Veuf de Marie Marguerite Lefèvre, est décédé ce jourd'hui à onze heures du Matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture Excepté ledit Boniface Boucher qui a déclaré ne savoir écrire pour signer./ un mot rayé approuvé nul./

Maillard Simare
maire

Vingt sept

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le Vingt sept aout dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Louis Delille agé de quarante huit ans Bucheron Beaufrère du défunt ci après nommé, et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune, lesquels nous déclaré que Joseph Sallot agé de soixante et + ans Bucheron est décédé Cejourd'hui à neuf heures du matin Epoux de Elisabeth Pommery son Epouse, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

+ an
L. D. Maillard
Simare
maire

Maillard

Delille

Simare
maire

Vingt huit

Naissance

L'an Mil huit Vingt neuf, le sept septembre quatre heures après midi pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu François Nicolas Bayard agé de Vingt cinq ans Manouvrier demeurant en cette Commune lesquels nous a présenté un enfant du sexe feminin né Cejourd'hui à une heure après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant, et de Marie Josephine Mary sa femme agée de Vingt neuf ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Elisa Josephine Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurant en cette dite Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, quant audit François Nicolas Bayard a déclaré ne savoir écrire pour signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Grevin

Maillard

Simare
maire

Vingt neuf

Naissance

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le onze septembre dix huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Michel Lepelletier Eloi agé de trente Cinq ans Sieur de long demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin né Cejourd'hier à quatre heures après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Narcisse Caroline Dubus sa femme agée de trente et un ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adelle aurore Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur, et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Eloy Grevin

Maillard

Simare
maire

trente

Décès

L'an Mil huit Cent Vingt neuf, le quinze septembre sept heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus François Nicolas Bayard agé de Vingt cinq ans Manouvrier et Narcisse Maillard agé Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Elisa Josephine Bayard agée de huit jours fille du premier Comparant est décédée Cejourd'hier à onze heures du soir en la maison du dit François Nicolas Bayard son père, sise grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte décès excepté ledit premier Comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard

Simare

trente et un

Naissance

L'an mil huit cent vingt neuf, le vingt quatre octobre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; est comparu Louis françois Grevin agé de vingt six ans cultivateur demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né cejourd'hui à une heure du matin en sa maison sise sur la place, de lui déclarant et de françoise Augustine Vachez sa femme agée de vingt ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de florentin Cyprien

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois Grevin agé de cinquante cinq ans cultivateur, et Narcisse Maillard agé de vingt huit ans instituteur, tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Grevin Maillard Grévin

Sinard
maire

trente deux

Naissance

L'an mil huit cent vingt neuf, le dix huit novembre quatre heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Est comparu Jean Louis Leclerc agé de trente quatre ans boulanger demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né cejourd'hui à une heure après midi en la maison de Madame Marie Jeanne Cézarine Boucher veuve Grégoire propriétaire sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Louise Alexandrine Foucou son épouse agée de vingt quatre, et auquel il a déclaré vouloir donner

le prénom de Louis Alexandre. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois Grevin agé de cinquante cinq ans cultivateur, et Narcisse Maillard agé de vingt huit ans instituteur, tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Leclerc Maillard Grevin

Sinard
maire

trente trois

Naissance

L'an mil huit cent vingt neuf, le vingt et un décembre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu Jean Charles Mahieux agé de quarante et un ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né cejourd'hui à six heures du matin en sa maison sise rue des orfèvres de lui déclarant, et de Josephine Mahieux sa femme agée de trente sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis françois Grevin agé de cinquante cinq ans cultivateur, et Narcisse Maillard agé de vingt huit ans instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, quant audit Jean Charles Mahieux père, a déclaré ne savoir écrire pour signer. une rature approuvée

Grevin Maillard Sinard

Le présent

Registre a été Clos et arrêté par nous soussigné, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, ce trente et un Décembre mil huit cent vingt neuf.

Simard

Table des actes contenus au Registre

Naissances

Noms et prénoms	dates des actes
Batard, léontine alexandrine	11 Avril
Batard, Martine Désirée	13 Avril
Bayard, Elisa Josephine	7 Septembre
Eloi, Adèle Aurore	11 Septembre
Grevin, florentin Cyprien	24 Octobre
Hermand, Antoine françois	19 Août
Leclerc, Louis Alexandre	18 Novembre
Marminia, Louis Amable	18 mai
Magnez, Louis Auguste	30 mai
Mansard, françois Auguste	6 Juillet
Mahieux, Louis Joseph	21 Décembre
Poulain, Olimpe Clémentine	2 Janvier
Troisœufs, flore Virginie	12 Août
Wallet, félicité Zéphérine	15 Janvier

douze

Quatorze Naissances

Mariages

Didard, Marie Elisabeth	8 Janvier
Dubus, Marie Victorine	10 fevrier
Leroy, Louis Auguste	17 fevrier
Levasseur, Adeline Josephe	16 Juin
Mansard, Marie Geneviève honorine	17 fevrier
Patural, Pierre Marie	10 fevrier
Soutain, Napoléon françois	16 Juin
Warée, Lucien agricolas	8 Janvier

Quatre Mariages

Décès

Bonhomme, Louis Joseph Auguste	2 Mai
Batard, Martine Désirée	2 Juin
Boucher, Etienne	26 Août
Bayard, Elisa Josephine	15 Septembre

Hersent, André . . . . — 18 Mai
Hubart, Pierre . . . — 24 Juillet
Langelin, Rose félicité . . . 3 Fevrier
Loisel, dont les prénoms sont inconnus. 8 Fevrier
Lagache, Geneviève . . . 8 Avril
Larive, Gabriel César . . 21 Mai
Larive, Auguste . . 3 Juin
Magnez, Louis Auguste . . . 30 Mai
Mansard, François Auguste . . 6 Juillet
Quayne, Adèle Louise, . . . 28 Janvier
Fallot, Joseph . . . 27 Août

Quinze Décès

Certifié Conforme, par nous soussigné, Maire, de la Commune de la Neuville en hez ce heute et un Décembre mil huit cent vingt neuf. Simard

Commune de Lamaurtelle en Oise

Premier feuillet.

An 1830.



ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS, des citoyens de la commune de Lamaurtelle en Oise pendant l'année 1830.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard LEDICTE-DUFLOS, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent vingt-neuf.

Ledicte Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

NAISSANCES. (Le sexe de l'enfant.)

DÉCÈS. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

MARIAGES. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

1er

Décès

L'an mil huit cent trente le onze Janvier huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Louis Joseph Revelin agé de quarante quatre ans Garde de vente, et Gendre de la défunte ci après nommée et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Lucienne Antoinette Douche+ fille des défunts Charles Douche, et de Françoise Antoinette Mahieux, Marchand de toille audit la Neuville en hez, est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin en la Maison du premier Comparant sise sur la place, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture./

+ agée de soixante sept ans sans profession

Renvoi approuvé Maillard Revelin

Simard maire

et veuve de Benjamin Denizet

Renvoi approuvé Maillard Revelin

Simard maire Maillard Revelin

Deux

Décès

L'an mil huit cent trente, le onze Janvier deux heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement, de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Charles Mahieux agé de quarante et un ans Bucheron père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Mahieux agé de Vingt jours, fils du premier Comparant, et de Josephine Mahieux, est décédé cejourd'hui à une heure après midi en la Maison dudit Jean Charles Mahieux sise rue des Orfèvres et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, excepté ledit Jean Charles Mahieux qui a déclaré ne savoir écrire pour signer./

Maillard Simard maire

trois

TIMBRE ROYAL 70c

Décès

L'an mil huit cent trente, le douze Janvier huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jean Charles Mahieux agé de quarante et un ans Bucheron Epoux de la défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Josephine Mahieux agée de trente huit ans Epouse du premier Comparant, et fille de Martin Mahieux terrassier demeurant à Etouy, et de défunte Marguerite Sénémon sa femme, est décédée hier à six heures du soir, en la maison dudit Jean Charles Mahieux premier Comparant sise rue des Orfèvres, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture, excepté ledit Jean Charles Mahieux qui a déclaré ne savoir écrire pour signer./

Maillard Simard maire

Quatre

Décès

L'an mil huit cent trente, le dix sept Janvier six heures du soir pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus François Boulanger agé de quarante neuf ans Cordonnier, père nourricier du défunt ci après nommé, et Narcisse Maillard agé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Charles Auguste Malterre agé de huit mois fils de François Eloi Malterre Menuisier, et de Marie Perpétue Létuvé sa femme demeurant à Clermont (Oise) est décédé cejourd'hui à dix heures du matin en la Maison du premier Comparant sise rue de Clermont à Beauvais vis à vis le Calvaire, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, excepté ledit François Boulanger qui a déclaré ne savoir écrire pour signer./

Maillard Simard maire

Cinq

Décès

L'an mil huit Cent trente, le Dix sept Janvier, six heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bis, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Louis Delille âgé de quarante huit ans Bucheron fils du défunt ci après nommé, et Marie Jeanne Maillard âgé de Vingt huit ans Institutrice tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Vincent Delille âgé de soixante Quatorze ans Bucheron ~~Veuf~~ de défunte Geneviève Sommereux et fils des défunts Lucien Delille et de Susanne Caspar sa femme, est décédé ce jourd'hui à quatre heures après midi, en la maison du premier Comparant sise rue de Clermont à Beauvais, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, excepté que ledit Louis Delille qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

J. Maillard — Simard maire

Six

Décès

L'an mil huit Cent trente, le Dix neuf Janvier, huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bis, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Pierre Jean Pascal Gillon âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur en bois demeurant à Chantilly, gendre de la défunte ci après nommée, et Marie Maillard âgée de Vingt huit ans Institutrice demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Gillon fille âgée de soixante et un ans fille des défunts Jean Charles Gillon et de Marie Catherine Vellemard, est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa Maison sise rue de l'Eglise, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Maillard — Simard maire

Gillon

Sept

Naissance

L'an mil huit Cent trente le Dix Février, deux heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bis, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Jean Baptiste Vervielle âgé de quarante deux ans manouvrier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né ce jourd'hui à deux heure du matin, en sa maison sise rue du Bois à bœuf, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Victoire Delayen sa femme âgée de quarante et un ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Isidore les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Francois Grevin âgé de Cinquante six ans Cultivateur, et Marie Jeanne Maillard âgée de Vingt huit ans Institutrice, tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Maillard — Grevin — Le Vieil — Simard maire

Huit

Mariage

L'an mil huit Cent trente, le Seize Février sept heure du soir pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en bis, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jean Louis Thomas Cinthon âgé de Cinquante huit ans Sept mois Vingt six jours Sans profession domicilié en cette Commune né en la Ville de Saint Pierre Département de la Seine le Vingt Mars mil sept Cent soixante Dix, lequel nous a présenté un acte de naissance de lui dressé et reçu ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par le Secrétaire en chef de dite ville le six Germinal jour du mois de Ventose, l'an huit de la république française et légalisé par le Maire susdite ville le dix neuf du même mois, Vu aussi de Marie Anne Antoinette Sallenave la première femme décédée en la dite Ville de Saint Denis le Vingt deux Avril mil huit Cent Vingt trois ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivré par le Maire de la dite Ville le onze Juin mil huit Cent Vingt sept

légalisé par Monsieur le Juge pour l'Empêchement de Monsieur le Président du tribunal civil de première instance du Département de la Seine le Dix Ferrier présent mois et fille de Jean Thomas Chinthoin et de Marie Madeleine Borchelet sa femme tous deux décédés audit Saint Denis le premier le vingt et un Mai mil huit Cent quinze, et le second le vingt sept Janvier mil sept Cent soixante dix sept, ainsi qu'il est constaté par les actes de décès délivrés par Monsieur le Maire de la ville de Saint Denis le onze Juin mil huit Cent Vingt sept et légalisé par Monsieur le Juge le dix de ce mois d'une part.

Et Demoiselle Théodire Théotiste Borel âgée de trente et un ans et sept mois couturière demeurante en cette Commune, y étant née le vingt sept Messidor an le quinze Juillet mil sept Cent quatre vingt dix fille de Charles Borel Comédien et de Sophie Cottier, son père et mère, ici présent et consentant d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune, les Dimanche trente et un Janvier dernier, et sept de ce mois toutes deux à l'heure de midi aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé à un futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mariés pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Louis Thomas Chinthoin et Théodire Théotiste Borel sont unis par le Mariage devant nous fait en présence de Thomas Joseph âgé de soixante ans Ouvrier demeurant à Clermont (Oise) ami de l'époux, Jean Joseph Eloi Labille âgé de soixante huit ans ancien Garde de la forêt de Retz demeurant en cette Commune, ami de l'époux, Pierre César Wallet âgé de trente et un ans beau frère de l'épouse et Claude Rosalie Sophie Borel sa femme, et Jean Baptiste Auguste Borel âgé de quarante six ans quatre Cultivateur demeurant tous deux en cette Commune, lesquels après lecture faite ont signé avec nous et les parties comparantes.

Ont été ladite Sophie Cottier qui a déclaré ne savoir signer.

Deux mots rayés nuls et deux surcharges.

Thomas Théotiste Borel
Labille igou C. Borel Borel
Wallet Simard
maire

L'an mil huit Cent trente, le dix sept Janvier huit heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Pierre Maigret âgé de quarante ans vingt deux jours de la dite Commune ci après nommé, et Louis Domart âgé de vingt huit ans Maçon demeurant à la Neuville sur Oudeuil Canton de Marseille pièce de la dite Commune, lesquels nous ont déclaré que Marianne Lazare Rosalie Domart âgée de quarante et un ans née en la Commune d'Oudeuil fille de défunt Louis Domart et de Elisabeth Boutillier est décédée hier à deux heures après midi en sa maison sise susdite Oudeuil, et ont les Comparants signé avec nous après lecture faite.

Un mot rayé approuvé nul.

Louis Domart Maigret Simard

L'an mil huit Cent trente, le vingt et un Janvier, huit heures du matin par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Louis Labille âgé de quarante huit ans Blanchisseur Cousin du défunt ci après nommé, et Marie Jeanne Baillard âgée de vingt huit ans Institutrice, tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louis

Delille âgé de soixante quatre ans Bucheron fils des
défunts Jacques Delille et de Elisabeth Baillet sa femme
et Epoux de Marie Antoinette Delarue sa femme, est décédé
Ce jourd'hui à six heures du soir, en sa maison sise grande rue
de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec
nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait
lecture excepté ledit Louis Delille premier Comparant qui
a déclaré ne savoir écrire pour signer. / Maillard

Simard maire

Onze

L'an mil huit cent trente, le vingt cinq février six heures
du soir, pardevant nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de la Neuville en Hez,
Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise est Comparu Alexandre Stanislas Grevin âgé de
vingt deux ans Marchand frippier demeurant en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
Ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison sise sur la
place de lui déclarant et de Marie Scolastique Virginie
Regimbart sa femme agée de vingt deux ans, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Henriette Virginie
lesdites déclaration et présentation faites en présence de
Nicolas Romain Ponthiaux âgé de soixante sept ans
Menuisier, et Narcisse Maillard âgé de vingt huit ans
Instituteur, tous deux demeurants en cette Commune et ont les
père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture / Maillard

Ponthiaux Simard maire Grevin

Naissance

Douze

L'an mil huit cent trente, le vingt six février huit heures
du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de
la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Alexandre
Stanislas Grevin agé de vingt deux ans Marchand frippier
père de la défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard
âgé de vingt huit ans Instituteur, tous deux demeurant en
cette Commune lesquels nous ont déclaré que Henriette
Virginie Grevin fille du premier Comparant, née d'hier

Décès

Est décédée Ce jourd'hui à trois heures du
Matin, en la maison du premier Comparant sise sur la
place, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte
de décès après qu'il leur en a été fait lecture / Maillard

Simard Grevin

Treize

L'an mil huit cent trente, le vingt sept février neuf heures
du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de
la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Louis
Auguste Leroy âgé de vingt six ans peintre demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise grande
rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Marie
Geneviève Honorine Mansard sa femme agée de vingt huit
ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Josephine Désirée, lesdites déclaration et présentation
faites en présence de Nicolas Romain Ponthiaux, âgé
de soixante sept ans Menuisier, et de Narcisse Maillard
âgé de vingt huit ans Instituteur tous deux demeurants
en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec
nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été
fait lecture / Maillard Ponthiaux

Simard Leroy

Naissance

Quatorze

L'an mil huit cent trente, le premier Mars trois heures après
midi, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Nicolas
Romain Ponthiaux âgé de soixante sept ans Menuisier, et
Narcisse Maillard âgé de vingt huit ans Instituteur, tous
deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré
que Augustine Neuthe âgée de trois ans et neuf mois née
à Paris enfant naturel de défunte Adèle Neuthe, est décédée
Ce jourd'hui à deux heures après midi en la maison de Marie
Antoinette Delarue veuve de défunt Louis Delille sise Grande
rue de Beauvais à Clermont, où elle étoit en Nourrice, et ont

Décès

les déclarante signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite.

Maillard Bourthoumieux Simard maire

Naissance Joseph Nicolas Marie

L'an mil huit Cent trente, le quinze Mars une heure après midi, par devant nous Marie officier de l'état Civil de la Commune de la Nouville en his. Canton et Arrondissement De Clermont Département de l'Oise Est Comparu Lucien Agricolas Marie âgé de trente et un ans Marchand Lucien demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison Rue Grande sur la Rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Elisabeth Dizart son Epouse, âgée de Vingt quatre ans auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Lucien, ladite déclaration et présentation faite en présence de Nicolas Romain Lorthioz âgé de soixante et quatre ans Rentier, et Narcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux Domiciliés en cette Commune, et tous les pères et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après que il leur en a été fait lecture.

Maillard Bourthoumieux Simard maire

Seize Mars

Naissance Marie

L'an mil huit Cent trente, le seize Avril huit heure du Matin, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Nouville en his. Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Napoléon François Fontain âgé de Vingt deux ans officier de Ligne Demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à dix heure du soir, en sa Maison située grande rue de Beauvais à Clermont de lui Déclarant et de Adeline Josephe Verasseur son Epouse âgée de Vingt ans, et auquel il a déclaré lui donner les prénoms de Josephine Adeline, ladite Déclaration et présentation faite en présence de Louis

François Gerin âgé de Cinquante six ans Cultivateur et Narcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les pères et témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance après que il leur en a été fait lecture.

Maillard Soutain greffier Simard maire

Dix sept Avril

Naissance Josephine Adeline

L'an mil huit Cent trente, le dix sept Avril huit heure du soir par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Nouville en his, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Louis Athanase Jacquet âgé de Vingt huit ans Fabriquant de Couteaux Demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui dix sept à cinq heure du soir en sa maison située rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Prudence Barcelone Desaubeaux son épouse âgée de Vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Josephine Désirée, ladite déclaration et présentation faite en présence de Louis François Gerin âgé de Cinquante six ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoin signé avec nous le présent acte Naissance après que il leur en a été fait lecture.

Soutain greffier Maillard Simard maire

Dix huit Avril

Naissance Marie Josephe

L'an mil huit Cent trente, le Dix sept Avril deux heure après midi, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Nouville en his, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Laurent Pease âgé de quarante et un ans Sage femme Demeurant en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure après midi, il est né un enfant du sexe féminin en la maison de Marie Josephe Sommeron fille demeurant en cette Commune, Rue du Château auquel elle nous a présenté, et auquel elle a déclaré

Donner les prénoms de Josephine Céline.
lequel enfant est né de ladite Marie Josephe
Sommereux âgée de trente sept ans, ladite déclaration
faite en présence de Louis François Grevin
âgé de cinquante six ans Cultivateur et
Narcisse Maillard âgé de vingt huit ans
Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune
et ont la déclarante et témoins signé avec nous le
le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été
fait lecture. Maillard Grevin
Bleusé
Simard maire

Dix neuf

L'an mil huit cent trente, le vingt huit Avril quatre
heures après midi, pardevant nous Maire officier de
l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton
et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
Est Comparu Louis Désiré Batard âgé de vingt six
ans Briquetier demeurant en cette Commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui
à dix heures du matin, en sa maison sise rue du Clos
à Bœuf, de lui déclarant, et de Elisabeth Lebel sa
femme âgée de vingt deux ans, et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Martine Désirée.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence
de Louis François Grevin âgé de cinquante six ans
Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de vingt huit
ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune
et ont les père et témoins signé avec nous le présent
acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.
Maillard Grevin Simard maire
Batard

Naissance

L'an mil huit cent trente, le premier Mai six heures du
Matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la

Vingt

Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise. Est Comparu Casinus
Eloi âgé de trente et un ans Tisserand en toile demeurant
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
Masculin né ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa
maison sise rue tantôt de lui déclarant et de Marie agnes
Augustine Bienaimé sa femme, et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Gabriel Joseph. Lesdites
déclaration et présentation faites en présence de Louis
François Grevin âgé de cinquante six ans Cultivateur
et de Narcisse Maillard âgé de vingt huit ans Instituteur
tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les témoins
signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il
leur en a été fait lecture, quant audit Casinus Eloi père
a déclaré ne savoir écrire pour signer. Maillard
Simard maire Grevin

Naissance

Vingt et un

L'an mil huit cent trente, le sept Mai cinq heures après
midi, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la
Commune de la Neuville en hez Canton, et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont Comparus François Noel
Joseph Batard âgé de vingt huit ans Thuillier et Louis
Désiré Batard âgé de vingt six ans aussi tuillier tous
deux demeurants en cette Commune et fils du défunt ci après
nommé, lesquels nous ont déclaré que François Joseph
Batard âgé de cinquante sept ans aussi Thuillier et Marchand
de bois époux de félicité Pulleux sa femme, et fils des défunts
Joseph Batard et Julie Valansart, est décédé ce jourd'hui
à quatre heures après midi, en sa maison sise sur la place
les déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès
après qu'il leur en a été fait lecture.
Batard N. Batard Simard maire

Décès

L'an mil huit cent trente, le quatorze Mai quatre
heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement

Vingt deux

Naissance

Du Clermont Département de l'Oise. Est Comparu Emmanuel Charles Xavier Senéchal, âgé de Vingt deux ans, Boulanger, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, ce Jourd'hui sept heures du Matin, en sa maison sise rue de Paris. De lui déclarant, et de Marie Gabrielle Varin sa femme âgée de Vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Gabriel Auguste. Ladite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de Cinquante six ans Cultivateur, et de Marcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont les Père et Témoins signé avec nous le présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Grevin — Senéchal — Maillard — Simard maire

Vingt trois

Décès

L'an mil huit Cent trente, le Vingt et un Mai, Sept heures du soir, pardevant Nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Louis François Grevin âgé de Cinquante six ans Cultivateur, et Marcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurant en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Jean Baptiste Nicolas Borel âgé de trente ans Hémisse Jour de Marie Elisabeth Coulossis sa femme demeurant en cette dite Commune, et fils de défunt Nicolas Borel, et de Marie Louise Augustine Singet demeurant à Ully Saint George, est décédé ce Jourd'hui à Cinq heures après midi en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec Nous le présent Acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard — Grevin — Simard maire

Vingt quatre

Décès

L'an mil huit Cent trente, le Vingt trois Mai huit heures du Matin, pardevant Nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Louis François Grevin âgé de Cinquante six ans Cultivateur

Et Marcisse Maillard âgé de Vingt huit ans Instituteur tous deux demeurant en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que Louis Valhalle âgé de huit jours fils de Jean Valhalle Peintre en Porcelaine, et de Marguerite Josephine Valle son épouse demeurant à Paris rue de Vaugirard N° 19, est décédé ce Jourd'hui à six heure du Matin en la Maison de Honorine Séverine Desflers Veuve de défunt Louis Joseph Dumanget sise rue des Déserts où il était en Nourrice, et ont les Comparants signé avec Nous le présent Acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard — Grevin — Simard maire

Vingt cinq

Naissance

L'an mil huit Cent trente, le Quatre Juin, huit heure du Matin, pardevant nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Jean Baptiste Maurobet âgé de Vingt Cinq ans Charbonnier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin ce Jourd'hui à dix heure du soir, en sa Maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Geneviève Delphine Delille sa femme âgée de Dix Neuf ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Jean Baptiste Désiré. Ladite déclaration et présentation faites en présence de Louis François Grevin âgé de Cinquante Six ans Cultivateur et Marcisse Maillard âgé de Vingt Huit ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les Témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, quant au dit Jean Baptiste Maurobet père a déclaré ne savoir signer.

Grevin — Simard maire — Maillard

Vingt six

Naissance

L'an mil huit Cent trente, le Cinq Juillet, huit heure du matin, pardevant nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Est Comparu Jean Jacques Blouse âgé de quarante et un Ans Sage Femme, demeurant en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ce Jourd'hui à dix heure du soir

qu'il est né un enfant du sexe Masculin, en la
Maison de Marie Louise Ursule Wallet, veuve de
Pierre fournier demeurante en cette dite Commune, sise
Rue de Luzarche, qu'elle nous a présenté et auquel elle
a déclaré donner les prénoms de Louis Auguste
lequel enfant est né de ladite Marie Louise Ursule
Wallet âgée de vingt neuf ans ladite déclaration faite
en présence de Louis François Grevin âgé de cinquante six
ans cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de vingt
neuf ans Instituteur, tous deux domiciliés
en cette Commune, et ont la declarante et témoins
signé avec nous le présent acte après qu'il leur
en a été fait lecture./

Maillard

Bleuse Grevin

Simard
maire

Vingt sept

Décès

Déclaration d'enfant sans vie

L'an mil huit cent trente, le quatorze Juillet cinq heures
après midi pardevant nous Maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Louis
antoine Canonge âgé de trente deux ans officier de santé
demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
du sexe feminin sans vie, ladite présentation faite en
présence de Louis François Grevin âgé de cinquante six
ans cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de vingt neuf
ans Instituteur, tous deux demeurants à la Neuville
en hez, ledit sieur Louis antoine Canonge, et les témoins
susnommés nous ont déclaré que cet enfant est né
cejourd'hui a onze heures du matin, en la demeure de Jean
Baptiste Neutre Bucheron demeurant en cette Commune
sise grande rue de Beauvais à Clermont, enfant naturel de
aimable Léonarde Neutre âgée de vingt six ans fille dudit Jean
Baptiste Neutre, et de Julie Batard ses père et mère, et ont les
comparant et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur
en a été fait lecture./

Canonge

Maillard

Simard
maire

Grevin

Vingt huit

TIMBRE ROYAL 70c

Naissance

L'an mil huit cent trente, le vingt sept Juillet huit
heures du matin, pardevant nous Maire officier de
l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton
et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
est comparu françois Joseph Mansard âgé de trente ans
Bourlier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin né cejourd'hui a onze heures
du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont
de lui déclarant et de Rosalie flore Monnoyer, agée de
vingt cinq ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Eugénie Elisa, lesdites déclaration
et présentation faites en présence de Louis François
Grevin âgé de cinquante six ans cultivateur et Narcisse
Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur tous deux domiciliés
en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous
le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture./

Maillard

Mansard Grevin

Simard
maire

Vingt neuf

Décès

L'an mil huit cent trente, le trente et un Juillet neuf
heures du matin, pardevant maire officier de l'état
civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton,
et arrondissement, de Clermont, Département de
l'Oise, sont comparus Joseph Amable hermand
âgé de vingt cinq ans Bucheron, père nourricier du
défunt ci après nommé, et Narcisse Maillard âgé
de vingt neuf ans Instituteur tous deux demeurant
en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louis
Paul Letellier, âgé de deux mois, fils de Louis
Antoine Letellier Perruquier, et de Louise Augustine
Richon sa femme demeurant à Clermont (Oise) est
décédé cejourd'hui a sept heures du matin, en la
Maison du premier comparant sise grande rue de
Beauvais à Clermont, et ont les comparants signé avec nous
le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture, excepté
ledit joseph Amable hermand qui a déclaré ne savoir écrire
pour signer./

Maillard

Simard
maire

L'an mil huit Cent trente, le quinze Août sept heure du matin pardevant nous Marie officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Pierre honoré Marmin âgé de trente deux ans Serrurier Nourricier du Déclarant ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de Vingt Neuf ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Edme Edouard Rodolphe âgé de Neuf mois fils d'augustine Rosalie Bobelle demeurant à Paris Rue Guisarde le Trente Août 1836 est décédé Cejourd'hui à Deux heures du Matin en la Maison du premier Comparant Sise Rue de Luzarche et tous les Comparant Signé avec Nous le présent acte de Déclaration après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard

Marmin Mauricia

L'an Mil huit Cent trente le trente Août huit heures du Matin pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu honoré Nicolas Boulanger âgé de Vingt huit ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né Cejourd'hui à trois heure du matin en sa maison Sise grande rue de Beaumis à Clermont de lui déclarant et de Marie Rose augustine Rousset âgée de trente ans sa femme, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Adélaïde Mathemise lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Francois Gervin âgé de Cinquante six ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Neuf ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les témoins Signé avec Nous présent acte de Naissance, quant à la dite honoré Nicolas Boulanger père il a déclaré ne savoir écrire ni signer. Maillard Marmin Gervin

L'an Mil huit Cent trente le dix Sept Septembre, sept heure du matin pardevant nous Marie officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus François Théodore âgé de soixante quatre ans Marbrier demeurant en cette Commune Veuve de la défunte ci après nommée et Narcisse Maillard âgé de Vingt Neuf ans Instituteur demeurant au Même lieu, lesquels nous ont déclaré que Marie Lucienne Honorine fille âgée de quatre Vingt six ans Demeurant en cette dite Commune enfant de la défunte Jeanne Honorine et de Marie Anne Paillette est décédée Cejourd'hui à sept heures du soir en la Maison du premier Comparant Sise rue de Luzarche et les déclarants ont Signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard

Marmin Théodore

L'an Mil huit Cent trente le Vingt quatre Septembre onze heures du matin pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Pierre Wallet âgé de soixante deux ans Tisserand en toile Beaufils du défunt ci après nommé, et Narcisse Maillard âgé de Vingt Neuf ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que François Leclerc âgé de quarante huit ans Tisserand en toile Gendre de Marie Geneviève Wallet demeurant en cette dite Commune, et fils de la défunte François Leclerc et de Marie Anne Dubois, est décédé Cejourd'hui à sept heure du matin en sa maison Sise rue Tantôt, et ont les déclarants signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard Wallet

Marmin

L'an mil huit Cent trente, le Vingt quatre Septembre deux heure après midi, pardevant Nous Marie officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en

hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Nicolas désiré Bellanger agé de trente deux ans propriétaire et Marchand de bois demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, né cejourd'hui à onze heures du matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Josephine Arthémise Danse son Epouse, agée de vingt deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adèle Maria françoise. Lesdites declaration et présentation faites en présence de Louis françois Grevin agé de cinquante six ans Cultivateur, et Narcisse Maillard agé de vingt neuf ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les Père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard

Grevin Bellanger Sinare maire

trente cinq

Décès

L'an mil huit cent trente, le vingt cinq septembre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont Comparus françois Etienne Trois œufs agé de vingt sept ans Menusier, Père Nourricier de la Défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard agé de vingt neuf ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Amarante hortense Gahory agée de quatre mois, fille de Louis Marie Pierre Gahory Employé, et de françoise Galey son Epouse demeurant à Paris Rue Montmorencie N° 44, est décédée cejourd'hier à six heures du soir en la maison du premier Comparant sise grande Rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait

fait lecture excepté ledit françois Etienne Trois œufs premier Comparant qui a déclaré ne savoir écrire pour signer. Maillard

Sinare maire

trente six

Mariage

L'an mil huit cent trente, le cinq octobre dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Bertin amable félix Mariel Garçon agé de vingt sept ans cinq mois et trois jours Instituteur demeurant en la Commune de Saint Martin Béthisy Canton de Crépy en Vallois arrondissement de Senlis, né en la Commune de Bresles arrondissement de Beauvais, le douzième jour du mois de floréal an onze de la République française ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur Dumoulin Maire dudit Bresles le seize septembre dernier signé Dumoulin, fils Majeur de Jean Baptiste Mariel tailleur d'habits, et de Marie Rose scholastique Vassel sa femme demeurant audit Bresles ses père et mère ci présent et consentant d'une part.

Et Demoiselle Elisabeth augustine françois agée de vingt quatre ans sept mois et dix huit jours sans profession demeurante à la Neuville en hez chez ses père et mère, y étant née le quatorze fevrier mil huit cent six, fille majeure de Julien françois Marchand drapier, et de Marie Elisabeth Duru sa femme demeurant en cette Commune ses père et mère ci présent et consentant d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites, savoir la première le Dimanche dix neuf et la seconde le Dimanche vingt six septembre dernier toutes deux à l'heure de midi, tant en cette Commune, qu'en celle de Saint Martin Bethysi, ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur le Maire de Bethysi saint Martin le vingt neuf septembre dernier signé Pinta, et légalisé par Monsieur le président du tribunal civil de Senlis oise le vingt neuf septembre aussi dernier.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus habituées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux, et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Bertin Amable Félix Mariel, et Elisabeth Augustine François sont unis par le Mariage. De tout ce avons dressé acte en présence de François Bertin Vassel âgé de cinquante deux ans aubergiste, Louis Nicolas Vassel âgé de quarante six ans briquetier tous deux domiciliés audit Bresles et oncles de l'Epoux, François Julien François âgé de vingt neuf ans huissier demeurant à Clermont (Oise) et désiré Nicolas François âgé de vingt trois ans cultivateur demeurant en cette commune tous deux frères de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties contractantes.

Mariel — E. François — Julien François
B. Vassel — Vassel f. Mariel — N. Vassel — Mariel
J. François — F. d. François
Edurel
Vassel — Bertin Demeure — Vassel f. — Simard maire

L'an mil huit cent trente, le sept Octobre huit heures du matin, pardevant nous Maire, officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Est comparu, Prosper Léon Wimy, âgé de vingt neuf ans

trente sept — Notaire demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hier à deux heures d'après midi, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Adèle Leclercq son Epouse âgée de dix neuf ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Amédée.

Naissance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Emmanuel Fréderic Seigneurgens âgé de cinquante deux ans Médecin, et Nicolas Désiré Bellanger âgé de trente deux ans Marchand de bois tous deux demeurants en cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Bellanger — Seigneurgens — Wimy
Simard maire

L'an mil huit cent trente, le dix Octobre huit heures du matin pardevant nous Maire, officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Est comparu Lucien Hubert Hen âgé de trente et un ans Maréchal ferrant demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hier à cinq heures d'après midi, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Agnès Duru sa femme agée de trente deux ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alphonse Désiré. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Romain Ponthieux âgé de soixante huit ans Menuisier, et Narcisse Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur, tous deux demeurants en cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

trente huit — Naissance

Hen — Maillard — Ponthieux
Simard maire

trente neuf

Mariage

L'an mil huit Cent trente, le Vingt six Octobre dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Bray, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Jean Baptiste Dubus Garçon âgé de Vingt et un ans neuf mois et sept Jours Charon demeurant en cette Commune chez ses père et mère y étant né le Dix neuf Janvier mil huit Cent neuf fils de Pierre Dubus aussi Charon et de Marie Anne Fréchal sa femme demeurant au même lieu ici présent et Consentant d'une part

Et Demoiselle Silvie Hénard âgée de Vingt cinq ans quatre mois Vingt et un jours Blanchisseuse demeurante en cette dite Commune chez ses père et mère y étant née le quatre Juin mil huit Cent neuf fille majeure de Louis Hénard Maçon et de Adélaïde Victoire Bétard sa femme demeurant au même lieu ses père et mère ici présent et Consentant d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la porte de la maison savoir la première le Dimanche dix et la seconde le Dimanche dix sept de ce mois toutes deux à l'heure de midi,

Quarante

Lieu

Qu'aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre Cinq du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste Dubus et Silvie Hénard sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Charles François Bouche âgé de trente sept ans Cultivateur Parain de l'époux Michel Cyprien Eloi âgé de trente six ans Facteur de long Beau frère de l'Epoux à cause de Caroline Dubus sa femme, François Decamtecourt âgé de cinquante huit ans aubergiste ami de l'Epouse, et Auguste Trois

deux

âgé de trente trois ans Cultivateur Cousin de l'époux tous quatre demeurant en cette Commune, lesquels ont signé avec nous et les parties Contractantes après lecture faite et donnée, auguste Trois aussi, Louis Hénard et adélaïde Victoire Bétard père et mère de l'Epouse qui ont déclaré ne savoir signer. Deux mots nuls approuvé

Dubus
Dubus
J. Hénard Bouche
Decamtecourt
Hénard
Sénéchalle
Maire
Bétard

L'an mil huit Cent trente le Deux Novembre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Lucien Trois ans âgé de quarante deux ans tisserand demeurant en cette Commune et Pierre Trois ans âgé de quarante huit ans aussi tisserand demeurant à Froimond Commune de Bailleul sur Terrain tous deux fils de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Anne Villon âgée de soixante dix huit ans veuve de défunt Lucien Trois ans est décédée ce jourd'hui à une heure du matin en la Maison du présent Comparant sise rue de l'Eglise et a signé avec nous le présent acte Pierre Trois ans, fesant audit Lucien Trois ans a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Sénéchalle
Maire

Pierre trois ans

L'an mil huit Cent trente, le Vingt quatre Novembre Cinq heures du soir, pardevant nous Maire officier de

Quarante et un

Naissance

L'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Gervais Joseph Duval âgé de vingt quatre ans Maréchal ferrant demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à quatre heures du matin en sa Maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Pauline Sallot sa femme âgée de vingt deux ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Désirée Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Romain Ponthiaux âgé de soixante huit ans Menuisier et Narcisse Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune et ont les père, et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Gervais Joseph Duval Maillard

Ponthiaux Simard mare

Quarante deux

Naissance

L'an mil huit cent trente le Cinq Décembre six heures du soir, pardevant nous Maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, est Comparu alexandre Sallot âgé de trente ans Bucheron demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Cejourd'hui à neuf heures du soir en sa Maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Madeleine Catherine Delihu sa femme âgée de trente ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt trois Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard

Simard mare François Sallot

Quarante trois

Naissance

L'an mil huit cent trente, le vingt huit Décembre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, Est Comparu Pierre Poulain âgé de trente quatre ans Cultivateur demeurant en cette Commune Lesquels nous a présenté un enfant du sexe féminin, né Cejourd'hui à Cinq heures du soir, en sa maison sise rue tantôt de lui déclarant et de Sophie Odent sa femme âgée de trente et un ans, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Sophie harmance Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt trois ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur tous domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a donné lecture. Maillard

François Poulain Simard

Quarante quatre

Naissance

L'an mil huit cent trente le trente et un Décembre Cinq heures du soir, pardevant nous Maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton, et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est Comparu Pierre César Wallet âgé de trente et un ans tisserand en toile demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à onze heures du matin, en sa Maison sise rue de Luzarche de lui déclarant, et de Rosalie Sophie Boret âgée de vingt sept ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victorine Adelaide. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt trois ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de vingt neuf ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de

Après qu'il leur en a été fait lecture /

François — Maillard

Wallet

Simare maire

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous soussigné Maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, ce trente et un décembre mil huit cent trente /

Simare

1830

Table des actes contenus au Registre.

Naissances

Noms et prénoms .... Dates des actes

Batard, martine Désirée	28 avril
Bellanger, adèle Maria ...	24 Septembre
Boulanger, Adélaide Arthemise	30 Août
Bocquet, Josephine Désirée ...	13 Avril
Duval, Désirée	24 Novembre
Eloi, Gabriel Joseph	1er mai
Grevin, henriette Virginie ...	25 Fevrier
Hen, Alphonse Désiré ...	10 octobre
Levieille, Louis Isidore.	10 fevrier

quinze 145

Leroy, Josephine Désirée	27 fevrier
Mansard, Eugénie Elisa	27 Juin
Morobet, Jean Bte Désiré ...	14 Juin
Poulain, Sophie	28 Decembre
Sallot, françois	5 Décembre
Soutain, Josephine adéline ...	6 Avril
Sommereux, Josephine Céline	17 avril
Sénéchal, Gabriel auguste ...	14 Mai
Warée, Lucien	15 Mars
Wallet, Louis Auguste	5 Juillet
Wallet, Victorine adélaide ...	31 Décembre
Wimy, Amédée	7 Octobre

Vingt et une Naissances.

Mariages.

Borel, Théodire Théotisse ...	16 fevrier
Dubus, Jean Bte	26 octobre
François, Elisabeth Augustine.	5 octobre
Hariel, Bertin amable félix ...	5 Octobre
Hinard, Silvie ...	26 Octobre
Tinthoin, Jean Louis Thomas	16 fevrier

Trois Mariages.

Décès

Batard, françois Joseph	7 Mai
Borel, Jean Bte Nicolas	21 Mai
Delille, Vincent	17 Janvier
Delille, Louis	21 fevrier
Denorroy, Marie Lucienne	17 Septembre
Douche, Marie Lucienne	11 Janvier
Domart, Marie anne rosalie	17 fevrier
Gabory, amarante hortence	25 Septembre
Gillon, Marie Catherine	19 Janvier
Grevin, henriette Virginie	26 fevrier
Lahalle, Louis	23 Mai
Letellier, Louis	31 Juillet
Leclerc, françois	24 Septembre
Mahieux, Louis Joseph	11 Janvier
Mahieux, Josephine	12 Janvier
Malterre, Charles Auguste	17 Janvier
Neutre, Augustine	1er Mars
Rochette, Edme Edouard	15 Août
Villon, anne	2 Novembre
Une Déclaration d'enfant sans vie	14 Juillet

Vingt Décès Certifié

Suite 145

Conforme, par nous soussigné, Maire de la Commune de la Neuville en hez, ce trente et un Décembre, mil huit cent trente sept

Simard

Premier feuillet.

Commune de la neuville en her

An 1831.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus ; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance*.

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès, des citoyens de la commune de la neuville en her pendant l'année 1831.

Ledit registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard Ledicte-Duflos, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent trente.

Ledicte Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire :

Naissances. (Le sexe de l'enfant.)

Décès. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)

Mariages. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

premier

L'an mil huit Cent Quatre vingt un, le huit janvier six heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton, et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Honoré Nicolas Boulanger âgé de Vingt six ans Boucher, fixé de la dite Commune, et Narcisse Hocquard Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Rose Corinne Boulanger âgée de Cinq ans, fille du premier Comparant et de feue Rose Augustine Bouffet sa femme, est décédée ce jourd'hui à Cinq heures du soir en la maison dudit Honoré Nicolas Boulanger sise rue de Beauvais à Clermont et a lecture faite Maillard a signé avec nous les présents acte de décès après quoi lecture en a été donnée audit Honoré Boulanger père, a déclaré ne savoir écrire ni signer.

Maillard — Dumarest
maire

Décès

L'an Mil huit Cent trente et un le Onze Janvier Dix heure du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Neuville en hez Canton, et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Paul Benjamin Chabert Garçon âgé de Vingt six ans et trois mois officier de Santé demeurant en cette Commune étant né en la ville de Beauvais le dix sept du mois de Vendemiaire an dix de la République mil huit Cent Cinq, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première Instance de Beauvais, le Vingt Juillet mil huit Cent trente légalisé par Monsieur le président dudit tribunal le même jour, fils de Pierre Remy Chabert et de Marie Anne Josephine Bellanger Propriétaire demeurant à Beauvais rue Saint Sanctifion le père présents et Consentant ladite Marie Anne Josephine Bellanger Consent également ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Monsieur Pype Notaire audit Beauvais le dix du présent mois Enregistré au même lieu le sept du présent et légalisé par Monsieur le président le même jour lequel enfant est demeuré annexé à la présente d'une part

Mariage

TIMBRE ROYAL 35c

Pardevant Me Pype et son collègue notaires à la résidence de Beauvais Département de l'Oise soussignés

Fut présente

Dame Marie Anne Josephine Bougis Bellanger épouse de Mr Pierre Remi Chabert propriétaire demeurant à Beauvais rue St Jean la dame de son mari pour ce présent autorisée néanmoins toutefois, quelle voudrait

Laquelle a par ces présentes librement consenti au mariage que Mr Paul Benjamin Chabert leur fils médecin demeurant à la neuville en hez se propose de contracter avec Mlle Euphémie Hortense Baquin demeurante aussi à la neuville en hez la comparante voulant que ledit mariage ait lieu en son absence comme en sa présence et donnant tout pouvoir au porteur d'icelle représentée à la célébration tant civile que religieuse dudit mariage.

Dont acte fait et passé à Beauvais en la demeure de Mr et Mde Chabert l'an mil huit Cent trente un le six Janvier.

Et ont les comparants signé avec les notaires après lecture faite

Ma Je Bougis Bellanger
Chabert

Dumarest — Pype

Enregistré à Beauvais le six Janvier 1831 f° 117 r° c. 3
Reçu deux francs vingt centimes 10e compris
Dumarest

Vu par nous Juge au tribunal de première instance séant à Beauvais pour la légalisation de la signature de Mr Dumarest
Beauvais ce Sept Janvier 1831
Pype

Vu par nous notaires en cette ville
Beauvais ce Sept Janvier 1831
Contre signé
Pype

Et Demoiselle Euphemie hortense huquin
agée de seize ans cinq mois trois jours, sans profession
demeurante en cette Commune, chez sa mère, étant née
en la Commune de Neuilly sous Clermont le huit
août mil huit cent quatorze, ainsi qu'il est constaté
par l'acte de naissance délivré par Monsieur Bollé
Maire dudit Neuilly, le huit du présent mois
et légalisé par Monsieur le président du Tribunal
Civil de première Instance de Clermont (Oise) le même
jour, fille mineure de défunt prosper Huquin
décédé en cette Commune le vingt quatre décembre
mil huit cent vingt six, et de Dame Thérèse adélaïde
Constance Bonnel sa veuve propriétaire en cette
dite Commune présente et consentante d'autre part.
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du Mariage projeté entre eux, et dont les publications
ont été faites savoir la première le Dimanche dix
Neuf, et la seconde vingt six décembre dernier, toutes
deux à l'heure de midi, tant en cette Commune qu'en
la Ville de Beauvais, ainsi qu'il est constaté par le
Certificat délivré par Monsieur l'Adjoint au
Maire de ladite Ville de Beauvais, le vingt neuf
décembre dernier, et légalisé par Monsieur le président
du tribunal de première Instance de ladite Ville de
Beauvais, le cinq du présent mois.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée faisant droit à leur réquisition, après
avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées
et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du
Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future
Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour
femme chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement déclarons au nom de la loi que
Paul Benjamin Chabert et Euphémie hortense
huquin sont unis par le mariage, de tout ce avons
dressé acte en présence de Pierre André Chabert âgé de
trente ans entrepreneur des ponts et chaussées demeurant
à Senlis frère de l'Epoux, Alexandre Paul Candide Charlier
de Vrainville agé de cinquante quatre ans propriétaire

demeurant en cette Commune, Basin de St Louis, Achille Chapin âgé de trente cinq ans négociant demeurant à Paris Beau frère de l'Epouse à cause de Amarante Gauthier son Epouse et Joseph Marguerite Pacher âgé de trente trois ans artiste vétérinaire demeurant sur la Ville d'Amiens Beau frère de l'Epouse à cause de Elisa Gauthier son Epouse, lesquels après avoir lecture en a été aussi donné lecture Sont Signés avec nous et les parties Contractantes

Bonnel 4e Maquin L. Maquin

Chabert père

Maquin

Charlier de Gravier Gelle

Chabert fils

Simard maire

Boyer adjoint

Mil huit Cent trente sept, le Vingt Janvier Dix heure du matin, par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a Comparu Honoré Pamphile Caron âgé de trente sept ans Marchand Epicier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heure après midi en la maison de sa demeure rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Rose Adelaïde Gaillant sa femme âgée de trente six ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Charles Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Frichevin âgé de Vingt quatre ans Cultivateur et Marcelin Gauthier âgé de trente ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous la présente acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Caron

Simard adjoint

Vu pour la légalisation de la signature de Monsieur Simard Maire de la Commune de la Neuville en Hez

Clermont le 20 Janvier 1837

Le Sous Préfet

Vu pour légalisation de la signature de Monsieur Simard Maire de la Commune de la Neuville en Hez

Clermont le 20 Janvier 1837

Le Sous Préfet

Vu pour

Décès

Extrait du Registre aux actes de l'état civil de la Ville de St Sauveur, chef lieu de Canton arrondissement de Clermont département de la Seine Inférieure pour l'année mil huit cent trente sept

Du Dimanche Cinquième jour du mois de Septembre l'an mil huit cent trente, à cinq heures après midi, Acte de décès de Victoire Deschamps décédée à l'hospice de ce lieu aujourd'hui à quatre heures du matin, profession de Marchande domiciliée à la Neuville en Hez, arrondissement de Clermont Département de l'Oise âgée d'environ soixante dix ans née à Souvigny Département d'Allier, fille de Charles et Geneviève Lecomte, veuve de François Journet, sur la déclaration à nous faite par les Sieurs Jean François Leclercq, propriétaire âgé de soixante sept ans et Marie Joseph Brossard Secrétaire de Mairie âgé de Cinquante deux ans tous deux domiciliés à St Sauveur, qui ont dit s'être assuré du décès de la dite Victoire Deschamps Lesquels ont signé après lecture faite, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi, par nous Maire de la Commune susdite remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil Signé Leclercq, Brossard, et Auguet

Collationné et certifié Conforme au Registre dont il a été extrait mot à mot pour être transmis à Monsieur le Maire de la Commune de la Neuville en Hez, Arrondissement de Clermont Département de l'Oise en exécution du 3ème paragraphe de l'article 80 du C. de Civil, à St Sauveur en l'Hotel de la Mairie le 2 Novembre 1836. Auguet

Nous soussigné, par nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Ce jourd'hui Dix Janvier mil huit Cent trente Sept heure du soir, ne m'étant aperçu que le Vingt Deux Janvier mil huit Cent trente Sept

Simard

Cinq

Décès

L'an Mil huit cent trente et un, le quatre fevrier une heure après midi pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Eloi Jean Joseph Labitte âgé de soixante neuf ans ancien garde forestier de la foret de hez, Epoux de la Défunte ci après nommée et françois Nicolas Ponthiaux âgé de quarante quatre Menuisier tous deux demeurants en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Legent agée de soixante cinq ans sans Profession Epouse du premier Comparant, et fille des défunts Laurent Legent et de Marie Elisabeth Poulain ses père et mère est décédée Cejourd'hui à onze heures du matin en sa Maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Simard maire — Lasitte — Ponthiaux

Six

Décès

L'an Mil huit cent trente et un, le Onze fevrier huit heure du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont Comparus honoré Stanislas Caron âgé de trente sept ans Marchand Fripier, Père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux demeurants en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Joseph Charles Caron, âgé de vingt deux jours fils du premier Comparant et de Rose Aubépine Vaillant sa femme, est décédé Cejourd'hui à neuf heures du soir en la Maison dudit honoré Stanislas Caron sise grande rue de Beauvais à Clermont et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard — Simard maire

Caron

Sept

Naissance



L'an Mil huit cent trente et un, le onze fevrier quatre heures du matin pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Louis Charlemagne Cottard âgé de trente cinq ans Garde Routier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à trois heures du Matin en sa maison sise Grande Rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de henriette Aubri sa femme âgée de trente ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Célina. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Simard maire — Maillard — Cottard

François

huit

Naissance

L'an mil huit cent trente et un le dix huit fevrier huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu françois Etienne Troisœufs âgé de vingt huit ans Ménuisier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Cejourd'hui à huit heures du soir, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de félicité Rose sa femme âgée de trente et un ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Joseph Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré françois âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit françois Etienne Troisœufs père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Maillard

François — Simard maire

Neuf

Décès

L'an Mil huit cent trente et un, le Dix huit fevrier neuf heures du Matin pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurants en Cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Nicolas Revelin âgé de Cinquante neuf ans Patissier demeurant audit la Neuville en hez Epoux de Véronique Renault et fils des défunts Nicolas Revelin et de Marie Anne Judith Debray, ses père et mère est décédé Cejourd'hui à onze heures du soir, en sa Maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

François Maillard

Simare
maire

Dix

Décès

L'an Mil huit cent trente et un, le dix Mars une heure après midi pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurants en Cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Marie Genevière Bosquet âgée de quarante sept ans sans profession demeurant à la Neuville en hez, veuve de défunt Philippe Athanase Caustier, et fille des défunts Louis Claude Bosquet et de Marie Jeanne Bonnay ses père et mère est décédée Cejourd'hui à dix heures du Matin en sa maison sise rue de Luzarche et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

François Maillard

Simare
maire

Onze

Naissance

L'an mil huit cent trente et un, le vingt deux Mars huit heures du soir pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Charles Frédéric Levasseur âgé de vingt six ans Charon demeurant en Cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à sept heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Françoise Genevière Delormel sa femme âgée de vingt six ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clarisse Irma, Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis François Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurants en Cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Levasseur François Maillard Simare
maire

Douze

Naissance

L'an mil huit cent trente et un, le six avril sept heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Auguste Paschal Duval âgé de trente quatre ans Marquinier demeurant en Cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Cejourd'hui à onze heures du matin en sa maison sise ~~Grand~~ rue de Luzarche, de lui déclarant, et de Marie Françoise Batté âgée de vingt huit ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Eugène, Lesdites déclaration et présentation

faits en présence de Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux demeurants en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture / un mot rayé nul /

François Duval Maillard

Simare maire

Treize

Décès

L'an mil huit cent trente et un, le vingt et un avril une heure après midi, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus François Joseph Mansard âgé de trente et un ans Bourlier demeurant en cette Commune et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur demeurant au même lieu, lesquels nous ont déclaré que Eugénie Elisa Mansard âgée de dix mois fille du premier Comparant, et de Rosalie Flore Monnoyer sa femme ses père et mère, est décédée Cejourd'hui à onze heures et demie du matin en la maison dudit François Joseph Mansard sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture / Maillard

Mansard Simare maire

Quatorze

Naissance

L'an mil huit cent trente et un, le huit Mai heure de midi, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jean Louis Thomas Tinthoin âgé de soixante ans, sans profession demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Cejourd'hui à deux heures du matin, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant, et de Théotisse



Théophée Borel sa femme âgée de trente trois ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, lesdites et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux demeurants en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture / Maillard

François Simare maire Tinthoin

Quinze

Décès

L'an mil huit cent trente et un, le Neuf mai quatre heures après midi pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Wallet âgé de soixante trois ans Tisserand, ami de la défunte ci après nommée et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Marguerite Botin âgée de soixante dix neuf ans, ~~veuve~~ sans profession demeurante en cette dite Commune, veuve de défunt Louis Bonvallet, est décédée Cejourd'hui à une heure du matin en sa maison sise rue de Luzarche, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture / un mot rayé nul

Maillard

Wallet Simare maire

Seize

Décès

L'an mil huit cent trente et un, le vingt cinq mai huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise,

sont Comparus Ambroise Wallet âgé de Soixante quatre
Ans Epicier, qui nous a requis de dresser l'acte de
Naissance d'un enfant du Sexe ci après nommé, et
Marie Jean Gaillard âgé de Trente ans Instituteur, tous deux
demeurant en Cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que
Cet enfant de Eugène Fontaine âgé de dix sept mois, fils de
Louis Fontaine Wallet, et de Marie Adélaïde Bollart
Son Epoux et mère Demeurant à Paris Rue St Denis
N°. 18, est décédé Cejourd'hui à Sept heures et demie du Soir
en la maison du premier Comparant Sise Rue du Clos à Bœuf
ou il était en Nourrice et ont les Comparants Signé avec nous la Présente
acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Wallet Gaillard

Maire

Mariage

Dix Sept

L'An mil huit Cent Trente et un, le huit juin dix
heures du matin, par devant nous Gaillard officier de
l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez
Canton et Arrondissement de Clermont département
de l'Oise, sont Comparus Louis Hyacinthe Vallet
âgé de Cinquante Cinq ans huit mois et dix jours
Cultivateur demeurant à Nointel, y étant le Vingt Neuf
Septembre mil sept Cent soixante Quinze, ainsi qu'il est
Constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur
le Maire de Nointel le sept de ce mois, et légalisé par
Monsieur le Président du Tribunal Civil de Clermont
Oise, le même jour Veuf de Marie Hyacinthe Blaquin
sa première femme, décédée audit Nointel le dix huit
Septembre mil huit Cent Trente, ainsi qu'il est Constaté
par l'Acte de Décès délivré par Monsieur le Maire
de Nointel le Sept de ce mois, et légalisé par
Monsieur le Président du Tribunal Civil de Clermont
Oise le même jour, et Jules Désiré Hubert
Vallet, et de Catherine Vallet Sa femme, tous deux décédés
audit Nointel, le premier le Douzième jour du

TIMBRE ROYAL 70c

Sept
Mois de Ventose an onze de la République et
le Second le Douzième jour du mois de Germinal an
Quatre de la République, ainsi qu'il est Constaté
par les actes de Décès délivrés par mon dit Sieur
le Maire De Nointel le Sept de ce mois et légalisé
par Monsieur le Président du Tribunal de
Clermont oise, le même jour d'une part

Et Demoiselle Antoinette Elisabeth Vallet
âgée de quarante deux ans dix mois et dix jours sans
profession demeurante en Cette Commune, chez ses
père et mère, y étant née le Vingt neuf Juillet
mil sept Cent quatre Vingt huit, fille majeure de
Sieur Alexandre Vallet Boucher, et de Marie
Marguerite Vallet sa femme demeurante en Cette
dite Commune ses père mère ici présent et Consentant d'autre part

Les quels nous ont requis de procéder à la
Célébration du Mariage projetté entre eux et dont les
publications ont été faites tant en Cette Commune
que en celle de Nointel les Dimanches Vingt Neuf
Mai dernier, et le Cinq de ce mois toutes deux à Heure
de midi, ainsi qu'il est Constaté par les Certificat
Délivré par Monsieur le Maire Nointel le huit de ce mois

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été Signifiée faisant droit à leur Réquisition et après
avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du Chapitre Six du titre Cinq du Code Civil intitulé du
Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour Mari, et pour femme,
Chacun d'eux a répondu séparément et à haute voix
Déclarons au nom de la loi que Louis Hyacinthe Vallet
et Antoinette Elisabeth Vallet sont unis par les
par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence
de Louis Pierre Antoine Charlet âgé de Soixante onze ans

Cultivateur demeurant à Rouvillet Beauvoisis de St Germer
Noel Martin Boissard âgé de quarante ans Cultivateur
demeurant à Rouvillet ami de l'Epoux Nicolas Denis
Bellanger âgé de trente trois ans Marchand de
bois Constitué de l'Epouse, et Narcisse Gaillard âgé
de trente ans Instituteur amis de l'Epouse tous deux
demeurants en Cette Commune, Lesquels après qu'il leur
en a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous et
les parties Contractantes Décès excepté de Noel Martin
Boissard qui a déclaré ne savoir écrire ont signé.

Louis Bellanger

Louis Gaillard

Louis Marie Barbe Lasez
Morgenroth pulleux pulleux
picart Simard
maire

L'an mil huit Cent trente cinq, le Dix Sept Juin dix
heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton
et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
sont Comparus François Bellanger âgé de quarante
Neuf ans Propriétaire l'Epoux de la défunte Ci après
nommée et Narcisse Gaillard âgé de trente ans
Instituteur, tous deux demeurants en Cette Commune,
Lesquels nous ont déclaré que Anne Alexandrine
Thérèse Picart âgée de Cinquante et un ans sans
Profession demeurante en Cette Commune Epouse
en premières Noces du Comparant, et fille des défunts Louis
Picart, et Felicité Bert, est décédée Aujourd'hui à huit

Dix huit

Décès



Dix Neuf

Mariage

heure du matin, en sa maison Sise Grande rue
de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants signé
avec Nous le présent acte de Décès après qu'il leur
en a été fait lecture. Gaillard

Boulanger

Simard
maire

L'an mil huit Cent dix neuf, le Dix huit Juin, huit
heures du soir pardevant nous Adjoint au Maire
de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et
Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
en vertu de pouvoirs qui nous ont été délégués
Spécialement à cet effet par Monsieur le Maire
à Cause de son absence, sont Comparus Antoine
Victor Magnaudé, âgé de Cinquante quatre ans
onze mois Dix huit jours Maréchal demeurant
à Clermont, né à Rouvillé le premier Juillet mil
Sept Cent Soixante seize, ainsi qu'il est Constaté
par l'acte de naissance délivré par Monsieur le
Maire de Rouvillé le Seize du présent mois et légalisé
par monsieur le Juge du Tribunal de première Instance
de Beauvais le dix Sept dudit mois, Veuf de Marie
Françoise Lade de sa femme décédée audit Clermont le
Vingt neuf Juillet, mil huit Cent Vingt neuf, ainsi
qu'il est Constaté par l'acte de décès délivré par
Monsieur l'Adjoint au Maire dudit Clermont le Trente
de ce mois, et légalisé par Monsieur le Juge
de Ce mois, et légalisé par Monsieur le Juge
du Tribunal de première Instance de Beauvais
le quinze, et fils des défunts Jacques Magnaudé
et de Marie Françoise Pressalé sa femme, le premier
décédé à Rouvillé le Cinq Novembre mil Sept Cent
Quatre Vingt un, ainsi qu'il est Constaté par l'acte
de décès délivré par Monsieur le Maire dudit Rouvillé
le quatre de ce mois, et légalisé par Monsieur le Juge
du Tribunal de première Instance de Beauvais le

Quatre présent mois le Second décédé en la ville de Lezarbre le quinze Janvier mil huit Cent Dans, ainsi qu'il se Constate par l'acte de décès délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première Instance le onze de la présente mois d'une part.

Et Demoiselle Marie Josephte Sommereux âgée de quarante deux ans Cinq mois et quinze jours sans profession demeurante en Cette Commune, y étant née le Neuf Janvier mil sept Cent quatre Vingt neuf, fille Majeur de défunt Louis Sommereux, et Dame Thérèse Louis Decédés en Cette dite Commune le premier le Dix neuf Floréal an sept et le Second le Dix huit Janvier mil huit Cent dix huit d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont la publication a été faite tant en Cette Commune qu'en celle de Thermes le Dimanche Cinq, et Deux Juin courant toute deux à l'heure de midi, ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire de la Commune de Thermes le Quinze de ce mois et légalisé par Monsieur le Juge au Tribunal de première Instance de cette Résidence le même jour; Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit à toute réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnés et du Chapitre Six du Titre du Code Civil Intitulé du mariage avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu de leur Consentement affirmatif Déclarons au nom de la loi que Antoine Victor Magnan dit, et Marie Josephte Sommereux sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence des Marcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur Jean Baptiste Hermand âgé de quarante et un ans Pierre Amable Hermand âgé de soixante Cinq ans Pierre Amable Hermand âgé de soixante et Pierre François Magnan âgé de soixante

Croix ans tous voisins de la Commune Soussignés sous quatre demeurants en Cette Commune lesquels après qu'il leur en a été donné lecture ont signé avec nous, et les parties Contractantes ont déclaré ne savoir écrire ni signer.

Magnan Magnan Maillard

Ordonnance

L'an mil huit cent trente et un, le Vingt Cinq Juin dix heures du soir, par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuvillette en Bry, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Charles Louis Morel Garçon âgé de Vingt six ans six mois et Neuf jours Négociant demeurant à Rouvroy-les-merles Canton de Piétaut, arrondissement de Clermont Oise, y étant né le Vingt quatre Janvier an treize de la République, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Tartigny le onze de ce mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal Civil de première Instance de Clermont Oise, le Vingt et un du dit mois fils Majeur de Jean Baptiste Morel Cornellier, et de Marie Cécile Becque molette sa femme demeurante audit Rouvroy Ses père et mère, Ci présents et Consentant d'une part

Et Dame Marie Elisabeth Soultain âgée de Vingt Sept ans un mois et Vingt huit jours Matelassière demeurante en Cette Commune, née en la Commune de Eglantier Canton de Maignelay arrondissement de Clermont Oise, le Six Floréal an Douze de la République ainsi qu'il est Constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de l'Eglantier le Douze de ce mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal Civil de première Instance de Clermont Oise le Vingt et un de ce mois fille Majeur de défunt Nicolas Jean Baptiste Soultain, décédé en Cette Commune le Vingt et un

Marie Elisabeth Soultain

Charles Louis Morel

Morel

Morel

Morel

Hermand

Maillard

Soultain

Bleu

Maillard

Simon

Mil huit Cent trente et Fille majeure de
Jean François Toulain Maréchal ferrand et de
Marie Florence Mary demeurant audit Eglantiers
ses père et mère à présents et Consentant d'autre part
Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration
Du Mariage projetté entr'eux, et dont la publication
ont été faite tant en cette Commune que celle de
Cartigny Le dimanche douze, et dix neuf de ce mois
heure deux à Trois heure de midi ainsi qu'il est Constaté
par le Certificat délivré par Monsieur le maire de
Cartigny le Vingt Juin présent mois Signé
Caillet Maire Aucune opposition ni réclamation n'ayant été
signifiée, faisant droit à la réquisition, et après
avoir donné lecture de toutes les pièces Ci dessus
mentionnée et du Chapitre six du titre du Code
Civil Intitulé du Mariage, avons demandé aux
futurs époux et à la future Epouse s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement déclarons
au nom de la loi que Charle Louis Morel et Marie
Elisabeth Toulain sont unis par le mariage de tout
ce nous dressé acte en présence de Nicolas Morel
âgé de Vingt quatre ans Menuisier demeurant à
Bonneuil, les mère père de l'Epoux Louis Morel
âgé de Cinquante Neuf ans Cultivateur demeurant à Chiry
Canton d'Attichy Département de la Somme ont le
l'Epoux, Jean Baptiste Hermand âgé de trente six ans
Bucheron et Rosalie Caillard âgée de trente ans
Institutrice tous deux demeurant en cette Commune ainsi
de l'Epouse, lesquels après qu'il leur a été aussi
donné lecture l'ont signé avec nous et les parties
Contractantes.

C. F. Morel Marie Elisabeth Toulain
N. Morel Morel Hermand Toulain
Caillard Mary Toulaine
Caillard Simard maire

Vingt Mariage

Vingt et un Naissance

L'an mil huit Cent trente cinq, le huit Juillet
Deux heures après midi, pardevant nous Marie
Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville
en Hez, Canton et arrondissement de Clermont département
de l'Oise, est Comparu Amable Joseph Hermand
âgé de Vingt six ans Bucheron demeurant en cette
Commune lequel nous a présenté un enfant du
sexe Masculin né à Cejourd'hui à onze heures du
Matin en sa maison Sise Grande rue De Beauvais
à Clermont, de lui déclarant, et de Eléonore Amable
Desaint sa femme âgée de Vingt Neuf ans et auquel
il a déclaré Vouloir lui donner le prénom de Louis
Les dites déclaration et présentation faites en présence
de Louis Désiré Francois âgé de Vingt quatre ans
Cultivateur, et Narcisse Caillard âgé de trente ans
Instituteur tous deux demeurant en cette Dite Commune
qui ont signé avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture excepté ledit
Amable Joseph Hermand a déclaré ne savoir écrire
pour signer. Caillard Simard maire

Vingt Deux Naissance

L'an mil huit Cent trente cinq, le Vingt Deux Juillet
huit heure du matin pardevant nous Marie
Officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville
en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise est Comparu Lucien Agricole Marie âgé
de trente trois ans Marchand Epicier demeurant en
cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du
sexe féminin né Cejourd'hui à sept heure du matin
en sa maison Sise Grande rue de Beauvais à
Clermont de lui déclarant, et de Marie Elisabeth
Didart sa femme âgée de Vingt quatre ans et
auquel il a déclaré Vouloir lui donner le prénom
de Elisabeth Eloïse. Ledite déclaration et
présentation faites en présence de Louis Désiré

François âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et de Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurant en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

François Maillard

Warée Simard maire

L'an mil huit cent trente et un, le deux aout huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu François Napoléon Soutain âgé de vingt sept ans sieur de long demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hier à dix heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Adeline Josephe Levasseur sa femme agée de vingt et un ans, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Désiré Napoléon les dites Déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur, et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Vingt Trois

Naissance

approuvé un mot surchargé

François Maillard

Simard maire

N. Soutain

François Maillard

Napoléon Soutain

L'an Mil huit cent trente et un, le dix sept Aout, neuf heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Alexandre Stanislas Grevin âgé de vingt trois ans Tailleur d'habits demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui à une heure et demie du matin, en sa maison sise sur la place de lui déclarant, et de Marie Scholastique Virginie Régimbert sa femme âgée de vingt trois ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Stanislas Edmond Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph François âgé de quarante sept ans Marchand Epicier et Jean Louis Montier âgé de vingt neuf ans Tailleur d'habits tous deux demeurant en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Vingt quatre

Naissance

François Montier

Grévin A. Simard maire

L'an mil huit cent trente et un, le quatre septembre deux heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Michel Lepelletier Eloi, âgé de trente sept ans sieur de long demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jour d'hui à quatre heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Narcisse Caroline Dubus sa femme âgée de trente trois ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Caroline Fany, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Simon Lagache âgé de trente cinq ans propriétaire, et François Montier âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits tous deux demeurant en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Vingt Cinq

Naissance

Eloy Lagache Montier Simard maire

L'an mil huit cent trente et un, le neuf septembre neuf heures du matin, pardevant nous Maire officier

de l'état civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Jean Pierre Denoroy âgé de trente et un ans Manouvrier, fils de la défunte ci après nommée et Joseph Denoroy âgé de quarante huit ans Bucheron, tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Silvie Adeline âgée de trois ans et huit mois, fille du premier comparant et de Geneviève Remaire sa femme est décédée le jour d'hui à sept heures du matin, en la maison du premier Comparant Sise rue tantôt et a laquelle Denoroy signé avec nous le présent acte de décès après qu'il lui en a été fait lecture, ledit Denoroy fils a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé suivant signé

Vingt Six

Décès

Duvergier

Simard maire

L'an mil huit Cent trente et un le Onze Octobre Sept heures du matin pardevant nous Marie officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bez, Canton, et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Louis Joseph Angot âgé de trente six ans Macon Père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur, tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Frédéric Marcelin âgé de huit ans, fils du premier Comparant et de Marie agnes Orpostune Bonche sa femme, est décédé ce jourd'hui à huit heures du soir, en la maison du premier Comparant Sise rue des Orfèvres, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été donné lecture

Vingt Sept

Décès

+

Angot

Maillard

Angot

Simard maire

L'an mil huit Cent trente un le Vingt Huit Octobre trois heures après midi pardevant nous Marie Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Casimir Eloi âgé de trente deux ans Tisserand Domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui à onze heures du matin en la maison sise rue tantôt, de lui déclarant et de Marie agnes Augustine Renaime sa femme âgée de trente ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Adelaïde, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montel âgé de Vingt Neuf ans Tailleur d'habits et Louis Désiré Frabeau âgé de Vingt quatre ans Cultivateur tous deux demeurants en cette Commune, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, ledit Casimir Eloi père a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé suivant signé

Vingt Huit

Naissance

François Nommé

Simard maire

L'an mil huit Cent trente un, le Vingt deux Octobre huit heures du matin pardevant nous Marie officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bez Canton, et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Charles Stanislas Mathieu De Vendeuil âgé de trente six ans, sans profession fils de la défunte ci après nommée et Paul Sylvain Adolphe Comte de Charlier Derrainville âgé de Cinquante quatre ans propriétaire tous deux Demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Angélique Eléonore Boany âgée de soixante et un ans et sept mois Sans profession Demeurante en cette Commune, Veuve de Stanislas Mathieu, et fille des défunts Charles Mathieu de Vendeuil et de Jeanne Eléonore Lucas Boany en son vivant Veuve de Jean Baptiste Boussel est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin en la

Vingt Neuf

Décès

+

Boussel

Mathieu

Charlier de Derrainville

Simard

Deux

Maison Sise rue de la Fontaine et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture

Marie de Fouilleville Mathieu

Simard
maire

Trente

L'an mil huit Cent trente un, le Vingt Cinq octobre dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Et Comparu Jean Pierre Benoursroy âgé de trente deux ans Manoeuvrier demeurant en Cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né Cejourd'hui à Cinq heures après midi en sa maison Sise rue Tantôt, de lui Déclarant et de Geneviève Lemaire Sa femme âgée de trente Six ans, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis Philippe les dits Déclaration et présentation faites en présence de Louis François Gerin âgé de Cinquante huit ans Cultivateur, et Nicolas Simon Lagache âgé de trente Cinq ans propriétaire tous deux domiciliés en Cette dite Commune, et ont les témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Jean Pierre Benoursroy, père, a déclaré ne savoir écrire pour Signer

Naissance

Trente deux

Décès

Lagache Gerin Simard
maire

L'an mil huit Cent trente un le trois Novembre Neuf heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Paul Benjamin Chabert âgé de Vingt Sept ans, officier de Santé demeurant en Cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin

Trente un

Naissance

Né Cejourd'hui à onze heure du matin, en sa maison Sise sur la place de lui Déclarant et de Euphémie Bertens Baquin Sa femme âgée de Dix Sept ans, et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Céline les dits Déclaration et présentation faites en présence de Louis François Gerin âgé de Vingt huit ans Cultivateur, et François Joseph François âgé de quarante Sept ans Marchand Epicier tous deux demeurants en Cette dite Commune, et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Gerin Chabert Simard
maire

François

L'an mil huit Cent trente un, le quatre Décembre une heure après midi, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jean Louis Thomas Cinthoin âgé de Soixante ans, sans profession gérant nourrice de la Défunte ci après nommée et Marcelle Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux demeurant en Cette Commune lesquels nous ont déclaré que Joséphine Estelle Fontaine âgée de trois mois, fille de Pierre Fontaine Ménagère et de Joséphine Restitude Bardy, demeurante à Clermont Division est décédée Cejourd'hui à onze heures du matin, en la maison dudit Cinthoin ou elle étoit en nourrice Sise grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Maillard Simard
maire

Cinthoin

L'an mil huit Cent trente un, le Dix Novembre Dix heures du matin, pardevant nous Maire officier

Cent trois

Mariage

Trois

De l'Etat civil de la Commune de la Neuville-lez-Cauton, et Arrondissement de Chemans Départ. De l'Oise, sont Comparus Eloi Joseph Cagnieux âgé de trente deux ans trois mois et douze jours Cabatier demeurant à Beauvais rue de Jacobins de la Commune de Marcuil Lamotte Canton de la dite ville le onze Thermidor an sept de la République Française ainsi qu'il est Constaté par acte de naissance délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire du dit Marcuil Lamotte le douze Octobre dernier, et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal de première Instance de Compiègne (Oise) le quatorze du même mois d'une part. Et Marie Louise Augustine Dubourg décédée audit Marcuil Lamotte le dix huit Octobre mil huit cent vingt cinq ainsi qu'il est Constaté par l'acte de décès délivré par Monsieur l'Adjoint au maire de Marcuil Lamotte le Douze Octobre dernier, et légalisé le quatorze par Monsieur le Président du Tribunal de première Instance de Compiègne (Oise) et fille de défunts Joseph Cagnieux, et de Marie Madeleine Dubourg, tous deux décédés audit Marcuil Lamotte, le premier le trente Mars mil huit cent douze, et le second le neuf avril mil huit cent dix ainsi qu'il est Constaté par les actes de décès délivrés par mon dit Monsieur l'Adjoint au Maire de Marcuil Lamotte le douze Octobre dernier et légalisé le quatorze du même mois par Monsieur le Président du Tribunal de première Instance de Compiègne (Oise) d'une Part.

Et Demoiselle Marie Jeanne Elisabeth Lamare âgée de quarante ans dix mois et vingt jours Batisse demeurante en cette Commune, née en la Ville de Pontoise Département de Seine et Oise le vingt du Décembre mil sept cent quatre vingt sept, ainsi qu'il est Constaté par acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de la dite Ville le vingt neuf Octobre dernier et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de la dite Ville le même jour, fille de François Lamare,

21 Octobre 1831

Cent trois

Par devant Me Jean Lamy et son Collègue Notaires à Pontoise soussignés

Furent présents

Mr François Lamare, portefaix, et Dlle Marie Jeanne Elisabeth Lamare son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes demeurant ensemble à Pontoise

Lesquels ont par ces présentes fait entre eux le mariage que Mlle Marie Jeanne Elisabeth Lamare, leur fille majeure, demeurant à Pontoise se propose de contracter avec Mr Joseph Cagnieux, Batelier, demeurant à Beauvais aussi majeur,

Consentant en conséquence qu'il soit procédé à la célébration dudit mariage par devant l'Officier public qui en sera requis, et entendant que la future épouse ait sur les biens de son père les droits que la loi lui donne.

Dont acte fait et passé à Pontoise en l'étude

L'an mil huit cent trente un le vingt un octobre

Et les Notaires ont signé avec les parties et mère ayant déclaré ne savoir signer ni parapher de ce interpellée par les Notaires conformément à la loi, le tout après lecture.

Mondaine Lamy

Vu par nous Juge Président du Tribunal civil de Pontoise pour légalisation de la signature apposée au dessus de celle de Mr Lamy Notaire en tête des présentes

Pontoise ce 21 8bre 1831.

Quatremère Dumesnil

No. 3456.

Enregistré à Pontoise le Vingt deux Octobre 1831.

Fol. Cy. 89 Ce Reçu Deux francs Vingt centimes

2.20

Et de Marie Jeanne Claireau ses père et mère demeurant
en la Ville de Pontoise, Consentant ainsi qu'il résulte de
l'acte passé devant Monsieur Lamy notaire en la dite
Ville de Pontoise le Vingt et un Octobre dernier, Enregistré
au même lieu le même jour, et légalisé par Monsieur le
Président du Tribunal Civil aussi le même jour, Lequel
en Brevet est demeuré annexé à ces présentes d'autre Part
Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration
du Mariage projeté entre eux, et dont les Publications
ont été faites en cette Commune les dimanches Vingt
Trois, et trente octobre dernier toutes deux à l'heure de midi
et en la Ville de Beauvais les dimanches trente Octobre et
Six du présent mois aussi à l'heure de midi, ainsi qu'il est
Constaté par le Certificat délivré par Monsieur l'adjoint
au Maire de la dite Ville de Beauvais le neuf de ce mois
et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal de
première Instance de la dite Ville de Beauvais le même
Jour. Aucune opposition audit Mariage ne nous
ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition
après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus
Mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code Civil
Intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux
et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu
Séparément et affirmativement, déclarons au nom de la
loi que Eloi Joseph Cagnieux, et Marie Jeanne
Elisabeth Lamare sont unis par le Mariage, de tout
ce avons dressé acte en présence de Médard Petit
âgé de Cinquante quatre ans aubergiste, Cousin de
l'Epoux, Charles Larive âgé de Soixante et un ans
Cultivateur ami de l'Epoux, Louis Augustin Boucher
âgé de quarante et un ans Maçon, ami de l'Epouse
et de Joseph Fontain âgé de trente trois ans
Bucheron, ami de l'Epouse, tous quatre
demeurants en cette Commune lesquels après qu'il leur

Il a été aussi donné lecture, tous signé avec nous et les parties Contractantes, excepté ledit Joseph Jouvain, et ladite Marie Jeanne Elisabeth Laviare future Epouse qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer.

Farive Cail Duchesne Cagneux

Minard maire

Cent quatre

Décès

L'an mil huit Cent trente un, le Vingt huit Novembre Cinq heure après midi, pardevant nous Marie officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton de Creil Arrondissement de Clermont Département De l'Oise Sont Comparus Jean Louis Constant Cagneux âgé de Vingt neuf ans Tailleur d'habits et Louis Désiré Françoix âgé de Vingt quatre ans Cultivateur tous deux demeurant en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Nevelin âgée de quatre Vingt Six ans Sans Profession demeurante en cette dite Commune Veuve de Simon Langelin et fille des défunts Louis Noel Nevelin et Marie Anne Cueillet ses père et mère, est décédée ce jourd'hui à une heure après midi en sa maison Basse Grande Rue de Beauvais à Clermont, étant la Comparante Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Montier François Minard maire

L'an mil huit Cent trente un, le quatorze Decembre, Sept heure du soir, pardevant nous Marie, officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont département De l'Oise, sont Comparus Jean Charles Mathieux, âgé de quarante Trois ans Disemoir et Vingt quatre jours Journalier demeurant en cette Commune, Chef de son père, et étant en la maison Commune lesquels nous ont déclaré que le Dix neuf Janvier mil Sept Cent quatre Vingt neuf Marie de Josephine Mathieux décédée en cette Commune le onze

+ en la maison Commune avec augmenté Double Lecture Double Janvier Deux Veuve Viguet

Viguet Minard maire

Cent cinq

Mariage

guarante

Janvier mil huit Cent trente, fils majeur de Jean Mathieu Journalier demeurant audit la Neuville en Hez, présent et Consentant, et de défunte Marie Elisabeth Viguet décédée en cette dite Commune, le Vingt et un Janvier mil huit Cent Vingt et un, ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Marie augustine Alexandrine Sommereux âgée de trente six ans et Vingt sept jour Domestique en cette dite Commune, y étant née le Vingt six brumaire an trois de la République française, fille majeure de Jean François Sommereux Journalier demeurant au même lieu présent et Consentant, et de défunte Marie françoise Leblond décédée en cette Commune le Dix huit Ventose an onze de la République française ses père et mère d'autre part.

Lesquelles nous ont requis de procéder à la Célébration Du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanche huit quatre et onze du présent mois toute deux à deux heure de midi Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir Donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Charles Mathieux, et Marie Augustine Sommereux Sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence de Charles Noel Duval âgé de Cinquante huit ans Maréchal ferrant ami de l'époux, et de Agnes Viguet Sa Veuve française Cultivateur âgé de trente trois ans Cultivateur Cousin de l'époux, Pierre Nicolas Delarue âgé de Cinquante quatre ans Cultivateur ami de l'épouse, et de Charles françois Doucet âgé Garçon de l'épouse, et de Charles françois

de trente sept ans Cultivateur amis de Defunt, tous
quatre demeurants en Cette Commune lesquels a pre-
qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé
avec nous, les parties Contractantes ainsi que
les dits Jean Marie Croisonnois, François Sommereux, Pierre
Des Fieux et Denis Pierre Nicolas de larue qui
ont déclaré ne savoir écrire pour signer de.

Bouche Lecrasnier Cuvat

Gervais Duval Duveyrier
Diguet.

Simare
maire

L'an mil huit Cent trente un, le quinze Décembre huit
heure du matin, pardevant nous Maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey Canton
et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
Est Comparu, Jean Marie Croisonnois, âgé de trente Sept
ans Bucheron demeurant en Cette Commune Lequel nous
a présenté un enfant du Sexe Masculin né Cejourd'hui
à dix heure du matin, en sa maison Sise grande
rue de beauvais à Clermont, de lui declarante et de
Gabriel Dade sa femme agé de trente sept ans, et
auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de
Alexandre Theodore Les dites déclaration et
présentation faites en présence de François Louis
Grevin âgé de huit ans Cultivateur et François
Joseph François âgé de quarante Sept ans Marchand
Epicier tous deux demeurant en Cette dite Commune, et
ont les dits témoins signé avec nous le présent
acte de Naissance après qu'il leur en a été fait
lecture, excepté audit Jean Marie Croisonnois qui
a déclaré ne savoir écrire pour signer de. Deux mots
rayés approuvé nuls.

Grevin François Simare
maire

L'an mil huit Cent trente un, le vingt quatre Décembre
huit heure du matin pardevant nous Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville
en bey Canton et Arrondissement de Clermont Départe-
De Oise, sont Comparus Amable Joseph Bernard
âgé de vingt six ans Bucheron Gendre de la Défunte
Ci après nommée et Jean Louis Montié âgé de vingt
Neuf ans Bailleur d'Etoffe tous deux demeurant en
Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie
Antoinette Bersent âgée de soixante et dix ans
Sans profession demeurante en Cette dite Commune
Veuve de François Desaint, est décédée Cejourd'hui
à quatre heures du matin, en sa maison Sise Grande
rue de Beauvais à Clermont, et a ledit Montié signé
avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur
en a été fait lecture, excepté ledit Amable Joseph
Bernard, a déclaré ne savoir écrire pour signer de.

Montié Simare
maire

L'an mil huit Cent trente un, le vingt quatre Décembre
Sept heures du soir, pardevant nous Maire officier
De l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey
Canton et Arrondissement de Clermont Département
De l'Oise, est Comparu Pierre Honoré Casimir
âgé de trente quatre ans Scieur de long demeurant en
Cette Commune, lequel nous a présenté un enfant mâ-
en fant du Sexe féminin né Cejourd'hui à Six heure
Du matin, en sa maison Sise rue de Lafarate de lui
Déclarant, et de Geneviève Pélagie Victoire Eloi sa
femme âgée de quarante deux ans, et auquel il a
Déclaré vouloir donner les Prénoms de Victoire
Jane Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Louis Grandier Grevin âgé de vingt
huit ans Cultivateur et Louis Désiré François âgé

De vingt quatre ans aussi Cultivateur tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont les pères témoins signé le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Grévin François Simard
Marmeine maire

L'an mil huit cent trente un, le trente Décembre, huit heures du matin, pardevant nous Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Jean-Marie Crois aussi âgé de trente six ans Bucheron. Père du désigné ci après nommé et Louis françois Grévin âgé de vingt huit ans Cultivateur tous deux demeurants en cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui Ebsé Odre Crois aussi âgé de quinze jours fils du premier Comparants et de Gabriel Dodé son Décédé ce jourd'hui à neuf heures du soir en la maison dudit Jean marie Crois aussi rue de Beauvais à Clermont et a lecture Grévin signé avec nous le présent acte décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Crois aussi Père a déclaré ne savoir écrire pour signer./.

Grévin Simard
maire

L'an mil huit cent trente un, le trente Décembre sept heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Louis augustin Delille âgé de trente quatre ans Bucheron fils du défunt ci après nommé et Jean François Montier âgé de cinquante quatre ans Cultivateur d'habitation tous deux demeurants en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que François Delille âgé de soixante quinze ans Bucheron demeurant audit La Neuville en hez fils de défunt Jacques Delille et de Elisabeth Baillet Epouse de Marie Brigide Coquempot, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont et les Comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Montier Delille
Simard
maire

L'an mil huit cent trente un le trente et un Décembre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton, et arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est Comparu Gervais Joseph Donat âgé de vingt cinq ans Maréchal ferrant demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à cinq heures du soir, en sa Maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Pauline Fallot son épouse âgée de vingt trois ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Désiré Philippe les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Montier âgé de vingt neuf Cultivateur d'habitation et Louis Désiré François âgé de vingt quatre ans Cultivateur tous deux demeurant en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

François Montier
Simard
maire

Ce jourd'hui Dorval
Le présent Registre a été coté et arrêté par nous soussigné Maire officier de l'Etat civil

De la Commune de la Neuville en hez, ce trente et un Decembre, mil huit cent trente un.

Aimard

Table des actes contenus au Registre.

Naissances.

Noms et prénoms.	Dates des actes
Caron, Joseph Charles	20 Janvier
Cottard Célina	11 fevrier
Chabert. Céline	3 Novembre
Denourroy, Louis Philippe	25 Octobre
Duval, François Eugène	6 avril
Duval, Désiré Philippe	31 Décembre
Eloi Caroline fany	4 Septembre
Eloi adélaide	15 Octobre
Hermand, Louis	8 Juillet
Grevin, Pierre Stanislas Edmond	17 Août
Levasseur, Clarisse Irma	22 Mars
Marminia, Victoire fany	24 Décembre
Soutain, Napoléon Désiré	2 Août
Trois œufs, François Joseph	18 Fevrier
Trois œufs, alexandre Théodore	15 Décembre
Tinthoin, Jean	8 Mai
Warrée, Elisabeth Eloïse	12 Juillet

Dix sept naissances.

Mariages.

dix huit et dernier

Cagnieux, Eloi Joseph	10 Novembre
Chabert, Paul Benjamin	11 Janvier
Maquin, Euphemie hortence	11 Janvier
Lamare, Marie Jeanne Elisabeth	10 Novembre
Magnaudé Antoine Victor	18 Juin
Mahieux Jean Charles	14 Décembre
Morel, Charles Louis	25 Juin
Polle, Louis Hyacinthe	8 Juin
Poulain, Marie Elisabeth	25 Juin
Pulleux, Antoinette Elisabeth	8 Juin
Sommereux, Marie Josephe	18 Juin
Sommereux, Marie augustine alexandrine	14 Décembre

Six Mariages.

Décès.

Angot, frédéric Marcelin	11 Octobre
Bocquet, Marie Geneviève	10 Mars
Bottin, Marie Marguerite	9 Mai
Boulanger, Marie Rose hortence	8 Janvier
Caron, Joseph Charles	11 fevrier
Deschans, Victoire	3 fevrier
Denourroy, Silvie adéline	9 Septembre
Delille. François	30 Décembre
Fontaine, alexandre Eugène	25 Mai

Fontaine, Josephine Estelle . . . . . 4 Novembre
Bersent, Marie antoinette . . . . . 24 Décembre
Regent Marie Louise . . . . . 4 Fevrier
Hansard, Eugénie Elisa . . . . . 21 Avril
Picart, anne alexandrine Thérèse . . 17 Juin
Revelin, Nicolas . . . . . 18 Fevrier
Revelin, Marie anne . . . . . 28 Novembre
Conpel-Moany angelique Eléonore . . 22 octobre
Trois œufs, alexandre Théodore . . . 30 Décembre

Dix huit Décès.

Certifié Conforme, par nous Soussigné, Maire de la Commune de la Neuville en bos, a Ste Maxime, ce trente un Décembre, mil huit cent trente un. Signé Hansard

Commune de la neuville en bos

Premier feuillet.

An 1832.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit:

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50 conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES et DÉCÈS, des citoyens de la commune de la neuville en bos pendant l'année 1832.

Ledit registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Marie-Charles-Édouard LEDICTE-DUFLOS, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent trente-un.

Ledicte Duflos

Nota. MM. les Maires sont invités à indiquer, avec régularité, à la marge des registres, qui doit avoir 40 millimètres de largeur, *(un pouce et demi au moins)* la nature et l'objet des actes, c'est-à-dire:

NAISSANCES. (Le sexe de l'enfant.)
DÉCÈS. (L'âge, le sexe, et si les individus décédés sont célibataires, veufs ou mariés.)
MARIAGES. (Si le mariage a lieu entre garçon et fille, veuf et fille, garçon et veuve, veuf et veuve.)

Ces formalités sont essentiellement recommandées.

L'an mil huit cent trente deux, le huit Janvier
Sept heures du soir, pardevant nous, Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune de la
Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise est Comparu
Louis Joseph Villet, âgé de quarante deux ans
Boulanger domicilié en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin né
Ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison
Située Grande rue de Beauvais à Clermont de lui
Déclarant, et de Elisabeth Boudin sa femme âgée
De trente huit ans, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Virginie Marine
Ledits déclaration et présentation faites en
Présence de Joseph Berlin âgé de quarante cinq
ans facteur de bois, et de François Joseph Francois
âgé de quarante sept ans Marchand Epicier tous deux
Demeurant en Cette dite Commune, et ont les présents
témoins signé avec nous la présente acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture.

François Villet
Berlin
Simare
maire

L'an mil huit cent trente deux, le neuf Janvier
huit heure du matin, pardevant nous, Maire officier
de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez,
Canton et arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise; sont Comparus Gengoux Louis Gaspard âgé
de soixante quatorze ans Propriétaire Epoux de la
Défunte ci après nommée, et Jean François Montier âgé
de Cinquante cinq ans Tailleur d'habits tous deux
Domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que
Marie Cécile Bellanger âgée de soixante quinze ans
Sans profession demeurante audit la Neuville en hez
Epouse du premier Comparant, et fille des défunts

Antoine Bellanger et de Marie Cécile Chellier, est
Décédée Ce jourd'hui en sa maison Située Grande rue de
Beauvais à Clermont, et ont les Déclarants signé avec
nous la présente acte de Décès après qu'il leur en a
été fait lecture.

Gengoux
Simare
maire
Montier

L'an mil huit cent trente deux, le Douze Janvier huit
heure du matin, pardevant nous Marie officier de
l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton
et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
sont Comparus Amable Sallot âgé de trente sept ans Vacher
et Alexandre Sallot âgé de trente ans aussi Vacher
Demeurant en Cette Commune tous deux fils du défunt
ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que
Jean Baptiste Sallot âgé de soixante huit ans
Sans profession demeurant en Cette Commune Veuf
de défunte Marie Cécile Soutaine, et fils des défunts
Pierre Sallot, et Marie Marguerite Benraine, ses
père et mère, est décédé Ce jourd'hui à cinq heure du
Soir, en la maison dudit Alexandre Sallot, Située
Grande rue de Beauvais à Clermont, et a lesdits Amable
Sallot Signé avec nous la présente acte de décès après
qu'il lui en a été fait lecture, Quant audit Amable
Sallot a déclaré ne savoir écrire de ce enquis Signés
Alexandre Sallot
Simare
maire

L'an mil huit cent trente deux, le Onze Janvier neuf heure
Du Soir, pardevant nous, Maire officier de l'Etat Civil de la
Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Gengoux
Gaspard âgé de trente sept ans Bucheron Gendre du défunt ci
après nommé et Jean François Montier âgé de Cinquante cinq
ans Tailleur d'habits tous deux demeurants en Cette Commune

lesquels nous ont déclaré que Louis Gengoul Eustache âgé de soixante quatorze ans propriétaire demeurant en cette Ville Commune, Veuf de Dlle Sainte Marie Cecille Dellaye est décédé ce jourd'hui à sept heures du soir, en sa maison Sise Grande rue de Beauvais à Clermont et a Dicté Mentalement ce qui suit après nous le présent acte de décès après qu'il lui a été fait lecture, quant audit Bayard a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Mouttier Simare
maire

L'an mil huit Cent trente Deux, le quatorze Janvier quatre heures après midi, par devant Nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus Jean Baptiste Delaye âgé de quarante et un ans Bucheron et Pierre Delaye âgé de trente sept ans aussi Bucheron tous deux demeurants en cette Commune Gendres de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Angélique Leverbé âgée de soixante douze ans sans profession demeurante audit la Neuville en bey, Epouse de Jean Piget Jardinier, et fille des défunts Etienne Leverbé et de Angélique Sucoron, est décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison, Sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les dits Déclarants déclaré ne savoir écrire pour signer, après lecture faite.

Simare

L'an mil huit Cent trente Deux, le Vingt Cinq Janvier huit heures du matin, par devant nous, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Nicolas Nicolas Marie âgé de trente trois ans Marchand Epicier demeurant en cette Commune Fils du défunt ci après nommé et Antoine Eloi Millet

Cinq

Décé

Sept

Décé

Six

Décé

Dogé de trente quatre ans Propriétaire demeurant à Breuil du défunt, lesquels nous ont déclaré que Marie âgé de Vingt Deux mois et demi fille du premier Comparant, et de Marie Elisabeth Didant ses père et mère Est décédé ce jourd'hui à huit heures du soir en la maison dudit Marié sise Grande rue de Beauvais à Clermont et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Billot Varé Simare
maire

L'an mil huit Cent trente Deux, le Vingt Janvier huit heures du matin, par devant nous, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Pierre César Maillet âgé de trente deux ans Cultivateur et Marie Maillard âgée de trente ans Institutrice tous deux demeurants en cette Commune lesquels nous ont déclaré que François Joseph Ducastel âgé de un mois vingt jours fils de Louis Silvestre Ducastel Jardinier et de Marie Geneviève Josephine Salochard domiciliés en la Commune de Breuil le vert, est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison du premier Comparant à deux heures du matin en la maison du premier Comparant sise rue de Lagarache où il était en nourrice et ont les Déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard

Simare
maire

L'an mil huit Cent trente Deux, le quatre Février sept heures du matin, par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bey, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus

Huit

Jean Pierre Denorroy âgé de trente deux ans
laboureur, fils de défunt et ci après nommé
et Nicolas Simon Lagache âgé de trente cinq ans
propriétaire tous deux demeurant en cette commune
lesquels nous ont déclaré que Louis Philippe Denorroy
âgé de trois mois et dix jours, fils de Jean Louis Compagnon
et de Geneviève Lemaître ses père et mère est décédé
Décès hier à une heure du matin, en la maison ci dite
Jean Pierre Denorroy, fils sise rue tantôt, et a ledit
Lagache, signé avec nous le présent acte de décès
après qu'il leur en a été fait lecture
audit Jean Pierre Denorroy, père, a
déclaré ne savoir écrire pour signer.

Lagache — Simard maire

L'an mil huit cent trente Deux, le cinq février
huit heures du matin, par devant nous, Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville
en Hez, Canton, et Arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise: Est Comparu Paul Benjamin Chabert âgé de
Neuf vingt huit ans cultivateur de santé demeurant en cette Commune
lequel nous a déclaré que ajourd'hui à quatre heures après
midi est né un enfant du sexe féminin en la maison
Naissance de François Nicolas Poultreaux Menuisier demeurant en cette
dite Commune, rue Grande rue de Beauvais à Clermont, qu'il
nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Sophie Caroline lequel enfant est fille
Emélie Caroline Mauriceau âgée de vingt deux ans, sans
profession fille des défunts Vincent Mauriceau, et de Sophie
Dérécart, en leur vivant domiciliés en la Ville de
Compiègne; ledite Déclaration et présentation faites
en présence de François Nicolas Poultreaux Menuisier âgé
de quarante cinq ans, et Nicolas Simon Lagache âgé de
trente cinq ans propriétaire, tous deux domiciliés en cette
dite Commune, et ont les déclarant et témoins signé
avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur
en a été fait lecture.

Poultreaux — Chabert — Lagache

Simard maire

Dit

Décès

Marie antoinette

Jour de l'enregistrement

Marie

De décès
renvoi approuvé, un mot rayé nul, et une surcharge
Huit Montier

Simard maire

Enz

Naissance

quatre 65

L'an mil huit cent trente Deux, le sept février huit heures
Du matin, par devant nous, Maire, officier de l'Etat civil
de la Commune de la Neuville en Hez, Canton, et
arrondissement de Clermont, Département de l'Oise,
sont Comparus Jean Pierre Noel Perret âgé de trente ans
Chapelier demeurant à Paris rue Sainte Antoine N° 33
fils du défunt ci après nommé et Jean Louis Montier âgé
de trente ans Facteur d'Orgues demeurant en cette Commune
lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Perret âgé
de soixante sept ans Rentier demeurant en cette Commune
est décédé hier à huit heures du soir en sa maison
Décès sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les déclarant
signé avec nous le présent acte de ~~Naissance~~ après qu'il leur
a été fait lecture. Perret Montier

Simard maire

L'an mil huit cent trente Deux, le vingt sept février
sept heures du soir, par devant nous, Maire, officier de
l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton
et Arrondissement de Clermont, Département de
l'Oise, est Comparu Amable Sallot âgé de trente sept
ans Buckeron demeurant en cette Commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui
à six heures du soir, en sa maison sise cette tantôt,
de lui déclarant et de Valérie Vallet sa femme âgée
de trente quatre ans, et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Victorine, les dites déclarations
et présentation faites en présence de Joseph
Merelin âgé de soixante cinq ans facteur de bois, et
de François Joseph François âgé de quarante sept ans
Marchand épicier tous deux demeurant en cette dite
Commune, et ont les témoins signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture
Naissance et que dit audit Sallot père a déclaré ne savoir écrire pour signer

François Merelin — Simard maire

Douze

Naissance

+ Desaint

renvoi approuvé

Lagache montier

S Bleuse

Simard maire

L'an mil huit cent trente deux, le premier Mars huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est Comparu Susanne Bleuse âgée de quarante trois ans sage femme demeurante en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hier à huit heures du soir est né un enfant du sexe Masculin en la maison de Marie Anne + demeurante en cette dite Commune Rue de Luzarche qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Joseph Gabriel, lequel enfant est né de Marie Rose Clarisse Delarue âgée de trente trois ans fille de Pierre Nicolas Delarue Bucheron demeurant en cette Commune, et de la dite Marie Anne Desaint sa femme, ladite déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Simon Lagache âgé de trente cinq ans propriétaire et de Jean Louis Montier âgé de trente ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés audit la Neuville en hez, et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Lagache Montier S Bleuse Simard maire

Treize

Naissance

L'an mil huit cent trente deux, le onze mars dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, Est Comparu Eloi Jean Joseph Labitte âgé de soixante neufans, ancien Garde retraité demeurant en cette Commune, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à minuit il est né un enfant du sexe féminin qu'il nous présente, et auquel il déclare donner le prenom de Victoire se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Marie Terrestre Victoire Labitte âgée de vingt six ans demeurante

TIMBRE ROYAL 70c

en cette Commune chez ledit Labitte fille de défunt Jean François Labitte en son vivant Garde de bois et de Marie Antoinette Victoire Alexandre sa veuve demeurante à Méry Canton de Maignelay, lequel enfant est né dans la maison dudit Eloi Jean Joseph Labitte sise Grande rue de Beauvais à Clermont. La présente déclaration et présentation faites en présence de Frédéric Dufossé âgé de trente quatre ans facteur de bois, et de Jean François Montier âgé de cinquante cinq ans Tailleur d'habits tous deux demeurants en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufossé Labitte Montier Simard maire

Quatorze

Naissance

L'an mil huit cent trente deux, le trois Avril sept heures du soir, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, Est Comparu Charles François Douche âgé de trente neufans Cultivateur demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à une heure après midi en sa maison sise sur la place, de lui déclarant et de Geneviève Félicité Batard sa femme âgée de trente neufans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Arthémiste, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Joseph Merelin âgé de quarante sept ans et de Frédéric Dufossé âgé de trente quatre ans tous deux facteur de bois demeurants en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Merelin Douche Dufossé Simard maire

L'an mil huit cent trente deux, le quatre Avril
huit heures du soir, pardevant nous Maire officier
de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez
Canton, et Arrondissement de Clermont Département
Quinze de l'Oise, est Comparu Pierre Vincent Lacroix âgé
de Vingt six ans Menuisier demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant
du sexe Masculin, né Cejourd'hui à deux heures
du matin en sa maison sise rue de l'Eglise,
Naissance de lui déclarant et de Alexandrine
Ducoron sa femme âgée de Vingt
six ans et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Harnesse Charles Vincent
Lesdites déclaration et présentation faites en
présence de Nicolas Sorel âgé de quarante
sept ans Tourneur en bois et de François Joseph
François âgé de quarante sept ans Marchand
Epicier tous deux demeurants en cette Commune et
ont les père et témoins signé avec nous le présent
acte de Naissance après qu'il leur en a été fait
lecture.

François Sorel Simard
maire

Lacroix

L'an mil huit cent trente deux, le quinze Avril
sept heures du soir, pardevant nous Maire officier
Seize de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez
Canton, et Arrondissement de Clermont, département
de l'Oise, est Comparu Jean Baptiste Maurobet
âgé de Vingt sept ans charbonnier demeurant
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
Naissance du sexe feminin, né Cejourd'hui à cinq heures
du soir en sa maison sise rue de Luzarche, de lui
déclarant et de Geneviève Alexandrine Delille sa femme
âgée de Vingt et un ans, et auquel il a déclaré vouloir

TIMBRE ROYAL. 70c

donner le prénom de Geneviève lesdites déclaration
et présentation faites en présence de Nicolas Simon
Lagache âgé de trente six ans propriétaire et de
Louis François Grevin âgé de Vingt huit ans
Cultivateur tous deux demeurants en cette dite Commune
qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit
Maurobet père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Lagache Grévin Simard
maire

L'an mil huit cent trente deux, le Vingt huit
Avril deux heures après midi pardevant nous
Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de
la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de
Dix sept Clermont Département de l'Oise, est Comparu
Louis Auguste Leroy âgé de Vingt huit ans
Peintre demeurant en cette Commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin né
Naissance Cejourd'hui à huit heures du matin en sa maison
sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui
déclarant et de Marie Geneviève Honorine Mansard
sa femme âgée de trente ans, et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Hortense Elisa,
lesdites déclaration et présentation faites en présence
de Pierre Maigret âgé de quarante deux ans et
de Louis Joseph Revelin âgé de quarante sept ans
tous deux facteurs de bois demeurants en cette Commune
et ont les père et témoins signé avec nous le
présent acte de naissance après qu'il leur en a
été fait lecture.

Revelin
Leroy Maigret Simard
maire

L'an mil huit cent trente deux, le trente Avril

huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, est Comparu Alexandre françois Duval âgé de trente et un ans Maréchal ferrant demeurant en cette Commune, lequel nous

Dix huit

a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hier à onze heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Rose Villon sa femme âgée

Naissance

de ~~[illegible]~~ trente deux ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rose Elisa Sophie, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Sorel âgé de quarante sept ans Tourneur en bois, et de françois Joseph françois âgé de quarante sept ans Marchand Epicier tous deux demeurant en cette dite Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été donné lecture.

Duval Sorel françois Simare maire

L'an mil huit Cent trente deux, le six Mai une heure après midi, pardevant nous, Maire officier de l'Etat

Dix Neuf

civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est Comparu Charles Louis Morel âgé de Vingt huit ans Menuisier demeurant en cette Commune,

Naissance

lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à quatre heures du matin en sa Maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Poulain sa femme âgée de Vingt huit ans, et auquel il a



déclaré vouloir donner les prénoms de Louise, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Moutier âgé de trente ans tailleur d'habits et Louis désiré françois âgé de Vingt quatre ans Cultivateur, tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

François Moutier Morel Simare maire

L'an mil huit Cent trente deux, le Sept Mai, dix heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont Comparus Pierre françois Dubois âgé de Cinquante

Vingt

six ans aubergiste, et Narcisse Maillard âgé de trente ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune, lesquels nous ont déclaré que françoise

Décès

Bisiaux âgée d'environ quarante cinq ans, profession de Marchande ambulante de Poterie et de chiffons domiciliée à Solesmes département du Nord, est décédée Cejourd'hui à huit heures du matin en la demeure dudit Dubois sise sur la place, à la suite d'une attaque du Cholera Morbus, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Simare maire

Dubois

L'an mil huit Cent trente deux, le onze Mai, huit heures du matin, pardevant nous, Maire officier de

Vingt un

l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, est Comparu Nicolas Dormand Lesguillon âgé de trente sept ans Bucheron demeurant en cette Commune

Naissance

lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin

Né Cejourd'hui à une heure du matin, en sa maison
sise au coin de la place, de lui déclarant et de Marie
Victoire Adélaïde Angot sa femme âgée de trente
Trois ans, et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Adèle Victorine, lesdites déclaration
et présentation faites en présence de Louis François
Grevin âgé de vingt huit ans cultivateur et Nicolas
Simon Lagache âgé de trente six ans propriétaire, tous
deux domiciliés en cette dite commune et ont les père et
témoins signé avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture./

Lagache Grevin Simard maire

Lesguillon

Vingt deux

L'an mil huit cent trente deux, le vingt un mai
sept heures du soir pardevant nous, Maire officier
de l'Etat Civil de la commune de la Neuville en Hez
Canton, et arrondissement de Clermont, département
de l'Oise, sont comparus Nicolas Simon Lagache
âgé de trente six ans propriétaire voisin de la
défunte ci après nommée, et Narcisse Maillard âgé
de trente un ans instituteur tous deux demeurants
en cette commune lesquels nous ont déclaré que
Marie Adélaïde Victoire Angot, âgée de trente trois
ans sans profession demeurante audit la Neuville
en Hez, Epouse de Nicolas Dormand Lesguillon
Bucheron, et fille des défunts Marc Antoine
Angot, et de Cécille Denorroy, est décédée cejourd'hui
à quatre heures après midi, en sa maison sise au
coin de la place, et ont les déclarants signé avec
nous le présent acte de décès après qu'il leur
en a été fait lecture./

Décès

Maillard Lagache Simard maire

TIMBRE ROYAL 70c

Vingt trois

L'an mil huit cent trente deux, le quatre juin
onze heures du matin, pardevant nous, Maire
officier de l'Etat Civil de la commune de la
Neuville en Hez, Canton et arrondissement de
Clermont, département de l'Oise, sont comparus
Louis Joseph Mansard âgé de trente deux ans Bourlier
et Lucien Agricola Warée âgé de trente quatre
ans Marchand épicier, tous deux demeurants en cette
commune le premier beau frère et le second voisin
du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré
que Louis Auguste Leroy âgé de vingt huit ans
peintre demeurant audit la Neuville en Hez, Epoux
de Marie Geneviève Honorine Mansard, et fils de
Joseph Michel Leroy Tisserand, et de Marie
Lucienne Angot demeurante en cette dite commune
est décédé cejourd'hui à neuf heures et demie du
matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais
à Clermont et ont les comparants signé avec
nous le présent acte de décès après qu'il leur en
a été fait lecture./

Décès

Simard maire Warée Mansard

L'an mil huit cent trente deux, le dix neuf
juin dix heures du matin, pardevant nous
Maire officier de l'Etat Civil de la commune de
la Neuville en Hez, canton et arrondissement de
Clermont, département de l'Oise, sont
comparus en la maison commune, François
Théodore Boulanger, âgé de vingt deux ans
deux mois et dix sept jours, cordonnier
demeurant en cette commune chez son père,
y étant né le deux avril mil huit cent dix
fils majeur de François Boulanger aussi cordonnier
ici présent et consentant, et de défunte Anne
Thérèse Alexandrine Picart décédée en cette commune

le dix sept juin mil huit cent trente un, dune part

Et Demoiselle Josephine Adèle Reulte agée de vingt un ans onze mois et vingt un jours, Blanchisseuse demeurante en cette Commune chez son père, et issue le vingt huit avril Mil huit cent onze fille majeure naturelle de Marie anne Melanie Denorroy décédée son épouse de Joseph Isabelle reçeu de long, acte lequel elle demeure à la Neuville en bray, ici présente et consentante et reconnue par le Sieur Jean Pierre Reulte son père alors conseillé de l'arrondissement

Mariage

de la dite publique ainsi qu'il resulte de l'acte de reconnaissance passé devant Maître Delamotte notaire à Beauvais

Vingt quatre

et présence témoins le dix huit avril mil huit cent onze. Cogne à la quelle ledit Sieur Reulte était detenu en la maison d'arrêt de Beauvais ledit Sieur Reulte absent de cette Commune depuis l'année Mil huit cent onze et la dite Demoiselle Reulte étant dans l'obligation de pouvoir se procurer le Consentement dudit Sieur son père Nous Maire soussigné avons supplée à ce Consentement sur l'attestation qui nous a été faite par les Sieurs Louis Joseph revelin âgé de quarante sept ans facteur de bois, François Joseph François aussi âgé de quarante sept ans Marchand Cirier, Paul alexandre Charlet Demeuville âgé de cinquante cinq ans propriétaire et Jean François Monthiet âgé de cinquante six ans Tailleur d'habits tous quatre témoins ici présents demeurants en cette Commune qui la dit parfaitement comme dit dit Sieur Reulte et qui l'a absent et qui n'a jamais reparu à la Neuville en bray depuis l'année Mil huit cent onze et que ladite Demoiselle Reulte sa fille ne peut à ce jour Dhui se procurer le Consentement du présent Mariage d'autre part.

Lesquelles nous ont requis de leur donner acte de la dite



Du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches trois et dix du présent mois, toutes deux à l'heure de midi, auxquelles aucune opposition audit Mariage nous ayant été signifiée, faisant droit à la Réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du mois d'avril huit cent Mariage, avons demandé au futur époux s'il voulait épouser la future épouse ici présente et la prendre pour mari et pour femme, à quoi il a répondu qu'il le voulait et ensuite la future épouse si elle voulait prendre pour mari le futur époux ici présent, à quoi elle a répondu qu'elle le voulait et en conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que François Théodore Boulanger et Josephine Adèle Reulte sont unis par le Mariage. Dont et de tout ce avons dressé acte en présence des quatre témoins ci dessus dénommés et des sieurs auguste Picard âgé de quarante ans tailleur d'habits demeurant à ici le motif Canton de Bonlliers oncle de l'époux, et [illegible] Jean Baptiste guerin âgé de cinquante ans garde de bois demeurant à Saint Germain Commune d'Ecuvillers oncle de l'époux, et Jean de Felicité Boulanger [illegible] Pierre Jacques Tome Louvet demeurant à Clermont oise âgé de vingt quatre ans Marguerite Cousin de l'épouse, et Michel Eloi âgé de trente huit ans demeurant en cette Commune à mère l'épouse, les quels après qu'il leur a été aussi donné lecture, ont signé avec nous et les parties Contractantes, à l'exception [illegible] Marie anne Melanie Denorroy et Josephine Adèle Reulte future épouse qui ont déclaré ne savoir écrire de ce signé requis.

Eloy Louvet
Auguste Picard
Monthiet
François
Boulanger
Picard
Louvet
Eloy
Monthiet
François
Delamotte
Notaire
Simard
maire

Acte
Picard
Monthiet
François
Boulanger
Simard
maire

L'an mil huit cent trente deux, le vingt Juin
Sept heures du Soir, pardevant nous Maire, officier
de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en
Bey, Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise. Sont comparus Jean
Louis Monthier âgé de trente ans Tailleur d'habits
et Louis Désiré François âgé de vingt quatre
ans Cultivateur tous deux demeurant en cette
commune lesquels nous ont déclaré et donné
augustine Seligny âgée de sept ans demeurante
audit lieu de la Neuville enfant Marie Catherine
Sara sa grand'mère fille de Louis Léonard
Seligny, manouvrier, et de Julie Servole
Ballet demeurante à Neuilly en Thelle est
décédée ce jourd'hui à trois heures après midi
en la maison de la dite Marie Catherine Sara
sise Grande rue de Beauvais à Clermont et
ont les déclarants signé avec nous le présent
acte de décès après lecture faite.

François Monthier

Fsnard
maire

L'an mil huit cent trente deux, le Douze Juillet
une heure de relevée, pardevant nous Maire, officier de
l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Bey, Canton
et Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise. Sont comparus Louis François Victor
Facquet, Garçon âgé de vingt six ans Dix mois et douze
jours, Aubergiste demeurant à la ville de Beauvais, y
étant né le quinze Frimaire an treize ainsi qu'il est
constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le
Président du Tribunal de première Instance de Beauvais
le trente Juin dernier, et légalisé par Monsieur le Juge
audit Tribunal le lendemain jour Fils Majeur de feu
Jean Louis Facquet décédé à Beauvais le dix avril
mil huit cent dix neuf ainsi qu'il est constaté par l'acte
de décès délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de
première Instance de Beauvais le quatre avril mil huit

2 Juillet 1832. Reçu

TIMBRE ROYAL 30c

Contentement à mariage

Par devant nous Dumont et son collègue notaires à Beauvais soussignés

Fut présente

Marie Marie Joseph Gérard, propriétaire veuve de M. Jean Saint Eustache Facquet, demeurant à Beauvais

Laquelle a par ces présentes, déclaré consentir purement et simplement au mariage que le sieur Louis François Victor Facquet, aubergiste demeurant à Beauvais, son fils issu de son mariage avec feu Jean Facquet, se propose de contracter avec Demoiselle Marie Madeleine Barnabine Gérard, fille majeure demeurant à Borbiez

Dont acte

Fait et passé à Beauvais en la demeure de la dite Dame Facquet, l'an mil huit cent trente deux le douze juillet

Et ont les parties avec les notaires signé la minute, à l'égard de la dite Facquet elle a déclaré ne savoir signer ni de ce interpellée de ce requise par les notaires soussignés après lecture faite

Dumont

Maschan

Enregistré à Beauvais le 12 août 1832 Folio 150 Case 1 Reçu deux francs vingt centimes pour le décime

Paraphé par nous Maire soussigné et les parties contractantes, la minute non trouvée, ce Douze Juillet mil huit cent trente deux

Facquet Gérard Fsnard
maire

Cent Vingt six, et légalisé par Monsieur le Président dudit Tribunal le même jour, et de dame Marie Josephe Gérard ancienne aubergiste domiciliée à Beauvais Rue du Châtel consentante audit Mariage ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Monsieur Dumont Notaire audit Beauvais le deux de ce mois, lequel en brevet est demeuré annexé à ces présentes d'une part.

Vingt six

Et Demoiselle Marie Madeleine Bernardine Gérard ~~[illegible]~~ âgée de trente un ans quatre mois et trois jours, sans profession demeurante en cette commune chez le sieur François [illegible] étant née en la commune de Herchies de Fouquinies le Dix neuf ventose an neuf, ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de Beauvais le trente Juin dernier, et légalisé par Monsieur le Juge dudit Tribunal le même jour, fille majeure de Joseph Gérard charpentier et de Marie Anne Pecheret son épouse domiciliés audit Herchies de Fouquinies arrondissement de Beauvais présents et consentants d'autre part.

Mariage

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette commune qu'en la ville de Beauvais, les Dimanches premier et huit de ce mois toutes deux à l'heure de midi, ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur l'adjoint au Maire dudit Beauvais le onze de ce mois, et légalisé par Monsieur le président dudit Tribunal le même jour.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que

Louis François Victor Jacquet, et Marie Madeleine Berthe Pierre Girard sont unis par le Mariage
De tout à Vrons dressé acte en présence de Mr Bernard Barthelemi Marie Dutreby, agé de
cinquante huit ans, propriétaire demeurant à
Beauvais Cousin de l'Epoux, Pierre Joseph Bapiste
âgé de trente cinq ans Marchand demeurant
à Beauvais Cousin de l'Epouse, Jean
Baptiste Gerard âgé de soixante trois ans
propriétaire demeurant à Berthis de Jouguin
Oncle de l'Epouse, et Joseph Gérard âgé de quarante
quatre ans Cultivateur demeurant à Vaillu sur
Terrain frère de l'Epouse, lesquels après quil
leur a été donné lecture ont signé avec
nous et les parties Contractantes, à l'exception de
Marie Anne Petheret Mère de l'Epouse qui a
déclaré ne savoir écrire pour de signer.

Dutreby Gerard Jacquet Dapsille

Gerard Gerard

De Caumettecourt Desplanques

Boyart De Caumettecourt

Martin Minard
maire

L'an mil huit cent trente deux, le Vingt deux
Juillet Quatre heures après midi, par devant nous
Maire de la Commune de la Neuville en Bay, Canton
et arrondissement de Clermont Département
de l'Oise est Comparu François Joseph
Soutain, âgé de trente quatre ans Cultivateur
demeurant en Cette Commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à
trois heures du matin en la maison sise Grande
rue de Beauvais à Clermont, de lui Declarant et

officier de l'état civil
reçu et signé

François Martin
Soutain

Minard
maire

Vingt Sept
Naissance

De Marie Julie Darsene âgée de quarante
quatre ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénom de Mitule, Ce dit acte de déclaration
et présentation fait en présence de Jean Louis Hippolite
âgé de trente ans Cultivateur Habitant et François
Joseph François âgé de Quarante huit ans Marchand
Epicier tous deux domiciliés en cette dite Commune
et ont les père et témoins signé avec nous le
présent acte de naissance après quil leur en a
été fait lecture.

François Martin Minard
Soutain maire

Vingt huit
Décès

L'an mil huit Cent trente deux, le quatorze août
huit heure du matin, par devant nous, Maire
officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville
en Bay, Canton, et arrondissement de Clermont,
Département de l'Oise, sont Comparus Louis Antoine
Hachette âgé de Vingt Sept ans, Boulanger demeurant
à Clermont Cette place de notre dit, père de la défunte
ci après nommée et Marie Jeanne Baillard âgée de
trente un ans sa Belle mère demeurant en cette
Commune, lesquels nous ont déclaré que Clémentine
Victoire Hachette âgée de Sept mois Fille du
premier Comparant et de Marie Victoire
Gaccon son épouse, est décédée ce jourd'hui à
Cinq heures du soir, en la maison de Emmanuel
Sénéchal Sise rue de la Sarcelle où elle était en
Nourrice, et ont les Comparants signé avec nous
le présent acte de Décès après quil leur en a
été fait lecture.

Baillard Hachette

Minard
maire

Vingt neuf

Naissance

L'an mil huit cent trente deux, le vingt trois août six heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont Département de l'Oise; est comparu Jean François Levasseur âgé de trente trois ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui à trois heures du matin, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Victoire Julie Diguet sa femme âgée de trente cinq ans, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Agénor Théophile. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Frédéric Dufossé âgé de trente quatre ans facteur de bois, et Nicolas Simon Lagache âgé de trente six ans propriétaire tous deux demeurant en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Lagache Levasseur Dufossé

Simard maire

+ officier de l'Etat civil renvoi approuvé

Lagache Duval Simard maire

Trente

Décès

L'an mil huit cent trente deux, le vingt sept août six heures du matin pardevant nous Maire+ de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus auguste Paschal Duval âgé de trente cinq ans Manouvrier, et Nicolas Simon Lagache âgé de trente six ans propriétaire tous deux demeurants en cette Commune, le premier voisin, et le second ami du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Pierre François Plessier âgé de soixante six ans

Manouvrier demeurant en cette dite Commune douze 1/2 Epoux de Marie Victoire Denerroy, et fils du défunt Jean François Plessier et de Marie Catherine Turque, est décédé cejourd'hier à sept heures et demie du soir en sa maison sise rue de Luzarches, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Lagache Duval Simard maire

Trente un

Naissance

L'an mil huit cent trente deux, le trois septembre quatre heures après midi pardevant nous, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu François Joseph Mansard âgé de trente deux ans Bourlier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né cejourd'hui à une heure d'après midi en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Rosalie Flore Monnoyez sa femme âgée de vingt six ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Revelin âgé de quarante sept ans facteur de bois et Louis François Grevin âgé de vingt neuf ans Cultivateur tous deux demeurants en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Mansard Grevin Revelin

Simard maire

Trente deux

Décès

+

Sont Comparus

renvoi approuvé

L'heureux

L'heureux

Simard maire

L'an Mil huit Cent trente deux, le Sept Septembre deux heures après midi, pardevant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise + françois antoine l'heureux âgé de soixante quatorze ans propriétaire et Jean Baptiste Alphonse l'heureux âgé de Vingt huit ans sans profession, tous deux demeurants en Cette Commune, le premier Gendre et le second petit fils de la défunte ci après nommée, Lesquels nous ont déclaré que Marguerite Elisabeth Cottu âgé de quatre Vingt douze ans, Veuve de Défunt Jean Baptiste Clavieras Laborie est décédée Cejourd'hui à onze heures du matin en la maison du premier Comparant sise rue de la fontaine, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture./

L'heureux L'heureux Simard maire

Trente trois

Décès

L'an mil huit Cent trente deux, le quinze Septembre huit heures du matin, pardevant nous Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus françois Clément Rochart propriétaire âgé de soixante dix sept ans propriétaire et Paul alexandre Candide Charlier de Vrainville âgé de Cinquante Cinq ans aussi propriétaire tous deux demeurants en Cette Commune et amis de la défunte ci après nommée, Lesquels nous

trente 43

Ont déclaré que Anne Claude Louyé, âgée de soixante quinze ans propriétaire demeurant en Cette dite Commune, Veuve de défunt Charles Chantrelle et fille des défunts Pierre Louyé et de Charlotte Dubrisse est décédée Cejourd'hier à onze heures du soir en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les declarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Rochart Charlier de Vrainville

Simard maire

Trente quatre

Naissance

L'an mil huit Cent trente deux, le Vingt Septembre Six heures du matin, pardevant nous, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, Est Comparu alexandre Sallot âgé de trente deux ans Bucheron demeurant en Cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Marie Madeleine Catherine Delihu sa femme âgée de trente deux ans, et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Catherine les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de trente un ans Instituteur et Jean Louis Montier âgé de trente ans tailleur d'habits tous deux demeurants en Cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Montier Sallot Simard maire

l'an mil huit Cent trente Deux, le Seize Octobre
Six heures et demie du matin, par devant nous
Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de
la Neuville en bez, Canton, et Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jean
Baptiste Hermand dit Bourdomme âgé de trente
trois ans Bucheron et Lucien Eroisœufs âgé de
quarante trois ans Bucheron aussi, demeurant
en cette Commune, le premier Père de la défunte
ci après nommée et le second oncle des quels nous
ont déclaré que Emélienne Eustine Hermand âgée
de Sept ans et Sept mois fille du dit Jean Baptiste
Hermand et de Marie Antoinette Poquenpot est
décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en la
Maison du premier Comparant sise Grande rue
de Beauvais à Clermont, et a dit Hermand Signé
avec nous le présent acte de décès après qu'il leur
en a été fait lecture, quant audit Lucien Eroi-
seufs a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Jean Bte Hermand — Minard

l'an mil huit Cent trente Deux, le Seize Octobre
Dix heures du matin, par devant nous Maire officier
de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bez,
Canton, et Arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise, sont Comparus Emmanuel Frédérie
Seigneurgens âgé de Cinquante quatre ans Propriétaire
Hospitalier de Santé et Paul Alexandre Candide Charlier
Brainville âgé de Cinquante cinq ans aussi propriétaire
tous deux demeurant en cette Commune, Les quels
nous ont déclaré que Honorine Sophie Desflotte
âgée de quarante un ans sans Profession veuve
de défunt Louis Joseph Boulanger en son vivant
Bucheron et fille des défunts Antoine Desflotte
et Marie Elisabeth Dupont est décédée ce jourd'hui
à Sept heures et demie du matin, en sa Demeure Sise

Trente cinq — Décès

Trente six — Décès

Rue de la Fontaine, et ont les Déclarants signé
avec nous le présent acte de décès après qu'il leur
en a été fait lecture. Charlier Desflotte
Seigneurgens — Minard

Extrait des Registres de l'Etat Civil de la
Commune de Bourbon Vendée chef lieu du
Département de la Vendée pour mil huit cent
Trente Deux.

Trente Sept — l'An mil huit cent trente Deux, le Dix huit
Septembre à quatre heures du soir devant nous
Basile Moreau adjoint du Maire officier
de l'Etat Civil de la Commune de Bourbon
Vendée chef lieu du Département de la Vendée
sont Comparus, au chatet de la Mairie les sieurs
Décès — Pierre Noel Dupont âgé de soixante dix ans
et Louis Sajot âgé de quarante deux ans les
deux infirmiers à l'hospice de cette Ville y demeurant
les quels nous ont déclaré que le jour d'hier à
trois heures du soir Jean Baptiste Quenault
Caporal au Dix septième Leger Deuxième bataillon
quatrième Compagnie, natif de Beauvais
Département de l'Oise, âgé de Vingt quatre
ans, fils de Jean Baptiste François Quenault
Vielier, et de Marie Henriette Genevière Renault
Vielier, et de Marie Henriette Genevière Renault
demeurant à Voisin lieu Commune d'Alonne est
décédé à l'hospice de cette Ville, et ont les déclarans
dit ne savoir signer le présent acte, après qu'il
leur en a été fait lecture, signé au Registre
Moreau adjoint

Pour Copie Conforme le Maire de

Bourbon Vendée Signé Bizet maire
Passé par nous Maire officier de l'Etat civil
de la Commune de la Neuville en Hez Ce jourd'hui
Vingt Octobre mil huit cent trente deux dix
heure du matin. Minard
maire

L'an Mil huit cent trente deux, le Vingt six
octobre, huit heures du matin, par devant nous
Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de
la Neuville en Hez, Canton, et arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, est Comparu
Etienne françois trois ans sept mois âgé de Vingt neuf ans
Ecrit huit Menuisier demeurant en cette Commune lequel nous
a présenté un enfant du sexe Masculin né
ce jourd'hui à trois heures du matin, en sa maison
Naissance Sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui
déclarant et de Félicité Rose sa femme âgée de
trente deux ans, et auquel il a déclaré Vouloir
donner les prénoms de François Auguste
les dites déclaration et présentation faites en
présence de Jean Baptiste Bernard âgé de trente
trois ans Tuberon et Jean François Montel
âgé de Cinquante quatre ans tailleur d'habits
tous deux demeurant en cette dite Commune et
ont les témoins signé avec nous le présent acte
de naissance après qu'il leur en a été fait lecture
quant audit trois sept Père a déclaré ne savoir
écrire pour signer. Minard
Mouton maire

Lecureux

L'an mil huit cent trente deux, le vingt Novembre
cinq heures du soir, par devant nous Maire officier
de l'Etat Civil, de la Commune de la Neuville en Hez
Canton, et arrondissement de Clermont, Département

Consentement à mariage

Par devant Me Charles Félix Blanchet et son
collègue notaires à Clermont oise soussignés
furent présents
Lesquels Jacques Legros propriétaire et Dame Marguerite
Félicité Mignot sa femme de lui autorisée demeurant ensemble
à Montataire canton de Creil arrondissement de Senlis oise
Lesquels ont par ces présentes déclaré consentir au
mariage que Mr Jacques Nicolas Legros maréchal ferrant
demeurant à Clermont rue de Fontaine se propose de
contracter avec telle personne que bon lui semblera.
Dont acte
Fait et passé à Clermont oise en l'étude de Me
Me Blanchet notaire, l'an mil huit cent trente deux
le Vingt neuf octobre.
Et ont les parties signé avec les notaires après
Lecture faite. J. F. Mignot-
Legros
Blanchet

Enregistré à Clermont le trente et un octobre 1832 f° 65
N° 6 Reçu deux francs et vingt centimes de droits

Paraphé par nous Maire soussigné et les parties
Contractantes, à la Neuville en Hez, ce dix neuf Novembre
mil huit cent trente deux
Legros Minard maire

De l'Oise, est comparu Lucien Agricolas Warée âgé
de trente quatre ans Marchand Epicier demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin né cejourd'hui à huit heures et demie du matin
en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont
de lui déclarant, et de Marie Elisabeth Didart sa
femme âgée de vingt cinq ans, et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Eloïse Carméline
lesdites déclaration et présentation faites en présence
de Louis Désiré François âgé de vingt cinq ans cultivateur
et de Narcisse Maillard âgé de trente un ans
Instituteur tous deux demeurants en cette dite Commune,
et ont les père et témoins signé avec nous le présent
acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard

Warée François Simare

L'an Mil huit cent trente deux le dix neuf Novembre,
onze heures du matin, pardevant nous Maire, officier de
l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Mez Canton
et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise,
sont comparus en la maison Commune Jacques Nicolas
Legros, garçon âgé de vingt six ans dix mois et dix neuf
jours Marchand Boucher demeurant en la Ville de Clermont
(Oise) Rue des fontaines, né en la Commune de Laigueville
Canton de Liancourt le huitième jour du mois de Nivose
an quatorze trente décembre mil huit cent six, ainsi qu'il
est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur
Le Maire de Laigueville le trente octobre dernier, et légalisé
par monsieur le Président du Tribunal civil de
Clermont (Oise) le deux de ce mois, fils majeur de Jacques
Legros et de Marguerite Félicité Mignot Propriétaire
demeurant ensemble à Montataire arrondissement de
Senlis, Département de l'Oise, Consentants audit Mariage
ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Monsieur

Trente neuf

Naissance

Quarante

Mariage

Blanchet et son Collègue notaires audit Clermont le vingt neuf octobre dernier et enregistré le trente du même mois, à qui lui a été remis et demeuré annexé à ces présentes d'une part.

Et Demoiselle Marguerite Virginie Berelin âgée de vingt ans dix mois et dix huit jours, Marchande lingère demeurante en cette Commune, chez ses père et mère, y étant née le trente et un Décembre mil huit cent onze, fille Mineure de Louis Joseph Berelin portefaix de bois et de Marguerite Antoinette Denizet présents et Consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les Publications ont été faites tant en cette Commune, que en la Ville de Clermont les Dimanches quatre et onze Novembre Courant toutes deux à l'heure de midi ainsi qu'il est constaté par le Certificat délivré par Monsieur le Maire de la ville de Clermont le quatorze De ce mois et légalisé par Monsieur le Président dudit Tribunal le même jour.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à la réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu répondu séparément et affirmativement Déclarons au nom de la loi que Jacques Nicolas Negros et Marguerite Virginie Berelin sont unis par le Mariage dont et avons dressé acte en présence de Louis Auguste Daniel âgé de trente trois ans Marchand Boulanger demeurant à Paris rue Michodière N° 5 ami de l'Epoux, Prosper Carles âgé de vingt cinq ans chapelier demeurant à Clermont voisin aussi ami de l'Epoux, Etienne Francois Denizet âgé de soixante quatre ans Jardinier et agriculteur demeurant à Paris rue Montmorency N° 207, et Marie Claude Michon âgée de quarante neuf ans Peintre demeurant à Clermont voisine ami de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, nous ont signé avec nous et les parties contractantes.

Negros V Berelin Berelin Vve Denizet
Denizet
Carles Daniel
Bichon
Binard
Binard
Madroux
Binard maire

L'an mil huit cent trente deux le vingt sept Novembre huit heures du matin, par devant nous Marie officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Alexandre Bois âgé de trente huit ans, et Jean Marie Bois âgé de trente sept ans tous deux Bucheron demeurants en cette Commune fils de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Julie Rebaseur âgée de soixante douze ans Marchande fruitière demeurante en cette dite Commune veuve de défunt François Bois ans est survivant Ménusier et fille des défunts François Rebaseur et de Marie Madeleine Negros, ses père et mère est décédée Cejourd'hui à huit heures du soir en sa demeure rue Grande sur le Beauvais à Clermont et ont les déclarants déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellés.

Binard maire

ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de la rue Saint Pierre le huit de ce mois — renvoi approuvé

N. Boyart

A. Cabay

Boyart

Lotte

Blot

Cabay

Cabay

Carton

De Cannettecourt

Lo ret

Minard maire

L'an mil huit cent trente deux, le dix décembre onze heures du matin, pardevant nous Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont comparus en la Maison Commune Siméon Norbert Boyart, Garçon âgé de vingt huit ans onze mois et six jours, Géomètre domicilié à la Neuville en hez, y demeurant de fait, et de droit à la Rue Saint Pierre chez ses père et mère, y étant le quatorze Nivôse au douze, fils majeur de Pierre François Boyart Maître charpentier, et de Marie Clotilde Françoise Blot demeurante à la Rue Saint Pierre ses père et mère ici présent et consentant d'une part.

Et Demoiselle Antoinette Caroline Henriette Cabay âgée de dix neuf ans trois mois et vingt cinq jours, sans profession demeurante en cette commune chez ses père et mère, y étant le quinze août mil huit cent treize fille mineure assistée et procédant du consentement du fulgence Casimir Cabay Géomètre, et de Henriette Caroline Fontaine ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette commune, qu'en celle de la Rue Saint Pierre les dimanches vingt cinq Novembre dernier et le deux du présent mois, ainsi qu'il est constaté par Monsieur le Maire de la rue Saint Pierre le huit de ce mois.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Siméon Norbert Boyart, et Antoinette Caroline Henriette Cabay, sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence de François Decanettecourt âgé de soixante ans aubergiste demeurant en cette commune ami de l'Epoux, Jean Baptiste Carton âgé de cinquante quatre ans propriétaire demeurant à la rue

quarante deux

Mariage

dix sept

Saint Pierre aussi ami de l'Epoux, Jacques Loret âgé de cinquante quatre ans tourbier demeurant à la rue Saint Pierre oncle de l'Epouse à cause de Hortance Euphémie Agnès Félicité Cabay son Epouse, et Martin Nicolas Lotte âgé de soixante huit ans propriétaire demeurant à Clermont Oise oncle de l'Epouse à cause de Henriette Silvie Fontaine son Epouse, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous, et les parties contractantes.

Blot N. Boyart A. Cabay Boyart

Cabay

femme Cabay

De Cannettecourt

Lotte

Carton

Lo ret

Lotte

femme Lotte

Boyart E. Lotte

Cousteau

Boyart Hortance Cabay Minard maire

quarante trois

Décès

L'an mil huit cent trente deux, le vingt six décembre onze heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton, et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Louis François Théron âgé de soixante quatorze ans perruquier et François Blot âgé de soixante deux ans propriétaire tous deux demeurants ~~demeurant~~ en cette commune le premier oncle et le second cousin de la défunte ci après nommée, lesquels nous

Déclaré
renvoi approuvé
Theron
Prot
Simard
maire

Ont que Angélique Sophie Crocquefer âgée de soixante ans, veuve Monnier demeurante en cette dite Commune fille des défunts Jean Louis Crocquefer et de Marie antoinette Chéron ses père et mère, est décédée Cejourd'hui à huit heures du matin en sa demeure sise grande rue de Beauvais à Clermont, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. / un mot rayé nul /

Theron Prot

Simard
maire

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, soussigné ce trente et un Décembre mil huit cent trente deux.

Simard

Table des actes contenus au Registre

Naissances.

Noms et Prénoms	Date des actes
Delarue, Joseph Gabriel	1er Mars
Douche, arthémiste	3 avril
Duval, rose Elisa Sophie	30 avril
Labitte, Victorine	11 Mars
Laroix, harnesse charles Vincent	4 avril
Leroy, hortense Elisa	28 avril

Dix huit et dernier

Lesquillon, adèle Victorine	11 Mai
Levasseur, agénor théophile	23 août
Mansard, Louis Joseph	3 Septembre
Mauriceaux, Sophie Caroline	5 février
Maurobet, Geneviève	15 avril
Morel, Louise	6 Mai
Sallot, Catherine	20 Septembre
Sallot, Victorine	7 février
Soutain, Ursule	22 Juillet
Troisœufs, françois Auguste	26 8bre
Villez, vranie Marine	8 Janvier
Warée, Eloise Carmélinne	13 9bre

Dix huit naissances.

Mariages

Boulanger, françois Théodore	19 Juin
Boyart, Siméon norbert	10 Décembre
Cabay, antoinette Caroline henriette	10 Décembre
Facquet, Louis fçois Victor	12 Juillet
Gérard, Marie Madeleine Bernardine	12 Juillet
Legros, Jacques Nicolas	19 novembre
Neutre, Josephine adèle	19 Juin
Revelin, Marguerite Virginie	19 novembre

Quatre Mariages.

Acte.

Angot, Marie adélaïde Victoire	21 Mai
Bellanger, Marie Cécile	9 Janvier
Bisiaux, françoise	7 Mai
Cottu, Marguerite Elisabeth	7 Septembre
Croequefer, angélique Sophie	26 Décembre
Déligny, Eléonore Augustine	20 Juin
Denorroy, Louis Philippe	4 fevrier
Deflers, honorine Sévérine	16 octobre
Ducastel, françois Joseph	28 Janvier
Feret, Jean Vte	7 fevrier
Hermand, Emélienne Marsine	16 Octobre
Leroy, Louis auguste	4 Juin
Leverve, Marie angélique	14 Janvier
Levasseur, Julie	27 Novembre
Louyé, Anne Claude	15 Septembre
Plessier, Pierre françois	27 août
Quenault, Jean Vte	20 octobre
Sallot, Jean Vte	12 Janvier
Tassart, Louis Gengoud	13 Janvier
Vacheux, Clémentine Victoire	14 août
Warrée, Lucien	26 Janvier

Vingt-et un Décès.

Certifié Conforme par nous, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, soussigné ce trente et un Decembre, mil huit cent trente deux.

Simard

Département de l'Oise.

Arrondissement de Clermont

TIMBRE ROYAL 70c

Commune de Neuville en hez

an 1823 à l'an 1833.

Table décennale des actes de Naissances, Mariages & Décès de la commune de La Neuville en hez du premier Janvier 1823 au trente & un décembre 1832, dressée en exécution du décret du 20 Juillet 1807.

Noms	& Prénoms	Dates des actes
	Naissances	
Angot	Noël	25 Xbre 1823.
id	Louis Frédéric Marcelin	25 Xbre 1823.
id	Julienne Opportune	31 Juillet 1827.
Aubourg	henry Fulgence	6 9bre 1823.
Batard	Léontine Sophie	31 Xbre 1827.
id	Louise Augustine	31 Xbre 1827.
id	Léontine Alexandrine	11 Avril 1829.
id	martine Désirée	13 Avril 1829.
id	martine Désirée	28 Avril 1830.
Baude	Jean Baptiste Joseph	21 Janvier 1826.
Bayard	Nicolas Désir	29 Mars 1823.
id	Elisa Joséphine	7 7bre 1829.
Beaurin	Eugénie	5 Mai 1827.
Bellanger	adèle Maria françoise	24 7bre 1830.
Billot	Antoinette Joséphine Désirée	6 Mars 1825
id	Léonisse Amaranthe	28 Xbre 1823.

Bled	françois Remy	19 mai 1827.
Bocquet	hégésyst fortuné	16 Xbre 1826.
id	Joséphine Désirée	13 avril 1830.
Bonnifoy	hortance céleste	9 mars 1825.
id	Joseph Constant	6 Mai 1828.
Bonhomme	louis Désir	11 Janvier 1825.
id	appoline	20 7bre 1827.
Borel	Valentine Eugénie	17 Janvier 1823.
id	Eunnas Sidonie	12 mars 1827.
Boucher	Aimée Victorine	21 Juillet 1825.
id	Adèle Léoni	11 Août 1825.
Boudeville	Eloïse hubertine	27 8bre 1824
id	Désiré fleurus	27 Juillet 1828.
Boulanger	françois Jean Baptiste	11 9bre 1823.
id	marie Rose hortance	11 Mars 1825.
id	alfrète Emédé	15 février 1827.
id	Adéline frasie	2 Mai 1828.
id	Adélaïde Arthémise	30 Août 1830.
Boutellier	hypolite amand	19 Janvier 1824.
id	Jean Baptiste	2 Mars 1824.
Cabay	Silvie Caroline appoline	10 février 1823.
Canonge	louise Adèle Maria	2 Mars 1823.
id	Augustine Joséphine	2 Août 1828.
id	Félicité Zéphérine	15 Janvier 1829.



TIMBRE ROYAL. 70c

Caron,	Zaïr Joséphine	26 Mars 1824.
id	Eugénie Constatia	12 Juillet 1826.
id	Onésime Alphonse	28 Avril 1828.
id	Joseph Charles	20 Janvier 1831.
Cazier	Victoire Elisa	7 8bre 1826.
Chabert	céline	3 9bre 1831.
Corbillon	louis Modeste Alfred	17 mai 1823.
Cottard	Celina	11 février 1831.
Delamarre,	louis Auguste	2 Avril 1823.
Delamarre	Auguste	19 7bre 1824.
Delarue	Fulgence Auguste	24 Août 1825.
id	Joseph Gabriel	1er mars 1832.
Delille	louis Emile	14 mars 1824
Deflers	louis Auguste	1er 8bre 1827.
Demouy	louis Joseph	21 avril 1824
id	Charles Auguste Désir	4 7bre 1826.
id	Marie louise	22 février 1827.
Denorroy	Pierre maximilien	14 Avril 1825.
id	Jean Pierre	12 Janvier 1828.
id	louis Philippe	25 8bre 1831.
Douche	Arthémise	3 Avril 1832.
Dufossé	Jules frédéric	31 Janvier 1825.
Duval	louis	5 Janvier 1824
id	françois Alexandre Désir	19 février 1824

Duval	Jean françois Désiré	30 avril 1828.
id	Appoline Ephémie	22 Juin 1828.
id	Casimir Marie	17 7bre 1828.
id	françois Eugène	6 avril 1831.
id	Désirée	24 9bre 1830.
id	Désiré Philippe	31 xbre 1831.
id	Rose Elisa Sophie	30 avril 1832.
Duverger	henriette	25 8bre 1823.
id	Aimé Auguste	21 avril 1828.
id	Antoine	23 8bre 1828.
Eloy	Auguste Fulgence	31 xbre 1824
id	Jean Baptiste Carolus	30 mars 1827.
id	Adèle Aurore	11 7bre 1829.
id	Gabriel Joseph	1er mai 1830.
id	Caroline Fany	4 7bre 1831.
id	Adélaïde	15 8bre 1831.
Flamand	Marie Philiberte	13 Juillet 1826.
Fournival	Désir Edouard	6 7bre 1824.
Fournier	Louise Aspasie	13 7bre 1824.
Grevin	Florentin Cyprien	24 8bre 1829.
id	henriette Virginie	25 février 1830.
id	Pierre Stanislas Edmond	17 Août 1831.
Haquin	Thérèse Léontine	26 Juin 1823.
hen	Victorine Elisa	20 xbre 1824

TIMBRE ROYAL 70c

hen,	Alphonse Désiré	10 8bre 1830.
hermand,	Jean Baptiste Alphonse	18 7bre 1823.
id	Jean Baptiste	20 xbre 1823.
hermand	Emilienne Tarsine	6 mars 1825.
id	Mélanie Eléonore Joséphine	23 mars 1825.
id	hortance Aspasie	6 Août 1827.
id	Louise Alexandrine	15 mars 1828.
id	Antoine François	19 Août 1829.
id	Louis	8 Juillet 1831.
Jacquet	Eugène Maxie	25 Juin 1827.
Jourdain	Ange Parfait	25 xbre 1823
id	Louise Joséphine Désirée	20 Juillet 1825
id	Pierre Louis Virgile	16 Juin 1827.
Labitte	Victorine	11 mars 1832.
Lacroix	Harnesse Charles Vincent	4 avril 1832.
Lagache	Pierre Joseph	12 mai 1823.
id	Achille henry	11 8bre 1825.
Larive	Gabriel Silvain Casimir	7 Janvier 1825.
Leblanc	Fortunée Alexandrine	30 8bre 1826.
Leclerc	Louis Alexandre	18 7bre 1829.
Leguillon	François Joseph	26 9bre 1826.
Leroy	Joséphine Désirée	27 février 1830.
id	hortense Elisa	28 avril 1832
Lesage	Victorine Virginie	1er 7bre 1824

Tesquillon	Adèle Victorine	11 mai 1832
Tesieur	Charles Félix Joseph	8 Juin 1826
Tevasseur	François Théophile	27 Xbre 1823
id	Prosper Henry Alexandre	4 Juillet 1824
id	Zéphérine Désiré	30 Xbre 1825
id	François Emile	17 Mars 1828
id	Clarisse Anna	22 mars 1831
id	Agénor Théophille	23 août 1832
Tevieil	Noël	25 Xbre 1824
id	Emélienne Stéphanie	11 7bre 1827
Tevieille	Louis Isidore	10 Février 1830
Magnez	Baptiste Auguste Félix	6 Avril 1823
id	Auguste Félix	25 mars 1824
id	Adélaïde	6 7bre 1825
id	Marie Philiberte	13 Juillet 1826
id	Modestine Félicie	27 mai 1827
id	Jean Baptiste	22 Xbre 1827
id	Louis Auguste	30 mai 1829
Mahieux	Hirma Amarante	6 avril 1825
id	Jean Prudent Lucien	17 Juin 1825
id	Louis Casimir	9 mars 1827
id	Louis Joseph	21 Xbre 1829
Maigret	Silvie Adelphine	24 mai 1826
id	Lucien Alphonse	18 Xbre 1828

Maillard,	Narcisse Adolphe	3 mai 1824
id	Antoinette Clémentine	17 Janvier 1828
Mansard,	Flore Joséphine Esmérie	27 Juillet 1827
Mansard	François Auguste	6 Juillet 1829
id	Eugénie Elisa	27 Juillet 1830
id	Louis Joseph	3 7bre 1832
Marminia	Maria Olympe	24 mai 1825
id	Louis Amable	18 mai 1829
id	Victoire Fanny	24 Xbre 1831
Massy	Honoré Louis Charles Auguste	13 mai 1824
Mauriceaux	Sophie Camille	5 février 1832
Maurobet	Jean Baptiste Désiré	14 Juin 1830
id	Geneviève	15 avril 1832
Morel	Louise	6 mai 1832
Neutre	+ + +	14 Juillet 1830
Pétré	Catherine Hortense Aspasie	24 9bre 1823
Ponthieux	Rose Emilie	15 Avril 1824
id	Sophie Marceline	7 Juin 1827
Poulain	Olympe Clémentine	2 Janvier 1829
id	Sophie Harmance	28 Xbre 1830
Richard	Marie Louise	24 8bre 1823
Rousselet	Eugène Célestin	1er mai 1828
Saballoff	Eugène Charles Augustin	30 avril 1824
Salot	+ + +	19 9bre 1823

Salot	Gustine alphonsine	11 mai 1824
id	Joseph Alexandre	14 9bre 1825
Sallot	Celestine Desirée	13 mars 1828
id	françois	5 Xbre 1830.
id	Victorine	27 février 1832.
id	Catherine	20 7bre 1832.
Sénéchal	Gabriel Auguste	14 mai 1830.
Sommereux	Eugénie Clémence	3 Avril 1823.
id	...	28 mai 1825.
id	Joséphine Céline	17 avril 1830.
Soulain	Clémence Gustine	23 Avril 1824.
id	Joséphine Celeste	30 Juillet 1826.
id	Joséphine Adéline	6 Avril 1830.
id	Désiré Napoléon	2 Août 1831.
id	ursule	22 Juillet 1832.
Tinthoin	Jean	8 mai 1831.
Trois oeufs	Alexandre astave	7 février 1825.
id	Bertin	23 février 1825.
id	Félicité	30 mars 1826.
id	Stéphanie	19 Janvier 1827.
id	Joseph Constancien	19 mars 1827.
id	Désiré fleuris	22 Juillet 1828.
id	Flore Virginie	12 Août 1829.
id	françois Joseph	18 février 1831.



Trois oeufs,	Alexandre Théodore	15 Xbre 1831.
id	françois Auguste	26 8bre 1832.
Varée	Elisabeth Eloise	12 Juillet 1831.
Villez	uranie marine	8 Janvier 1832.
Wallet	Aimé Prudent	12 Juin 1824
id	Désir Théodor	9 février 1824
id	louis Auguste	5 Juillet 1830.
id	Victorine adélaïde	31 8bre 1830.
Warée,	lucien	15 mars 1830.
id	Eloise Carméline	13 9bre 1832
Wimy	amédée	7 8bre 1830.

Reconnaissances.

Salot	Antoine Prosper	5 Avril 1827.

Mariages.

Angot	marie Victoire adélaïde, mariée à Leguillon, Nicolas Dormont	20 avril 1825.
Autin	charles françois, marié à Orget, Julie Augustine	14 février 1825.
Batard	françois Noël Joseph, marié à Demorlaine, marie louise Pélagie	24 février 1824
Batté	madeleine Françoise, mariée à Duval, Auguste Paschal	7 mai 1823
Bayard	marie françoise, mariée à Grigaut, louis	29 Xbre 1823

Bled	Pierre Charles, marié à Boucher, Marie Cécile Clémence	6 Avril 1826.
Boquet	Athanase Louis, marié à Decouleurs, Prudence Marceline	3 mars 1825.
Bonnefoy	Marie Célestine, mariée à Dauset, François Joseph	19 Juillet 1824.
Borel	Joséphine Alexandrine, mariée à Lesieur, François Joseph	17 février 1825.
Borel	Théodore Théolisse, marié à Tinthoin, Jean Louis Thomas	16 février 1830.
Boucher	Marie Cécile Clémence, mariée à Bled, Pierre Charles	6 Avril 1826.
Boulanger	Honoré Nicolas, marié à Roussel, Marie Rose Augustine	10 Juin 1824.
id	Geneviève Sophie, mariée à Leverve, Louis	11 Juin 1828.
id	François Théodore, marié à Neutre, Joséphine Adèle	19 Juin 1832.
Boyart	Simon Norbert, marié à Cabay Antoinette Caroline Henriette	10 Xbre 1832.
Cabay	Antoinette Caroline Henriette, mariée à Boyart, Simon Norbert	10 Xbre 1832.
Cagnieux	Eloy Joseph, marié à Lamare Marie Jeanne, Elisabeth	10 9bre 1831.

TIMBRE ROYAL 70c

	Chabert, Paul Benjamin, marié à Laquin, Euphémie Hortense	11 Janvier 1831.
	Collier, Louise Aglaïe, mariée à Montagnat, Jean François Amable	12 Janvier 1826.
Coquempot	Marie Antoinette, mariée à Hermand, Jean Baptiste	6 février 1823
	Dauset, François Joseph, marié à Bonnefoy, Marie Célestine	19 Juillet 1824
Jeannellecourt	Jean François, marié à Gérard, Marie Antoinette	27 mars 1828.
Decouleur	Prudence Marceline, mariée à Boquet, Athanase Louis	3 mars 1825.
Delihu	Marie Madeleine Catherine, mariée à Salot, François Alexandre	24 Juillet 1823.
Delille	Geneviève Alexandrine, mariée à Morobet, Jean Baptiste	17 mai 1828.
Demorlaine	Marie Louise Pélagie, mariée à Balard, François Noël Joseph	24 février 1824
Desaint	Aimable Eléonore, mariée à Hermand, Joseph Amable	18 9bre 1828.
Devimeux	Marie Elisabeth Silvie, mariée à Lurive, Gabriel César	5 mars 1823
Didard	Marie Elisabeth, mariée à Warée Lucien Agricolas	8 Janvier 1829

Diguet	Victoire Julie, mariée à Levasseur, Jean François	11 Mars 1823.
Dubus	Narcisse Caroline, mariée à Eloy, Michel Le Pelletier	23 Juillet 1823.
id	Marie Victorine, mariée à Paturel, Pierre Marie	10 février 1829.
id	Jean Baptiste, marié à Hinard, Silvie	26 8bre 1830.
Duru	Marie Agnès, mariée à Heu, Lucien Hubert	9 mars 1824.
Duval	Auguste Pascal, marié à Batté, Madeleine Françoise	7 mai 1823.
id	Gervais Joseph, marié à Sallot, Marie Pauline	8 Mai 1828.
Duverger	Marc Antoine, marié à Sommereux, Marie Maroline	17 Mai 1828.
Eloy	Michel Le Pelletier, marié à Dubus, Narcisse Caroline	23 Juillet 1823.
Facquet	Louis François Victor, marié à Gerard Marie Madeleine Bernardine	12 Juillet 1832.
Famin	Marie Marguerite Rose, mariée à Ferrand, François Joseph	16 Avril 1823.
Ferrand	François Joseph, marié à Famin, Marie Marguerite Rose	16 avril 1823.

TIMBRE ROYAL 70c

	Flamand, Alexandrine Victoire, mariée à Glinel, Louis Marie	19 mars 1825
Flamand,	Marie Anne Victoire Charlotte, mariée à Magnez, Jean Baptiste	7 9bre 1827.
François	Elisabeth Augustine, mariée à Hariel, Bertin Amable Félix	5 9bre 1830.
	Gallien, Pierre, marié à Larive, Geneviève Adèle	25 février 1824.
Girard	Marie Antoinette, mariée à Decannettecourt, Jean François	27 mars 1828.
id	Marie Madeleine Bernardine, mariée à Facquet, Louis François Victor	12 Juillet 1832.
Glinel	Louis Marie, marié à Flamand, Alexandrine Victoire	19 mars 1825.
Grevin	Alexandre Stanislas, marié à Regimbart, Marie Scholastique Virginie	7 mai 1828.
Grigaut	Louis, marié à Bayard, Marie Françoise	29 8bre 1823.
Haquin	Euphémie Hortense, mariée à Chabert, Paul Benjamin	11 Janvier 1831.
Hariel	Bertin Amable Félix, marié à François, Elisabeth Augustine	5 9bre 1830.
Hermand	Jean Baptiste, marié à Coquempot, Marie Antoinette	6 février 1823.

Hermand	Joseph Amable, marié à Desaint, Aimable Eléonore	18 9bre 1828.
Heu	Julien Hubert, marié à Duru, Marie Agnès	9 mars 1824.
Hinart	Marie Anne Victoire, mariée à Magnier, Pierre Adrien	6 Mars 1823.
Hinard	Silvie, mariée à Dubus, Jean Baptiste	26 8bre 1830.
Lamare	Marie Jeanne Elisabeth, mariée à Cagnieux, Eloy Joseph	10 9bre 1831.
Larive	Gabriel César, marié à Devimeux, Marie Elisabeth Silvie	5 Mars 1823.
id	Geneviève Adèle, mariée à Gallien, Pierre	25 février 1824.
id	Marie Anne Gabrielle, mariée à Sénéchal Emmanuel François Xavier	6 Mars 1828.
Le Blanc	Alexandre Narcisse Napoléon, marié à Pijet, Marie Alexandrine	19 Juin 1826.
Leguillon	Nicolas Dormand, marié à Angot, Marie Victoire Adélaïde	20 avril 1825.
Legros	Jacques Nicolas, marié à Revelin, Marguerite Virginie	19 9bre 1832.
Lepinette	Marie Françoise Josephine, mariée à Magnez, Stanislas	24 février 1824

Leroy	Louis Auguste, marié à Mansard, Marie Geneviève Honorine	17 février 1829.
Lesieur	François Joseph, marié à Borel, Joséphine Alexandrine	17 février 1825
Levasseur	Jean François, marié à Diguet, Victoire Julie	11 Mars 1823.
id	Adeline Joseph, mariée à Soutain, Napoléon François	16 Juin 1829.
Leverre	Louis, marié à Boulanger, Geneviève Sophie	11 Juin 1828.
Magnande	Antoine Victor, marié à Sommereux, Marie Josephe	11 Juin 1831.
Magnez	Stanislas, marié à Lespinette, Marie Françoise Josephine	24 Février 1824.
id	Jean Baptiste, marié à Flamand, Marie Anne Victoire Charlotte	7 9bre 1827.
Magnier	Pierre Adrien, marié à Hinart, Marie Anne Victoire	6 mars 1823.
Mahieux	Jean Charles, marié à Sommereux, Marie Augustine Alexandrine	14 8bre 1831.
Mallart	Louis, marié à Revelin, Augustine Pelagie	21 8bre 1825.
Mansard	Marie Geneviève Honorine, mariée à Leroy, Louis Auguste	17 février 1829.

Montagnat	Jean François Amable, marié à Collier, Louise Aglaëe	12 Janvier 1826.
Morel	Charles Louis, marié à Poulain, Marie Elisabeth	25 Juin 1831.
Morobet	Jean Baptiste, marié à Delille, Geneviève Alexandrine	17 mai 1828.
Neuve	Josephine Adèle, mariée à Boulanger, François Théodore	19 Juin 1832.
Orget	Julie Augustine, mariée à Aulin, Charles François	14 février 1825.
Patural	Pierre Marie, mariée à Dubus, Marie Victorine	10 février 1829.
Pijet	Marie Alexandrine, mariée à Leblanc, Alexandre Narcisse Napoléon	19 Juin 1826.
Polle	Louis Hyacinthe, marié à Pulleux, Antoinette Elisabeth	8 Juin 1831.
Pommery	André, marié à Salot, Marie Jeanne Victoire	23 7bre 1823.
Poulain	Marie Elisabeth, mariée à Morel, Charles Louis	25 Juin 1831.
Pulleux	Antoinette Elisabeth, mariée à Polle, Louis Hyacinthe	8 Juin 1831.
Revelin	Augustine Pélagie, mariée à Mallart, Louis	21 8bre 1825.
Revelin	Marguerite Virginie, mariée à Legros, Jacques Nicolas	19 9bre 1832.
Regimbert	Marie Scolastique Virginie, mariée à Grevin, Alexandre Stanislas	7 Mai 1828.
Roussel	Marie Rose Augustine, mariée à Boulanger, Honoré Nicolas	10 Juin 1824.
Salot	François Alexandre, marié à Delihu Marie Madeleine Catherine	24 Juillet 1823.
id	François Amable, marié à Wallet, Marie Ulalie	29 Juillet 1823.
id	Marie Jeanne Victoire, mariée à Pommery, André	23 7bre 1823.
id	Geneviève Honorine, mariée à Sentier, Jean François Alexis Ambroise	5 Avril 1827.
id	Marie Pauline, mariée à Duval, Gervais Joseph	8 Mai 1828.
Sénéchal	Emmanuel François Xavier, marié à Larive, Marie Anne Gabrielle	6 Mars 1828.
Sentier	Jean François Alexis Ambroise, marié à Salot, Geneviève Honorine	5 Avril 1827.
Sommereux	Marie Marceline, mariée à Duverger, Marc Antoine	17 mai 1828.
id	Marie Josephe, mariée à Magnande, Antoine Victor	18 Juin 1831.

Sommereux	Marie Augustine Alexandrine, mariée à Mahieux, Jean Charles	14 8bre 1831.
Soulain	Napoléon François, marié à Levasseur, Adéline Joseph.	16 Juin 1829.
Tinthoin	Jean Louis Thomas, marié à Borel, Théodore Théoliste	16 février 1830.
Wallet	Marie Eulalie, mariée à Salot, François Amable	29 Juillet 1823.
Warée	Lucien Agricolas, marié à Didard, Marie Elisabeth	8 Janvier 1829.

Décès.

Angot	Jean Baptiste	20 mai 1825.
id	Joseph Maxime	3 mars 1826.
id	Marie Rose	21 mars 1827.
id	Marie Adélaïde Victoire	21 mai 1832.
Anonyme	+ + +	8 février 1829.
Auxaigneaux	Sophie	4 7bre 1825.
Batard	Léontine Sophie	19 Janvier 1828.
Batard	Martine Désirée	2 Juin 1829.
id	François Joseph	7 mai 1830.
Batique	Marie Marguerite	28 8bre 1825.
id	Marie Anne	22 avril 1826
Baude	Eléonore Françoise	6 7bre 1825.
Bayard	Pierre Nicolas	28 Janvier 1827.
id	Elisa Joséphine	15 7bre 1829.
Belangé	Marie Françoise	10 février 1827.
Bellanger	Marie Cécile	9 Janvier 1832
Bisiaux	Françoise	7 mai 1832
Bonhomme	Louis Désir	7 Août 1825
id	Louis Joseph	2 mai 1829.
Bonnay	Charles	27 7bre 1828.
Bonnefoy	Hortense Céleste	18 Juillet 1825.
id	Simon	1er 7bre 1825.
Borel	Nicolas	12 8bre 1825.
id	Jean Baptiste Nicolas	21 mai 1830.
Bosquet	Marie Geneviève	10 mars 1831.
Botin	Marie Marguerite	9 mai 1831
Boucher	Marie Agnès	5 8bre 1824
id	Etienne	26 Août 1829.
id	Marie Agnès Opportune	11 8bre 1831.
Boulanger	Louis Joseph	1er mars 1825.
id	Thérèse Adéline	19 mars 1825.
id	Marie Rose Hortense	9 Janvier 1831.
Boutellier	Hypolite Amand	27 Juin 1825
Brun	Jean François Eugène	21 Août 1828.
Brunet	Abel Paul	6 Juillet 1827.
Buchenne	Marie Rose	24 Juin 1823.
Cailleux	Virginie Jeannette	26 mai 1826.
Canonge	Augustine Joséphine	18 7bre 1828.
Caron	Eugénie Constantia	17 Août 1827.

Caron	Joseph Charles	11 Février 1831.
Cazier	Victoire Elisa	30 8bre 1826.
Compagnon	Marie Elisabeth	20 Avril 1829.
Coquempot	Joséphine Caroline	10 Janvier 1823.
Coquempot	Marie Victoire Véronique	15 Janvier 1823.
Cottu	Marguerite Elisabeth	7 7bre 1832.
Crocquefer	Angélique Sophie	26 Xbre 1832
Decham	Victoire	29 Janvier 1831.
Deflers	Geneviève Florence	18 mai 1825.
id	Honorine Sévérine	16 8bre 1832.
Deligny	François Charlemagne	14 Janvier 1823.
id	Eléonore Augustine	20 Juin 1832.
Delille	Marie Catherine	24 9bre 1828.
id	Vincent	17 Janvier 1830.
id	Louis	21 février 1830.
id	François	30 Xbre 1831.
Delpêche	Alexandrine Adolphine	26 Juin 1825.
Denizet	Marie Suzanne	25 7bre 1826.
Denorroy	Jean Baptiste Pierre	1er Août 1826
id	Marie Lucienne	17 7bre 1830.
Denoroy	Silvie Adéline	9 7bre 1831.
Denorroy	Louis Philippe	4 février 1832.
Dequerre	François	4 Août 1828.
Derville	Marie Elisabeth Eléonore	3 Xbre 1824

Domart	Marie Anne Rosalie	17 février 1830.
Douche	Marie Lucienne Antoinette	11 Janvier 1830.
Ducastel	François Joseph	28 Janvier 1832.
Ducreux	Marie Anne	27 mai 1828.
Duverger	Marie Anne Victoire	4 mars 1825.
Duru	Jean Baptiste	21 Janvier 1827.
Eloy	Jean Baptiste	10 9bre 1825.
Fallot	Marie Anne	26 mars 1823.
Feret	Jean Baptiste	7 février 1832.
Flambermont	Marie Louise	20 mai 1825.
Flot	Antoine Henry	9 février 1824
Fournier	Pierre	3 mai 1827.
id	François	2 8bre 1827.
Fontaine	Alexandre Eugène	25 mai 1831.
id	Joséphine Estelle	4 9bre 1831.
Gabory	Amarante Hortense	25 7bre 1830.
Gerardot	Louis	5 8bre 1825.
Gillon	Marie Catherine	19 Janvier 1830.
Grevin	Marie Anne Antonie	25 8bre 1825.
id	Henriette Virginie	26 février 1830.
Groux	Marguerite Elisa	25 Août 1828.
Guenault	Jean Baptiste	20 8bre 1832.
Haquin	Aspasie	24 7bre 1824
id	Prosper	24 Xbre 1826.

hen	Emélie	17 7bre 1824
hermane	Jean Baptiste	25 Xbre 1823
id	Jean Baptiste alphonse	14 8bre 1825
id	Mélanie Eléonore Joséphine	1er mars 1826.
id	Emélieine Tarsine	16 8bre 1832.
hersent	André	18 Mai 1829.
id	Marie Antoinette	24 Xbre 1831.
hevin	Pierre Nicolas	3 Janvier 1823.
hubart	Pierre	24 Juillet 1829.
Jacob	Marguerite Barbe	25 Mai 1826.
Jaudouin	Victoire appoline	8 avril 1827.
Labez	françois	10 mars 1826.
Lagache	Pierre Joseph	28 7bre 1823.
id	Genevieve	7 avril 1829.
Lahalle	Louis	23 mai 1830.
Lahaye	Adélaïde Clara	13 mai 1825.
Lamare	Achile Joseph	4 août 1827.
Langelin	Simon	24 8bre 1826.
id	Rose félicité	3 février 1829.
Larive	marie madeleine christine Gabrielle	4 8bre 1827.
id	Gabriel César	21 mai 1829.
id	Auguste	3 Juin 1829.
Laruel	Jean françois	4 Juillet 1827.
Leclerc	François	24 7bre 1830.

Legay	Jean	9 Janvier 1828.
Legent	marie Louise	4 février 1831
Legraux	marie Elisabeth Sophie	29 mai 1827.
Lefevre	Genevieve	11 9bre 1823
id	Marie Marguerite	18 août 1824
Lequeux	François clément	7 mai 1824
Leroy	Louis Auguste	4 Juin 1832.
Lesieur	Jean Baptiste françois	1er Janvier 1825
Lesturée	Joachime	9 août 1825
Letellier	Louis Paul	31 Juillet 1830
Levasseur	françois Théophile	7 Juin 1824
id	Zéphérine Désiré	5 mars 1826.
id	Prosper henry Alexandre	20 7bre 1826.
id	Julie	27 9bre 1832
Leverre	marie angélique	14 Janvier 1832
Levieil	Victoire Stéphanie	29 Juillet 1825.
Levieille	Emellieune Stéphanie	10 7bre 1828.
Lion	Péra	17 mai 1826.
Louyé	Anne claude	15 7bre 1832
Louzin	Bidor félix	1er Juillet 1825.
Magnez	Auguste Felix	30 avril 1824
id	Baptiste Auguste félix	27 avril 1823
id	Adélaïde	6 7bre 1825
id	+ + +	29 Juin 1826

Magnez	Louis Auguste	30 mai 1829.
Mahieux	Victor Auguste	7 mars 1824
id	Jean Prudent Lucien	24 Juin 1825.
id	Hirma Amarante	20 Juillet 1825
id	Louis Modeste	24 Août 1825
id	Louis Joseph	11 Janvier 1830.
id	Josephine	12 Janvier 1830.
Mallart	Louis	5 8bre 1826.
Malterre	Charles Auguste	17 Janvier 1830
Mansard	François Auguste	6 Juillet 1829.
id	Eugénie Elisa	21 avril 1831
Mignet	Marie Marguerite	21 Mai 1827.
Neuvre	Augustine	1er mars 1830.
id	+ + +	14 Juillet 1830
Picart	Pierre Celestin	24 7bre 1824.
id	Anne Alexandrine Thérèse	17 Juin 1831.
Pillon	Marie Louise Maxence	5 Juillet 1826.
Plessier	Pierre François	27 Août 1832.
Ponthiaux	François Edmond	6 mai 1823.
id	Sophie Marceline	5 Juillet 1827.
Pulleux	Cyr Alexandre	11 mars 1823
Puleux	Marie Antoinette	8 février 1828.
Quayne	Adèle Louise	28 Janvier 1829.
Queste	Pierre Antoine	19 mars 1823.

Quidon	Marie Anne Rose	16 Août 1825
Revelin	Nicolas	18 février 1831.
id	Marie Anne	28 9bre 1831.
Richard	Marie Louise	18 février 1825
Rochart	Ange Amédée	28 février 1826.
Rochelle	Edme Edouard	15 Août 1830
Roussel de Roany	Angélique Eléonore	22 8bre 1831.
Saint Omer	Marie Françoise	1er Janvier 1825
Sallot	Joseph	27 Août 1829
id	Jean Baptiste	12 Janvier 1832
Salot	+ + +	17 9bre 1823.
id	Jean Baptiste	12 Avril 1824
id	Fulgence Lubin	21 9bre 1825.
Schmidt	Esther Louise	20 8bre 1826.
Sommereux	+ + +	28 mai 1825.
id	Geneviève	18 Juillet 1827
Soulain	Clémence Gustine	9 Avril 1826.
Suisse	Jean Baptiste Jules	14 7bre 1825.
Tarlier	Marie	21 mars 1828.
Tassart	Louis Gengoul	13 Janvier 1832
Trois Œufs	François	2 mai 1823.
id	Désiré Lucien	10 Juillet 1825.
id	Geneviève Désirée	20 Juillet 1825.
id	Bertin	19 Août 1825

Trois-œufs	Félicité	8 avril 1826.
id	Alexandre Gustave	28 8bre 1826.
id	Désiré Fleuris.	1er 7bre 1828.
id	Alexandre Théodore.	30 Xbre 1831.
Vacheux	Clémentine Victorine	14 août 1832
Vaillant	Marie Adélaïde Julie	12 9bre 1828.
Villers	Célestine Carmélina	6 7bre 1824
Villon	Anne	2 9bre 1830.
Wallet	Louis Joseph Auguste	3 Janvier 1823.
id	Marie Victoire Geneviève	31 mars 1824
id	Clélie Cornélie	19 7bre 1828.
Warée	Marie Marguerite	6 8bre 1823.
id	Lucien	25 Janvier 1832.
Warin	Georges	3 Juin 1826.

Certifié conforme par le Greffier du Tribunal où il séant à Clermont, vise le dix Sept Octobre 1833.

Doréz